Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14073 — 4,50 F — JEUDI 26 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Décrispation au Kosovo

EN l'espace de quelques jours, le pouvoir fédéral, à Belgrade, a multiplié les signes d'une volonté d'apaisement dans le conflit entre la majorité de souche albanaise et la minorité serbe et monténégrine de cette province, rattachée à la Serbie. D'abord en décrétant la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis treize mois, puis en proclamant des mesures d'amnistie d'une centaine de détenus politiques, dont le « doyen » des prisonniers yougoslaves, l'écrivain Adem Demaci, incarcéré durant près de trente ans pour « activités nationalistes ».

La décision inattendue, mardi 24 avril, du tribunal de Titova-Mitrovica, d'acquitter et de libérer l'ancien chef du PC local, Azem Vlasi, et quatorze autres Albanais de souche accusés notamment de menées « contre-révolutionnaires » et passibles en principe de la peine de mort, conforte l'impression qu'un changement de politique se précise.

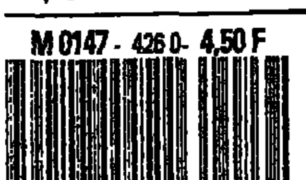
POUR récupérer ses « prérogatives d'Etat » sur le Kosovo – qui s'était largement émancipé depuis 1974 grâce à l'autonomie que lui avait accordée Tito. – la Serbie avait amendé sa Constitution, fin 1988, et choisi d'employer la manière forte, de « mater » par tous les moyens les protestations des « nationalistes et séparatistes » albanais, suivant la terminologie en usage à Belgrade. Treize mois plus tard, le bilan de cette stratégie était lourd : une soixantaine de morts, de nombreux blessés, des centaines d'arrestations, une région quadrillée par les blindés de la milice et de l'armée.

La solution politique du conflit n'avançant pas pour autant d'un pouce, les autorités yougoslaves ont donc apparemment opté pour la décrispation et l'ouverture au Kosovo d'un dialogue qui s'annonce difficile avec l'opposition. Elles répondent ainsi aux critiques croissantes des Occidentaux, qui comprennent mal comment un pays comme la Yougoslavie peut à la fois vouloir renforcer ses liens avec la Communauté, adhérer au Conseil de l'Europe, et maintenir une partie de son territoire sous la botte des forces de l'ordre.

CES critiques contre la direction serbe et son chef Slobodan Milosevic venaient également d'une autre République de la Yougoslavie, la Slovénie, qui a pris fait et cause pour les Albanais du Kosovo et dénoncé les atteintes aux droits de l'homme. Et maintenant la Croatie, où les élections libres de dimanche dernier (les premières depuis quarante-cinq ans) ont donné lieu à un raz de marée anticommuniste et nationaliste, soutient cette amorce de dialogue au Kosovo, « signe d'une démocratisation de la Serbie et de la Yougoslavie ».

La position de M. Milosevic n'en est que plus délicate. En exaltant le nationalisme serbe, en promettant aux foules de sauvegarder le « berceau culturel » qu'est le Kosovo pour la Serbie, il a sans doute contribué aussi à durcir les fronts. Il risque maintenant de voir une partie de ses troupes lui demander des comptes.

M 0147 - 426 0 - 4,50 F



Manifestations quotidiennes à Bucarest

La contestation du pouvoir s'amplifie en Roumanie

La contestation du régime s'amplifie en Roumanie, à moins d'un mois des premières élections libres. Des manifestants se sont à nouveau rassemblés mercredi matin 25 avril dans le centre de Bucarest, où ils étaient près de dix mille la veille à réclamer le départ des anciens communistes au pouvoir, notamment du président intérimaire Ion Iliescu qui a réclamé vainement l'intervention des forces de l'ordre.



Lire nos informations page 5

Privilégiant ses relations avec M. Gorbatchev

M. Bush se garde de riposter au blocus de la Lituanie

Privilégiant ses relations avec M. Gorbatchev, le président George Bush a décidé, mardi 24 avril, de ne rien faire à l'encontre du Kremlin – pour le moment tout au moins – en riposte au blocus de la Lituanie. Il n'est plus question de ces « réponses appropriées » envisagées la semaine dernière. A Vilnius, M. Vytautas Landsbergis, président du Parlement, n'a pas caché sa déception.

WASHINGTON

de notre correspondant

Après avoir beaucoup balancé et vaguement menacé. M. Bush a finalement estimé que le plus simple et le plus prudent était de ne rien faire. Aucune mesure concrète, même de nature purement symbolique, ne viendra donc traduire le « déplaisir » qu'éprouvent les responsables américains au spectacle du comportement de Moscou à l'égard de la Lituanie.

La décision de ne rien décider, telle qu'elle a été justifiée par le président lui-même, ne peut être interprétée autrement que comme une reculade des Etats-Unis. Il semblait en effet acquis qu'au terme d'une semaine d'hésitations et de « consultations », la Maison Blanche allait annoncer, mardi, un report de certaines négociations bilatérales de caractère commercial avec l'URSS. Des fonctionnaires de l'administration avaient donné la nouvelle pour certaine et le secrétaire d'Eat M. James Baker lui-même, avait laissé entendre qu'une décision était imminente. Déjà des porte-parole soviétiques protestaient contre cette « *ingérence* ».

Un geste symbolique était d'autant plus attendu qu'il aurait été dans la logique des prises de position précédentes de l'administration. Le 17 avril, alors que M. Gorbatchev commençait à bloquer l'approvisionnement de la Lituanie, M. Bush faisait savoir que des « *réponses appropriées* » étaient à l'étude et seraient décidées au cas où les Soviétiques mettraient à exécution ce que les Américains ne voulaient toujours considérer que comme des menaces.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6

Les paysans gardiens des paysages

Sept mesures annoncées par M. Nallet pour encourager les agriculteurs à respecter l'environnement

Le ministre de l'agriculture, M. Nallet, a annoncé le 24 avril, une série de mesures visant à encourager les exploitants agricoles à mieux respecter l'environnement. Le programme du gouvernement prévoit en particulier l'attribution de primes spéciale. Après trente années de productivisme, l'agriculture française se met à l'heure de l'écologie.

L'eau a de la mémoire. Les agriculteurs aussi. L'eau conserve la trace des nitrates, des pesticides et des désherbants. Les hommes de la terre se souviennent que, depuis des générations, ils travaillent pour nourrir le monde, comme on le dit encore dans plus d'un canton. L'eau est devenue trouble, et avec elle l'identité paysanne, qui s'était enfermée dans un acte unique, celui de la production. Toujours plus, faute de mieux. Devenir gardien de paysage, tondeur de gazon, gérant d'espaces verts, Indiens en réserve, jamais : les agriculteurs en appelaient à des siècles de sueur et de gros labeur pour refuser de se mettre au vert. Plutôt garder les vaches que la nature. Le mot d'ordre était un cri dont Henri Nallet a eu encore un écho au récent congrès de la FNSEA à Versailles. Aux méthodes intensives de culture, aux rendements à outrance, le ministre oppose désormais la qualité de la vie, l'environnement à protéger.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite page 38 - section D

SUPPLÉMENT ITALIE

Le *Mondiale* et l'Europe

En juin et en juillet, le monde entier aura le regard tourné vers l'Italie, où se déroulera la grande fête du football : le *Mondiale*, la Coupe du monde. Au même moment, l'Italie assumera la présidence de la Communauté européenne pour une période de six mois qui pourrait être capitale pour la définition de l'avenir du Vieux Continent récemment bouleversé par les Révolutions à l'Est.

pages 7 à 14

Télescopes du ciel et de la terre

Voir aux confins de l'univers. Observer des objets datant du « big-bang » originel. C'est ce que se propose de faire le télescope spatial Hubble que l'équipage de la navette américaine Discovery devait mettre en orbite, mercredi 25 avril. Le succès de cette mission ne doit pas faire oublier que, selon nombre de spécialistes, les télescopes terrestres ont encore de l'avenir.

Lire page 17 - section B les articles

de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et de JEAN-PAUL DUFOUR

Paroles d'enfants martyrs

En service depuis quatre mois, le « numéro vert » destiné aux victimes de mauvais traitements reçoit des centaines d'appels par jour

Elle a treize ans, elle a composé, ces jours derniers, le numéro vert (05-05-41-41) de « *Allo enfance maltraitée* ». Elle a raconté son histoire : ses parents ont été tués dans un accident de la route, elle a été recueillie par un oncle, qui s'est mis à boire depuis qu'il a perdu son travail et qui l'oblige, ivre ou non, à avoir avec lui des rapports sexuels.

Elle a parlé pendant près d'une heure, d'une voix blanche, répétant maintes fois : « *J'ai très peur.* » Elle a parlé avec ses mots de tous les jours, d'autant plus insupportables, elle n'a pas voulu se nommer, paniquée aussi à l'idée que son oncle pourrait aller en prison « *à cause d'elle* ». Elle rappellera peut-être, sans doute...

Delphine, mais aussi Béatrice, Thierry et bien d'autres : près de deux mille mineur(e)s ont, en trois mois, osé cette démarche – confier les tourments, sexuels ou non, dont ils sont l'objet – auprès du tout nouveau service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée (SNATEM). Service qui a été mis en place (*le Monde* du 11 janvier) par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille et des conseils généraux, dans le cadre de la loi du 10 juillet 1989 sur la prévention des mauvais traitements à enfants.

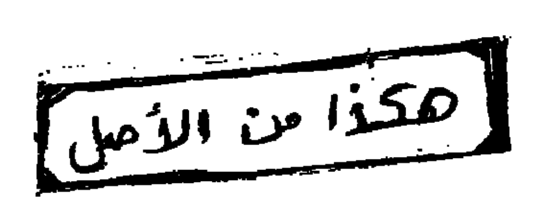
Installé boulevard Brune, dans le 14e arrondissement de Paris, le SNATEM, qui fonctionne jour et nuit, reçoit de trois à quatre cents par vingt-quatre heures (16 800, au total, du 10 janvier au 31 mars) selon des chiffres cités mardi 24 avril par Mme Dorlhac. Un chiffre impressionnant, même si un peu plus de 50 % des appels sont « muets » – la personne raccroche sans prononcer un mot – ou fantaisistes. « *Les appels « muets » ne sont pas forcément des appels négatifs*, estime le docteur Brachet, directrice de Allô enfance maltraitée. *Ce sont probablement des gens en mal de dialogue qui veulent d'abord vérifier que nous existons et qui prennent ou prendront contact ultérieurement.* »

Sur les quelque neuf mille appels « vrais » enregistrés jusqu'à fin mars (dont 30 % pour des renseignements et des conseils), 20 % émanent d'enfants et d'adolescents – dont une fillette de quatre ans, secondée au téléphone par sa grande sœur, pleurant d'être « *toujours battue* ».

MICHEL CASTAING

Lire la suite page 18 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Réforme constitutionnelle

L'opposition prise au piège

par Maurice Duverger

EN 1958, le général de Gaulle a établi le Conseil constitutionnel pour protéger le gouvernement contre les abus du Parlement, alors évidents. En 1974, Valéry Giscard d'Estaing a tiré les conséquences de la Cinquième République : en permettant à l'opposition de saisir le Conseil, il a protégé le Parlement contre les abus de la majorité gouvernementale. Aujourd'hui, la réforme proposée par François Mitterrand élargit à tous les citoyens cette protection contre les abus du bloc majoritaire : elle permet en effet à toute personne engagée dans un procès d'exiger du juge, de façon incidente, qu'il vérifie la constitutionnalité d'une loi avant de l'appliquer, *la question étant tranchée en dernier ressort par le* Conseil constitutionnel. Ce dernier n'ayant pu examiner ni les lois antérieures à 1974 ni les neuf dixièmes des lois suivantes, on mesure l'importance d'un tel projet.

Il serait inutile si les tribunaux français décidaient enfin de suivre l'exemple de leurs homologues américains en 1803, où la Cour suprême s'est attribué le droit de contrôler la constitutionnalité d'une loi fédérale par ce mécanisme d'une question posée au cours d'un procès où elle est en cause. La Cour a justement pensé que la logique d'une Constitution supérieure aux lois implique un tel contrôle, même si cette Constitution ne le prévoit pas expressément.

En partageant le pouvoir suprême entre un président et un Parlement issus l'un et l'autre du suffrage universel comme à Washington, et en donnant valeur constitutionnelle à la déclaration des droits de 1789 et aux préambules de 1946 et de 1958, la cinquième République a supprimé les obstacles invoqués auparavant chez nous pour justifier la discrétion de notre magistrature. Ils étaient d'ailleurs contestables, et le grand juriste Léo Duguit pouvait écrire dès 1923 : « *Dire que les tribunaux ne peuvent pas apprécier la constitutionnalité d'une loi et qu'ils doivent appliquer même une loi contraire à la Constitution, cela revient à dire qu'ils peuvent violer la Constitution, ce qui n'est pas admissible* ».

La stratégie du Sénat

Mais le poids des traditions judiciaires est trop lourd pour que cette évidence les fasse changer avant longtemps. En conséquence, une révision constitutionnelle est nécessaire pour introduire en France une procédure analogue à celles établies déjà en Italie depuis 1946, en Allemagne fédérale depuis 1949, en Grèce depuis 1975, en Espagne depuis 1978. A seize ans de distance, la droite réagit exactement à l'initiative Mitterrand comme la gauche l'avait fait en face de la réforme Giscard, dont l'intérêt était équivalent. On vérifie une fois de plus que les comportements politiques varient suivant la position par rapport au gouvernement, plus encore qu'en fonction des idéologies. Le RPR et l'UDF s'efforcent de torpiller le projet présidentiel de 1990 par les mêmes méthodes que les socialistes ont employées contre celui de 1974 : amendements maximalistes pour faire chavirer l'entreprise, exigence d'une modification du recrutement du Conseil constitutionnel avant d'accroître ses prérogatives. Les différences sont ailleurs. Le projet actuel est plus populaire, avec 71 % d'opinions favorables révélées par un sondage sérieux. Mais il est moins assuré sur le plan parlementaire. Non seulement à l'Assemblée nationale où les communistes vont se joindre contre lui à l'opposition. Mais surtout au Sénat, que sa composition pousse naturellement à soutenir la droite et à s'opposer à la gauche.

Celui-ci a sauvé Giscard en 1974. Il tend aujourd'hui à paralyser son successeur en rééditant la stratégie de 1984 qui a enterré le projet de révision étendant le référendum de l'article 11 aux libertés publiques, qui disposait aussi d'un bon soutien des citoyens. Mais François Mitterrand a tiré la leçon de cette contradiction entre le vœu du pays et la volonté d'une Chambre peu représentative de l'ensemble de la nation.

Appel au peuple ?

Voici deux ans qu'il s'est donné les moyens de passer outre désormais, en utilisant les pouvoirs d'interpréter la Constitution que le président de la République tient de son article 5. Placé dans les mêmes conditions que le général de Gaulle en 1962 où il fallait surmonter l'hostilité du Sénat à une réforme d'intérêt national, il était conduit comme lui à constater que seule une révision constitutionnelle par le recours à l'article 11 permet de sortir de l'impasse. Il enregistrait par ailleurs que la masse des électeurs était favorable à cette procédure, nonobstant les critiques initiales des juristes. Il notait aussi que ces dernières avaient pratiquement disparu lors de la seconde expérience en 1969, et que l'accoutumance du public était devenue générale malgré l'échec du référendum sur le Sénat. Ainsi s'explique la déclaration faite en 1988 lors d'une interview où la question de l'article 11 a été suggérée et la réponse minutieusement corrigée : « *L'usage établi et approuvé par le peuple peut désormais être considéré comme l'une des voies de la révision concurremment avec l'article 89* » (1). En brandissant la menace d'un tel référendum le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale vient de rallier son parti à cette interprétation de la Constitution entérinée désormais par la grande majorité des juristes.

L'opposition se trouve ainsi prise au piège. Le président avait ajouté en 1988 : « *Mais l'article 11 doit être utilisé avec précaution, à propos de textes peu nombreux et simples dans leur rédaction. Sinon, il serait préférable que la consultation des Français fût éclairée par un large débat parlementaire.* » Le texte sur l'élargissement du contrôle de la constitutionnalité des lois remplit la première condition. Le projet soumis aux assemblées permet de satisfaire en même temps à la seconde, en combinant de larges débats avec le recours à l'article 11 s'ils ne permettaient pas d'aboutir par la voie de l'article 89. Une telle perspective peut avoir un effet dissuasif. Difficile aux députés de risquer un désaveu par les citoyens ! Gênant pour le Sénat de souligner l'écart entre la volonté populaire et celle des élus d'un suffrage indirect et inégalitaire.

Sur le plan démocratique, il serait choquant pour le président de la République d'en appeler au peuple contre la volonté de l'Assemblée nationale, mais il sera naturel de le faire si elle et lui sont d'accord car ils expriment ensemble, indivisément, la souveraineté populaire à travers le suffrage universel direct. Un veto sénatorial ne peut pas la mettre en échec si les électeurs eux-mêmes la confirment par référendum. Toutes les cartes sont ainsi dans les mains de François Mitterrand. Mais nul ne peut prévoir comment il va les jouer.

(1) Cf la revue *Pouvoirs* d'avril 1988.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteur en chef : Bruno Frappat.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Humeur

La nuit de la Terre

par Arthur

DES millions de Terriens ont lancé en direction de la Lune des ballons bleus et verts (en plastique) pour fêter leur mère, la Terre. Des vautours planent à nouveau sur la vallée du Tarn. Les saumons remontent quelques fleuves. Le lac d'Annecy s'eutrophise moins vite. Grandes victoires à la Pyrrhus.

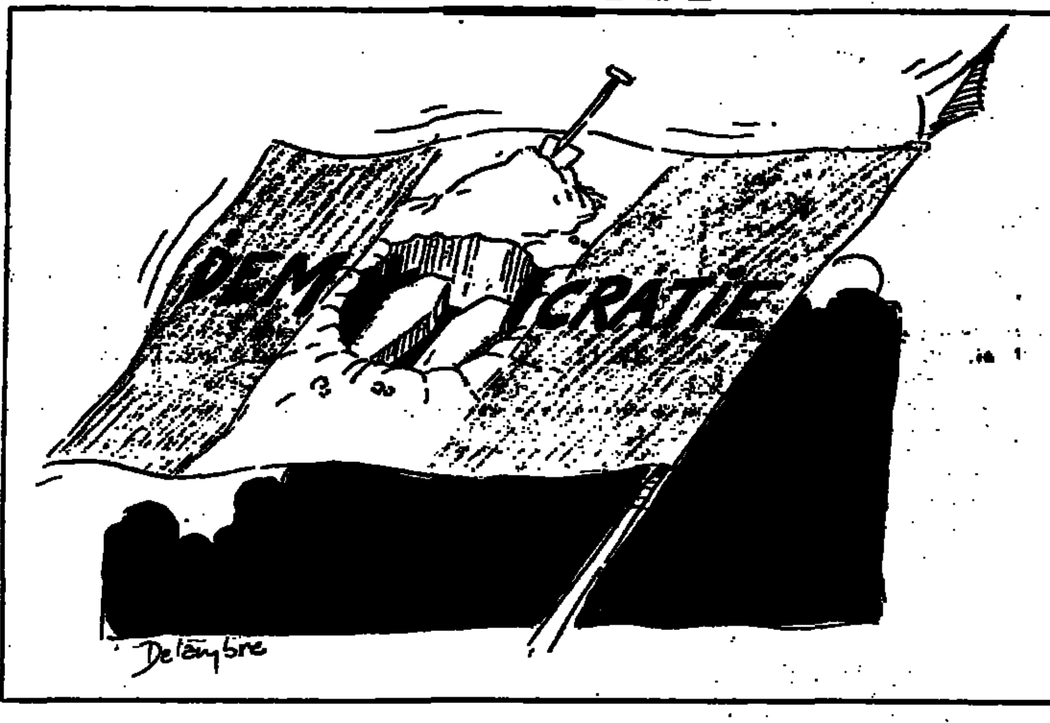
Car le budget du ministre de l'environnement ne dépasse pas le un pour cent. Comme celui, jadis, de la culture. Les chiffres parlent : la défense de l'environnement reste un gadget. Du théâtre ou du cinéma, en somme...

Revenons loin en arrière. Naguère, l'Athènes de Périclès inventa la démocratie. On discutait sur l'agora des dépenses militaires. Le danger, pour la Cité d'alors, venait des barbares étrangers et des cités rivales.

La Cité aujourd'hui est planétaire. Mais les nations continuent à consacrer de 20 à 50 % de leurs budgets aux dépenses militaires, alors que les périls ne sont plus les mêmes. Ils sont physico-chimiques, hydrologiques, biologiques, aérologiques, bref, scientifiques. Seulement voilà : les armées, des millions de Terriens en vivent. Les lobbies en tout genre ne veulent pas voir fermer le robinet. Il existe, de par le vaste monde, de vrais syndicats de défense de la Peur : péril rouge (en baisse), péril islamique (en hausse). Leur grand souci : tenir les moyens d'information pour ne pas voir se tarir la source des périls.

Mais pourquoi les Terriens songeraient-ils encore à s'entretuer ? Pour défendre quel terrain vague ? On devine dès lors l'ampleur des révolutions culturelles à venir : déclarer notamment que notre modèle démocratique, âgé de plus de vingt siècles, est nul et non avenu. Chacun sait, même les parlementaires, que le Parlement ne contrôle rien, et surtout pas les lobbies de l'énergie, de l'industrie, de la finance. Pour qui l'écologie n'est qu'un « nouveau marché », un moyen d'augmenter les bénéfices, tout en soignant leur image. Où se trouve le démos ? Où sévit la cratie ? Voilà des questions vitale s. Qui se posent aussi bien à Paris qu'à Londres ou à Tokyo. Le temps d'y répondre, il sera trop tard.

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

Drapeau noir

Pourquoi un drapeau blanc alors qu'il y a eu tout de même plus de cent morts sur les routes de Pâques ? Pour se donner des illusions de bonne conscience et des allures de fête de printemps ? Est-ce un mouchoir afin d'essuyer nos larmes pour cette centaine de victimes, vu que la taille du drapeau est trop petite pour évoquer le linceul ?

Un drapeau noir aurait mieux convenu et aurait impressionné davantage.

Je trouve également que l'on devrait, comme le font nos voisins suisses, suspendre pendant un mois un drapeau noir sur le lampadaire le plus proche de l'endroit où a eu lieu un accident mortel.

NICOLAS SECONDI
Paris.

Peur du sida

Claude Sarraute a abordé un certain nombre de questions touchant au sida dans sa rubrique quotidienne du 19 avril intitulée « Angélisme ». Le contenu de cet article et l'impact qu'il peut avoir par sa publication dans *le Monde* sont tels qu'en ma qualité de directeur de l'Agence française de lutte contre le sida, organisme parapublic de prévention, je me dois de rappeler un certain nombre de faits désormais incontestés.

Le premier est qu'il n'est pas utile de rincer le verre d'un malade du sida ou d'un séropositif car il n'existe strictement aucun risque de contamination. Le whisky que Mme Sarraute se propose d'y prendre sera beaucoup plus dangereux pour elle.

Le deuxième, c'est que déjà on refuse du travail ou on licencie des personnes contaminées alors même que là aussi il n'existe aucun risque de transmission dans les relations du travail. Outre que cela n'est pas légal et a déjà été condamné par des tribunaux, c'est effectivement contraire aux droits de l'homme, qu'il faut bien « brandir », pour reprendre l'expression de votre collaboratrice, afin de ramener chacun à la raison.

Le troisième fait est qu'il est inexact que les familles adoptantes ne sont pas informées de l'état de santé de l'enfant. Cela est tout à fait prévu et constitue un usage constant.

Ces inexactitudes, reproduites de façon peut-être inconséquente, contribuent à maintenir de fausses croyances qui sont un facteur important de l'exclusion quotidienne des malades et des séropositifs. Cela ne peut que nuire à la solidarité dont ils ont un profond besoin et que leur famille, le monde associatif et les pouvoirs publics s'efforcent de leur apporter.

DOMINIQUE CHARVET

Défense des motards

Le secrétaire d'Etat à l'environnement, après s'être « attaqué » maladroitement aux agriculteurs, vise maintenant les amateurs de randonnées à moto et en 4 × 4.

J'habite ce « vaste pays » qu'est le Sud-Ouest et j'aime, de temps en temps, parcourir les chemins de ma région avec une moto. J'apprécie de la même manière les randonnées pédestres dans les Pyrénées ou le Massif Central.

Mais que dire de ces amateurs de nature dont le goût particulier est de répandre des ordures jusque dans les lieux seulement accessibles à des possesseurs de solides mollets ?

Si d'aventure et en vertu d'une loi stupide, les randonneurs à moto devaient être punis par de fortes amendes, en sera-t-il de même pour les pollueurs pédestres dont je parle plus haut ? En Californie, de grands panneaux, que l'on peut lire partout, menacent le « jeteur de papiers gras », c'est-à-dire n'importe qui, de 1 000 dollars d'amende. Le législateur vise donc courageusement tous les citoyens-électeurs !

Quant aux habitants, quand il y en a, des lieux où je me promène à moto, je pollue tant leur air et leurs oreilles qu'ils leurs arrivent souvent de m'indiquer sympathiquement le bon chemin.

Encore faut-il faire l'effort de dialoguer avec eux, ne serait-ce que par un salut de la main. Mais ce sont des réalités que l'on ne peut connaître que si l'on va vraiment sur le terrain. Est-il besoin de le rappeler : comme tous mes « collègues » randonneurs, j'aime la nature et ce qu'elle représente d'espace et de liberté, sans pour cela la saccager.

PASCAL DELACOURT
Montauban (Tarn-et-Garonne).

Le cadeau de M. Lafleur

Il est un peu stupéfiant d'entendre le concert de louanges qui accompagne l'accord de vente passé entre M. Jacques Lafleur, député de Nouvelle-Calédonie, président du RPCR, et la province Nord à majorité indépendantiste canaque FLNKS. Ainsi donc, ce serait grande générosité de la part de M. Lafleur ? On peut sourire doublement quand on sait que ces terres ont été héritées dans un lot de 40 000 hectares (un cinquième de toutes les terres restées aux Canaques de la Grande Terre). Comment ces terres ont-elles été acquises ? N'est-ce pas soit par attribution gratuite de la part de l'Etat, qui en avait chassé les Canaques, soit par « achat » d'immenses espaces contre des bouteilles de vin ou des colifichets sans valeur, comme dans toutes les colonies ? Certes, Henri Lafleur, le père, a mis les mines de nickel en valeur. Mais qui maniait la pioche et la brouette ? Henri Lafleur ? Et hier, qui pilotait les scrappers ? M. Jacques Lafleur ?

On a volé ces terres aux Canaques. Cent ans plus tard, on les leur revend 100 millions de francs.

Quelle générosité, en effet !

FRANCIS BENOIT
Tours (Indre-et-Loire).

Les vaincus à nos portes

Nous retournons à la fin du seizième siècle. L'Europe se prépare à arrêter les infidèles sur terre et sur mer, à retourner à Lépante et à Vienne.

Pourtant il ne s'agit plus d'arrêter des vainqueurs mais des vaincus. Les Ottomans étaient allés de victoire en victoire, les infidèles d'aujourd'hui de défaite en défaite.

Conquis, colonisés, ils ont constitué aussi bien la piétaille des guerres que la main-d'œuvre à tout faire des pays industrialisés. De leurs pays poussés à la faillite économique et culturelle par les pays riches, eux les pauvres, les plus que pauvres, ils viennent chez leurs anciens maîtres pour éviter à eux-mêmes et à leur famille de mourir trop vite de faim, tout simplement.

Les grandes migrations humaines, qui s'étaient faites dans le même but depuis l'origine du monde d'Est en Ouest, se font maintenant du Sud au Nord. Elles comblent les vides et devraient apporter avec elles la dynamique de « la vie quand même et à tout prix », de la vie enthousiaste dans nos peuples gavés qui se sont tant épuisés dans leurs sucreries qu'ils n'ont plus même l'envie de se reproduire.

Nos peuples tremblent. Ils ont tout organisé pour mourir dans l'ordre. Ils se préparent à lutter contre la vie surgissante, contre le désordre.

Tant qu'il y aura pour eux du travail, ils arriveront. Mais la limite est sans doute déjà atteinte. Les frontières complètement ouvertes ne changeraient pas beaucoup leur nombre. L'Italie, à cause de la densité de sa population, aura toujours deux fois moins d'émigrés sur son sol que la France...

H. BERNARD
Epineuil-le-Fleuriel (Cher).

Interruption volontaire de vieillesse

C'est avec peine et stupeur que je lis dans le « Courrier du Monde » le billet du Dr Bandolfo sur une éventuelle « IVV », interruption volontaire de vieillesse (*le Monde* du 13 mars).

Il va de soi que je ne lui fais aucun reproche quant à son étrange proposition, mais je l'« encaisse », et j'ose dire, comme une gifle et un reproche à notre société bien méritée l'un et l'autre.

La vieillesse ? Un naufrage, fait-on dire à un homme célèbre qui a eu, fort heureusement, des mots meilleurs. Il me semble, à moi, qu'un monde qui n'aurait plus de vieilles gens serait aussi triste, aussi minable qu'un monde sans enfants. Si la nature nous porte par elle-même à avoir compassion des vieillards et des enfants, le degré de civilisation d'une société ne se juge-t-il pas à la place qu'elle leur fait ?

BLAISE
Paris.

La nuit de la Terre

par Arthur

TRAIT LIBRE



Le 55e sommet franco-allemand

Sous le signe de l'unification

SK.2 Une *« entente magique 24 heures sur 24 »*, cela n'existe pas entre Etats, disait mardi 24 avril le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, en présentant le sommet franco-allemand qui s'ouvre à Paris mercredi, mais les *« différences d'approche »* qui ont pu se manifester – *« et c'est normal »* – ces derniers mois entre Paris et Bonn n'ont pas hypothéqué le travail en commun. La preuve : la proposition faite aux Douze jeudi dernier par MM. Mitterrand et Kohl de s'engager hardiment sur la voie de l'union politique européenne. Concoctée depuis plusieurs semaines entre les deux capitales, ce thème de réflexion volera la vedette samedi, lors du sommet européen de *Dublin, au sujet qui* avait motivé sa convocation extraordinaire : l'unification de l'Allemagne et ses conséquences pour l'Europe.

C'est en toute sérénité que les Douze aborderont samedi ce sujet qui les bouleversait il y a quelques semaines encore : l'intégration de la RDA à la Communauté par extension du territoire de la République fédérale pose de multiples problèmes techniques dont les Européens doivent s'entretenir, mais elle ne prête d'aucune manière à discussion conflictuelle.

Les dirigeants français et allemands devraient mettre à profit ce 55e sommet régulier pour *peaufiner leur initiative commune* de relance de la construction européenne, se livrer au traditionnel échange de vues sur la *situation internationale, et sur* les négociations à six qui vont s'ouvrir au niveau ministériel le 5 mai à Bonn. Outre le chef de l'Etat et M. Michel Rocard, MM. Dumas, Jospin, Bérégovoy, Chevènement, Curien, Quilès, Fauroux, Lalonde et Mme Cresson participent à cette rencontre.



Elle est l'occasion, comme chaque sommet franco-allemand désormais, d'une réunion du Conseil commun de défense et de sécurité, qui devrait présenter les conclusions de deux études qu'il a menées sur les conséquences du désarmement pour la sécurité en Europe et sur *« les perspectives d'édification d'un ordre de sécurité européen »*. Mais sur ces questions de défense la prudence est pour l'instant de rigueur et il ne faut s'attendre ni à des propositions spectaculaires, ni sans doute à ce qu'il soit répondu publiquement à l'attaque que vient de lancer M. Alfred Dregger, le chef du groupe parlementaire de la CDU, contre les armes pré-stratégiques françaises.

Coopération avec toute l'Allemagne

Les dossiers bilatéraux qui feront l'objet des entretiens entre les ministres concernés portent eux aussi la marque de la nouvelle situation allemande : il faut « adapter » une coopération éprouvée à l'intégration de seize millions de personnes nouvelles. On a pu noter une certaine irritation à Bonn devant les réticences françaises à accepter dès maintenant que les citoyens de la RDA soient mis sur le même pied que ceux de la RFA : cela vaut pour la questions des visas d'entrée en France, et aussi pour les activités communes des jeunes au sein de l'Office franco-allemand de la jeunesse. Les négociations sont en bonne voie avec Berlin-Est pour aboutir à une rapide suppression réciproque des visas, et le secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, vient de se mettre d'accord avec son homologue ouest-allemand, Mme Ursula Lehr, pour que les jeunes de RDA participent, dans une limite de 50 % de l'effectif allemand, aux activités de l'OFAJ.

Ce recentrage interallemand concerne aussi un domaine qui tient particulièrement au coeur des dirigeants de Bonn : la coopération franco-allemande pour la sécurité des centrales, qui devrait s'appliquer maintenant à la modernisation des centrales nucléaires de RDA. Cette nouvelle bonne volonté française sera-t-elle payée en retour par une plus grande souplesse des responsables ouest- allemands sur des dossiers auxquels Paris attache de l'importance ? On devrait aborder, au cours du « déjeuner culturel » de jeudi entre M. Jack Lang et M. Lothar Spath, cordonnateur des Lander pour la politique culturelle, l'épineuse *question de la norme de* télévision haute définition D2 Mac Paquet qui plaît de moins en moins aux experts d'outre-*Rhin*...

Seront examinées également les revendications du Haut Conseil culturel franco-allemand qui a quelques états d'âme après un an de fonctionnement, s'estimant dépourvu de moyens financiers et politiques pour faire appliquer les recommandations qu'il formule.

L. R. et C. T.

Les principaux dossiers

● La coopération nucléaire en question

La coopération franco-allemande dans le nucléaire, amorcée l'an passé, sera un des points abordés au sommet franco-allemand. Le dossier a d'ailleurs été préparé par un récent voyage du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, en RFA au début avril.

Il s'agissait avant tout de calmer les craintes des Allemands *sur l'avenir de cette coopération* dont l'une des pièces maîtresses était la signature d'un accord entre le producteur français de *chaudières nucléaires Framatome* et son homologue allemand KWU du groupe Siemens.

Le capital de Framatome est en cours de recomposition, la Compagnie générale d'électricité risquant d'en prendre le contrôle. Or, ce groupe a conclu il y a plusieurs mois une alliance britannique qui paraît à beaucoup d'observateurs contradictoire avec l'accord conclu par Framatome et KWU.

« Si on veut faire un très bon nucléaire en Europe, on doit s'allier aux Allemands », cette petite phrase de M. Pierre Delaporte, le président d'EDF, montre à quel point l'électricien français cherche à se montrer apaisant pour ne pas contrarier ses intérêts à l'Est : le parc de centrales nucléaires est considéré comme de mauvaise qualité et EDF entend bien jouer un rôle dans sa modernisation.

En outre, la réunification allemande est une aubaine à ses yeux : les électriciens allemands, qui sont obligés d'acheter de grandes quantités de charbon (40 millions de tonnes), vont trouver un débouché en RDA pour remplacer les vieilles centrales tournant à la lignite, si polluante.

EDF en attend un accroissement de ses exportations outre-Rhin.

● Télévision haute définition :la guerre des normes

Le dossier le plus sensible, sans doute, dont le chancelier Kohl, discutera avec le Président F . Mitterrand sera celui de la télévision haute définition (TVHD). L'Allemagne de l'Ouest est-elle toujours aussi fermement décidée à tenir ses engagements pris en 1986 pour mettre en oeuvre rapidement le nouveau standard européen D2-Mac Paquets, véritable antichambre pour entrer dans la norme HD-Mac de TVHD à la fin du siècle ?

En RFA, les chaînes publiques ARD et AZF mènent une campagne active contre ce standard, pourtant soutenu par Bruxelles, *en faisant valoir tout l'intérêt de* développer une norme améliorée du PAL (PAL Plus) pour arroser plus vite les pays de l'Est à partir du satellite de télédiffusion directe TV-SAT-2, frère jumeau de TDF-1.

Ce combat d'arrière-garde présente cependant deux failles : PAL Plus est encore dans les limbes et l'Allemagne de l'Est, tout comme l'URSS, est équipée de téléviseurs à la norme française SECAM. La compatibilité jouerait donc assez peu. L'atout du D2-Mac Paquets, standard développé par les quatre derniers grands groupes européens de l'électronique, Thomson (Fr.), Philips (P.-B.), Bosch (RFA) et Nokia (Finlande), est d'être virtuellement prêt.

En lâchant la proie pour l'ombre, le chancelier Kohl anéantirait dix ans d'efforts pour barrer la route aux Japonais, tout prêts à lancer l'offensive pour imposer MUSE, leur propre standard de TVHD, vieux de vingt ans. Il renierait en même temps la parole de son pays. Car il faut rappeler que la norme D2-Mac Paquets *a été officiellement* adoptée par les pays de la Communauté

M. Douglas Hurd appelle au resserrement des liens franco-britanniques « pour modeler la nouvelle Europe »

Cela tient-il à la personnalité de M. Douglas Hurd ? Au fait qu'il s'exprimait, mardi 24 avril, devant le public parisien de la Fondation des sciences politiques, parmi lequel avait pris place M. Roland Dumas ? Ou bien est-ce que dans le grand chambardement international tout est appelé à changer, y compris certaines rigidités du discours britannique, y compris le ton chamailleur qui préside souvent aux rapports franco-britanniques ? Le secrétaire au Foreign office a trouvé en tout cas mardi des accents presque francophiles pour appeler Londres et Paris à se serrer les coudes, en dépit de ce qui les divise.

« Il est fondamental que la Grande-Bretagne et la France travaillent ensemble à modeler la nouvelle Europe (...) Pour que la notion d'unité européenne renforcée ait véritablement un sens, nos deux pays sont indispensables (...) Je rencontre Roland Dumas presque aussi souvent que mes collègues du gouvernement... », a dit M. Douglas Hurd, qui a notamment souligné *« l'intérêt commun »* que les deux pays portent à la défense de l'Europe, et leur *« approche commune »* dans les discussions « deux plus quatre » sur les aspects externes de l'unité allemande.

L'OTAN, sa doctrine de riposte graduée et de défense de l'avant ont besoin d'être *« adaptées »*, a affirmé M. Hurd, en espérant *« que la France et la Grande-Bretagne alimenteront ce débat de toute leur intelligence »*. La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, *« comprend et respecte »* les raisons qui ont poussé la France à revendiquer dans l'Alliance atlantique un statut particulier, elle *« ne lui demande pas de faire demi-tour »*, mais souhaite que se dessine *« une convergence nouvelle »* dans l'OTAN à mesure que *« s'élargira la dimension défense de l'Europe »*.

M. Douglas Hurd n'a pas tu les *« tiraillements »* qui subsistent entre les deux capitales, à propos en particulier de la construction européenne. L'initiative franco allemande sur l'union politique *« nous laisse sceptiques*, a-t-il dit, *étant donnés les risques de division que comporte l'opération et la nécessité impérieuse de mener à bien les tâches qui nous occupent actuellement »*. Il a critiqué l'idée de *« préjuger l'issue »* des travaux de réflexion sur l'union politique en leur fixant une échéance et un objectif : modifier le traité de Rome. Mais il n'en a pas moins réaffirmé que la Grande-Bretagne participerait activement à ces travaux de réflexion, comme elle le fait pour ceux qui sont consacrés à l'union monétaire européenne.

C. T.

CUBA

La visite du pape en décembre est démentie

Les autorités cubaines ont démenti, mardi 24 avril, l'annonce faite dimanche par le Vatican selon laquelle le pape Jean-Paul II effectuerait sa première visite dans l'île en décembre prochain. Le ministère cubain des affaires étrangères a déclaré : *« Il n'existe aucun accord entre le gouvernement cubain et le Vatican concernant la visite du pape à Cuba »*. Les *autorités cubaines avaient réagi* avec surprise lundi aux déclarations du porte-parole du Vatican indiquant que le pape se rendrait à Cuba entre le 8 et le 25 décembre. Un voyage dans l'île avait été initialement prévu en 1991. – *(Reuter.)*

□ ***Mme Veil et M. Giscard d'Estaing* se réjouissent de l'initiative franco-allemande.** – Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, *s'est félicitée*, mardi 24 avril, de l'initiative prise la semaine dernière par le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand pour accélérer l'union européenne (*Le Monde* du 20 avril). *« C'est une bonne initiative, il faut voir comment elle se traduira »* au sommet européen de Dublin, samedi, a indiqué Mme Veil à l'issue d'un entretien à l'Elysée avec le chef de l'Etat. M. Valéry Giscard d'Estaing a lui aussi approuvé l'initiative franco-allemande, mardi, sur FR 3, au cours de l'émission « La marche du siècle », au cours de laquelle il intervenait aux côtés de l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt.

□ **Prochaine visite en URSS du président syrien.** – Le président syrien Hafez El Assad effectuera une visite de travail en Union soviétique à la fin du mois d'avril, à l'invitation de M. Mikhaïl Gorbatchev. La dernière visite en URSS du président Assad remonte à avril 1987. La Syrie et l'URSS sont liées par un traité d'amitié et de coopération. – *(AFP.)*

La rencontre entre M. Gorbatchev et M. Li Peng

Accord sur les désaccords entre Moscou et Pékin

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, qui se trouve en visite officielle à Moscou, a été reçu mardi 24 avril par M. Mikhaïl Gorbatchev. A l'occasion de cette rencontre, qu'il a qualifiée de *« très importante »*, le numéro un soviétique s'est félicité des *« progrès dans tous les domaines »* enregistrés au cours des négociations sino-soviétiques.

Les deux parties n'ont toutefois pas dissimulé la persistance de divergences qui, selon l'agence Tass, *« ne doivent pas être un obstacle aux relations entre [les]Etats »*. M. Gorbatchev a déclaré qu'il cherchait à mener à bien des changements historiques en URSS – d'une importance, selon lui, au moins égale à celle de la révolution d'Octobre – *« dans la légalité et en évitant la confrontation et la violence »*.

M. Li a pour sa part mis l'accent sur la primauté à accorder au *« maintien de la stabilité sociale »*. Concrètement, M. Li et son homologue soviétique, M. Ryjkov, ont conclu un accord de *« coopération à long terme »* qui jette les bases d'une collaboration *« économique, scientifique et technique jusqu'à l'an 2 000 »*, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'exploration pacifique de l'espace. Les ministres des affaires étrangères ont par ailleurs signé un *accord de principe sur la réduction* des forces militaires le long des 7 000 kilomètres de la frontière sino-soviétique.

M. Li Peng est allé se recueillir devant le mausolée de Lénine. Pendant ce temps, une vingtaine d'élus réformistes ont présenté une motion au conseil municipal de Moscou condamnant la visite du premier ministre chinois, accusé d'être responsable de la répression du « printemps de Pékin » l'an dernier. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

JAPON

L'extradition d'un pirate de l'air chinois divise l'opinion publique

TOKYO

de notre correspondant

La décision du ministère de la justice d'extrader M. Zhang Zhenhai, auteur, le 16 décembre 1989, du détournement d'un avion de la compagnie nationale chinoise sur Fukuoka (*le Monde* daté 22-23 avril), divise l'opinion publique japonaise. Quelques heures avant que cette décision soit annoncée, M. Zhang avait demandé l'asile au Canada. L'ambassade canadienne à Tokyo s'est refusée à tout commentaire. Cette demande n'a pas d'effet suspensif sur l'extradition, qui doit être exécutée dans les trente jours. On s'attend que le pirate de l'air soit remis à Pékin dans les prochains jours.

La Cour suprême a, en effet, confirmé mardi le jugement du tribunal de Tokyo. Le tribunal a refusé d'accorder l'asile politique à M. Zhang, estimant que les motifs invoqués (fuir la répression en Chine après avoir participé au mouvement pour la démocratie) n'étaient pas suffisamment établis. Il a en revanche retenu la version selon laquelle il aurait quitté la Chine pour trouver un travail à l'étranger. Les juges ont décidé son extradition tout en reconnaissant que le système judiciaire chinois n'offrait pas les garanties suffisantes de protection des droits de l'homme.

Alors que le quotidien *Yomiuri* défend dans un éditorial la position des autorités au nom du respect des conventions internationales, l'*Asahi* souligne les faiblesse de l'argumentation officielle, compte tenu de la situation chinoise, et le devoir du Japon de faire respecter par Pékin l'engagement que M. Zhang ne sera pas jugé sous d'autres inculpations que le détournement. Le quotidien critique les autorités nipponnes pour avoir prestement renvoyé en Chine, le jour même de leur arrivée à Fukuoka, la femme et l'enfant de M. Zhang, se privant ainsi de témoignages importants.

Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, la Chine a donné une assurance écrite que M. Zhang ne sera jugé que pour détournement d'avion et non pour sa participation au mouvement démocratique. *« Oralement, il nous a été précisé que la peine maximale encourue était de trois à dix ans de prison. »* C'est aux autorités chinoises de décider quand elles prendront en charge M. Zhang, a-t-il précisé.

Au-delà du problème délicat de savoir si reconnaître le droit d'asile à une personne qui a détourné un avion constituerait un dangereux précédent, le Japon semble surtout soucieux de ne pas envenimer ses relations avec la Chine. La branche japonaise d'Amnesty International s'est déclarée vivement préoccupée par le sort de M. Zhang et craint qu'il ne soit condamné à mort. Individuellement, des Japonais ont exprimé leur désapprobation dans des lettres aux journaux.

PHILIPPE PONS.

ASIE

NÉPAL

La situation demeure tendue à Katmandou

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

La situation demeure incertaine dans la capitale en dépit de la décision prise par le gouvernement de M. Krishna Prasad Bhattarai de faire appel à l'armée pour assurer l'ordre. Les policiers ont déserté leurs postes, mardi 24 avril, sans doute en réaction contre le lynchage, la veille, de six d'entre eux par une foule persuadée qu'au moins la moitié des policiers sont des « mandales », c'est-à-dire des partisans de la monarchie absolue. Le *Rising Nepal*, quotidien officiel, a indiqué mercredi que quinze autres policiers sont déclarés « *manquants* ».

La police est divisée sur l'attitude à prendre à l'égard du nouveau gouvernement. Beaucoup de gens sont persuadés que la plupart de ses chefs sont des fidèles partisans de la reine Aishwarya, qui a la réputation d'être le « faucon » au sein du couple royal. A-t-elle donné des ordres à ses partisans de s'opposer au nouveau régime en créant des troubles ? La rumeur en devient insistante à Katmandou mais rien ne filtre du palais. Le roi Birendra a rencontré une nouvelle fois le premier ministre mardi et l'a assuré, mercredi, dans une allocution radiodiffusée, de son appui. Mais le roi, au palais, décide-t-il de tout ?

Mardi, le couvre-feu nocturne a été reconduit. L'armée a pris position autour du palais et en différents endroits stratégiques de la ville et des soldats en tenue de combat ont multiplié les patrouilles. Plusieurs manifestations ont été décommandées et la journée s'est déroulée sans incident. Le premier ministre devait recevoir les représentants des organisations communistes mercredi. Les plus radicaux d'entre eux critiquent un gouvernement qui leur paraît faible et trop disposé au compromis avec le palais royal. Avant cette rencontre M. Baburam Bhattarai, porte-parole de l'UNPM (l'une des composantes les plus extrémistes du « Mouvement démocratique ») nous a fait part du sentiment des « ultras » : « *Les gens sentent bien que ce gouvernement est immature, que le pouvoir réel est toujours entre les mains du roi. Celui-ci peut renverser la situation en sa faveur à tout moment parce que l'armée et la police lui sont fidèles. La police n'obéit pas au ministre de l'intérieur. Si le premier ministre continue à pratiquer le compromis, nous nous opposerons à lui.* »

La tâche de M. Krishna Prasad Bhattarai se complique de jour en jour. L'ancien président du Congrès népalais doit en effet trouver une ligne médiane entre deux extrêmes : l'influence du palais (soutenu par l'armée) et celle des partis politiques composant le mouvement populaire dont il n'est que le représentant. Or les jeunes partisans d'un véritable changement ont bien du mal à accepter que « leur » premier ministre fasse appel à l'armée pour assurer l'ordre tout en se contentant de stigmatiser les « *forces réactionnaires* ».

LAURENT ZECCHINI

AMÉRIQUES

NICARAGUA : le bilan de dix ans de pouvoir sandiniste

Les raisons d'une dérive

MANAGUA

de notre envoyé spécial

« *Comment expliquer que des hommes d'une générosité extraordinaire aient un comportement aussi mesquin une fois au pouvoir ?* » Comme beaucoup de ceux, Nicaraguayens et étrangers, qui acclamèrent le 19 juillet 1979 la victoire des jeunes guérilleros sandinistes sur la dictature de la famille Somoza, le député social-chrétien Luis Guzman cherche aujourd'hui une explication à la dérive totalitaire de la révolution sandiniste. « *Peut-être*, hasarde-t-il, *faut-il trouver la réponse dans cette phrase de Fidel Castro, leur maître à penser qui disait : « Sans le pouvoir, les idéaux ne peuvent être réalisés ; avec le pouvoir, ils survivent rarement.* »

Tout avait pourtant bien commencé. Les « *muchachos* » (les gamins) venaient en quelques mois à peine – la première insurrection avait eu lieu en septembre 1978 – de mettre en déroute les quatorze mille hommes de la garde nationale de Somoza. Celui-ci n'avait pas hésité à faire bombarder la population civile, provoquant un tollé dans la communauté internationale et le lâchage – à la dernière minute il est vrai – de son principal allié, les Etats-Unis. Dépenaillés et mal armés, les combattants du Front sandiniste de libération (FSLN) font une entrée triomphale à Managua, la capitale. Le Nicaragua vit alors des moments d'euphorie, car tous les secteurs politiques et sociaux, y compris le patronat, ont appuyé la lutte contre la dictature, qui, malgré sa brièveté, a fait quand même cinquante mille victimes.

Vingt ans après la révolution cubaine, le succès des sandinistes redonne espoir à la gauche latino-américaine, en particulier en Amérique centrale, où tous les pays, à l'exception du Costa-Rica, sont alors sous la coupe des militaires. « *Le Nicaragua a vaincu, le Salvador vaincra* », disent les guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), qui vont pouvoir effectivement compter sur l'appui des sandinistes. La suite des événements allait leur donner tort, et le Nicaragua paiera très cher son appui à la guérilla salvadorienne.

A l'époque, les sandinistes avaient mal évalué la riposte des Etats-Unis, qui, avec l'arrivée de Ronald Reagan à la présidence, quelques mois plus tard, allaient très vite reprendre leurs esprits et adopter des mesures pour prévenir la « *chute des dominos dans leur arrière-cour* ». Jimmy Carter avait accordé 156 millions de dollars pour la reconstruction du Nicaragua. 75 millions seront effectivement remis à Managua. Le reste sera annulé par son successeur, qui invoque l'ingérence des sandinistes au Salvador. L'Amérique centrale devient désormais un enjeu dans le conflit Est-Ouest, les Etats-Unis estimant que Moscou va chercher à utiliser le Nicaragua pour étendre son influence dans la région.

Entre-temps, à Managua, apparaissent les premières désillusions au sein de la vaste alliance qui a permis le renversement de la dictature. Dès avril 1980, les deux personnalités modérées de la junte – le gouvernement de reconstruction nationale – Violetta Chamorro et Alfonso Robelo démissionnent en refusant de cautionner la mainmise du FSLN sur le Conseil d'Etat, organisme législatif créé en attendant l'élection d'un Parlement.

Les élections de novembre 1984, qui se déroulent de manière « *acceptable* » sur le plan formel selon la plupart des observateurs internationaux, ne contribueront certes pas à dissiper les inquiétudes des secteurs démocratiques de la société. Les sandinistes l'emportent largement – le commandant Daniel Ortega devient président de la République avec 67 % des suffrages – mais le principal candidat de l'opposition Arturo Cruz, s'est retiré quelques semaines plus tôt à cause du climat d'intimidation et de violence créé par les « *turbas* » (groupes de sandinistes fanatisés).

Pour des raisons différentes, un autre membre de la junte, Moïses Hassan allait beaucoup plus tard établir un bilan tout aussi sévère pour ses anciens compagnons de route dont il se sépare en 1988. « *Les dirigeants sandinistes*, dit-il, *tenaient un langage révolutionnaire mais agissaient en opportunistes. Dès le 19 juillet, ils se sont emparés des maisons, des voitures, de tout ce qu'ils ont pu trouver dans les résidences confisquées arbitrairement. Ils m'ont déçu mais j'espérais qu'ils changeraient d'attitude. Et puis, l'agression des Etats-Unis ayant commencé, je ne pouvais pas partir. Il fallait serrer les rangs. On aurait dû essayer de chercher un compromis avec Washington mais il était difficile d'échapper au discours anti-yankee après tant d'années de domination de la part des Etats-Unis* ».

Aujourd'hui, certains dirigeants sandinistes reconnaissent leur erreur. Le commandant Victor Tirado, un des neuf membres de la direction nationale, du FSLN (instance suprême du pouvoir jusqu'au 25 avril) estime que « *le cycle des révolutions anti-impérialistes est terminé* ». « *Le monde sous-développé*, ajoute-t-il, *ne peut vivre en guerre permanente. Désormais, les révolutions doivent se faire dans le cadre d'une coexistance pacifique avec les Etats-Unis.* »

Ceux qui défendaient cette approche dans les premières années n'ont pas été écoutés. Beaucoup sont partis pour rejoindre les rangs de la guérilla antisandiniste, la Contra. C'est le cas d'Alfonso Cesar (gouverneur de la banque centrale), Arturo Cruz (ambassadeur à Washington) et Eden Pastora, le célèbre « commandant Zéro » qui fit connaître au monde entier la lutte des sandinistes en s'emparant du palais national en août 1978. Faute d'expérience militaire pour la plupart d'entre eux, ils vont s'allier avec les anciens gardes nationaux de la dictature qui ont constitué dès 1981 un embryon de guérilla.

Très vite, cependant, des milliers de paysans s'enrôlent dans la Contra financée à partir de 1981 par les Etats-Unis. Ils fuient la collectivisation, la répression et le service militaire imposé en 1983 précisément pour lutter contre la guérilla. Les sandinistes exploitent le lien « honteux » avec les restes de la garde prétorienne de Somoza pour discréditer ce qu'ils appellent la « *contre-révolution* ». A défaut d'une victoire militaire la Contra revendique aujourd'hui sa participation dans la victoire électorale de l'opposition et défile en vainqueur dans les zones rurales du pays.

Avec la guerre, l'armée populaire sandiniste, qui était déjà la plus puissante de la région, devient pléthorique : elle absorbe 50 % du budget de l'Etat et 25 % de la production intérieure brute. Les difficultés économiques dues à la mauvaise gestion du gouvernement et à une réforme agraire mal menée vont se transformer en catastrophe économique avec l'aggravation du conflit et l'entrée en vigueur de l'embargo commercial décrété par les Etats-Unis en mai 1985.

Le niveau de vie moyen a baissé de plus de 60 % en dix ans et le revenu par habitant est retombé au niveau des années 50. L'inflation – 36 000 % en 1988 – a été ramenée un peu en dessous de 2 000 % en 1989 au prix d'un plan de redressement impitoyable sur le plan social mais la valse des étiquettes a repris de plus belle au cours des dernières semaines. Les deux principaux succès des premières années de la révolution, la santé et l'éducation, ont été durement touchés du fait de l'absence de ressources. Pourtant, des centaines de millions de dollars n'ont cessé d'affluer au Nicaragua au titre de l'aide internationale : gouvernements européens, comités de solidarité et surtout pays de l'Est.

A elle seule, l'Union soviétique a déversé 2 milliards de dollars en aide économique, et autant au titre de l'assistance militaire. En 1989, le Nicaragua a reçu 714 millions de dollars – l'équivalent de trois fois ses exportations de l'année – dont 541 millions de dollars fournis par les pays socialistes (pétrole, produits alimentaires, machines, etc.). Les Nicaraguayens qui survivent péniblement grâce aux 300 millions de dollars envoyés chaque année par les familles exilées aux Etats-Unis se demandent où est passée toute cette aide étrangère.

« *Les sandinistes ont tellement menti au peuple que plus personne ne les croit* », affirme M. Moises Hassan, maire de Managua jusqu'en 1988. Il accepte cependant de voir quelques aspects positifs dans le bilan globalement négatif des onze ans de pouvoir sandiniste. « *Le FSLN a libéré le pays de la dictature de Somoza*, reconnaît-il, *mais il lui a aussi permis de conquérir un niveau de souveraineté qu'il n'avait jamais eu auparavant, en particulier à l'égard des Etats-Unis. De même, la révolution a sorti les secteurs sociaux les plus pauvres de la marginalité et leur a donné le sens de la dignité.* » C'est pourquoi le FSLN a obtenu près de 41 % des suffrages le 25 février et reste le principal parti au Nicaragua, même s'il n'est pas du tout certain qu'il fasse un aussi bon score au prochain scrutin.

Si l'ensemble des adversaires du FSLN et nombre de ses anciens membres reprochent aux héros de 1979 d'être devenus des imposteurs, ils reconnaissent au moins au président Ortega une certaine part de responsabilité dans l'organisation des premières élections démocratiques de l'histoire du Nicaragua. « *Nous vivons une situation sans précédent à un double point de vue*, soutient Antonio Lacayo, principal conseiller et gendre de la nouvelle présidente de la République. *C'est la première fois depuis l'indépendance du Nicaragua en 1821 que nous changeons de gouvernement sans violence. Mais sur le plan international, c'est aussi la première fois qu'un régime issu de la lutte armée accepte de remettre le pouvoir à un gouvernement démocratiquement élu.* »

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

Washington dénonce les « menaces terroristes » d'un groupe intégriste palestinien

Alors que l'éventualité d'un proche dénouement de la crise des otages occidentaux au Liban est de plus en plus à l'ordre du jour après la libération, dimanche, de l'enseignant américain Robert Polhill, l'adoption, mardi 24 avril, par la Chambre des représentants, d'une résolution reconnaissant Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël – en contradiction avec la position officielle de l'administration de Washington – a relancé le cycle des menaces anti-américaines.

Par 378 voix pour, 34 contre et 6 abstentions, la Chambre a adopté un texte identique à celui voté par le Sénat le 22 mars. Or ce vote est intervenu après qu'un groupe intégriste palestinien avait menacé, mardi, de s'en prendre aux ressortissants américains partout dans le monde si le Sénat n'annulait pas dans un délai de dix jours sa décision de considérer Jérusalem comme la capitale d'Israël. Le département d'Etat a qualifié d'« *outrageantes* » ces menaces, proférées à Beyrouth par le Jihad islamique-Bait El-Maqdess, l'un des groupes intégristes opérant dans les territoires occupés. « *Les Etats-Unis ne seront pas influencés par des menaces terroristes* », a ajouté le département d'Etat dans un communiqué qui rappelle la position américaine sur Jérusalem – dont le statut doit, aux yeux de l'administration, faire l'objet de négociations entre toutes les parties concernées.

Par ailleurs, et tandis que l'espoir d'une libération des derniers otages belges du Silco est entretenu par des déclarations optimistes de sources palestiniennes au Liban, des informations non confirmées font état, depuis quelques jours, de l'intention des autorités israéliennes de relâcher un certain nombre de détenus arabes, dans le cadre des tractations sur le sort des otages occidentaux. – *(AFP, Reuter.)*

IRAN

Assassinat en Suisse de Kazem Radjavi

Le chef des Moudjahidines du peuple Massoud Radjavi, qui vit en exil à Bagdad, a accusé mardi 24 avril « *la dictature terroriste au pouvoir en Iran* » de l'assassinat de son frère Kazem, tué par balles mardi à Tannay, près de Coppet (canton de Vaud, dans l'ouest de la Suisse). Il a affirmé que l'ambassadeur d'Iran aux Nations unies à Genève, Cyrus Nasseri, avait « *personnellement coordonné cette opération terroriste* » sur « *ordre personnel* » du président iranien Hachemi Rafsandjani.

Kazem Radjavi a été abattu à bout portant par un commando équipé de deux voitures, qui a intercepté le véhicule de l'opposant iranien. Kazem Radjavi, qui était en contact permanent avec son frère, était représentant auprès de l'ONU des Moudjahidines du peuple. Il avait été ambassadeur d'Iran en Suisse après la chute du shah, sous le premier gouvernement provisoire de M. Bazargan. – *(AFP.)*

ISRAËL

M. Abie Nathan et la « loi scélérate »

M. Abie Nathan, le « croisé de la paix », s'apprête à regagner sa cellule de la prison d'Ayal, entre Jérusalem et Tel-Aviv. Il y a déjà passé six mois pour avoir rencontré M. Arafat à Tunis. Il vient de récidiver il y a trois semaines. Il risque cette fois un an de détention.

« *La loi israélienne est claire*, nous disait-il lors d'un récent passage à Paris. *Elle interdit tout contact avec l'OLP, considérée comme une organisation terroriste. Je n'ai donc pas le droit de parler de paix avec M. Arafat. Il s'agit d'une loi scélérate, antidémocratique. Il était donc de mon devoir de la violer. Je le ferai autant de fois que cela sera nécessaire.* »

M. Abie Nathan consacre sa vie depuis un quart de siècle à essayer de rapprocher les Arabes des Israéliens. Il a ressenti avec amertume la peine de six mois de prison qui lui fut infligée en octobre 1988. « *Lorsque je pénétrai pour la première fois dans ma cellule exiguë où se trouvaient déjà une dizaine de détenus de droit commun, je me suis demandé : qu'ai-je fait pour mériter cette indignité ? J'ai eu alors l'envie de tout abandonner. Mais je me suis repris le lendemain matin lorsque j'ai entendu sous ma fenêtre des jeunes sabras chanter : « Abie, tiens bon, nous sommes avec toi. » Je me suis alors dit que je n'avais pas perdu mon temps et qu'il fallait continuer la lutte quel que soit le prix à payer.* »

» *Mon devoir à l'heure actuelle est de faire connaître M. Arafat au public israélien, le présenter sous son véritable visage. C'est pourquoi j'ai enregistré pris à Tunis une longue interview télévisée que j'espère pouvoir faire projeter en Israël ou, en cas de refus, par la télévision jordanienne* [captée en Israël]. *Il est indispensable que le peuple israélien sache à quoi s'en tenir en ce qui concerne Arafat, qu'il apprenne que les Palestiniens veulent coexister avec notre Etat et sont disposés à lui donner toutes les garanties nécessaires à sa sécurité.* »

M. Abie Nathan estime que les peuples de la région vivent un moment dangereux de leur histoire. « *Les déclarations irresponsables de MM. Shamir et Saddam Hussein*, dit-il, *me donnent la chair de poule.* » Il craint notamment que les menaces provocatrices proférées par le président irakien ne poussent les dirigeants israéliens à organiser un « *coup préventif* » contre les installations chimiques irakiennes du genre de celui contre Tammouz en 1981, ce qui obligerait Saddam Hussein à tenter de mettre à exécution sa menace de détruire « *la moitié d'Israël par l'arme chimique* ». « *Déjà*, dit-il, *on a préparé l'opinion publique à une telle éventualité en distribuant à la population plus d'un million de masques à gaz.* »

De fil en aiguille, ajoute-t-il, on semble se diriger vers l'utilisation de l'arme nucléaire, « *puisque tout le monde sait que nous avons la bombe atomique et que nos dirigeants n'hésiteront pas à l'utiliser si des milliers d'Israéliens périssent à la suite de raids chimiques irakiens.*

» *De toute façon, même si un cataclysme nucléaire est évité, je crains que les Palestiniens aient recours à la lutte armée et que l'intifada ne s'étende aux Arabes israéliens.* » Il propose que les prochaines élections tranchent le problème de savoir s'il faut ou non parler avec l'OLP. « *Je suis sûr que les Israéliens se prononceront pour le dialogue, car l'intifada a prouvé qu'il n'existe pas de solution militaire au problème palestinien.* »

JEAN GUEYRAS

AFRIQUE

SOUDAN : après la tentative de putsch

Vingt-huit officiers ont été fusillés

Vingt-huit officiers, dont dix-sept en situation d'activité et onze à la retraite, ont été fusillés mardi *matin 24 avril* après avoir *été* condamnés à mort par des Cours martiales pour participation à la tentative de coup d'Etat mise en échec, dans la nuit de dimanche à lundi, par les forces fidèles au régime militaire (*le Monde* du 24 avril).

Selon un communiqué gouvernemental, ces officiers, parmi lesquels figurent les généraux à la retraite Hussein Abdel Qader Kadaro et Mohamed Osmane Karrar, présentés lundi comme les organisateurs de la tentative, avaient été jugés sous l'accusation de *« haute trahison »* et de *« mutinerie »*. Le général Hussein Abdel Kader Kadaro avait commandé une unité d'artillerie sous le régime du président Nemeiry et le général Mohamed Osmane Karrar avait été gouverneur de la province orientale sous le gouvernement de M. Mahdi. Il était un des membres dirigeants du parti unioniste démocratique (PUD) proche de l'Egypte.

Ces exécutions sommaires, constituent un aveu de faiblesse, voire de faillite. Malgré une purge sans précédent conduite impitoyablement dans les rangs de l'armée – on estime à plus de six cents le nombre d'officiers placés à la *retraite d'office – les putschistes du* 30 juin se trouvent de plus en plus isolés non seulement au sein de l'armée, mais aussi de la nation.

Face à une opposition qui englobe la plupart des courants politiques et populaires du pays et qui commence à s'organiser – il vient de conclure avec le Mouvement de Libération du Peuple du Soudan (MLPS) un pacte d'alliance prévoyant en détail *« l'après-Béchir »* – les militaires au pouvoir ne disposent que de l'appui du Front National Islamique (FNI) de M. Hassan el Tourabi. Un appui d'autant plus aléatoire que les intégristes du FNI ont perdu le peu de popularité qu'ils avaient en s'identifiant avec la répression dont ils *sont devenus les enthousiastes exécutants.*

Dans ces conditions, la *« liquidation physique »* des vingt-huit officiers, pour la plupart des jeunes gradés qui n'ont versé aucune goutte de sang, de l'aveu même des *officiels, constitue non seulement* un crime, mais également une tentative de terroriser les opposants, militaires et civils. Près d'un an après son arrivée au pouvoir, la junte islamique du général Béchir semble avoir abandonné la carotte pour ne plus brandir que le bâton.

Reste à savoir quelle sera la réaction des pays arabes, avec à leur tête l'Egypte, qui jusqu'à présent ont porté à bout de bras le régime militaire de Khartoum en affirmant que malgré certains excès, il représentait la meilleure solution pour sortir le Soudan de l'ornière.

J. G.

ZAIRE : bien que limitée à trois formations

La restauration du multipartisme est accueillie avec satisfaction à Washington

Le président Mobutu a annoncé mardi 24 avril l'abandon du parti unique pour un multipartisme limité à trois formations. Une Constitution rétablissant la démocratie devra être rédigée avant le 30 avril 1991, et un nouveau gouvernement sera prochainement formé.

Considéré comme l'un des présidents à poigne de l'Afrique noire, le maréchal Mobutu a donc compris qu'il fallait tenir compte de l'effet de contagion suscité par la chute des régimes dictatoriaux en Europe de l'Est. Alors que le Gabon s'engage timidement sur la voie du multipartisme et que des changements importants sont attendus en Côte-d'Ivoire fin mai, le « président-fondateur » saborde spectaculairement ce MPR (Mouvement populaire de la révolution) sur lequel s'appuyait son régime autoritaire et auquel tout Zaïrois appartenait « de droit » dès sa naissance.

Comme la plupart des pays africains fraîchement émancipés, l'ancien Congo belge n'est pas né avec le péché originel du parti unique. C'est seulement au bout de quelques années qu'un « système présidentiel » dévoyé fut instauré. L'indépendance avait été accordée, en *1960, après une table ronde qui* avait réuni à Bruxelles les représentants du royaume et un « Front commun » constitué par les partis nationalistes.

Cependant, s'il est un pays auquel pouvait s'appliquer l'argument- aujourd'hui mis à mal- selon lequel l'Afrique en proie au tribalisme n'est pas mûre pour la démocratie à l'occidentale, c'était bien le Congo-Kinshasa. Avant l'indépendance, face à l'Abako de Joseph Kasavubu, qui s'appuyait ouvertement sur l'ethnie des Bakongos, deux partis seulement visaient à une audience nationale. Ils ne résistèrent pas longtemps aux querelles régionales qui devaient conduire le pays à une longue guerre civile.

En 1967, deux ans après s'être emparé du pouvoir, le président Mobutu fit approuver une Constitution qui tirait un trait sur ce multipartisme censé être à l'origine des maux du pays. Les fanfares et les choeurs débonnaires qui virent le jour au Zaïre dans le cadre de la politique d' « authenticité » africaine ne doivent pas faire oublier le caractère proprement totalitaire de l'organisation du MPR au début de la décennie 70.

En proie à des querelles de personnes, quelques formations essayèrent de survivre en exil, notamment en Belgique. L'une d'elles, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) pourrait devenir l'un des trois partis *autorisés. En résidence surveillée* depuis plusieurs mois, après être rentré d'un long exil, son chef, M. Etienne Tshisekedi, a retrouvé sa liberté de mouvement dès mardi. Outre le parti gouvernemental rénové et l'UDPS - de tendance libérale, - une formation de gauche pourrait voir le jour dans un Zaïre où l'emploi du mot « citoyen » pour « monsieur » et le port de l'« abacost » (« à bas le costume ! ») veste à col Mao censée incarner le rejet du costume porté par le colonisateur) cessent *d'être obligatoires.*

En congé de MPR

Annoncé en fanfare, le discours du maréchal Mobutu va plus loin *qu'on n'osait l'espérer. Les Etats-*Unis, qui commençaient à prendre leurs distances à l'égard d'un régime longtemps considéré comme utile à l'Occident, ont exprimé leur satisfaction. Reste à convaincre la population de la sincérité de l'orateur. Une « consultation populaire nationale » par voie de mémorandums remis au pouvoir a récemment montré l'ampleur du mécontentement. A tel point que le mémorandum des évêques, souvent considérés comme un contre-pouvoir dans ce pays où les chrétiens sont nombreux, a été exclu des documents retenus officiellement comme base de travail, à cause de son caractère *« séditieux »*.

L'homme fort du Zaïre s'est mis *« en congé du MPR, pour être l'arbitre ; mieux, l'ultime recours »*. Il a renoncé à son rôle de chef du « parti-Etat », mais pas à sa fonction de chef de l'Etat, dans laquelle il n'a pas pris le risque de se faire reconfirmer par une élection prochaine.

Mais, au moins sur le papier, des concessions majeures sont faites aux contestataires et opposants en exil. L'agence Azap mentionne, parmi les décisions annoncées, *« l'instauration du pluralisme syndical ; la réhabilitation des trois pouvoirs traditionnels, à savoir le législatif, l'exécutif et le judiciaire ; la dépolitisation des forces armées, de la gendarmerie, de la garde civile, des services de sécurité et de l'administration en général »*.

Il faut faire la part des arrière-pensées et tenir compte de la difficulté qu'il y aura, tout simplement, à se défaire des mauvaises habitudes prises pendant vingt-trois ans d'absolutisme. Mais, venant d'un homme si représentatif, pour le meilleur et pour le pire, dans un pays si important à l'échelle africaine, le discours du 24 avril devrait avoir des conséquences au-delà des frontières zaïroises et inciter des présidents moins puissants à tourner eux aussi la page du monopartisme.

Nulle part celui-ci n'a créé un plus grande cohésion nationale ni facilité la lutte contre le sous-développement. C'est paradoxalement une Afrique exsangue qui risque de *s'offrir de nouveau le « luxe » du* multipartisme.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE DU SUD

Projet d'amnistie en faveur des exilés politiques

Le gouvernement a soumis au Parlement, un projet de loi qui permettra au président Frederik De Klerk de décréter une amnistie en faveur des exilés faisant actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Le texte affirme qu'une amnistie est nécessaire *« dans l'intérêt de la réconciliation et pour permettre d'arriver à des solutions pacifiques »*. L'amnistie pourra être permanente ou limitée à une certaine période. Les poursuites engagées contre certains exilés constituent l'un des quatre « obstacles » qui, selon l'ANC, lui interdisent pour l'instant d'entamer des négociations avec le pouvoir.

Un porte-parole de l'ANC à Johannesburg a critiqué ce projet de loi, estimant qu'il n'était *« pas acceptable »*, dans la mesure où M. De Klerk aura théoriquement le droit de décider *« de manière sélective »*. *« Le chef de l'Etat peut accorder une amnistie conditionnelle ou inconditionnelle au bénéfice d'une personne ou d'une catégorie de gens en rapport avec tout évènement ou série d'évènements spécifiés »*, précise la principale clause du texte.

Par ailleurs, la police sud-africaine a annoncé avoir interpellé, mardi 24 avril, à l'aéroport de Johannesburg, dix anciens membres de l'ANC qui venaient de débarquer d'un vol d'Air Malawi, après s'être enfuis de Tanzanie. Il s'agit d'un groupe de dissidents (six hommes, deux femmes et deux enfants) qui se sont rebellés contre le mouvement nationaliste noir et qui affirment avoir été torturés dans des camps de l'organisation. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE

Une nouvelle famine menace plusieurs millions de personnes

Les Etats-Unis, le Canada et quinze nations occidentales ont lancé, mardi 24 avril, aux Nations unies, un appel au cessez-le-feu à l'intention du gouvernement éthiopien afin de secourir les populations victimes de la guerre civile et de la famine en Erythrée. L'URSS ne s'est pas jointe à cet appel dont elle reconnaît néanmoins le bien-fondé, car elle considère que cet appel entrouvre la porte à une ingérence internationale dans les affaires intérieures de l'Ethiopie.

La semaine dernière, l'ONU s'était déclarée favorable à la création d'un pont aérien, d'un coût de 6 millions de dollars . Il s'agit de tenter de porter secours à quelque 4,5 millions de personnes affectées par la famine et la guerre civile en Erythrée à partir des ports de la mer Rouge de Massawa et d'Assab, aux mains des rebelles érythréens et tigréens combattant les forces gouvernementales. Ces ports ont déjà reçu une quantité importante de secours qui n'attendent qu'un règlement pour être acheminés.

Addis-Abeba a déjà fait savoir que l'ordre devait revenir dans ces deux ports avant d'accepter tout acheminement de cette aide humanitaire. L'Ethiopie n'entend pas renoncer à reconquérir le port de Massawa. Selon des diplomates occidentaux en poste à Addis-Abeba, la dernière tentative des forces gouvernementales pour reconquérir le port de Massawa.

EUROPE

ROUMANIE : pour la troisième journée consécutive

Le centre de Bucarest a été investi par des manifestants

Le centre de Bucarest était à nouveau investi par les manifestants mercredi matin 25 avril, pour le troisième jour consécutif, et la tension s'est encore accrue après l'intervention, la veille à l'aube, de centaines de policiers anti-émeute.

Cette intervention policière, la plus importante depuis la révolution de décembre, avait entraîné une multiplication du nombre des protestataires, réclamant *« une nouvelle révolution anti-communiste »*. Ils étaient dix mille mardi soir à écouter les orateurs, munis d'une sonorisation puissante sur le balcon de l'Université. La police n'était plus visible.

Le Conseil provisoire d'union nationale, formé de représentants du pouvoir et de l'opposition, a en *effet refusé mardi*, selon l'agence officielle Rompress, une seconde intervention contre les manifestants, réclamée pourtant par son président Ion Iliescu.

Allumant des cierges, chantant avec un prêtre orthodoxe un cantique et l'hymne national *« Réveille-toi Roumain »*, ces manifestants réclamaient la démission de M. Iliescu, accusé d'organiser le retour en force de la nomenklatura communiste . Les orateurs - des dirigeants étudiants et d'ex-prisonniers politiques - ont demandé que *les anciens communistes comme* M. Iliescu ou le Premier ministre Petre Roman soient exclus des élections et que celles-ci soient reportées.

Interviewé par TF 1, M. Roman a estimé mardi que ces manifestants n'étaient *« pas du tout représentatifs »* de la majorité du pays, qui soutient selon lui le gouvernement. Un point de vue illustré d'une certaine manière par un incident rapporté mardi par un des deux candidats de l'opposition, admis aux cotés de M. Iliescu à se présenter à l'élection présidentielle le 20 mai : M. Ion Ratiu, chef du Parti national paysan, a indiqué à l'AFP avoir été empêché par une foule de milliers de personnes, à Buzau (au nord-est de Bucarest), d'atteindre le bâtiment d'où il devait prononcer un discours . Cet incident, au cours duquel il avait eu *« des craintes pour sa vie »*, a été *« planifié à l'avance par le Front de salut national* (au pouvoir) », a déclaré M. Ratiu.

Enfin, un des orateurs mardi soir a enflammé les passions nationalistes en déclarant la Bessarabie *« terre sainte séparée de la patrie »* roumaine. Dans l'ancienne province roumaine - actuellement République soviétique de Moldavie - le Front populaire local prépare des *« franchissements massifs »* de la frontière début mai, a indiqué pour sa part mardi *l'agence soviétique TASS, citant un* responsable du KGB. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Le général Stanculescu avait organisé la fuite des Ceausescu

A la suite de notre article « La seconde mort des Ceausescu » (le Monde *du 24 avril). M. Petre Macoveanu, ancien commentateur de Radio-Bucarest, nous écrit :*

« Lorsque Michel Tatu se demande *« si les Ceausescu connaissaient personnellement leurs juges »*, je réponds par l'affirmative : oui, ils connaissaient bien au moins un des membres du tribunal militaire, le général Stanculescu, organisateur du procès avec M. Vuican. Trois jours auparavant, le dramatique 22 décembre dans la matinée, le général – arrivé en tenue civile (par prudence) et... la jambe plâtrée (pour un choc bidon au ménisque) – rencontre dans les couloirs du siège du comité central le dictateur qui lui demande de prendre les commandes à la place du général Milea, le ministre de la défense qui sera « suicidé » le même jour, ce dernier ayant trahi (*cf.* entretien publié dans l'hebdomadaire *Cuvîntul* n° 8/9 du 28 mars dernier).

» C'est le même général Stanculescu qui sera à l'origine de l'idée du départ des époux Ceausescu en hélicoptère, du toit du bâtiment, vers une destination inconnue (même source). A une autre interrogation de l'auteur de l'article du *Monde*, à savoir si les Ceausescu *« étaient au courant de ce qui se passait dans le pays le 25 décembre, jour du procès »*, la réponse doit être plus nuancée : ils ne savaient que ce que les militaires qui assuraient leur garde voulaient bien leur apprendre, c'est-à-dire peu et rien de précis.

» Quant à leur sort, ils ne pensaient certainement pas au pire, se croyant « protégés » par l'armée : dans la matinée du procès, on avait même évoqué devant eux un possible retour à Bucarest ! (*cf.* l'enquête remarquable publiée dans plusieurs numéros fin mars et début avril par *Tineretul Liber*).

» A qui peut servir cette désagréable affaire politico-médiatique des cassettes TV ? Selon moi, à tous ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur de la Roumanie, s'emploient à nuire à l'image du pouvoir en place à Bucarest – qui n'est d'ailleurs pas à l'abri de reproches justifiés – et essaient de mettre le paquet pour déstabiliser le pays. Des élections libres doivent avoir lieu dans moins de quatre semaines, et le 20 mai devrait être pour les Roumains un jour de sagesse et de responsabilité. Si les dérapages continuent, à la place de la démocratie tant rêvée, le peuple roumain risque de se trouver avec une guerre civile sur les bras. »

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Les troubles au Xinjiang sont imputés à un « parti islamique »

Les dernières informations officielles parvenues à Pékin sur la révolte du début du mois au Xinjiang en font pour la première fois porter la responsabilité à un mouvement fondamentaliste islamique ayant déclaré la *« guerre sainte »* contre le pouvoir communiste. Selon le compte-rendu de la télévision locale, les responsables des troubles appartenaient à un *« parti islamique du Turkestan oriental »* en révolte ouverte depuis la mi-mars. Les émeutiers avaient commencé à amasser des armes et à recruter des jeunes miliciens. La presse nationale n'a pas encore fait état des incidents.

Ces informations conduisent à envisager deux possibilités : soit la *propagande aggrave délibérément* les faits de manière à justifier des mesures très énergiques ; soit, au contraire, l'embryon d'un véritable soulèvement armé à caractère religieux et ethnique est apparu. La région étant fermée aux visiteurs étrangers et même chinois, rien ne permet d'exclure la seconde hypothèse. – *(Corresp.)*

ETATS-UNIS

Washington craint que l'Irak teste des missiles en Mauritanie

Les Etats-Unis craignent que l'Irak ne cherche à acquérir un site d'essais pour ses missiles balistiques en Mauritanie, a indiqué, mardi 24 avril, le département d'Etat à *la suite d'un article du New York Times* selon lequel Bagdad aurait demandé à la Mauritanie de l'autoriser à construire une base d'essais. *« Cette possibilité nous préoccupe, à cause de la prolifération des missiles au Proche-Orient et de l'introduction de cette technologie en Afrique de l'Ouest »* que cela impliquerait, a indiqué le département d'Etat.

EGYPTE

Gigantesque panne d'électricité

Cinquante millions d'Egyptiens ont brusquement été plongés dans l'obscurité la plus totale, mardi soir 24 avril, pendant plusieurs heures à la suite d'une gigantesque panne d'électricité, due à une tempête en Haute-Égypte. Ce n'est qu'après deux heures pour *les plus chanceux* et cinq heures pour les autres que les Egyptiens ont retrouvé la lumière. Certaines régions étaient encore privées de courant mercredi matin.

Tandis que des embouteillages monstrueux paralysaient les grandes villes, des équipes de secours ont dû intervenir pour dégager quelque trois cents personnes bloquées dans le métro du Caire. Si les grands hôtels n'ont pas beaucoup souffert de la panne grâce à leurs groupes électrogènes, la plupart des hôpitaux ont, en revanche, été perturbés faute de générateurs en état de fonctionner. – *(Corresp.)*

EUROPE

M. Bush se garde de riposter au blocus de la Lituanie

Suite de la première page

Après s'être abrité derrière la nécessité de consulter les alliés des Etats Unis et les responsables du Congrès, alors que la réalité de l'étouffement économique ne faisait plus aucun doute, M. Bush ne pouvait plus tarder davantage à se déterminer. Sa profonde réticence à prendre le moindre risque dans sa manière d'envisager ses relations avec Moscou l'a emporté.

A défaut d'une grande cohérence, les propos du président devant la presse ont clairement laissé apparaître sa façon de voir : il y a *« beaucoup en jeu »*, a-t-il expliqué, invoquant aussi bien *« la liberté de la Pologne »*, *« la liberté dans les autres Etats baltes »* et *« dans le monde entier »*. M. Bush a même mentionné le précédent de l'insurrection hongroise de 1956, *« quand nous avons exhorté les gens à monter sur les barricades avant de les laisser à leur propre sort »*.

Plus révélatrice encore a été son insistance à souligner qu'il fallait avant tout éviter de commettre *« une mauvaise erreur »*, au sens d'une erreur fatale : *« Je ne voudrais pas*, a-t-il dit, *que nous prenions par inadvertance une mesure qui contraigne l'URSS à entreprendre des actions propres à faire reculer la cause de la liberté dans le monde »*. M. Bush semble croire qu'une décision inadéquate des Etats-Unis *« contraindrait »* M. Gorbatchev à employer les grands moyens ou à remettre en cause les acquis de ces derniers mois. Accessoirement, M. Bush estime que M. Gorbatchev *« a manifesté qu'il était disposé à négocier »* tandis que les Lituaniens ont *« manifesté une certaine disposition à négocier »*. Nuance ! Les responsables américains ne font pas mystère de l'agacement que suscite chez eux l'entêtement des dirigeants lituaniens (M. Bush n'a même pas cru utile de répondre à une lettre de M. Landsbergis), alors qu'ils sont infiniment plus compréhensifs à l'égard de M. Gorbatchev.

En théorie, M. Bush se réserve toujours le droit de prendre les *« mesures appropriées »*, au cas où les Soviétiques franchiraient certaines bornes. Mais la mise en garde a désormais perdu beaucoup de sa valeur, au point de devenir presque *« inaudible »*, comme le relève le *Washington Post* dans un éditorial. L'attitude de M. Bush à l'égard de M. Gorbatchev semble largement dictée par son intuition et ses préoccupations personnelles, comme ce fut le cas à propos des relations avec la Chine.

Prudence approuvée par le Congrès

M. Bush paraît d'autant plus enclin à se montrer indulgent à l'égard de M. Gorbatchev qu'il semble adhérer à la thèse selon laquelle le numéro un soviétique serait, chez lui, sous la constante menace des « durs » et qu'il est donc impératif de ne pas le mettre en difficulté. Certains observateurs, peu nombreux et souvent eux-mêmes originaires d'Europe centrale ou d'URSS, estiment au contraire que c'est là un très mauvais service à rendre à M. Gorbatchev, celui-ci pouvant être encouragé de cette manière à s'éloigner de plus en plus de ses objectifs de perestroïka et de glasnost, au moment même où ses projets de réforme économique paraissent battre dangereusement de l'aile.

A ménager si ostensiblement le président soviétique et à lui montrer aussi clairement que son maintien au pouvoir, plus que ses actes, sont capitaux pour les Etats-Unis, M. Bush risque aussi de donner un avantage psychologique considérable à celui qui sera d'ici cinq semaines son interlocuteur lors du prochain sommet de Washington. Les responsables américains sont préoccupés par certains signes de raidissement soviétique dans les négociations sur le contrôle des désarmements et ils admettent volontiers n'avoir obtenu, en échange de leurs bons procédés, aucune assurance solide concernant la Lituanie.

La « prudence » de M. Bush peut donc apparaître comme lourde de dangers cachés, mais pour l'heure, le président peut se targuer d'un large soutien dans l'opinion : plus de 60 % des Américains estiment que le maintien de relations amicales avec M. Gorbatchev passe avant la cause de l'indépendance lituanienne (23 % seulement sont d'un avis contraire). La presse est un peu plus partagée, mais un grand quotidien *« libéral »* comme le *New York Times* n'hésitait pas, il y a quelques jours, à donner raison pratiquement sur toute la ligne à M. Gorbatchev dans le conflit qui l'oppose aux Lituaniens. Et, à quelques rares exceptions près, sénateurs et représentants partagent les priorités du président. Sans compter les alliés qui, à en croire les porte-parole de l'administration, ont dissuadé M. Bush de prendre de quelconques « sanctions » à l'encontre de l'URSS.

JAN KRAUZE

ALBANIE

Washington et Moscou sont prêts à renouer avec Tirana

Les Etats-Unis se sont déclarés prêts, mardi 24 avril, à rétablir des relations diplomatiques avec l'Albanie, inexistantes depuis 1939. *« Notre porte est ouverte pour la reprise des relations diplomatiques, et nous sommes prêts à entamer des discussions à cette fin »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

L'Union soviétique avait fait la même annonce quelques heures plus tôt, réagissant comme Washington à un discours du chef du Parti communiste albanais, M. Ramiz Alia, qui avait indiqué le 19 avril que le rétablissement des relations avec l'URSS et les Etats-Unis était *« à l'ordre du jour »* (*le Monde* du 21 avril).

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev, a déclaré que l'URSS était *« prête à rétablir des relations d'amitié avec l'Albanie »* et que les prises de position de M. Ramiz Alia *« constituent un pas en avant vers la normalisation des relations soviéto-albanaises »*

□ **POLOGNE : Fin du 2e congrès de Solidarité.** – Les six jours de travaux du 2e congrès du syndicat Solidarité ont pris fin mercredi matin 25 avril à Gdansk, après une dernière séance-marathon de près de vingt-quatre heures, avec l'adoption d'une déclaration de programme et des statuts amendés de l'organisation, a annoncé Radio-Varsovie.

GRECE : pour sortir de la crise économique

Le gouvernement de M. Mitsotakis annonce une cure d'austérité

ATHENES

de notre correspondant

« La Grèce est notre pays, l'Europe est notre avenir », a déclaré M. Mitsotakis en demandant à ses compatriotes de retrousser leurs manches pour affronter la crise économique qui frappe le pays. Le chef du gouvernement a dépeint dans les termes les plus noirs la situation après huit années de gestion socialiste qui a placé la Grèce, a-t-il dit, *« très en arrière dans la course à 93 »*. Tous les indicateurs sont au rouge. Le pire, c'est l'immense déficit public qui génère des poussées inflationnistes *« explosives »*.

Recettes proposées : austérité, rigueur, assainissement. M. Mitsotakis a annoncé la fin, à partir de 1991, de la sacro-sainte échelle mobile des salaires mise en place par les socialistes. Les augmentations salariales seront, à partir du 1er janvier prochain, réglées librement par des conventions collectives par branche. L'Etat donnera l'exemple de la rigueur en procédant à des coupes claires dans ses dépenses. Les nombreuses entreprises problématiques, non viables, contrôlées par l'Etat, seront fermées ou vendues au privé. Un plan d'accompagnement pour les licenciés est prévu. Sur le plan monétaire le drachme ne sera pas dévalué et rejoindra le système monétaire européen, a annoncé M. Mitsotakis.

En matière de politique étrangère, le leader conservateur a insisté sur le besoin de rétablir *« le prestige »* de la Grèce à l'étranger, qui se trouve actuellement *« isolée »*. Son gouvernement jouera un *« rôle énergique »* dans la construction européenne. Il cherchera à conclure un accord avec les Etats-Unis sur la présence américaine en Grèce. Il engagera aussi *« un dialogue sérieux »* avec la Turquie pour résoudre les problèmes bilatéraux sur la base du droit international et le retrait des troupes turques de Chypre.

M. Mitsotakis a, par ailleurs, réitéré son intention de reconnaître *de jure* l'Etat d'Israël, la Grèce étant le seul pays de la Communauté à ne pas l'avoir encore fait. Il s'est prononcé pour la convocation d'une conférence internationale pour résoudre le problème du Proche-Orient en reconnaissant le droit à l'autodétermination des Palestiniens et demandant le retrait d'Israël des territoires occupés.

Sur le plan de la défense, M. Mitsotakis, a fait part de son intention de diminuer les dépenses militaires qui atteignent 7 % du PIB, un des taux les plus élevés du monde, et de ramener à quinze mois la durée du service militaire. Il a également réaffirmé sa décision de revoir les conditions d'achat de quarante Mirage 2 000 et de quarante F-16 négociées par les socialistes en 1985 et 1987.

DIDIER KUNZ

La déception du président Landsbergis

Le président du Conseil Suprême (Parlement) lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a exprimé mardi 24 avril à Vilnius sa déception en termes à peine voilés après la décision du président George Bush de ne pas prendre de mesures de rétorsion à l'encontre de Moscou. *« Nous avions peur que l'Amérique puisse nous vendre. Laissons les gens décider eux-mêmes si cela a déjà eu lieu »*, a-t-il déclaré,cité par un communiqué de presse du Parlement lituanien.

La Lituanie, cependant, tentait mardi de s'organiser face au blocus économique imposé par Moscou. Selon la radio lituanienne, le Conseil Suprême de la République s'est réuni mardi en séance plénière pour examiner les conséquences du blocus qui a déjà entraîné l'arrêt de la raffinerie de Mazeikiai, mais aussi de l'usine Alitus de réfrigérateurs.

On indiquait d'autre part qu'un Comité spécial venait d'être créé pour élaborer les questions de « stratégie » face au blocus économique. Il est dirigé par le Premier ministre, Mme Kazimiera Prunskiene. M. Algirdas Brazauskas, l'un des vice-premiers ministres de la république, dirige une autre Commission chargée des problèmes de rationnement au jour le jour. Il a enfin été anoncé que plusieurs députés devaient se rendre jeudi et vendredi en Ukraine et dans le Caucase, de façon à y chercher un appui à la cause lituanienne.

Vilnius semble prêt à faire face à une situation de crise qui durera longtemps, estiment les observateurs. Les positions des deux protagonistes étaient en effet mardi soir apperemment toujours aussi éloignées et aucun signe de l'amorce d'un dialogue n'était en vue. M. Landsbergis, a pour sa part rejeté de nouveau et de façon catégorique la possibilité de suspendre la déclaration d'indépendance pendant deux ans. *« C'est une absurdité, (...) un artifice destiné aux gouvernements occidentaux »*, a-t-il estimé dans une interview à la radio néerlandaise.

ITALIE : la « guerre des gangs »

Les incidents entre immigrés et mafieux aggravent le racisme

Alors que le gouvernement estime être parvenu à contrôler pratiquement l'« immigration extracommunautaire », une fusillade dans la région de Naples – qui a coûté la vie à cinq personnes dont quatre Tanzaniens – vient d'illustrer une nouvelle forme de guerre des gangs dans certaines régions de la péninsule de nature à exapérer des sentiments racistes auxquelles n'échappe pas la société italienne.

ROME

de notre correspondant

Moins d'un million d'immigrés en Italie. Finies la panique, *« les prévisions alarmistes, catastrophistes et apocalyptiques »*, qui contribuaient encore à alourdire la menace du racisme sur le *bel paese*. S'il faut, en croire les *« très satisfaisantes »* stastistiques présentées, lundi 25 avril, par le vice-président du Conseil, M. Claudio Martelli, *« le phénomène de l'immigration extracommunautaire »* demeurent largement *« gouvernable »*. L'ISTAT, l'INSEE italienne, l'affirme : il n'y a pas, comme on le pensait jusqu'ici, autour de 1,5 million et demi d'étrangers extracommunautaires dans la péninsule mais 963 000 seulement – dont environ 450 000 clandestins.

Projections, évaluations, estimations, les chiffres de l'ISTAT sont traditionnellement réputés sérieux, et s'il est vrai que le gouvernement, au vu de la multiplication des incidents racistes depuis deux ans, a tout intérêt à dédramatiser le phénomène, il n'y a pas de raisons, *a priori*, de mettre en doute les statistiques de l'Institut d'Etat, en tête desquels les ressortissants des trois pays francophones – Maroc, Tunisie, Sénégal – ont, depuis le 1er janvier de cette année, entrepris les démarches nécessaires à la régularisation de leur situation dans le pays. Une campagne de publicité dans les médias va être lancée dès le 1er mai prochain pour faire naître chez les retardataires de nouvelles vocation à la législation.

Dans le même temps, l'amnistie et les facilités de régularisation offertes également depuis le début de cette année, aux employeurs d'immigrés clandestins n'ayant pas donné tous les résultats espérés – moins de sept mille patrons se sont mis en règle – la période de grâce est prorogée de deux mois. Pour les immigrés eux-mêmes, en tout cas ceux qui sont entrés dans *« la botte »* avant le 31 décembre 1989, la date fatidique reste théoriquement fixée au 30 juin.

D'ici là les autorités estiment que deux cent mille immigrés illégaux supplémentaires auront profité de la chance qui leur est offerte. L'Istat *« présume »* en revanche que les autres, soit environ 250 000 personnes, *« ne sont pas intéressées »* par la législation de leur statut, *« soit parce qu'elles sont en transit »* plus ou moins saisonnier, *« soit parce que leur présence, liée à des motifs familiaux, d'étude ou de santé sera de courte durée »*. Propos rassurants et pour tout dire un peu lénifiants.

Règlement de comptes entre dealers

Moins d'une douzaine d'heures après la conférence de presse volontiers apaisante de M. Martelli, l'assassinat de quatre Tanzaniens, présumés trafiquants de drogue, s'est chargé de reppeler qu'il existait une autre dimension au problème de l'immigration clandestine : celle de l'insécurité et du banditisme. Les motifs exacts du massacre, qui a eu lieu lundi soir dans un bar louche d'une petite ville balnéaire au nord de Naples, et qui a fait au total cinq morts et quatre blessés dont un enfant de douze ans, demeurent encore obscurs. Mais pour la police locale, cela ne fait aucun doute : *« Il s'agit d'un règlement de comptes entre des dealers* – on a retrouvé une dizaine de sachets de cocaïne dans l'estomac de l'une des victimes africaines – *et la Camorra. »*

Depuis quelques années, en effet, la mafia napolitaine, qui contrôle l'ensemble du business de la criminalité, des jeux et de la prostitution dans la région, recrute régulièrement parmi les dizaines de milliers d'immigrés africains qui peuplent la province de Caserta.

La plupart viennent là, dans l'*Eldorado rosso*, le temps de participer à la récolte des tomates – cinq francs la caisse pleine – et ils repartiront plus loin après la saison. D'autres, en revanche, se sont installés à demeure, et certains sont plus ou moins devenus les employés directs ou indirects d'une Camorra industrieuse qui produit notamment, dans ses ateliers clandestins, les faux Vuitton et les simili Lacoste qui pullulent un peu partout en Italie, et ailleurs. D'autres encore se sont mis à leur compte et tentent de monter au *bel paese* leurs propres réseaux de drogue et de prostituées. Bref, pour la police, *« il est possible qu'une guerre des gangs, entre bandits immigrés et mafieux autochtones, soit actuellement en cours »*. Rien de tel pour exaspérer un peu plus une Italie qui s'accommode de moins en moins bien du phénomène de l'immigration sauvage.

« Brigade Goebbels », *« bataillon Ludwig »*, *« Front national pour la renaissance de l'Italie »*, *« Front italien de libération de l'immigration nègre, juive et tzigane »*, etc. Les groupuscules racistes et nazifiants se multiplient dans la péninsule et avec eux les ratonnades, les agressions gratuites contre les immigrés de couleur. *« Le nègre qui arrive aujourd'hui violera ta femme demain »*, peut-on lire sur certains murs de Rome. *« Vive l'Italie uniraciale, pure et libre »*, lit-on ailleurs.

Des graffitis et des tracts du même calibre circulent partout, sont envoyés aux journaux ou aux autorités. L'Italie pensante s'émeut et tente de renverser le dangereux cours des choses. Une campagne de publicité d'Etat, à la télévision et dans les journaux a été lancée le mois dernier.

Conscient de l'ampleur d'un problème qui ne peut se résoudre par la seule bonne volonté humaniste, le gouvernement de M. Andreotti a compris qu'il lui fallait se battre sur plusieurs fronts.

Il y a deux semaines, après une série de polémiques et de vifs échanges d'insultes entre les « pour » et les « contre », la proposition de M. Claudio Martelli d'engager l'armée et la marine aux côtés de la police pour freiner l'immigration clandestine tout au long des milliers de kilomètres de frontières nationales, a été adoptée par le pouvoir. Signée du même homme, numéro deux dans le parti socialiste, une loi, limitant à l'avenir l'immigration légale à ceux qui disposeront d'un emploi et d'un logement, est également entrée en vigueur.

Enfin, après s'être fait beaucoup tirer l'oreille, le premier ministre M. Andreotti, souvent surnommé *« Jules l'arabe »* en raison d'une politique constante plutôt favorable aux pays du même nom, a accepté d'instituer prochainement le régime des visas obligatoires pour tous les ressortissants d'Etats *« à risque d'immigration clandestine ou de trafic de drogue »*.

La liste est longue mais, si tout se déroule comme prévu, plus personne ne pourra reprocher à l'Italie d'être une passoire, un véritable sas d'immigrés pour l'Europe sans frontière...

PATRICE CLAUDE

□ **Espagne : l'un des cerveaux de l'attaque du train postal Glasgow-Londres assassiné.** – Charles Wilson, l'un des cerveaux de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, en 1963, a été tué lundi 23 avril d'une balle dans la tête, à Marbella, dans le sud de l'Espagne, par un inconnu. La police gardait mardi un mutisme total sur cette affaire. La mort de Charles Wilson pourrait être liée à un règlement de compte. Condamné à cinquante-six ans de détention, il avait pu quitter la prison grâce à sa collaboration avec la police. – (*AFP*.)

: pour sortir de la crise économique

gouvernement de M. Mitsotakis annonce une cure d'austérité

et mafieux aggravent le racisme

Le Monde

ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

EN juin et en juillet, le monde entier aura le regard tourné vers l'Italie. Ce pays, où le ballon rond est le symbole d'une passion nationale, achève – non sans difficultés – les préparatifs de la grande fête du football: le *Mondiale,* la Coupe du monde. Au même moment, l'Italie assumera la présidence de la Communauté européenne pour une période de six mois qui pourrait être fort importante pour la définition de l'avenir du Vieux Continent récemment bouleversé par les révolutions à l'Est.

Bien sûr, les Italiens entendent mettre à profit ces deux événements pour marquer davantage leur place sur la scène internationale, dans tous les domaines.

Le sport est un moyen de promotion de plus en plus utile et les habitants de la Péninsule ne manqueront pas de saisir l'occasion pour vanter les mérites de leur pays, rappeler son passé et son présent de grande culture, relancer un tourisme qui subit actuellement quelques vicissitudes, mais aussi souligner un dynamisme économique étonnant et parfois méconnu. En outre, le chef de la diplomatie italienne, qui s'apprête à animer les travaux de la CEE, a bien l'intention de redonner à Rome une part du rôle que celle-ci a eu jadis pour le développement de l'Europe.

ROBERTO KOCH/CONTRASTO



Falstaff vénitien, Gianni De Michelis veut réveiller la diplomatie

A la veille de la présidence italienne de la CEE, ce bouillant ministre opposé à une Europe « néo-carolingienne » entend affirmer la « centralité » de son pays

« FAITES-MOI *plaisir mon ami, coupez vous les cheveux...* » Ce fut, paraît-il, le seul et unique conseil offert à Gianni De Michelis par le président de la République, M. Francesco Cossiga. C'était il y a huit mois. Quelques heures plus tard, l'épaisse crinière à peine plus dégagée sur les oreilles, le plus détonnant et le plus marginal des grands politiques d'Europe était nommé ministre des affaires étrangères d'Italie. Le monde feutré de *« la carrière »* n'en est pas encore revenu et se demande toujours si le parachutage de cet élégant pachyderme socialiste, impétueux et sanguin, dans la délicate boutique de porcelaine de la Farnesina – le Quai d'Orsay *italien* – n'est pas une mauvaise blague...

Qu'importe. Le bouillant Vénitien, adulé par les uns, voué aux enfers par les autres, est bel et bien dans la place. Avec un *objectif* qu'il poursuit à toute force : rendre à la diplomatie transalpine, virtuellement aphone depuis la chute du fascisme, le rang qu'il estime lui revenir, c'est-à-dire l'un des tout premiers. La Méditerranée ? Elle demeure comme toujours une zone privilégiée de l'influence italienne. Mais il y a aussi et surtout l'Europe, qui bouge et se transforme. Aux yeux de De Michelis, le grand chambardement en cours sur le Vieux Continent, c'est la chance de l'Italie. Il ne faut pas la rater. Priorité donc à l'intégration européenne. Rome prendra, fin juin, la présidence de la CEE, et le ministre se dépense sans compter pour que le *« semestre transalpin »* fasse date dans l'histoire du continent, ne serait-ce que pour éviter – son obsession – la constitution d'une Europe *« néo-carolingienne »* sur l'axe Paris-Bonn ou Paris-Berlin.

D'où le lancement, il y a quelques mois, de l'« initiative quadrangulaire » qui associe l'Italie à la Yougoslavie, à l'Autriche et à la Hongrie. Finie la marginalisation de l'Italie aux confins méditerranéens du Vieux Continent, loin de la scène centrale de l'Histoire. Vénitien dans l'âme, le nouveau ministre est persuadé que son pays doit et peut retrouver une *« centralité »* géostratégique. Certains moquent l'initiative quadrangulaire sous prétexte qu'elle tendrait à recréer le vieil empire défunt des Habsbourg. Peu importe. L'Italie existe à nouveau. De Michelis, l'homme de la *« Mitteleuropa »*, fonce tête baissée, multiplie les propositions, les prises de parole, les « coups de gueule » et redonne à la Farnesina l'apparence de vitalité qui lui manquait.

A peine débarqué en août dernier dans l'austère bâtiment, que fait-il ? Il parsème les services de gens de *« sa bande »*. Une soixantaine de personnes en tout : jeunes universitaires aux dents longues et jolies femmes polyglottes totalement dévouées à *« leur »* ministre. Les *« Farnesina-girls »*, ironisera le magazine *l'Espresso*... Impatient, vorace, frénétique, le voici bientôt rudoyant les distingués fonctionnaires, *bousculant les ambassadeurs* endormis et les traitant à l'occasion de *« crétins »* ou d'incapables devant leurs subordonnés. En huit mois d'activité, Gianni De Michelis a muté, rappelé ou « placardisé » une bonne vingtaine de diplomates en poste à l'étranger. On lui prête même le dessein de chercher à se débarrasser aussitôt que possible de la *« reine-mère »* en personne, c'est-à-dire le secrétaire général des services diplomatiques, mis en place par son prédécesseur, l'*« inoxydable »* démocrate-chrétien Giulio Andreotti, aujourd'hui chef du gouvernement.

Le « Kennedy de la lagune »

Hé oui, c'est le problème avec celui qu'on n'appelle plus dans les ambassades italiennes que *« le gros poussah chevelu »!* Quoi qu'il fasse, Gianni De Michelis donne toujours l'impression d'y croire. Comme si, à cinquante ans, le seul ministre protestant de la très *catholique Italie, lui qui* a survécu depuis 1980 à sept remaniements consécutifs et occupé le fauteuil de vice-président du conseil en 1988 et 1989, craignait qu'on le prenne encore pour un dilettante.

Problème de jeunesse, problème d'image... C'est l'histoire d'un jeune homme pauvre, trop grand, trop gras, plutôt laid, timide et surdoué. Un jour – vers seize, dix-sept ans – le rat de bibliothèque, fasciné par l'égyptologie et les Amériques précolombiennes, est mordu par le méchant virus de la politique. Son père, fils d'un austère pasteur méthodiste, était à l'époque mussolinienne, et comme la majorité des Italiens, fasciste bon teint. Lui, après avoir flirté un moment avec le monarchisme, se lance à corps perdu dans la grande aventure du gauchisme naissant. Bientôt, après avoir obtenu, brillamment comme il se doit, un doctorat en *chimie, le voilà qui se* découvre des talents d'organisateur et de manœuvrier hors du commun. Il s'en servira.

Mais avant, comme dans les *fables, le « vilain canard »* a rencontré, à dix-neuf ans, une jeune, charmante et très riche héritière. Un an plus tard, il a pris sa carte au vieux Parti socialiste italien et il *épouse sa belle* en 1964. Quinze ans après, ils se séparent et c'est alors que le Gianni d'aujourd'hui – le *« Kennedy de la lagune »*, le *« seigneur des nuits vénitiennes »*, le *« ministre rock »* comme le baptiseront tour à tour les gazettes – prend son envol.

A quarante ans, puissant ministre des participations d'Etat (15 % de l'activité nationale à l'époque), Gianni De Michelis découvre que le pouvoir confère du charme, que les femmes lui tournent autour et qu'il adore leur compagnie. C'est alors qu'il laisse pousser ses cheveux et propulse sa grande carcasse de Falstaff italien sur les pistes de danse. Authentique force de la nature, gros mangeur et grand viveur devant l'Eternel, il vante le *« night clubbing »* à la télé, se couche chaque jour à l'heure du laitier et pointe à neuf heures le matin à son bureau. Il deviendra – c'est connu – le plus grand expert des boîtes disco d'Europe et s'offrira même le luxe, théoriquement suicidaire pour un politicien ambitieux, de publier un ouvrage sur la question, véritable Michelin des dancings européens.

C'était en 1988. Le *« ministre rock »* était le second personnage du gouvernement. Il était déjà célèbre pour les fêtes somptueuses qu'il organisait dans les *« palazzi »* de ses amis, les princes de Venise. Et le voilà, vice-président du conseil, qui se mettait maintenant à dédicacer joyeusement son guide disco dans les librairies de la capitale... Beau scandale dans le Landerneau provincial romain. *« Et alors ? »* feindra-t-il de s'étonner, il faut que les gens apprennent à considérer les politiciens comme des êtres ordinaires. *« Hors de mes tâches*, dit-il, *j'ai bien le droit de me comporter comme il me plaît. »*

Une éponge à idées

De cette époque qui n'est pas révolue – sa vie nocturne est *simplement un peu plus discrète* – il a gardé un autre sobriquet dans la presse : *« Sua Frivolezza »*. Sa Frivolité. En réalité, à propos de Gianni De Michelis, on peut tout dire, tout écrire et son contraire. Fougueux et impétueux, mais aussi équilibré et réfléchi. Extroverti mais discret. Cynique mais passionné. Froid et arrogant, mais chaleureux quand il le faut. Intellectuel cultivé mais quelquefois superficiel, il se livre de temps en temps à de longues ou fulgurantes élucubrations auxquelles personne ne comprend rien! *« En fait*, dit une de ses plus anciennes relations, *c'est une éponge à idées. »*

Mondain, élitiste ? Sans doute, il croit dur comme fer que le monde est dirigé par *« une super-élite planétaire »* et ce n'est pas par hasard qu'il a fondé en 1984 la filiale italienne du fameux institut américain Aspen, un club international de grosses têtes et de gros comptes en banque. Bref, bien qu'il s'en défende, il n'aime rien tant que la compagnie des grands, des gagneurs et des princesses du « jet set ».

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 8

Calcio-passion, Calcio-magouilles

Le pays où le Calcio est roi ne peut se permettre de rater le rendez-vous du Mondiale.

LE rituel est immuable. Lorsque l'équipe de football de Naples quitte son Vésuve pour venir affronter un adversaire nordiste, à Turin, Vérone, Milan ou Bergame, une banderole portant l'inscription *« Bienvenue en Italie »* est aussitôt déployée par les plus fanatiques supporters adverses. Ils entendent ainsi rappeler à leurs hôtes qu'ils ne doivent surtout pas se considérer comme des Italiens à part entière, mais bien comme des *terroni*, autrement dit des « péquenots » du Sud, insulte favorite des Nordistes à l'encontre de leurs cousins méridionaux.

Car le ballon, ici, est partout. A l'usine et dans les familles. A la télévision et au stade. Au gouvernement et dans les conseils municipaux. Il unit, désunit, passionne, *irrite*. Il enrichit les audacieux, ruine les malchanceux et intéresse au plus haut point les pontes de la Mafia. Se plonger dans le Calcio, c'est aller à la découverte du pays tout entier. Les dizaines de milliers de touristes attendus dans douze villes de la péninsule (1), du 8 juin au 8 juillet, pour la quatorzième Coupe du monde pourront s'en rendre compte : l'histoire de ce pays s'écrit d'abord sur les pages rose de *la Gazzetta dello sport*.

Notables et stars

Le Calcio, c'est avant tout l'Italie-passion, celle des centaines de milliers de *tifosi* qui, tous les dimanches en début d'après-midi, *se rendent au stade après avoir* sacrifié quelques lires au *Totocalcio*, le loto sportif officiel, ou au *Totonero*, son équivalent clandestin géré par la Mafia. Les plus *démonstratifs, rassemblés derrière* les buts, se sont constitués en puissants groupes « ultras » et allient sens du spectacle (fumigènes, confettis...) et pratique du coup de poing (*le Monde* du 5 octobre 1989). D'autres, plus raisonnables mais tout aussi enthousiastes, suivent les matches confortablement installés dans les tribunes latérales. Les grandes rencontres se disputent souvent devant un parterre de notables et de stars. Il est toujours de bon ton pour un artiste ou un homme politique d'afficher ses préférences pour tel ou tel club, quitte à décevoir une partie de ses admirateurs ou de ses électeurs.

Chaque dimanche, le pays retient donc son souffle, à l'écoute des résultats des différents championnats. L'amour du football balaie les frontières sociales, autorise tous les excès. Voilà quelques milliers de supporters de l'équipe de Reggio-de-Calabre, ville du sud du pays, qui assiègent plusieurs heures durant le président de leur club accusé d'avoir licencié un entraîneur adulé. Voilà dix mille *tifosi* toscans de la Fiorentina qui font la grève du stade afin que leur *club conserve l'idole locale, l'international* Roberto Baggio, sur le point, selon les journaux, d'être cédé à la Juventus de Turin...

L'arrivée de très grands joueurs *étrangers* – le Français Michel Platini, l'Argentin Diego Maradona, les Brésiliens Zico, Socrates ou Falcao, – au début des années 80, et les excellents résultats s'ensuivirent en coupes d'Europe pour des clubs comme la Juventus, l'AS Roma ou, plus récemment, le Milan AC et la Sampdoria de Gênes, ont conféré au football italien une popularité jamais atteinte jusque-là. Ces vedettes internationales, engagées à des tarifs sur lesquels les autres clubs européens – à l'exception de Barcelone et du Real Madrid en Espagne – ne pouvaient s'aligner, ont contribué à faire de l'Italie le leader incontesté du football mondial. La lire est devenue monnaie de référence sur le marché des joueurs, tous attirés par cet eldorado.

Le Calcio reste pourtant à l'image de l'Italie des contrastes. La différence entre Bari, petit club du Sud, et Milan AC, riche et influent, illustre à la perfection le fossé qui ne cesse de s'élargir entre l'Italie du grand capital et celle du soleil. L'arrivée de Silvio Berlusconi à la présidence du Milan AC en mars 1986 a changé la face du football italien.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 10

(1) Bari, Bologne, Cagliari, Florence, Gênes, Milan, Naples, Palerme, Rome, Turin, Udine, Vérone.

ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

Le « bon-vivre » dans « Bologne-la-Rouge »

Artiste et industrieuse, historique et moderne, bourgeoise et progressiste, la « cité des idées » est en tête du classement des villes où il est le plus agréable de résider.

LE poids de la fortune, le choc des idées. Grasse, opulente et communiste. *« Bologne-la-Rouge »* n'est plus, depuis longtemps, le modèle qui fascinait tant l'intelligentsia *« progressiste »* de toute l'Europe occidentale. Rattrapés et même dépassés par l'Histoire, les communistes *« réformistes »* qui gouvernent la ville depuis plus de quarante ans n'en ont pas moins réussi à conférer à leur cité cet air de *« bon-vivre et de liberté »* qui plaisait tant jadis à Casanova lui-même et qui, deux siècles plus tard, fait encore rêver l'Italie tout entière.

Une enquête récente de l'hebdomadaire économique *Il Mondo* l'affirme : des cent cités chefs-lieux de la Péninsule, c'est encore à Bologne qu'il fait le meilleur vivre. On y meurt moins qu'ailleurs (4,9 pour mille contre 6,2 de moyenne italienne), on y travaille plus – le taux de chômage est l'un des plus bas de la Péninsule – et l'on s'y drogue moins qu'à Rome, Milan ou même Turin. Une simple promenade sous les trente-six kilomètres d'arcades médiévales de la *« cité aux deux tours »* suffit pour s'en convaincre : Bologne est non seulement l'une des plus belles villes d'art d'Italie, elle est aussi l'une des mieux conservées et des plus agréables à parcourir.

Bourgeoise et cossue, jeune et vivace, elle offre aux visiteurs sa légendaire gastronomie, des musées et des bibliothèques d'une richesse infinie, des tavernes chargées d'histoire et un superbe choix de divertissements modernes, du théâtre d'avant-garde à l'un des meilleurs jazz d'Europe.

Avec 420 000 habitants, dont 80 000 étudiants inscrits aux cours de la plus ancienne université d'Europe, *« Bologne, l'Intellectuelle »* n'en finit pas de consolider son statut de *« cité des idées »*. *« Ici trouvèrent refuge les premiers anarchistes et les ancêtres du socialisme »*, écrit Enzo Biagi, l'un des plus célèbres journalistes-écrivains de la Péninsule. *« Ici naquit l'idée de coopérative »*, ajoute-t-il ; un phénomène d'une ampleur unique en Europe puisque la Ligue des coopératives italiennes, qui a plus d'un siècle d'existence, regroupe plusieurs milliers d'entreprises et réalise, dans tous les secteurs – agro-alimentaire, ingénierie, services, distribution, transports, tourisme, etc., – un chiffre d'affaires annuel comparable à celui de la Fiat.

Née du prolétariat agricole, la Ligue a depuis longtemps découvert les méthodes modernes de gestion et de marketing capitalistes. Dernier et puissant bastion du communisme capitaliste, Bologne soutient à fond les nouvelles options social-démocrates du vieux parti de Palmiro Togliatti et milite en faveur du changement d'enseigne proposé par l'actuel secrétaire général, M. Achille Occhetto.


ROBERTO KOCH/CONTRASTO

Mieux, la municipalité, qui se flatte d'être la championne nationale en matière de services sociaux, est également la première à avoir proposé, en septembre dernier, la privatisation d'une partie des services publics. L'idée, jugée *« révolutionnaire »* par les communistes eux-mêmes, est sur le point de connaître un début de concrétisation avec la vente à des intérêts privés des abattoirs municipaux. Les pharmacies communales, la voierie, les transports, les cantines et le ramassage des déchets devraient suivre.

« Bologne n'est plus un modèle mais elle reste un laboratoire d'idées », affirmait le mois dernier l'un des délégués au dernier congrès du PC, évidemment organisé ici. Congrès, colloques, conférences expositions, Bologne en a d'ailleurs accueilli plus de 130 en 1989 (2 millions de visiteurs au total) et espère bien conserver son rang de cinquième ville du monde pour les foires internationales. De grands travaux d'infrastructures et de modernisation, financés dans le cadre du championnat du monde de football, *il Mondiale*, organisé cette année en Italie, sont en cours.

Parkings souterrains et voies rapides de dégagement devraient permettre de désengorger un peu plus le centre historique de la ville et, du même coup, calmer la rébellion des commerçants de luxe pénalisés par les récentes interdictions de circuler dans certaines artères de la vieille ville. Jugée *« impossible »* par ceux qui la pratiquent quotidiennement, la circulation automobile à Bologne peut paraître incroyablement fluide au visiteur romain ou napolitain. Il y a six ans, déjà, que 70 % des Bolonais se sont prononcés par référendum pour la fermeture progressive du centre historique à la sacro-sainte *« macchina »*.

Vingt-cinq mille entreprises

« Adossée à des collines qui regardent vers le Nord », comme l'écrivit Stendhal, fasciné par *« ce peuple bolonais plein de vivacité et d'esprit »*, la capitale de l'Emilie-Romagne jouit d'une position géographique charnière, entre l'Italie continentale et péninsulaire, sur la route du Brenner vers l'Autriche et l'Europe centrale. De quoi donner des idées aux édiles communaux qui préparent activement l'entrée de leur ville dans l'Europe de 1993.

Un service spécial, dit de *« l'Europe des citadins »*, a été mis en place, en collaboration avec les autorités de la CEE pour offrir informations, conseils et assistance technique aux intéressés. Capitale de l'une des plus riches régions agricoles d'Italie, la *« ville rouge »* dispose aussi d'un tissu industriel assez diversifié. Les *« grands »*, comme la Montedison de Raul Gardini ou la section tracteurs de la Fiat, sont tout près, à Ravenne ou à Parme, mais il y a près de 25 000 entreprises moyennes installées à Bologne même, dont 3 500 s'occupent essentiellement de commerce international.

C'est pour elles, pour l'avenir de la cité et de l'Emilie-Romagne tout entière, qu'un « pôle technologique » visant à établir un pont entre, d'une part, l'université – qui vient de fêter avec faste ses neuf cents ans d'existence, – et les deux prestigieux centres d'études et de recherche Prometeia et Nomisma et, d'autre part, les entreprises, est en cours de réalisation. Objectif : fournir à ces dernières l'assistance technique et commerciale nécessaire au développement de leurs activités internationales.

Accès aux meilleures banques de données du monde, formation de cadres de haute volée et de dirigeants d'envergure, sur le mode des plus grands instituts américains, c'est l'ambition générale. *« Cette province*, déclarait récemment le professeur Romano Prodi, président de l'IRI jusqu'à la fin 1989, *a toujours formé des managers et nous espérons bien continuer. »*

Bolonais et fondateur de l'institut Nomisma, *« il Professore »* est retourné depuis un mois à ses chères études et son institut forme, en ce moment même, des managers russes pour l'URSS de la perestroïka. *« Jadis*, se souvient M. Prodi, *il fallait, pour être dans le ton, vivre à New-York ou à Londres, à défaut au moins à Milan ou à Rome. Aujourd'hui, avec le développement des communications, tout est différent. On peut vivre à Vigevano* (près de Bologne) *tout en étant à l'avant-garde. »* A bon entendeur...

P.C.

Gianni De Michelis, Falstaff vénitien

Suite de la page 7

Mais il est aussi, quand il fait son métier, sérieux comme un pape, et tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il est – comme pour le reste – un *« boulimique du boulot »*. *« C'est le genre d'homme*, chuchote un de ses collaborateurs, *qui vous dévore les dossiers, les assimile comme une machine et vous recrache en un éclair une solution, une action à mener sur le champ. »*



Ministre socialiste du travail, c'est lui, le vieil ami de Toni Negri, théoricien révolutionnaire, inspirateur des Brigades rouges, qui pilote le grand projet de Bettino Craxi de casser (au grand dam du Parti communiste et des syndicats) la très inflationniste échelle mobile des salaires. C'est pour cela – mais d'abord parce que c'est en grande partie grâce à lui qu'il a pu affirmer en 1980 son contrôle sur le Parti socialiste – que Bettino Craxi voue aujourd'hui au chef de la diplomatie italienne un solide respect et une grande confiance. Fondamentalement différents – l'un est un vrai tribun populaire, l'autre une machine intellectuelle froide, quelque peu technocratique, – les deux hommes ne sont pourtant pas précisément des amis.

« Lui, dit De Michelis, qui ne rate jamais une occasion de faire le panégyrique du « pharaon socialiste », *est un vrai leader. Moi, je suis trop dispersé, trop curieux de tout, trop amoureux de la vie, quoi ! »* N'empêche, au sein du PSI (environ 15 % de l'électorat), le Vénitien est le seul et unique dirigeant à disposer d'une authentique base personnelle de pouvoir. La force de *« sa »* faction tournerait autour de 10 % à 15 % des élus socialistes. Mais *« faction »* n'est pas vraiment le mot, car jamais, depuis dix ans, on n'a vu les « michelistes » s'éloigner de la ligne imposée par le grand patron. *« Sa Frivolité »* est aussi quelqu'un d'éminemment loyal.

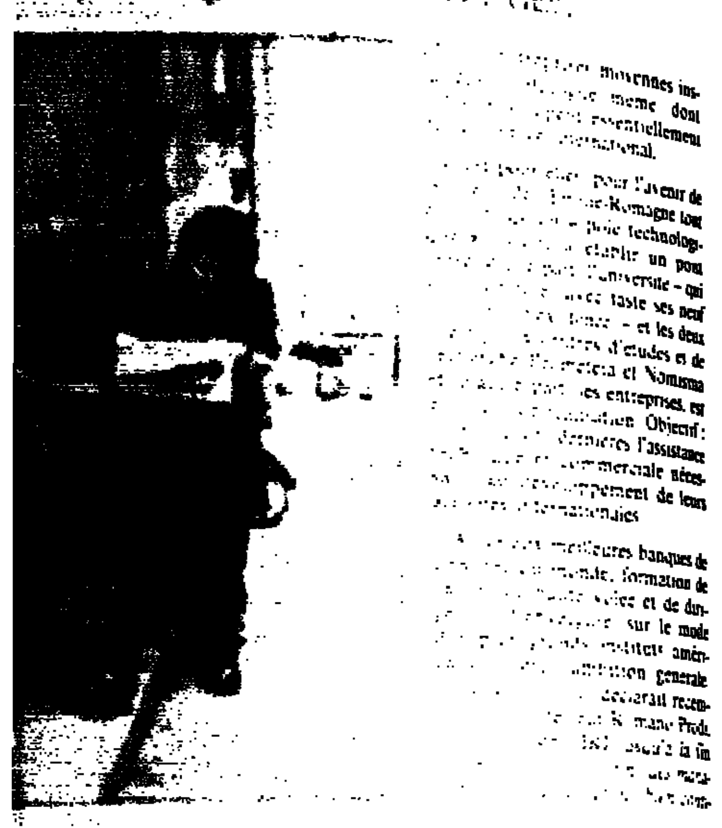
« Ambitieux et intrigant », écrivait de lui un orfèvre en la matière, Licio Gelli, le grand maître de la trop fameuse loge P 2. Ce n'est peut-être pas complètement faux. Encore que l'intéressé ait un jour affirmé, paraphrasant son *« bon ami »* Henry Kissinger : *« J'ai cessé d'avoir des ambitions le jour où j'ai compris que je ne pourrais jamais devenir président des Etats-Unis... »*

PATRICE CLAUDE

La grande

Stagnation des recettes

ne-la-Rouge »





ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

La grande dame du tourisme en quête d'un « aggiornamento »

La patrie des arts doit retrouver un rang perdu pour cause de pollution, détérioration des paysages et inadaptation des infrastructures

SURE de ses charmes, l'Italie ne s'est pas vue vieillir. Comme une « coquette », elle ne s'est pas préparée à affronter le poids des ans. Au début des années 70, elle absorbait un quart du tourisme mondial. En 1987, ce n'était déjà plus qu'un cinquième mais avec une balance toujours très positive. Il a fallu le révélateur de la catastrophique année 1989 pour qu'elle se rende compte de la fragilité de sa situation.

Son soleil, ses plages, l'étendue et la diversité de son patrimoine artistique étaient de véritables rentes *in aeternum*. Il n'était venu à l'idée de personne que ce secteur porteur de l'économie ne pouvait aller de l'avant sans que l'offre ne soit analysée, diversifiée, vendue et contrôlée selon les règles du « marketing » moderne. L'éclatement du secteur en termes de responsabilités politiques et administratives – et plus encore de structures de production et de promotion où foisonnent des artisans et des entreprises de toute taille – a fait oublier aux Italiens que le tourisme était un marché comme les autres.

A la fin du siècle, l'Italie pourrait n'encaisser qu'un petit dixième des recettes touristiques mondiales. En dépit des prévisions de croissance (autour de 18 % dans le monde et de 5 % dans la CEE), malgré le *Mondiale* de football et bien que 1990 soit l'*« année du tourisme »* dans l'Europe des Douze, les prochains exercices s'annoncent mal pour la Péninsule. L'an dernier déjà, il a fallu enregistrer une baisse de 2,5 % du nombre de touristes et de 4 % du volume du chiffre d'affaires.

La saison d'hiver avait été médiocre. Comme un peu partout. L'été fut franchement mauvais. L'Adriatique s'était couverte d'une vilaine couche jaunâtre. Eutrophisation ? Réchauffement ? Pollution chimique ? *« Phénomène centenaire »* isolé ? Seuls les effets sont certains : une chute de 20 % des séjours des Italiens, et de 50 % pour les étrangers, dans cette zone clé. L'Emilie-Romagne et la Vénétie représentent un quart des capacités d'accueil du pays. Elles étaient pour le tourisme populaire germanique un pôle d'attraction majeur. Les algues champignonnières ont coûté cinq millions de nuitées aux hôteliers, un déficit peut-être définitif.

Stagnation des recettes

Ces touristes, ils venaient pour bronzer *« idiot »* sur l'une des côtes les plus laides du monde. La trilogie *« Sea, Sex and Sun »* était de règle: « UV », pizza, disco, entre deux balades en autocar Pullman à *« air-con »* vers les mosaïques de Ravenne et le pont des Soupirs. Le mythe du mâle italien y trouvait son compte à la complaisance générale. Mais les *« minettes »* teutonnes ont peut-être découvert ailleurs, à meilleur prix et dans un environnement moins bétonné, la réponse à leurs fantasmes de vacances.

Les autres régions n'ont pas, tant s'en faut, compensé le manque à gagner des rivages de l'Adriatique au cours de l'été. Du moins pour ce qui concerne les touristes étrangers: 178 000 en moins dans l'Extrême-Sud, 150 000 dans les cités d'art (y compris à Rome), 100 000 dans les montagnes. Un trou de près de 15 milliards de francs pour la balance des paiements et un solde touristique en forme de peau de chagrin : 57 milliards en 1985, 45 en 1987 et moins de 24 milliards l'année dernière. Paradoxe troublant : dans une Europe où depuis des années l'Espagne, la Grèce, la France et les autres affichent des résultats en forte progression, en Italie les recettes stagnent depuis cinq ans autour de *70 milliards de francs*. Les dépenses, elles, ont pratiquement triplé et approchent les 47 milliards.

L'Italie est, à juste titre, fière de sa réussite industrielle. Ce développement extrêmement rapide a eu son prix. Une route qui serpente entre les oliviers, des campaniles et des cyprès en sentinelle derrière les collines toscanes, une terrasse ombragée où un *« cameriere »* désinvolte mais prévenant sert en abondance du vin frais, face à une mer limpide... Cette vision de l'Italie léguée à notre imaginaire par les voyageurs et peintres romantiques a bien souffert.

D'ordinaire, on vend aux touristes une terre de contrastes. Aujourd'hui, le *« Bel Paese »* est plutôt une terre de contrariétés. Devenu riche et moderne, il paye cher l'exiguïté de son territoire, la densité et la frénésie de consommation de sa population. La prolifération des entreprises dans les plaines du Nord, l'excroissance désordonnée de toutes les villes qui fait pendant à l'extraordinaire protection de nombreux centres historiques, l'urbanisation triste et sauvage des campagnes et rivages du Sud ont abouti à un enlaidissement souvent définitif du paysage.

Quelques stratégies ambitieuses

Si l'Italie découvre qu'elle n'a eu jusqu'à présent ni politique d'aménagement du territoire ni réglementation efficace de l'environnement – d'où une triste série de records européens en matière de pollution des eaux et de l'atmosphère, pour ne pas parler du pullulement des décharges sauvages –, aucun effort global de modernisation n'a été fait sur le plan hôtelier.

Cela explique peut-être le niveau des prix. Pour le tourisme, Rome est la sixième ville la plus chère du monde, derrière New-York, Tokyo ou Stockholm. Pour avoir l'honneur de séjourner à Venise ou à Florence, d'avoir les moyens d'un nabab, il faut accepter une chambre style mouchoir de poche, des sanitaires genre routard et un petit déjeuner sous cellophane. Tout ce qui faisait le charme de l'Italie artisanale et familiale peut alors se transformer en cauchemar.

A Milan, pendant huit mois de l'année, il est impossible de trouver au pied levé une chambre à moins de 30 kilomètres du centre. Sur les autoroutes saturées en permanence règne, pratiquement seule, l'Agip, filiale de la compagnie pétrolière d'Etat. En dehors de Ciga, il n'y a pas de chaîne hôtelière offrant des prestations de niveau international. Encore appartient-elle à l'Aga Khan...

Des groupes privés commencent seulement maintenant à lancer des stratégies ambitieuses. C'est le cas de la famille Marzotto, plus célèbre pour son textile que pour ses Jolly Hotel, et d'Agnelli, qui a choisi l'alliance avec le français Accor-Novotel pour tirer vite parti des carences de l'hôtellerie italienne et s'y constituer un petit empire aux *normes européennes*. Les hôtels italiens sont systématiquement surclassés. Bien pis, l'inscription dans une catégorie obéit à des arguments divers et se traduit souvent par l'octroi généreux d'une ou deux étoiles supplémentaires. D'où quelques surprises désagréables : un « trois-étoiles » sans téléphone par exemple.

Les retards des trains et des avions sont entrés dans la légende, à tel point que la moindre exactitude dans les horaires est immédiatement remarquée ! Il y a toutefois une amélioration car l'agitation chez les cheminots et les agents d'Alitalia s'est beaucoup atténuée. Mais les personnels de l'hôtellerie pourraient prendre le relais. Déjà, ils font planer la menace d'une grève en pleine Coupe du monde de football...

Le secteur touristique, dans son ensemble, fait vivre 3 millions de personnes. La précarité des emplois y est de règle, la sous-rémunération aussi. Management et formation font encore largement défaut. La proverbiale gentillesse des Italiens ne résout pas tout. Face au défi du tourisme de masse - 21 millions d'étrangers auxquels il faut bien ajouter 42 *millions d'Italiens* – l'*improvisation* ne suffit plus.

Pour affronter cette crise qui touche encore essentiellement le tourisme étranger (– 4 % de recettes en 1989), l'Italie imagine bien entendu des réponses. Sur le marché des congrès, qui représente déjà 6 % du tourisme total (et qui, lui, a augmenté en 1989), l'Italie voudrait améliorer son rang mondial (aujourd'hui le cinquième). Mais il lui faudra encore du temps avant de disposer des grandes structures désormais nécessaires. Le voyage promotionnel d'entreprise (+ 10 % l'an dernier) constitue une autre cible. Le thermalisme, dont on entretient ici la tradition depuis les Romains, devrait aussi avoir de bonnes perspectives de croissance. Avec beaucoup de retard sur la concurrence, on parle de tourisme *« alternatif »* et d'événements attrayants. Les ébauches de marinas, golfs, parcs de jeux fourmillent. Mais la cohérence d'ensemble des projets n'est pas assurée, car l'individualisme régional reste en Italie très vigoureux. La grande dispersion des agences de voyages et la faiblesse de leurs réseaux de vente sont en outre un lourd handicap.

Restent l'espoir d'un développement du Mezzogiorno et le mythe du tourisme culturel. Eternel « dernier de la classe », le Sud voudrait rentrer dans le jeu mais son retard est considérable par rapport à ses concurrents solaires et balnéaires – la Grèce, l'Espagne, la Yougoslavie et le Portugal. Les Napolitains et les Palermitains ne font certes pas sauter les résidences secondaires, mais – plus à tort qu'à raison – ils n'ont pas pour autant très bonne réputation. En dehors de son image, la principale difficulté du Mezzogiorno réside d'abord dans un éloignement physique qu'il n'a pas su ou pu compenser, comme la *Grèce et la Turquie*, par des tarifs hôteliers et aériens exceptionnellement avantageux. Autre facteur : le « désaménagement » de son littoral auquel ses propres habitants ont pu se livrer sans contrôle. Résultat : il n'y a plus beaucoup de sites vierges exploitables pour de grands opérateurs.

Les cités d'art ne sont plus des machines à sous...

Contrairement à une idée reçue, le tourisme culturel n'est pas la machine à sous escomptée. Pour 37 % des arrivées de touristes, les cités d'art ne totalisent que 15,8 % des présences. On visite, mais on n'y reste pas. Les plages et les montagnes font main basse avec 74 % du total du marché. Avec 30 % du patrimoine artistique universel, selon l'UNESCO, elles n'attirent que 2 % du tourisme mondial. L'idée de susciter un « boom » dans ce secteur est donc des plus aléatoires. D'autant que le tourisme culturel, d'une façon générale dans *le* monde, ne *semble* pas prendre le pas sur les autres motivations vacancières.

Pour se doter d'un *outil* à la hauteur de ses ambitions, l'Italie devrait au demeurant accomplir un bel *« aggiornamento »*. A supposer que le voyageur soit extrêmement motivé et qu'il accepte de se lever au chant du coq pour profiter à plein de la petite demi-journée d'ouverture que lui propose la quasi-totalité des musées ; il lui faudra aussi avoir la chance d'échapper à un changement d'horaire improvisé ou à une grève surprise. Quant aux églises, par bonheur elles sont nombreuses, mais les portails du Seigneur, toujours clos pour une longue sieste, ne s'ouvrent pas forcément pour l'Angélus. Même à Saint-Pierre de Rome, les exigences syndicales peuvent interrompre la plus sincère des prières...

Pendant que l'Italie fourbit ses armes dans l'espoir d'inverser le cours des choses, un autre péril se dessine, incontournable celui-là. Après avoir découvert les vacances avec un meilleur niveau de vie, les Italiens succombent en masse au charme des contrées lointaines. Depuis 1987, le nombre des infidèles augmente de *18 % l'an et, pis encore, leurs* dépenses à l'étranger croissent en moyenne de 33 % chaque année.

Plus que toute autre sensible aux modes, l'Italie ne peut que comprendre le léger « désamour » de ses ex-admirateurs puisque ses propres enfants la trompent maintenant, à leur tour, pour d'autres cieux. Mais il y aura bien d'autres coups de balancier annonçant de meilleurs printemps. Se vivre comme le cœur de la culture occidentale donne des forces et la certitude d'être un passage obligé pour le perfectionnement du goût ou l'apprentissage d'un savoir-vivre *« inégalable »*. Malgré tout, Sienne ou Mantoue ne seront jamais Brive ou Charleville-Mézières...

GENEVIEVE DE MONTGOLFIER

ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

Calcio-passion, Calcio-magouilles

Suite de la page 7

En acquérant certains des meilleurs joueurs du monde comme les Néerlandais Ruud Gullit et Marco Van Basten, il a fait de cette formation un des plus grands clubs de la planète. Même la prestigieuse Juventus de Turin, chaperonnée depuis toujours par Fiat, en a perdu de sa superbe.

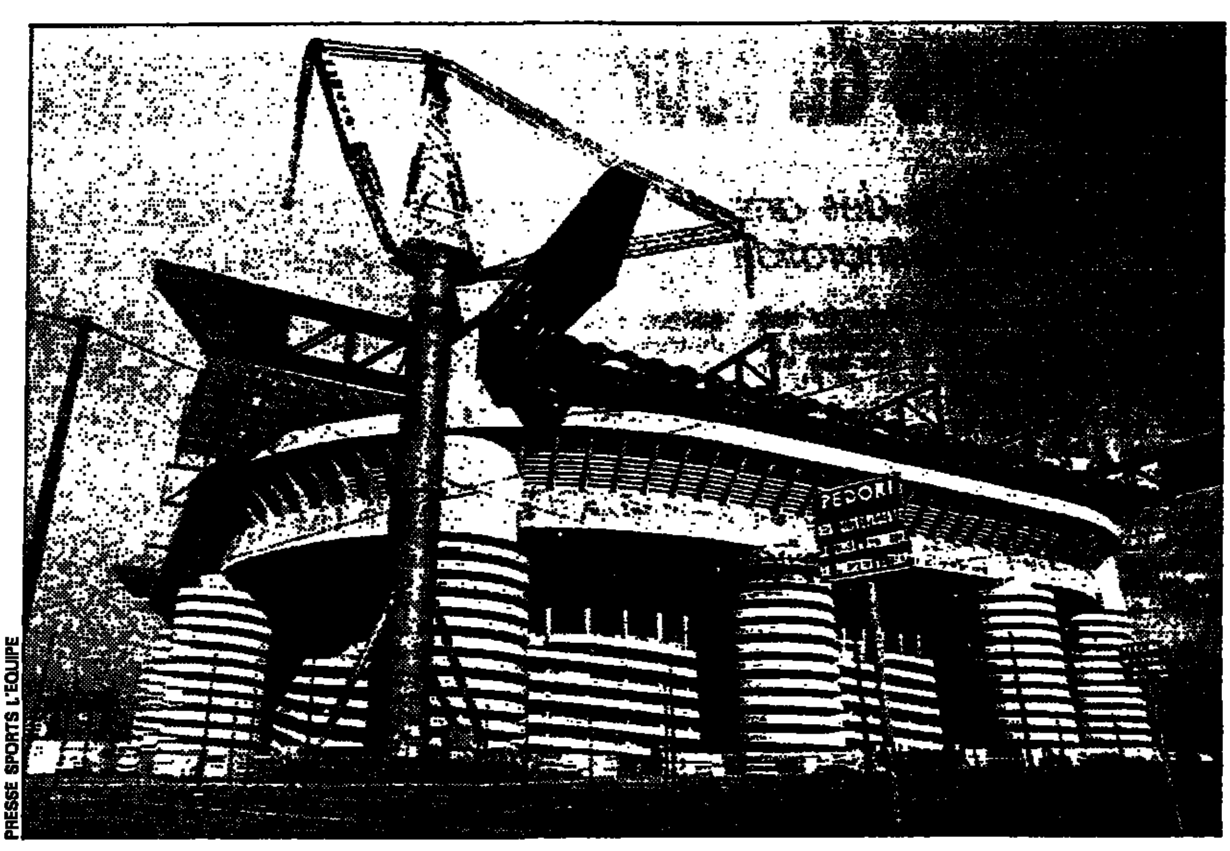
A tel point que Giampiero Bonipebti, respectable président du club turinois et garant d'une certaine éthique dans le Calcio, a démissionné de ses fonctions en février dernier. Il sera remplacé après le Mondiale par Luca Di Montezemolo.

Directeur du comité d'organisation de la Coupe du monde, ce dernier, âgé de quarante-deux ans, est considéré comme le fils spirituel du grand patron de la Fiat, l'*« Avocatto »* Gianni Agnelli. Ancien directeur sportif de l'écurie Ferrari avant de devenir responsable des relations extérieures de Fiat puis administrateur délégué de Cinzano, il incarne cette génération « classe et business » qui se veut efficace et rigoureuse. Luca Di Montezemolo aura pour tâche de redonner au club son lustre d'antan, donc de rivaliser avec le Milan AC.

Silvio Berlusconi, en l'espace de quatre ans, s'est imposé comme le dirigeant le plus riche et le plus écouté d'Europe. Si un championnat d'Europe des clubs regroupant l'élite continentale (dont Marseille, Barcelone, Madrid...) doit voir le jour avant l'an 2000, c'est de lui, donc du Calcio érigé en modèle dans le monde entier, que l'initiative viendra.

De nombreuses voix commencent pourtant à s'élever pour critiquer ce « football-fric », encouragé par le président milanais, au détriment des clubs moins fortunés, souvent en proie à d'importantes difficultés financières : en 1986, le déficit global du Calcio était déjà de 600 millions de francs. *« Le football est en crise ? C'est la faute à Berlusconi »*, écrivait récemment Massimo Fini, un éditorialiste de l'hebdomadaire *Europeo*. De 1984 à 1990, la moyenne de spectateurs par match est en effet passée de 39 000 à 30 000. Les travaux de rénovation des stades, qui ont obligé certains clubs (AS Roma, Lazio Roma, Fiorentina) à s'expatrier, jusqu'à la Coupe du monde, dans des enceintes plus exiguës, n'expliquent pas tout.

Les raisons de cette désaffection sont multiples. Il faut prendre en compte la violence (bilan de la saison 1988-89 : deux morts, cinq blessés graves, un attentat, plusieurs centaines d'arrestations), le racisme, la surdose de retransmissions télévisées, la domination outrageuse des clubs les plus riches, la trop grande importance des enjeux, peut-être aussi une certaine lassitude vis-à-vis des nombreuses *combinazioni* dont ce sport est sans cesse soupçonné...


PRESSE SPORTS L'ÉQUIPE

Derniers travaux sur le grand stade de Milan.

L'ombre de la Camorra

Car le Calcio couvre également scandales et magouilles. Scandales, par exemple, du *Totonero* et des matches truqués. En 1980, une première affaire vaut à plusieurs clubs, dont le Milan AC, de sévères sanctions sportives et à certains joueurs, dont l'avant-centre international Paolo Rossi, de longues suspensions. En 1985 et 1986, une seconde affaire met en cause les équipes de Bari, Lecce, Udine et Naples. Plusieurs dizaines de joueurs et de dirigeants peu scrupuleux sont impliqués, le tout étant orchestré par la Camorra, la mafia napolitaine. C'est elle qui, plus récemment, a été suspectée de s'être introduite dans les circuits d'adjudication des travaux de rénovation du stade municipal en vue du Mondiale. Une enquête de la magistrature est en cours.

Rumeurs ? Manipulations ? En juillet 1989, lorsque l'Argentin Diego Maradona menace de céder aux appels de Bernard Tapie pour venir à l'Olympique de Marseille, l'ombre de cette même Camorra, avec laquelle il entretient, selon la rumeur, d'excellentes relations, plane de nouveau sur la vedette sud-américaine et par voie de conséquence sur l'ensemble du Calcio. Finalement, Diego Maradona, sans doute bien « conseillé », est resté au pied du Vésuve.

Calcio-magouilles, Calcio-passion. Le 8 juin, à Milan, quand l'Argentine de Maradona, tenante du titre, disputera le premier match de la Coupe du monde contre le Cameroun, tout le pays s'efforcera de montrer au monde entier, *« l'Italie qui marche »*, celle du miracle économique et non celle des combinazioni. C'est en tout cas le souhait des organisateurs et des sponsors, parmi lesquels les plus grandes sociétés du pays (notamment Olivetti, Alitalia, Banque nationale du travail, la RAI, les chemins de fer italiens, Fiat) qui ont versé chacune 8 milliards de lires et fourni diverses prestations. Tous voudront faire oublier les interminables querelles politiques, locales ou nationales, qui ont retardé les travaux d'aménagement des stades *(le Monde* du 3 avril) et les 677 accidents du travail (dont 24 mortels) qui ont endeuillé ces dangereux chantiers où le « bricolage » et la polémique ont souvent prévalu tout au long de ces cinq années de préparation ; ces chantiers auront coûté 25 milliards de francs, soit cinq fois plus que prévu, au départ, dans le budget national ! Un mois durant, chacun tentera de mettre de côté les rivalités régionales, de prendre son mal en patience dans les embouteillages, d'être tolérant envers des services publics mal en point et un réseau hôtelier vieillissant.

Luca di Montezemolo, qui a failli à plusieurs reprises démissionner de son poste de président du comité d'organisation et s'est souvent déclaré écœuré par la classe politique, assure, même si l'on a du mal à le croire, que tout sera prêt pour ce *«premier grand Mondiale de l'ère moderne »*. Il regrette tout de même que le pays ait perdu là une occasion unique de faire preuve d'unité et constate avec amertume que cette aventure de la préparation du tournoi s'achèvera, comme toujours en Italie, dans la précipitation... Le Calcio est capable de certains miracles, mais pas de celui-ci.

PHILIPPE BROUSSARD

هكذا من الاصل

Le boom du mécénat culturel

Le secteur privé consacre chaque année en Italie entre 250 et 500 milliards de lires au financement de diverses activités culturelles et de la restauration du patrimoine. Trois fois plus qu'en France.

JULES CÉSAR le savait déjà. Offrir des spectacles à ses concitoyens, ça coûte cher mais c'est bon pour l'image. Couvert de dettes pour avoir trop diverti les Romains, il avait dû prendre un poste de proconsul en Espagne pour se refaire une santé financière avec les taxes sur les Ibères. Aujourd'hui, les mécènes s'appellent Agnelli, Gardini, De Benedetti, Trussardi, Assitalia, ENI, IRI, etc. Les industriels, les banquiers, les assureurs ont remplacé les princes plus ou moins éclairés et les papes amoureux de l'art. L'humanisme de la Renaissance est plus qu'un héritage, c'est un modèle. Tirant parti de ses racines, le capitalisme italien s'appuie sur le patrimoine artistique national pour crédibiliser et conférer un peu d'âme à ses produits en les inscrivant dans la continuité historique. A grand renfort de presse, une institution financière d'État, l'IMI, martèle – actuellement – le slogan *« un bon projet mérite un bon crédit »*, en l'illustrant par un tableau célèbre où l'on voit Michel-Ange présenter la maquette de la coupole de Saint-Pierre à son commanditaire, Pie IV...

S'estimant dépositaires de la tradition impériale et papale, les pouvoirs en Italie – les vrais pouvoirs, à savoir, ceux des financiers et des capitaines d'industrie héritiers des *condottieri* et des seigneurs du *Rinascimento* – ne se satisfont pas de la puissance pour la puissance. Ils ont besoin de marquer leur temps d'une empreinte culturelle. Les Italiens savent bien que le pouvoir temporel est temporaire. Ils aiment à rechercher la pérennité sinon dans la création d'avant-garde, du moins dans l'art et le style.

Sans équivalent dans le monde est le travail accompli par les banques et caisses d'épargne. Depuis plus d'un siècle, elles se sont faites éditeurs d'art. Longtemps, ce furent des ouvrages consacrés à des thèmes régionaux, preuves de l'enracinement du sponsor. Dans les années 30-40, des entreprises, comme Pirelli ou Motta, commencent à présenter leurs pneus ou leurs gâteaux d'une manière nouvelle. Leurs graphistes fondent un point de rencontre entre art et industrie. C'est avec la figure emblématique d'Adriano Olivetti, au début des années 50, que le mécénat d'entreprise acquiert ses lettres de noblesse. Les industriels s'engouffrent dans la brèche. S'ils ont eu l'intuition qu'un nouveau type de société se profilait avec l'augmentation de la scolarisation, du temps libre et des revenus, ils ont davantage tenté d'en tirer parti dans la recherche de l'exclusif que dans celle de la solidité ou de la quantité.

L'Etat, pendant ce temps, continuait de ne rien comprendre. Les « années de plomb », les grands conflits sociaux bloquent temporairement le mouvement. Avec le second miracle industriel du début des années 80, dans une société apaisée, c'est l'explosion du mécénat. Le cas de la Scala de Milan est exemplaire. Ce lieu mythique devait gérer les soutiens d'une quarantaine de sponsors qui s'achètent une soirée par-ci par-là. A l'insatisfaction générale. Cette pratique diluait l'image d'ensemble de la Scala. Et aucun des sponsors n'y trouvait son compte. On s'est aperçu que si pub et mécénat faisaient bon ménage, leur amalgame était nuisible.

Le renflouement de la Scala

Déficitaire et lâchée par la municipalité et la région il y a quelques années, la Scala obtenait un prêt considérable de banques et changeait de stratégie. Un tout petit nombre de partenaires lient, pour plusieurs années, leur image à l'une des activités du théâtre sans pour autant interférer avec ses choix. Au pétrole d'Etat, l'art lyrique. A l'électroménager Candy, les ballets. A la RAI, les concerts. Autres recettes sûres et abondantes : la vente de lots de sièges. Une centaine de grandes entreprises achètent ainsi chaque année un certain nombre de bonnes places pour toute la saison et redistribuent, au coup par coup, les tickets à leurs meilleurs clients. *« Fabuleuses retombées »* pour les relations d'affaires, affirment les intéressées...

Pourquoi tous ces efforts ? Personne, semble-t-il, n'est capable, contrairement aux publicitaires, d'avoir une idée même vague des retombées. Même si l'on subodore que les sommes dépensées sont énormes, à en croire le pesant secret qui les entoure. *« L'entreprise doit avoir une image dans la société »*, dit Cesare Annibaldi, directeur de la communication de Fiat. *« L'avoir, dans le domaine culturel, ce n'est pas le plus important. Mais c'est plus facile, et de toute façon on ne peut en être absent. »* Les grands groupes privés, fussent-ils dominés par un seul homme comme c'est souvent le cas, n'ont plus besoin de légitimer leur existence. La société vit à l'aise maintenant avec l'idée de profit. Les dépenses de mécénat deviennent les symptômes d'un bon fonctionnement. Elles aident à être présent dans le discours public et à donner de soi un miroitement positif dans l'imaginaire collectif. Zorzi aime rappeler l'expérience d'Olivetti au Japon. Lorsque l'entreprise décide d'y tenter une implantation, après avoir acquis la certitude que son seul compatriote connu était Botticelli, elle commence avant toute chose à organiser des *mostre* d'art italien. Puis pour répondre à la fierté des Japonais à l'égard de leur propre patrimoine, Olivetti fait tourner dans le monde des expositions présentant leurs chefs-d'œuvre, et ainsi de suite. Si bien qu'à la fin des années 70 une enquête effectuée auprès des étudiants nippons donnait Olivetti comme la première entreprise pour laquelle ils auraient souhaité travailler !

En Italie comme ailleurs, en cas de difficulté, la politique culturelle est immédiatement redimensionnée. Des limites vite atteintes qui montrent bien la faiblesse du facteur philanthropique dans ces opérations, même si on prétend le contraire. D'autant que l'art n'est plus, tant s'en faut, le seul axe autour duquel l'entreprise organise sa politique de communication. La rivalité avec les émissions de télévision, avec la mise en valeur d'une politique *« environnementaliste »* à travers la création de parcs ou la création de bourses et de centres de recherche – dont est friand le groupe Ferruzzi désireux de corriger ses débordements dans la chimie et l'agro-industrie – et bien sûr avec le sport, tourne de moins en moins à l'avantage du culturel.

Le rapport est probablement de 1 à 6. Le célèbre patron de Ferruzzi, Raul Gardini, a préféré au cours des derniers mois mobiliser l'opinion autour de son *Moro-di-Venezia*, un bateau avec lequel ce fou de voile espère remporter l'America's Cup. Impossible d'obtenir des informations sur les soutiens, pourtant nombreux, de son groupe à des manifestations culturelles. Il est vrai qu'il était déjà engagé dans un difficile bras de fer avec l'État italien pour le contrôle du géant de la chimie Enimont. Et son beau navire, présent comme une véritable vitrine technologique, pouvait mieux que tout démontrer la vocation de son capitaine à diriger le nouvel ensemble.

Réfrigérateurs et perestroïka

L'effort du privé dans le domaine culturel est cependant considérable. Il est estimé entre 250 et 500 milliards de lires par Carla Bodo, de l'Institut de programmation économique, contre 100 milliards en France et 70 en Angleterre. Difficile d'être plus précis. Les entreprises rechignent à livrer des chiffres. Il ne s'agit pas de vivre heureux et donc caché, la législation fiscale, encore floue – malgré deux lois qui réglementent les dégrèvements en fonction des types d'intervention, – permettant quelques acrobaties.

Il faut éviter d'être submergé par une multitude de projets. Fata European Group fabrique des ensembles frigorifiques qu'elle installe depuis des années en Union soviétique. Pour la visite en novembre dernier de M. Gorbatchev en Italie, cette société a facilité l'organisation de l'exposition « Art et sciences de la perestroïka ». Le succès a été énorme : 200 000 visiteurs en vingt jours. Depuis cette unique expérience, survenue un peu par hasard, Fata ne sait plus comment contenir et gérer le flot des demandes...

Désintéressées ou non, les initiatives de « sponsorisation » artistique sont une respiration dans un pays où la culture n'est pas au centre des préoccupations gouvernementales. Difficile à gérer, elle dépend de deux ministères. Un pour le spectacle et le tourisme, l'autre pour les biens culturels, *chargé de la conservation du* patrimoine. Son budget pour 1990 est de l'ordre de 900 milliards de lires. Les deux tiers sont destinés à ses 25 000 employés. Le reste à la maintenance, à l'entretien et aux petites restaurations de 1 500 musées, 5 936 bibliothèques, 4 millions de monuments et 36 millions d'œuvres d'art répertoriées. Ce ne sont pas tant *les moyens, assez comparables à ceux* de la France, qui expliquent la déshérence dans laquelle se trouve nombre de sites ainsi que la recrudescence des vols, dont Herculanum a été récemment victime. C'est surtout la désorganisation que dénonce inlassablement la Cour des comptes. Les agents des biens culturels détiennent le record national d'absentéisme. L'administration accumule les résidus de crédit : chaque année, elle n'arrive pas à dépenser un tiers de son budget.

Avant l'esprit, les jeux du stade

Les privés tirent parti de ces carences pour se mettre en avant. L'Association des instituts de surveillance privés a proposé au ministre de l'aider à trouver des sponsors prêts à payer pour qu'il soit fait recours à leur compétence. Face aux horaires d'ouverture des musées se réduisant comme peau de chagrin, Chivas offre au public une « nocturne » par semaine dans un musée milanais. Le nom de Ferruzzi est associé à la prestigieuse remise en état du palais communal de Milan ; Olivetti à celle des Chevaux de Saint-Marc. Pour lier son *emblème à celui d'un empereur très* sage, les assureurs d'Assitalia ont payé pour que la statue équestre de Marc Aurèle soit bichonnée et renvoyée au Capitole.

Ambitieuse, la Confindustria travaille à la mise en place d'un véritable comité de liaison permettant au patronat d'optimiser et d'affirmer son rôle, en liaison étroite bien entendu avec les pouvoirs publics. L'Etat est circonspect. A la présidence du Conseil, on veut bien que les entreprises se mobilisent, mais sur un programme dont on aurait la maîtrise et à la condition que la distribution finale des lauriers soit équitable.

Sur le plan de l'image électorale, le pouvoir politique a d'ailleurs fait un autre pari. Toutes ses attentions vont à la préparation du *Mondiale* de football, dont les investissements publics ont plus que doublé par rapport aux prévisions : 26 milliards de francs, soit plus de quatre fois ce qui est consacré cette année à la culture. Sur ce point, privé et public se rejoignent. Rome est toujours Rome : avant l'esprit, les jeux du stade...

G. de M.



IALE »

Derniers travaux sur le grand stade de Milan.

PHILIPPE BROUSS



ITION
AVENIR



ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

Combat de titans dans la presse et l'édition

La célèbre maison Mondadori est au centre d'un « western » médiatique pour le contrôle d'un des secteurs les plus dynamiques dans le monde des affaires de la péninsule.

DES juges d'instruction ou de première instance, le président du tribunal de Milan, des avocats célèbres, quelques conseillers financiers redoutés... Depuis quatre mois, les Italiens ont le sentiment que l'avenir de leur presse se joue dans les prétoires, certains directeurs de journaux semblant tout simplement avoir laissé les commandes à des équipes de juriste rivaux et procéduriers. Depuis la mi-décembre, pas moins de sept décisions de justice différentes et parfois contradictoires ont ainsi bouleversé les règles d'un combat de titans que se livrent Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti, et Silvio Berlusconi, promoteur immobilier devenu à la fois l'homme le plus riche du pays, le roi de la télévision privée et le numéro un de la distribution. Tels des rouleaux compresseurs, leurs sociétés financières respectives, la CIR et la Fininvest, se sont lancées à l'assaut de la plus grande maison d'édition italienne, Mondadori, qui possède un catalogue de deux mille titres nouveaux par an, seize quotidiens, trois grands hebdomadaires et une trentaine de périodiques.

Les « purs » et les « impurs »

En fait, industriels, financiers et éditeurs italiens de journaux ont depuis toujours fait bon ménage. C'est à peine si, au fond des rédactions, les échos des querelles sur l'« *editore puro* » (l'éditeur pur), se font encore entendre. La réglementation, de toute façon, n'est guère contraignante. Seule la loi de 1981 sur la presse écrite imposait de ne pas concentrer plus de 20 % du tirage des quotidiens entre les mêmes mains, et cette limite a ensuite été portée à 30 %.

Cette « affaire Mondadori » n'étonne donc pas le rédacteur en chef romain du *Corriere della Sera*, Antonio Padellaro. Après tout, elle a éclaté dans ce qui était déjà « *un véritable Far-West des médias*, dit-il, *où la liberté du marché est finalement considérée comme une atteinte à la liberté de la presse* ».

En fait, l'« *Ingeniere* » De Benedetti ne détient que 28 % du capital ordinaire du groupe Mondadori, et le « *Dottore* » Berlusconi seulement 11 %, ce qui ne l'a pas empêché d'en devenir le président en janvier. Leur pouvoir tout entier repose sur un système sophistiqué de coalitions à la merci du moindre renversement. Mais l'enjeu est de taille... Contrôler Mondadori offrait au magnat de la télé privée une occasion inespérée de constituer l'un des groupes multimédias les plus puissants d'Europe. Ainsi la Fininvest réalise un chiffre d'affaires de 8 000 milliards de lires – environ 37 milliards de francs – grâce à des activités aussi diverses que les télévisions commerciales, la publicité, des revues qui tirent à trois millions d'exemplaires, des fonds d'investissement, des compagnies d'assurances et les grands magasins Standa.

Face à elles, l'empire de l'« *Ingeniere* » fait travailler 102 000 personnes dans 27 sociétés et réalise un chiffre d'affaires deux fois plus élevé, tout en capitalisant en Bourse 20 000 autres milliards de lires. Or M. Silvio Berlusconi n'en fait pas mystère : les médias sont d'excellents supports publicitaires au point qu'il a établi une synergie entre toutes les branches de la Fininvest, vantant ses produits dans ses propres journaux et surtout ses réseaux télévisés pour mieux les vendre dans ses propres magasins Standa... S'il pouvait maintenir intact l'empire Mondadori, son chiffre d'affaires augmenterait de près de 20 % et il aurait désormais la haute main sur plus de 16 % du tirage des quotidiens, dont le fleuron du groupe, *la Repubblica*, 33 % des périodiques et notamment *l'Espresso*, *Panorama* et *Epoca*, 40 % de l'audience moyenne de la télévision avec les trois chaînes commerciales berlusconiennes et 42,7 % des budgets de publicité, dont les régies d'au moins cinq réseaux télévisés...

Au-delà de cette lutte autour de Mondadori, qui se soldera tôt ou tard par le partage négocié des activités entre les deux colosses, le paysage médiatique reste caractérisé par la loi des groupes et par l'absence des « éditeurs purs »... « *Une race en voie de disparition*, selon Gianni Rocca, directeur adjoint de *la Repubblica*, *il n'y a plus en Italie que des éditeurs de journaux impurs... Il y avait bien avant, Rizzoli, il a mal fini. Puis il y en a eu deux : Caracciolo et Scalfari* (le principal actionnaire de *la Repubblica* et son directeur), *mais depuis qu'ils ont vendu à Mondadori, en 1989, ils ne le sont plus.* »

En tête des « impurs » donc, le premier de tous les groupes : Fiat-Gemina-Rizzoli CS... Fiat, la famille de Giovanni Agnelli, et ses amis contrôlent Gemina qui contrôle Rizzoli qui contrôle 22,59 % des quotidiens, 19 % des périodiques et 8,9 % de la publicité... Des titres qui sont parmi les plus lus d'Italie : *la Stampa*, de Turin, *il Corriere della Sera*, de Milan, *la Gazzetta dello Sport*, l'un des trois quotidiens de sports, l'*Europeo*, le seul hebdomadaire d'actualité qui n'appartient pas à Mondadori.

Le grand patron de Ferruzzi, Raul Gardini, gère pour sa part près de 6 % des quotidiens... avec *il Messaggero*, de Rome et un des trois grands quotidiens économiques, *Italia Oggi*.

Une presse en excellente santé

Même son de cloche dans la très prospère presse régionale. *Il Mattino* de Naples est la propriété de Banco di Napoli. *La Gazzetta del Mezzogiorno* est contrôlée par l'industriel Romanazzi, et *Il Tempo*, de Rome pour moitié par le cimentier Pesenti et par l'ex-pétrolier Attilio Monti. Le groupe Monti possède *la Nazione* de Florence, *il Resto del Carlino* de Bologne, *il Piccolo* de Trieste... au total plus de 9 % des tirages, sans aucun titre national.

« *La presse italienne est en excellente santé*, jure Giancarlo Tartaglia, directeur de la FSI, la Fédération de la presse italienne... *Les tirages atteignent 8 millions de copies par jour alors qu'ils étaient restés pendant des années à 5 millions. Sa situation économique est bonne parce qu'elle a su s'adapter au marché changeant, a procédé à des transformations technologiques et que la publicité a augmenté...* » Un argument qui, on le sait, n'a pas laissé insensibles les *condottieri*.

Le magazine le plus vendu, *Sorrisi e Canzoni* (télévision), dépasse 2 300 000 exemplaires. Il est détenu par... Silvio Berlusconi, et son coût de production est remboursé par la seule vente en kiosque. Selon son directeur, la publicité est donc « tout bénéfice ». A l'instar de *Sorrisi e Canzoni*, la presse périodique, qu'elle soit spécialisée ou généraliste, elle aussi est florissante. Il n'est pas rare qu'un news magazine tire 70 % de ses profits des seules recettes publicitaires.

L'Italie est encore un marché publicitaire très prometteur. Au quatrième rang en Europe, les investissements publicitaires atteignaient l'an dernier environ 10 000 milliards de lires, près de 46 milliards de francs. 43 % de ce flux va à l'ensemble de la presse écrite et 47 % à la télévision. Mais, des 800 000 écrans publicitaires diffusés, un dixième seulement l'est par la télévision de service public. Outre la myriade de petites chaînes locales qui drainent les marchés de proximité, c'est encore une fois la Fininvest qui s'impose... Sa technique est simple : le rabais au gré des clients, des saisons ou des produits, et des tarifs qui s'effondrent parfois de 70 %.

Cette manne publicitaire est bien sûr à l'origine de la formidable expansion de la télévision privée.

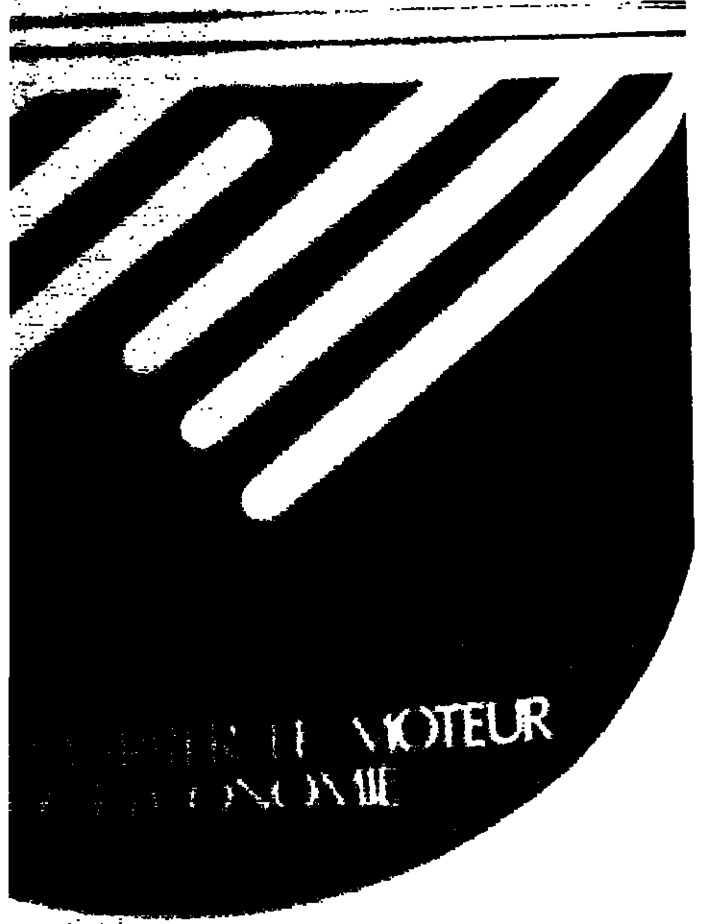
La fin du monopole de la RAI, la tolérance pour constituer des réseaux nationaux (décret Berlusconi), le contrôle de Mondadori... Les autres éditeurs-financiers-industriels observent sans broncher l'ascension fulgurante du souriant Silvio. A la surprise générale, le signal de la résistance est venu du Sénat, qui a voté en mars une nouvelle loi. Si ce texte devait être un jour approuvé par les députés, non seulement les films ne pourraient plus être interrompus par les spots télévisés, mais les nouvelles normes antitrust signeraient la fin des groupes multimédias, à commencer par celui du groupe Berlusconi. En effet, qui contrôle 16 % de la presse quotidienne ne pourrait posséder aucune chaîne de télévision, qui en contrôle 8 %, pourrait en posséder deux et seul celui qui n'a pas d'intérêts dans la presse écrite pourrait posséder trois chaînes de télévision !

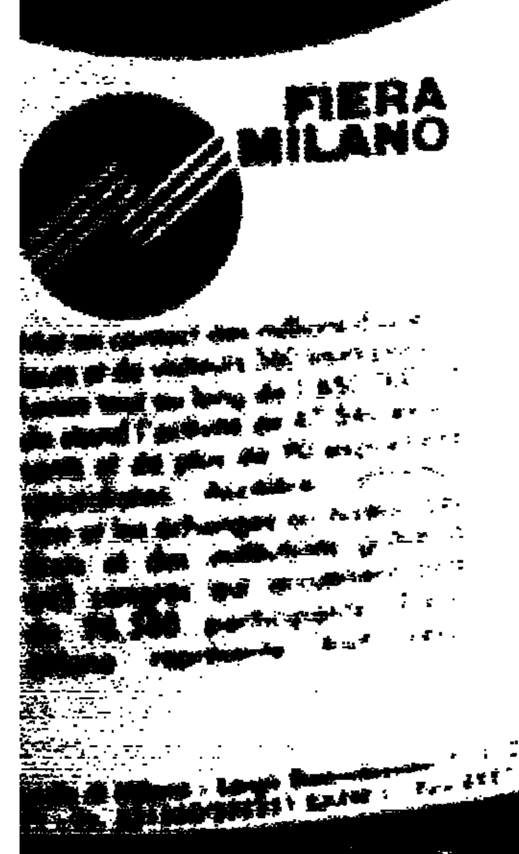
Il est utile de légiférer

Selon Walter Veltroni, responsable de la communication du Parti communiste, « *il est urgent de légiférer* ». « *Je prends souvent l'exemple des normes antitrust qu'ont décidées les gouvernements socialistes français ou espagnols... Voilà ce qu'il faut faire en Italie, mais ici les socialistes seraient capables de faire acheter le Vatican à Berlusconi s'ils le pouvaient.* »

MARC CRÉPIN

se et l'édition





ITALIE : L'EUROPE ET LE « MONDIALE »

Il y a quarante-cinq ans : la libération

La fête nationale de la République italienne est fixée au 25 avril, en commémoration de l'« insurrection générale » qui, il y a quarante-cinq ans accompagna l'ultime offensive anglo-américaine en Italie du Nord.

DE ce jour, commença la préhistoire de la République, cadre de l'équilibre grâce auquel, depuis lors, l'Italie d'après-guerre a poursuivi et parachevé l'œuvre du siècle précédent : la consolidation de son unité nationale au sein d'une Communauté européenne à laquelle son histoire la prédisposait. De l'Italie des communes à celles des principautés, des petits Etats, à l'Italie des régions, jusqu'à l'union politique de l'Europe, la logique du développement, la vocation, sont plus évidentes que pour toute autre nation.

La Résistance italienne avait commencé avec la liquidation du régime fasciste, une opération rêvée de longue date, concrétisée depuis l'hiver 1943, après la retraite massacrante du corps italien sur le front russe, dans la boucle du Don. En mars, de grandes grèves avaient éclaté dans les usines de Turin et de Milan, témoignant de la lassitude populaire, sans liens avec un dessein politique. Les complots pour évincer Mussolini se fabriquaient dans les milieux gouvernementaux et dirigeants fascistes. Le Duce, assez bien informé, laissait les choses se faire et dans un singulier état d'observation, contemplait l'événement sans y parer. Tout se dénoua le 25 juillet 1943, après le débarquement allié en Sicile et les bombardements de Rome, lorsque le Grand Conseil fasciste, à la majorité, l'élimina pour tenter d'assurer une survivance.

La couronne et l'armée contrôlèrent le jeu : le gouvernement confié au maréchal Piero Badoglio, le soir du 25 juillet, ne comprenait aucun des représentants qualifiés de l'antifascisme. Ils ne sortirent de leurs prisons ou de leurs résidences forcées que peu à peu, tandis que – officiellement – la guerre continuait aux côtés des Allemands. La reddition sans conditions, résultant de l'armistice signé le 8 septembre avec les Alliés, ne changea guère cet état de choses. Dans la nuit même, le roi Victor-Emmanuel III, Badoglio et le commandement suprême, s'enfuirent de Rome pour gagner Bari – devenue capitale provisoire – tandis que les forces allemandes, d'alliées, devenaient occupantes et se renforçaient considérablement pour mener la guerre jusqu'au Sud. Les forces alliées les refoulèrent au prix d'une guerre difficile jusqu'à la prise de Rome, le 2 juin 1944. Deux autorités italiennes allaient alors coexister : le gouvernement royal de M. Yvanœ Bonomi à Rome, et le Comité de libération de la Haute Italie (CLNAI), à Milan, organisme formé par les cinq partis antifascistes (DC, Partito d'Azione, PCI, PLI, PSIUP) comme expression de la Résistance d'inspiration républicaine... Il fut reconnu, en novembre 1944, par le gouvernement de Rome comme autorité gouvernementale pour toute la zone occupée par les Allemands.

Le poids des Alliés

Depuis le 27 octobre 1944, le front d'Italie s'était stabilisé sur les Apennins, de Ravenne à Lucques. Face à deux armées alliées sous commandement britannique, les forces allemandes y étaient en bon état, bien commandées, de taille à bloquer ou sérieusement ralentir l'offensive vers la Vénétie et à bloquer l'axe Ljubljana-Vienne, dont Churchill avait longtemps rêvé pour soustraire une partie des Balkans à l'influence soviétique et aller jusqu'au cœur de l'Europe centrale.

Au début d'octobre, il avait rencontré Staline à Moscou et fixé les zones d'influence respectives dans cette zone. Assuré que la politique soviétique se désintéressait complètement de l'Italie, Churchill fit suspendre l'offensive vers le nord. Il était clair désormais que l'Italie du Nord tomberait dans les dernières opérations contre le Reich, après l'hiver. Quelle part les Italiens prendraient-ils à la reconquête de leur liberté ? Ils étaient présents dans les deux camps : avec les Alliés d'une part, un *« corps italien de libération »*, sous l'égide de la monarchie survivante, et, d'autre part, des groupes de « partisans », émanation de la Résistance, organiquement incorporés en unités régulières. Dans les rangs allemands, le gouvernement *« républicain »* de Mussolini, réfugié à Salo, sur les rives du lac de Garde, avait intégré la valeur de trois divisions fascistes, en état de quasi-anarchie.

La Libération et l'insurrection nationale ne dépendaient guère des autorités italiennes, légales ou clandestines, mais des Anglo-Américains. Pendant la première moitié de 1944, devant le développement spontané des formations de partisans sur tout le territoire occupé par les Allemands, le commandement allié avait apporté un concours au coup par coup, parachutant des missions chargées de contrôler l'extension de la guérilla selon les nécessités de la stratégie générale, en évitant toute organisation politique rêvant de renverser la monarchie et de construire une république socialiste.

Le 2 juin, la constitution d'un commandement unique du Corps des volontaires de la liberté (CVL), sous l'égide du CLNAI avait incité le maréchal Alexander, commandant en chef allié, à stimuler les opérations en arrière des lignes allemandes, afin de soulager l'offensive vers le nord. Le CVL regroupait les différentes formations de combattants clandestins, brigades Garibaldi (communistes), Matteotti (socialistes du PSIUP), Giustiziq e Libertà (Parti d'action, libéral-socialiste), brigades vertes (démocrates-chrétiennes). Le commandement en était assuré par le général Cadorna, parachuté par les services anglais pour garantir un emploi strictement militaire. Auprès de lui, Luigi Longo, représentant du Parti communiste, et Ferruccio Parri, représentant du Parti d'action donnaient à cette armée de maquisards son sens politique...

La dernière offensive

Sévèrement éprouvés par la répression allemande, les partisans se trouvèrent en novembre désorientés par un appel du maréchal Alexander prescrivant la suspension pour l'hiver de toute opération. Les motifs militaires masquaient à peine l'intention politique : Churchill n'entendait pas que l'expérience de la Grèce, où les partisans communistes se soulevaient, recommençât en Italie. Or, derrière les partisans, toute l'Italie du Nord était quadrillée d'un appareil militaire et politique, où prédominaient les partis de gauche. Certains comités locaux de libération avaient suscité des *« républiques autonomes »*, créé des *« tribunaux populaires »* et préparé la prise du pouvoir entre le départ des Allemands et l'arrivée des forces alliés. Les réticences des communistes, l'opposition des catholiques et des libéraux, firent avorter le plan général d'un gouvernement révolutionnaire du Nord, que soutenaient les socialistes et le Parti d'action, hétéroclite formation de gauche, unie dans le dogmatisme idéologique d'une République musclée, d'un second Risorgimento.

Dès le début de décembre 1944, de telles espérances étaient ruinées. Une délégation du CLNAI, venue clandestinement à Rome, signait un accord qui donnait au commandement allié tout pouvoir de contrôler les opérations : le CLNAI reconnaissait sa pleine autorité, s'engageait à dissoudre les groupes de partisans et à rendre les armes au lendemain même de la fin des hostilités, cela en échange d'une aide financière mensuelle et d'une meilleure répartition d'envois d'armes.

Dans les premières semaines d'avril 1945, pour limiter au maximum les risques politiques, le commandement allié lançait des appels incitant à *« ne pas disperser les forces »*, à *« ne pas agir prématurément »*, tandis que des représentants des partis de droite tentaient de négocier avec les Allemands la sauvegarde des installations industrielles en échange d'une renonciation à l'insurrection générale.

Après un mois de négociations secrètes pour obtenir la reddition pure et simple des armées allemandes de la plaine du Pô, le maréchal Alexander déclencha l'offensive alliée, en deux temps, le 9 et le 15 avril... Le 20, son adversaire ordonnait le repli en deçà du Pô. Les forces fascistes du maréchal Rodlofo Graziani reculaient de Ligurie sur Milan. Bologne était prise le 21 par les Polonais et les Américains.

En arrière des lignes allemandes désintégrées, 250 parachutistes italiens furent lâchés et semèrent la confusion. Venise était atteinte le 29 avril, Trieste le 2 mai. Le 24 avril, à 22 h 30, lorsque le front allemand eût été rompu, le général Cadorna décréta l'insurrection générale, plus ou moins contraint par l'initiative des communistes qui avaient lancé dans l'action les brigades Garibaldi... Les partisans harcelèrent les troupes allemandes en retraite, empêchèrent les sabotages, libérèrent les villes. Gênes d'abord, puis Milan et Turin. Ils capturèrent 50 000 allemands. Arrêté le 27 avril, alors qu'il tentait de fuir en Suisse, Mussolini fut exécuté le lendemain.

Immédiatement, le CLNAI nomma des préfets, des maires, des administrateurs locaux... La guerre civile ouverte par les *« brigades noires »* du régime de Salo se poursuivit quelques semaines, les traqueurs étant devenus les traqués, dès que l'autorité du CLNAI se substitua à celle de la République sociale italienne (RSI) de Mussolini. Mais la réalité du pouvoir était entre les mains des Alliés : leurs représentants rognaient les pouvoirs des nouveaux fonctionnaires, ils faisaient venir du Sud des carabiniers, renforçaient la police, démobilisaient les partisans et les désarmaient partiellement, sans repérer toutes les caches d'armes constituées pour le futur rendez-vous d'une république populaire avortée... Le CLNAI ne se posa pas longtemps en rival du gouvernement légal revenu à Rome... Le projet de révolution politique qu'il incarnait avorta immédiatement devant la stratégie communiste, toute consacrée au maintien de l'unité nationale et à la collaboration avec les partis modérés.

Faire souffler « le vent du Nord »

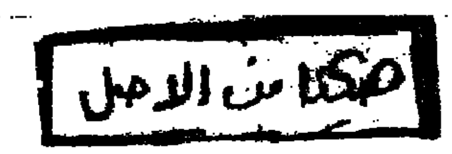
Là encore, le partage des zones d'influence entre Staline et Churchill fut appliqué à la lettre. Palmiro Togliatti, dès son retour de Moscou, le mit en avant. A la masse des militants communistes, il opposa les nécessités de la politique soviétique... et l'évidence des faits : en Italie, les forces alliées étaient sur leur terrain... Si les divisions américaines se retiraient des zones qu'elles avaient conquises en Allemagne et en Tchécoslovaquie, c'est que, au même moment, la république populaire ne se créait pas en Italie.

Restait aux socialistes l'espoir, exprimé par Pietro Nenni, de faire souffler sur toute l'Italie le *« vent du Nord »*, qui devrait mettre à bas les compromis conclus depuis deux ans et dégager la voie à une Italie républicaine, qu'il souhaitait dominée par l'alliance des socialistes et des communistes, nouée dès 1934 en exil dans un premier pacte d'unité d'action, renouvelé en novembre 1943. Espoir encore déçu au-delà des épisodes de Front populaire démocratique, le triomphe électoral de la Démocratie chrétienne en mars 1948 et l'intégration de l'Italie dans le pacte atlantique, ancrèrent Togliatti dans son refus de tout maximalisme.

Le 25 avril, anniversaire de l'insurrection nationale, célèbre l'aboutissement d'un long processus commencé le 25 juillet 1943 par l'élimination de Mussolini au bénéfice de la couronne... Cette date symbolique est interprétable de différentes façons : le combat des antifascistes italiens pour prendre en main leur liberté, les limites imposées à cette liberté, mais aussi l'affrontement entre trois politiques, l'utopie des socialistes autoritaires, l'attention des catholiques aux structures propres à la société italienne et les traditions des libéraux de diverses obédiences, architectes de l'Italie unifiée.

JACQUES NOBÉCOURT

M. Rocard



POLITIQUE

La réforme du Conseil constitutionnel devant l'Assemblée nationale

M. Rocard propose à l'opposition un débat sur les institutions

L'Assemblée nationale a commencé, mardi 24 avril, l'examen du projet de modification de la Constitution permettant aux justiciables – à qui, au cours d'un procès, est appliquée une loi qu'ils jugent contraire à leurs droits fondamentaux – de demander aux tribunaux de saisir le Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité de cette disposition législative. La droite a renoncé à s'opposer à la discussion du principe de cette réforme, mais elle comptait défendre, mercredi, une motion de renvoi en commission, dont elle assurait qu'il ne s'agirait pas d'un enterrement du projet. La majorité, étant persuadée du contraire, espérait qu'il y aurait dans l'opposition suffisamment de francs-tireurs décidés à se joindre à elle. Pour manifester sa bonne volonté, M. Rocard a proposé que s'engage une vaste réflexion sur le fonctionnement des institutions, permettant de déterminer sur quoi *« il est possible et souhaitable d'améliorer notre Constitution »*.

L'atmosphère était presque celle des grands jours. Les bancs étaient copieusement remplis, mardi 24 avril, à l'Assemblée nationale. Les vedettes étaient là, et pas seulement pour une brève apparition : une réforme de la Constitution, ce n'est pas si fréquent. L'enjeu ne manquait pas d'importance et, pour une fois, nul ne pouvait préjuger l'issue du débat.

Les centristes escomptaient que le premier ministre leur ferait assez de concessions pour qu'ils puissent mettre leurs votes en conformité avec leurs convictions. Le RPR attendait de savoir comment seraient accueillies ses propositions d'amendement pour déterminer sa stratégie. L'UDF espérait que son refus brutal serait justifié par une attitude peu conciliante de la majorité. Les socialistes surveillaient le nombre des francs-tireurs de la droite et guettaient la manière dont leurs opposants allaient justifier leur rejet d'une réforme souhaitée par l'opinion publique.

M. Michel Rocard fut le premier à ouvrir le feu, dans un discours prononcé d'une voix monocorde mais au contenu suffisamment ouvert pour nourrir l'ensemble du débat qui allait suivre. Dès le début, il rappela que *« cette révision ne tend pas à modifier l'équilibre entre les pouvoirs publics. Législatif et exécutif n'y gagneront ou n'y perdront aucun pouvoir, aucune faculté, aucune capacité »*. Puis il affirma que le Conseil constitutionnel avait *« dans les vingt dernières années fait la preuve de sa sagesse, de son indépendance »* et *« conquis de la sorte un prestige et un respect que chacun reconnaît aujourd'hui »*.

Le premier ministre expliqua aussi que cette réforme ne diminuerait pas le rôle du Parlement, puisque, *« si des inconstitutionnalités sont constatées »*, il aurait *« à légiférer sur des sujets dont nous savons tous que, sans cette nécessité, il ne serait vraisemblablement pas plus saisi demain qu'il ne l'a été depuis vingt, cinquante ou cent ans »*. Il fit aussi remarquer que des instances internationales pouvaient déjà mettre en cause des lois françaises, et qu'il importait peu que *« le problème soit soulevé par un Français ou par un étranger : seul compte qu'il s'agisse de justiciables en France et surtout que la décision soit prise par des autorités françaises »*. Il assura aussi que le gouvernement était prêt à accepter des amendements *« éventuellements nombreux »*.

La première ouverture fut pour le Sénat. M. Michel Rocard annonça qu'il n'entrait pas dans ses intentions d'*« user de la faculté »* que lui offre la Constitution de demander à l'Assemblée nationale de trancher en dernier ressort, si elle ne parvenait pas à un accord avec le Sénat sur la loi organique qui accompagne la réforme de la Constitution. Les sénateurs disposaient d'un droit de veto sur la modification constitutionnelle *stricto sensu* ; le premier ministre leur assura qu'il serait étendu aux conditions pratiques de sa mise en œuvre.

La deuxième ouverture fut une confirmation : *« Si le président de la République a engagé la procédure de l'article 89* [de la Constitution], *c'est en considérant qu'il revient au Parlement, donc au Congrès, de décider dans cette matière précise ce qui suffit à écarter ici l'hypothèse de référendum. »*

Le souhaitable et le possible

Cela étant fait, le premier ministre en vint aux aspects politiques du débat. *« Tous les partis politiques ici présents, à la notable exception du PC, soit dans leurs écrits, soit dans les propos de leurs plus éminents dirigeants, ont souhaité, à des moments différents, cette réforme »*, rappela-t-il. *« Alors*, ajouta-t-il, *par quel miracle un vote pourrait-il être contre ? (...) Nous sommes nombreux à considérer qu'on ne doit réviser la Constitution que lorsque existe un large accord. Et voilà qu'on voudrait nous démontrer aujourd'hui qu'être tous d'accord sur une réforme ne suffirait pas et que nous ne pourrions réviser la Constitution que si tout le monde est d'accord sur tout, autant dire jamais. Or une Constitution qui ne peut évoluer est une Constitution qui se sclérose. »*

La troisième ouverture, la plus importante, allait alors de soi : *« J'ai parfaitement entendu un certain nombre de questions soulevées non par cette réforme mais à l'occasion de celle-ci. Oui, il est légitime de s'interroger sur le devenir du Parlement dans une démocratie moderne, sur le rôle qui doit être celui du référendum, sur les moyens de faire connaître et pratiquer à tous l'indépendance de la magistrature. A cela s'ajoutent d'autres interrogations, par exemple, sur la justification de la Haute Cour de justice, sur l'étendue des immunités parlementaires et sur bien d'autres sujets encore. (...) C'est pourquoi, reprenant la totalité des questions posées de bonne foi, et souhaitant qu'on les traite avec le sérieux qu'elles appellent, je propose d'inscrire à l'ordre du jour de votre Assemblée, dès la prochaine session, un débat sur nos institutions. Sans doute votre commission des lois pourrait-elle le préparer, en relation avec le gouvernement, de sorte qu'à cette occasion, sans esprit polémique, nous puissions faire l'inventaire de ce sur quoi il est à la fois possible et souhaitable d'améliorer notre Constitution. Alors des décisions s'ensuivront naturellement tirant, les conséquences d'un tel débat. »*

Cette porte largement ouverte, M. Rocard s'en prit à ceux qui persisteraient à refuser la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel : *« Ce qui vous est demandé n'est pas de vous prononcer sur les mérites du président de la République et du gouvernement, mais sur les qualités d'une réforme. La majorité des trois cinquièmes ne sera pas pour vous, mais pour le texte. Et la victoire, si victoire il y a, ce sera celle du droit des gens, des citoyens, des justiciables. Tandis qu'un éventuel refus, ce n'est pas nous qu'il priverait d'une faculté nouvelle, ce sont les femmes et les hommes de ce pays. »*

En conclusion le premier ministre s'étonna, par avance, que *« ceux-là mêmes qui déplorent un discrédit du personnel politique auprès des citoyens choisiraient ce moment même pour être le personnel politique qui refuserait un pouvoir nouveau aux citoyens. (...) Cette faculté nouvelle, nos compatriotes sont en droit de l'espérer. La majorité ne peut, ni ne prétend, la leur offrir toute seule. »*

Pour le gouvernement tout était dit. M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, ne put que détailler longuement le mécanisme proposé d'une manière tellement assurée qu'il parut refuser par avance tous les amendements souhaités par l'opposition, ou même déjà adoptés par la commission des lois. Il discourut dans l'indifférence générale, sous le regard intéressé de M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères assista à la plus grande partie du débat, comme pour montrer par la présence d'un homme très proche de M. Mitterrand toute l'attention que portait le président de la République au déroulement de la discussion. M. Charles Millon en profita pour s'entretenir longuement avec M. François Léotard. Apparemment ils ne réussirent pas à se convaincre mutuellement. M. Pierre Méhaignerie, après un long conciliabule avec ses amis centristes, alla voir M. Bernard Pons, puis M. Alain Madelin.

La droite tentait toujours de déterminer une position commune. Elle réussit, quand même, par une série de rappels au règlement à rappeler que malgré les belles paroles de la majorité, l'opposition n'avait jamais réussi à faire inscrire une des ses propositions de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée.

L'hostilité des communistes

Rapporteur de la commission des lois, qu'il préside, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) présenta les amendements approuvés par les commisssaires. Dès la fin de cette intervention, M. Méhaignerie demanda, au nom de l'UDF, de l'UDC et du RPR, une suspension de séance d'une heure. La droite voulait tenter de mettre au point une stratégie commune. Elle décida de retirer l'exception d'irrecevabilité (soutenant que le texte en discussion est contraire à la Constitution) et la question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer), déposées par l'UDF, pour se rabattre sur la motion de renvoi en commission, prévue par M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Elle demanda aussi que celle-ci ne soit discutée que mercredi après midi. Cela lui fut accordé.

Les motions de procédure ainsi abandonnées furent immédiatement reprises par le PC. M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) affirma que la réforme proposée *« ne renforcerait pas l'Etat de droit mais le déstabiliserait »*, que le *« Conseil constitutionnel s'est doté, en dehors de toute source de légitimité, d'un véritable pouvoir constituant qui usurpe la souveraineté populaire »*. Il expliqua aussi que le projet allait permettre de *« remettre en question des acquis sociaux conquis de longue date »*, se demandant notamment si *« ce qui reste de la loi de 1948 ne sera pas demain considéré comme intolérable aux propriétaires de logements »*, si *« l'existence d'un SMIC ne sera pas jugée demain comme intolérable à la liberté d'entreprendre? »*. La motion d'irrecevabilité fut repoussée par 326 voix (PS et UDC) contre 27 (PC), et la question préalable par 282 voix (PS) contre 28 (PC), le RPR, l'UDF et l'UDC ne prenant pas part au vote.

Tous les orateurs de l'opposition qui prirent la parole par la suite, soulignèrent fortement leur appui à la réforme, à l'exception de M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire), qui fut évasif. Le plus net fut M. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) qui assura qu'il la voterait malgré quelques réserves, car elle était *« plus libérale que socialiste »*. Ainsi il jugea *« détestable »* le refus de voir des étrangers pouvoir en user. M. Toubon assura lui aussi que *« le sens et la portée de cette réforme étaient positifs »*, et qu'il ne fallait pas *« décevoir l'opinion publique »*.

M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), s'il critiqua durement la prise de position publique de M. Robert Badinter, estimant qu'il avait failli à son devoir de réserve, affirma qu'il avait toujours été favorable à un large contrôle de la constitutionnalité des lois, même si figurait dans le projet de Constitution préparé par le maréchal Pétain un dispositif comparable à celui aujourd'hui proposé. Quant à M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) il déclara : *« Une démarche qui renforce l'Etat de droit mérite en soi notre approbation.»*

Les éloges recouvraient toutefois beaucoup d'épines. M. Gérard Longuet (UDF, Meuse) parla de *« frustration »*. M. de Charette aurait préféré que soient entreprises les deux réformes annoncées par M. Mitterrand dans *la Lettre à tous les Français* : la réduction du mandat présidentiel et l'extension de la possibilité de recours au référendum. M. Toubon assura qu'il ne fallait pas s'arrêter en chemin. M. Pandraud souhaita *« un toilettage complet de la Constitution »*. Même M. Barrot affirma que *« cette réforme, en elle-même, ne suffit pas à faire progresser l'Etat de droit »*.

Les réformes évoquées vont effectivement assez loin. MM. Pandraud et Toubon ont demandé que soit aussi prévu *« le contrôle des actes du président de la République »*, car *« il n'est pas normal qu'un seul pouvoir échappe à la vérification de la constitutionnalité de ses décisions. Puisque cette réforme achève le contrôle du législatif, il serait normal de permettre aussi le contrôle de l'exécutif. Cela permettrait un meilleur équilibre des pouvoirs »*. M. Barrot mit en cause la structure *« trop pyramidale »* des institutions françaises, et demanda une réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

M. Devedjian alla moins loin que ses amis dans ses propositions de réforme du Conseil constitutionnel. S'il souhaita l'élection de son président, il proposa que la nomination de ses membres soit soumise à un droit de veto, à la majorité des trois cinquièmes, par une commission mixte de sénateurs et de députés. M. Longuet mit en cause la composition du bloc actuel de constitutionnalité, soulignant la *« contradiction »* entre la déclaration de 1789 et le préambule de 1946, avouant à demi-mot que le caractère socialisant du texte rédigé au lendemain de la Libération gênait, aujourd'hui, la droite. Tout cela justifie, déjà, le souhait de M. Rocard d'un vaste débat sur le fonctionnement des institutions.

TH. B.

Trente-deux ans de querelles de Gaulois

L'analyse de la Constitution de la Ve République quant à son esprit et à son fonctionnement est sans aucun doute l'une des sources les plus abondantes de la production d'échanges politiques et juridiques en France. La critique des institutions nationales est aussi, depuis trente-deux ans, un sujet de polémiques quasi permanent. Les controverses sans fin, les querelles sémantiques, les interprétations byzantines auxquelles se livrent les Gaulois latinisés que sont les juristes, les politologues, les élus et, souvent, les simples citoyens français provoquent d'ailleurs l'étonnement et, parfois, l'admiration des observateurs étrangers.

Les institutions fondées par le général de Gaulle en réaction contre les pratiques de la IVe République et ratifiées par le référendum populaire du 28 septembre 1958 ont cependant résisté pendant un tiers de siècle aux velléités de destruction, aux drames nationaux, aux disparitions de chefs d'Etat et aux remous des alternances politiques. La preuve de leur souplesse a été ainsi apportée puisque ceux qui, comme M. Mitterrand, contestaient le plus les règles de la Constitution n'y ont pas touché une fois qu'ils ont été à leur tour en charge de les mettre en application.

La loi suprême a cependant été déjà corrigée à quelques reprises, qu'il s'agisse de l'instauration en 1962 du suffrage universel pour élire le président de la République, de la modification des dates des sessions parlementaires ou, enfin, de l'ouverture du droit de saisine du Conseil constitutionnel aux parlementaires en 1974. Pendant les premières années de son existence et en raison de sa nature hybride, la Constitution a été contestée pour son caractère à la fois présidentiel et parlementaire. Mais jamais aucune réforme fondamentale depuis celle de 1962 n'est venue modifier son équilibre général.

Tous les partis politiques, cependant, consacrent régulièrement dans leur programme un chapitre à la réforme des institutions sans toutefois les mettre totalement en cause. La toilette de la Constitution est ainsi régulièrement annoncée, et plusieurs fois l'on s'est même demandé s'il ne convenait pas d'abolir *purement et simplement* le titre consacré à la Communauté puisque les Etats de l'ancienne Afrique francophone ont désormais acquis leur pleine indépendance.

De même, des propositions de réforme ont été fréquemment déposées sur les bureaux des assemblées parlementaires. Ainsi, quarante-neuf propositions de loi constitutionnelles entre 1981 et 1986, dix de 1986 à 1988 et dix-sept depuis 1988 ont été enregistrées à l'Assemblée nationale et au Sénat. Celles-ci portent sur des sujets variés, par exemple le droit accordé aux anciens présidents de la République de siéger au Parlement sans y avoir été élu, celui, souhaité pour le Conseil économique et social, d'avoir l'initiative législative, ou encore l'introduction dans la Constitution de la Déclaration européenne des droits de l'homme. D'autres envisagent d'inclure le mode d'élection des députés dans la Constitution.

Référendum et quinquennat

Les plus nombreuses concernent l'extension du champ du référendum pour y inclure les problèmes de société et aussi pour permettre des référendums d'initiative populaire. Le problème du contrôle de constitutionnalité des lois par les citoyens n'est pas évoqué directement dans ces propositions émanant des parlementaires. Quelques-unes concernent la réduction du mandat présidentiel et deux d'entre elles ont même souhaité que le chef de l'Etat ne soit titulaire que d'un mandat de six ans, comme le proposait d'ailleurs M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981 en précisant que celui-ci ne serait renouvelable qu'une fois.

Si les parlementaires s'attachent en plus grand nombre aux problèmes de l'extension du champ du référendum, les partis politiques considèrent également cette question comme primordiale mais ils l'accompagnent d'un autre projet de réforme, celui concernant la durée du mandat du chef de l'Etat. Hormis M. Raymond Barre, qui demeure attaché au septennat renouvelable sans limitation, tous les dirigeants de partis politiques acceptent maintenant une réduction du mandat présidentiel en général à cinq ans et sa limitation au simple redoublement. M. Mitterrand a plusieurs fois indiqué qu'il attendait pour réaliser cette réforme que le Parlement et le gouvernement le souhaitent eux-mêmes expressément. M. Jacques Chirac s'y est lui aussi résigné tout en considérant qu'une telle réforme n'était pas prioritaire. Ainsi, les leaders politiques semblent prêts à traduire dans la loi suprême par un double quinquennat le slogan populaire de 1968 et qui, à l'approche de 1991, pourrait retrouver une certaine actualité : *« Dix ans, ça suffit. »*

ANDRÉ PASSERON

Des députés intéressés mais sceptiques

« Il est légitime de s'interroger sur le rôle du Parlement dans une démocratie moderne. » Ce propos du premier ministre, M. Michel Rocard, avait, mardi 24 avril, quelque chose de presque cruel. La neutralité et la banalité de la formulation semblaient vouloir jeter un voile pudique sur une institution en pleine crise morale et fonctionnelle. Les députés ont préféré retenir la promesse du premier ministre d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session *« un débat sur les institutions »*. Leurs réactions, dans les couloirs du Palais-Bourbon, étaient positives, quoique teintées d'un fort scepticisme.

« L'auto-analyse, c'est intéressant... », lâche, avec son ironie coutumière, le président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz. M. Mermaz reste discret en ce moment, mais il milite depuis longtemps pour la réforme d'une Constitution qu'il estime potentiellement *« dangereuse »* si ne se trouvait pas à la tête de l'Etat un *« vrai démocrate »*. *« Ce débat est une nécessité, et l'Assemblée est le lieu où doit se tenir une telle discussion. L'hiatus est aujourd'hui trop grand entre le législatif et l'exécutif pour ne pas songer à redéfinir le rôle du Parlement »*, explique **M. Jean-Pierre Balligand** (PS, Aisne), suivi par son compère, **M. Jean Le Garrec** (PS, Nord), *« enchanté et séduit »* par la proposition de M. Rocard, et qui juge la Constitution aujourd'hui *« inadaptée »*.

M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais) se dit très favorable à cette mise à plat institutionnelle d'une République à la robuste Constitution. *« Pourquoi vouloir figer les institutions dans le marbre ? Il faut de la souplesse et de l'adaptation. Ce serait très sain d'avoir ici une réflexion sereine, et non de procéder à des coups politiques »*, explique le député UDF, qui se montre favorable à un régime *« plutôt présidentialisé »*. **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), qui vendrait toute sa bibliothèque de droit – ce qui n'est pas rien – pour un bon grand débat institutionnel, à la fois passionné et un brin ésotérique, *« est tout à fait d'accord »* pour débattre des ravalements à opérer sur une Constitution qui, *« comme tout texte, s'use »*.

En revanche, **M. Michel d'Ornano** (UDF, Calvados) reste intransigeant. Le fait que le gouvernement propose, dans un premier temps, une réforme de la Constitution (saisine du Conseil constitutionnel), puis seulement dans un second temps une réflexion de fond sur les institutions, lui semble irrémédiablement suspect. *« C'est un faux-fuyant !* lance-t-il . *Si le premier ministre était cohérent avec lui-même, il retirerait son projet de réforme, et l'on reverrait tout cela à la rentrée. »*

Une démocratie « plus directe »

Même écho du côté de **M. Jacques Blanc** (UDF, Lozère) : *« Cela ne paraît pas sérieux. C'est pour faire passer son truc... »*. *« L'idée est bonne, mais il aurait fallu faire tout en même temps. On a, d'ailleurs, l'impression que le premier ministre se rend compte de son erreur et tente de la rattraper en proposant ce débat à l'automne »*, explique **M. Etienne Pinte** (RPR, Yvelines).

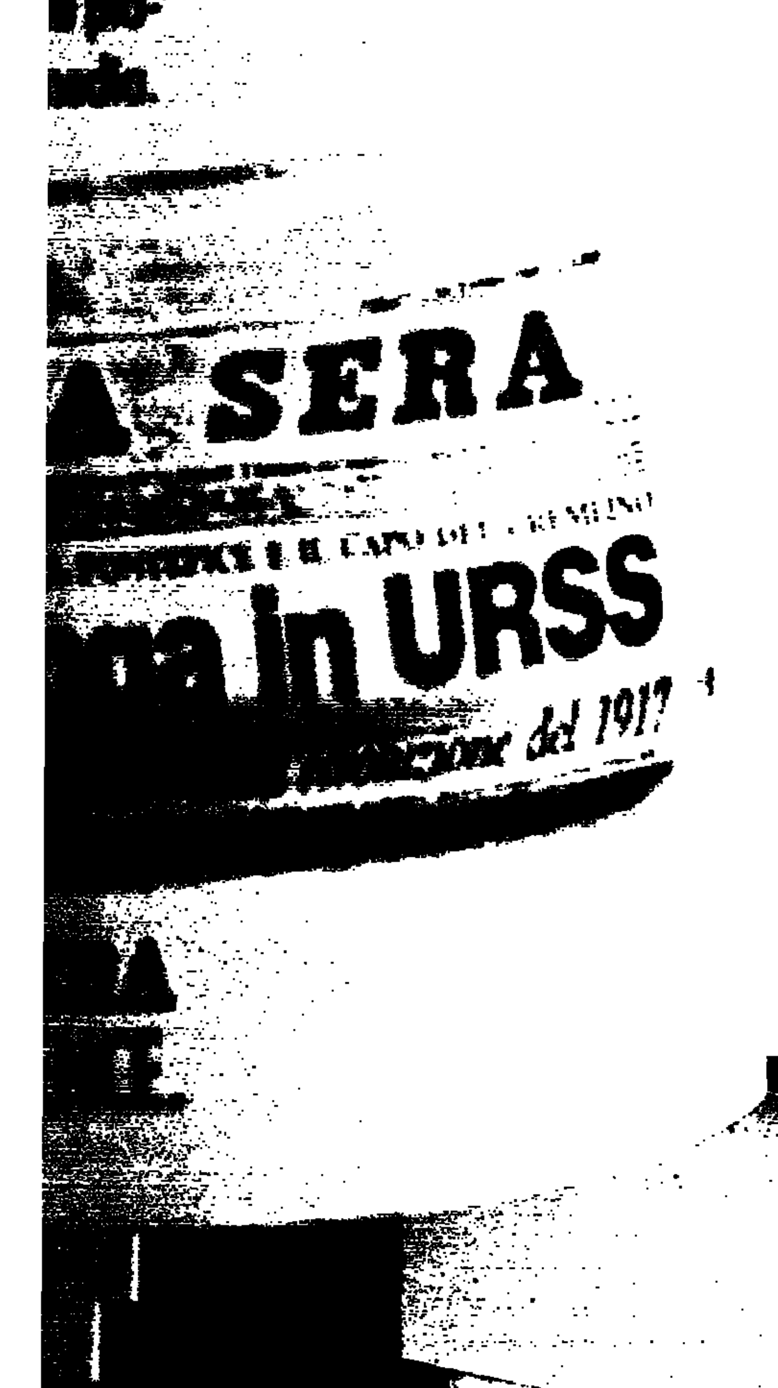
« Quand on ne sait pas quoi faire à l'Assemblée, on propose un grand débat, ironise **M. Alain Madelin** (UDF, Ille-et-Vilaine). *C'est bien, mais ce n'est pas le problème aujourd'hui. »* Pour les grands débats théoriques, le président du groupe UDF, **M. Charles Millon** (Ain) estime que les députés ont déjà donné (sur l'Europe et sur le budget 1991). Ce qu'il veut, c'est du concret : *« Un engagement du gouvernement*, dit-il, *d'inscrire nos propositions de lois à l'ordre du jour de notre Assemblée. »* Pour **M. François d'Aubert** (UDF, Mayenne), *« à partir du moment où il n'y a pas de vote sur une résolution concernant une modification des institutions, cela ne sert à rien »*.

En matière de réforme constitutionnelle, les députés ne manquent pas d'idées. Même s'il n'y a pas, selon lui, d'urgence, **M. Jacques Chirac** (RPR, Corrèze) pense à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans et à l'extension du champ référendaire. **M. Adrien Zeller** (UDC, Bas-Rhin) estime *« insuffisant »* le nombre des commissions parlementaires. Le président du groupe RPR, **M. Bernard Pons** (Paris) avance une idée pour dynamiser, sur le mode britannique, le débat politique à l'Assemblée et lutter contre l'absentéisme : *« Pourquoi ne pas instaurer une séance de questions au gouvernement d'une heure, au début de chaque séance, avec obligation pour le premier ministre d'y venir au moins deux fois par semaine? »* **M. Jacques Toubon** (RPR, Paris) plaide pour une démocratie *« plus directe »*.

Quant aux députés centristes, obsédés par l'amnistie dont a bénéficié M. Christian Nucci, ils font bloc dès qu'on leur parle réforme des institutions. *« Un débat*, disent-ils, *c'est intéressant, mais le plus important, c'est une réforme de la magistrature qui lui assurerait une plus grande indépendance. »* Le président du groupe UDC, **M. Pierre Méhaignerie**, veut la discussion d'une proposition de loi (d'origine parlementaire) sur le Conseil supérieur de la magistrature. Même position pour **M. Jacques Barrot** (UDC, Haute-Loire), qui trouverait *« plus crédible »* la proposition du premier ministre si elle s'accompagnait d'un engagement de discussion d'une proposition de loi sur la justice et la magistrature.

Le président de la commission des lois, **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine), se dit prêt à faire l'inventaire de toutes les réformes souhaitées et souhaitables, y compris concernant la Conseil supérieur de la magistrature. Comme l'y a invitée le premier ministre, la commission des lois créera donc une mission d'information majorité-opposition, chargée de faire l'inventaire de ces réformes afin de préparer le débat de la rentrée d'automne. Il restera alors aux députés à prouver que, contrairement à ce que disait Clemenceau, le fait de confier un dossier à une commission ne revient pas à l'étouffer...

PIERRE SERVENT



POLITIQUE

La réforme du Conseil constitutionnel devant l'Assemblée nationale

L'opposition finit par trouver une stratégie

Encore un peu de temps, messieurs les bourreaux... Empêtrée depuis plusieurs semaines dans ce projet de réforme de la saisine du Conseil constitutionnel, l'opposition s'est trouvée fort dépourvue quand le jour de la décision fut enfin venu. Que faire ? Que voter ? Avec qui ? Sur quoi ? Comment ? Pourquoi ? Jusqu'où ? Quelques heures avant l'ouverture de la séance, mardi 24 avril, aucune réponse cohérente à ces questions n'avait été apportée dans les rangs du RPR, de l'UDF et de l'UDC.

Bien au contraire. Dans la matinée, les réunions de groupe, notamment à l'UDF, donnaient lieu à de sérieux règlements de compte. M. Alain Madelin – venu, comme il le confiait lui-même, *« apporter son soutien au gouvernement »* – et M. Pascal Clément étaient sèchement pris à partie par les opposants au texte, MM. Charles Millon, président du groupe, et Francis Delattre. Particulièrement remonté contre *« ceux qui rentrent de vacances et qui s'empressent de faire des déclarations dans la presse »*, M. Delattre reprochait à M. Madelin *« de se poser en détenteur unique de l'idée libérale et de vendre justement de fausses idées libérales »*.

Au RPR, la situation était tout aussi confuse : si le groupe semblait se diriger majoritairement vers un vote contre le projet de loi, rien ne semblait arrêté sur la stratégie à adopter : fallait-il laisser le débat se poursuivre jusqu'à son terme pour défendre des amendements, ou choisirait-on de voter la question préalable, qui coupait court à toute discussion sur le fond ? Quant aux centristes, favorables au texte, mais hésitant à se distinguer au sein de l'opposition, ils attendaient du discours du premier ministre des encouragements à se montrer audacieux.

Le discours de M. Michel Rocard a sonné l'heure des déceptions. *« Tout ça, c'est mou !* s'exclamait M. Madelin. *Moi, je l'aurais mieux défendu que Rocard, le projet de réforme. »* Parmi les centristes, même les moins exigeants convenaient qu'une promesse d'organisation d'un *« grand débat parlementaire dès la prochaine session »* sur les institutions de la Ve République, c'était un peu court pour soulever l'enthousiasme. *« Ce n'est plus un accouchement, c'est un avortement dans la douleur »*, diagnostiquait M. Clément.

Bras de fer inversé

A l'heure de la suspension de séance que les chefs de l'opposition avaient prévue pour la fin de l'après-midi, les présidents de l'intergroupe se retrouvaient pour faire le point. De cette concertation au sommet jaillissait une formule magique : « renvoi en commission ». *Exit*, donc, la question préalable, trop sévère, trop brutale, d'autant que le groupe communiste, prêt à tout pour faire échouer cette *« réforme scélérate »*, selon la formule de M. André Lajoinie, avait annoncé sa volonté de joindre ses voix à celle de l'opposition. *Exit*, aussi, l'exception d'irrecevabilité – tendant à rejeter un texte en raison de sa non-conformité avec la Constitution – qui ne convainquait personne sauf son auteur, M. Delattre. L'idée de renvoyer le texte en commission pour *« examen complémentaire »*, avancée depuis plusieurs semaines par M. Pierre Mazeaud (RPR), avait, en revanche, toutes les apparences de la sortie de secours honorable. Pour les opposants au projet de loi, c'était un moyen d'enterrer proprement et sans drame une réforme qui, certes, recueille le soutien de la majorité des Français, mais qui présente le défaut incontournable d'être proposée par le gouvernement, sur une idée du président de la République. A ceux qui, favorables au texte, refusaient néanmoins d'offrir une victoire trop facile à la majorité, cette solution donnait la satisfaction de marquer leur « différence ».

Soulagés, les trois présidents de groupe venaient annoncer la grande nouvelle, au début de la soirée, avec force protestations de bonne foi. *« Le débat proposé par Michel Rocard n'est pas une garantie suffisante et aucune de nos propositions n'a été acceptée »*, observait M. Pierre Méhaignerie (UDC). Un large sourire aux lèvres, M. Charles Millon (UDF) déclarait : *« Nous attendons du gouvernement une véritable concertation, non seulement sur le texte tel qu'il est, mais aussi sur les dispositions annexes qui doivent être incluses dans cette réforme. » « Notre souci, c'est d'arranger tout le monde »*, affirmait M. Bernard Pons (RPR) à l'adresse des autres groupes de l'opposition. Et les trois présidents s'aventuraient, même, à confier que, quelles que dussent être les réponses du gouvernement, le renvoi en commission était acquis avec le soutien des communistes.

Ultime précaution, les responsables de l'opposition demandaient à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale de modifier l'ordre du jour, afin que les « grands orateurs » de chaque parti pussent s'exprimer mercredi 25 avril dans l'après-midi. Cette satisfaction leur fut accordée sans hésitation par le gouvernement, qui voyait là un moyen de gagner, à son tour, quelques précieuses heures d'ultimes négociations.

Elles ne furent pas perdues. Dès la reprise de la séance, en soirée, les émissaires de Matignon, comme le rapporteur de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS), faisaient clairement entendre qu'il n'était pas question pour eux d'accepter un renvoi, même « provisoire », en commission. *« Soit la motion de renvoi est rejetée, soit c'est la guerre »* déclaraient-ils. Autrement dit – notamment à l'adresse des partisans de la réforme, – le gouvernement tirerait toutes les conséquences politiques du rejet, par l'opposition, d'un projet de loi approuvé par 71 % des Français.

Au début de la nuit, c'est donc à une partie de bras de fer inversée que se livrent la majorité et l'opposition. Ebranlés par la détermination du gouvernement, certains centristes, rejoints par quelques membres de l'UDF et du RPR, commencent à trouver de sérieux défauts à l'idée « magique » de renvoi en commission, qui risque de les priver, tout simplement, du projet de loi. Discrètement, du côté de Matignon, on se met à compter sur ses dix doigts. A faire et à refaire ses calculs. Avec 272 voix, alors que la majorité s'établit à 289, le seul groupe socialiste ne peut suffire à empêcher un renvoi en commission. Si l'on ajoute les reports de voix des non-inscrits qui soutiennent le gouvernement (environ huit), les députés en rupture avec leur groupe (au moins deux), les éternels indépendants (M. Barre) et les nouveaux convertis (une dizaine, potentiels ou déclarés), voilà de quoi constituer une majorité de fortune, peut-être, mais dont, finalement, on se contenterait volontiers.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les risques de la manœuvre

par Thierry Bréhier

LES hommes politiques savent aussi jouer au rugby. Refusant que M. Mitterrand marque l'essai, grâce à l'adoption du projet de réforme de la Constitution, ou que M. Giscard d'Estaing file dans l'en-but grâce à son rejet pur et simple, le RPR a botté en touche. M. Rocard a repris la balle et s'est dégagé par un long coup de pied à suivre. Impossible aujourd'hui de savoir ce qui sortira de la mêlée que ne manquera pas de provoquer la mise à plat de la pratique institutionnelle qu'il propose.

Incontestablement, le RPR a bien joué. Alors qu'une UDF giscardisée avait réussi à diriger le début de la manœuvre de l'opposition, les chiraquiens ont montré l'absurdité de la stratégie de leurs alliés et ont repris le commandement. Mieux, même, leur proposition d'un simple renvoi en commission a permis de sauvegarder, au moins dans un premier temps, une apparence d'unité de la droite. Elle permet à ceux qui sont contre le projet, comme à certains de ceux qui sont pour, de se retrouver puisque cette procédure autorise ses adeptes à affirmer qu'ils ne sont pas contre le principe de la réforme, mais que, au contraire, ils veulent l'améliorer. Cette façade résistera-t-elle au choc du vote ? Il y a à droite des francs-tireurs qui ne sont pas dupes des apparences.

La manœuvre de M. Rocard est tout aussi risquée. Certes, il apparaît comme le beau joueur prêt à laisser ses adversaires ouvrir tous les dossiers qu'ils souhaitent examiner. Il prépare ainsi son argumentaire au cas où la réforme serait finalement repoussée. La mise à plat des institutions pourrait toutefois se révéler bien périlleuse. Nul ne conteste qu'un toilettage de la Constitution et des lois organiques serait le bienvenu. Mais la France, après une permanente instabilité institutionnelle, a réussi à dégager un consensus sur la pratique imposée par le général de Gaulle. Les idées déjà émises par la droite prouvent que ce consensus pourrait vite se fissurer, puisque l'opposition propose de brûler ce qu'elle a adoré en contestant certaines prérogatives du président de la République et qu'elle rêve de mettre en cause les grands principes qui avaient fait l'unanimité au lendemain de la Libération. La gauche ne sera-t-elle pas, elle aussi, tentée de revenir à ses premières amours en contestant les fondements mêmes de la Constitution de 1958. D'un côté comme de l'autre, c'est la paix constitutionnelle installée depuis une vingtaine d'années qui serait remise en cause.

Garantir l'indépendance des magistrats

Une vieille promesse de M. Mitterrand

L'indépendance des magistrats est une divinité totémique que les hommes politiques honorent régulièrement de leurs offrandes sur fond d'incantations psalmodiées avec plus ou moins d'allant. Quand ils ont un peu envie de se mettre en colère – cela leur arrive de temps en temps – les magistrats commencent une danse du scalp, parés de leurs plus belles peintures de guerre. Ils se sont choisi un symbole et crient : *« CSM-CSM ! »* Et alors on attend la pluie. Que vienne enfin cette indépendance qui lavera les humiliations, raidira les nuques trop souples, permettra aux timides ou à ceux, soucieux de leur avancement, qui ne voudraient surtout pas mécontenter leurs supérieurs, de suivre leur conscience, sans prendre des risques qu'ils jugent trop grands, plutôt que d'obéir au principe de réalité. Ah ! les belles affaires Nucci ou Luchaire que l'on vous ficèlerait alors...

Tout cela, ce rêve éveillé, passe, dit-on communément depuis 1958 – depuis qu'il a été verrouillé par le général de Gaulle – par cet emblème un peu fané, clé de voûte du système judiciaire qu'est le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). M. Michel Rocard n'y a pas fait directement allusion lorsqu'il a expliqué qu'il fallait *« faire connaître »* et *« pratiquer »* l'indépendance des juges. Mais outre le fait qu'après un lobbying assez efficace des magistrats certains parlementaires aient été convaincus que si l'on réformait la Constitution on pourrait bien s'intéresser au CSM (1) et glisser quelques amendements à ce sujet, personne n'a oublié que M. François Mitterrand avait fait de la réforme de cette institution l'une de ses propositions de candidat première manière à la présidence de la République.

Président de cet organisme dont il choisit tous les membres, M. Mitterrand, la première fois qu'il y siégea, le 25 juin 1981, ne négligea pas de rappeler que, pour que l'indépendance de l'autorité judiciaire soit *« effective »*, *« à terme »* il faudrait bien passer par une réforme du CSM. De 1981 à 1986 on ne réforma pas malgré quelques tentatives de M. Robert Badinter qui finit par renoncer et à qui le temps manquait. En 1987, M. Mitterrand laissa entendre, au cours d'une longue interview à RTL (*le Monde* du 18 novembre 1987) qu'il fallait délivrer les juges *« de ces inadmissibles pressions »*. Et, prévint-il alors, *« je le ferai »*. On n'a toujours rien vu venir. L'idée, pourtant, n'était pas tout à fait abandonnée puisque l'on réactiva au ministère de la justice une commission *ad hoc* en 1988.

La direction des services judiciaires (*le Monde* du 28 juillet 1989) élabora un projet précis destiné à garantir l'indépendance des magistrats : il passait par une démocratisation du CSM, une autonomie de fonctionnement plus grande, l'autorisation de débat public lorsque cet organe siège en matière disciplinaire et une réforme du statut des magistrats préconisant notamment la dissociation du grade et de l'emploi. Cela n'allait pas très loin, mais c'était mieux que rien.

On attend toujours

Lorsque ces projets ont été rendus publics, M. Pierre Arpaillange refusa à la fois de les cautionner et de s'engager plus avant. Quelques mois plus tard cependant son cabinet affirmait haut et clair (*le Monde* daté 15-16 octobre 1989) qu'une réforme du statut des magistrats par le biais d'une loi organique devrait être soumise au printemps au Parlement, parallèlement à la réforme des professions juridiques et judiciaires. On attend toujours ce texte. Dans l'entourage du garde des sceaux on n'interprète pas aujourd'hui les propos de M. Michel Rocard comme le feu vert aux projets de réforme restés dans les cartons. Si débat il y a, il ne devrait intervenir qu'à l'automne, à l'occasion du débat, plus général, consacré aux institutions. Il n'empêche que certains, attachés aux symboles, se sont pris, en écoutant le premier ministre, à espérer qu'on tiendrait enfin, un jour, la vieille promesse de M. Mitterrand.

AGATHE LOGEART

(1) Le Conseil supérieur de la magistrature dont le président est le chef de l'Etat, le vice-président le ministre de la justice, est, en outre, composé de neuf membres : six magistrats de l'ordre judiciaire, un conseiller d'Etat et deux personnalités extérieures. Il est l'organe disciplinaire des magistrats du siège et nomme les hauts magistrats : ceux de la cour de cassation et le premier président de la Cour d'appel. Il donne son avis sur les nominations et les mutations des magistrats du siège, un millier par an environ. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature, selon son ampleur, peut être entreprise par le biais d'une réforme constitutionnelle ou, si elle est moins ambitieuse, par le biais d'une loi organique.

La majorité sénatoriale veut faire bloc contre le projet

La réunion hebdomadaire, mardi 24 avril, de la coordination de la majorité sénatoriale que dirige M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et Indépendants, a été en partie consacrée au projet de loi relatif à l'extension de la saisine du Conseil constitutionnel. Les querelles consécutives à la réélection à la présidence du Sénat de M. Alain Poher étant provisoirement oubliées, la coordination s'est efforcée de trouver les bases d'une position commune sur le premier texte important de la session de printemps.

La condamnation, lundi 23 avril, par M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, de certains *« amendements susceptibles d'être présentés par des parlementaires »* de l'opposition (*le Monde* du 25 avril), a donné lieu tout d'abord à une *« réprobation »* commune.

Les sénateurs de la majorité sénatoriale ont ainsi demandé *« au président de la République de rappeler M. Badinter aux obligations de sa charge »*. La coordination a ensuite arrêté une position de principe qui devrait donner le ton à la prochaine discussion du projet déposé par le gouvernement.

Contrairement à ce qu'avaient envisagé certains députés de l'opposition au Palais-Bourbon, les élus du palais du Luxembourg se sont refusés par avance à *« enterrer »* le débat par l'adoption d'une question préalable. Ils sont également convenus qu'ils travailleraient avec la plus grande indépendance, signifiant par là même, en l'absence de concessions, une fin de non-recevoir au gouvernement. Le texte, pour pouvoir être examiné en congrès, doit, en effet, être voté en des termes identiques par les deux Assemblées.

« Nous ne refusons pas de débattre, mais nous nous refusons à voter le texte en l'état, il nous faudra donc l'amender », a résumé M. Lucotte. Le président de la coordination n'a pas exclu, par exemple, que soit déposé un amendement sur une réduction du mandat présidentiel à cinq ans.

Les sénateurs centristes, estimant qu' *« on ne peut réunir le Parlement en congrès à Versailles pour la seule extension du droit de saisine »*, ont déposé de leur côté une proposition de loi constitutionnelle visant à *« améliorer le fonctionnement du Parlement »*.

Les modes de scrutin

M. Joxe envisage d'élargir le recours à la proportionnelle pour les élections sénatoriales

M. Pierre Joxe a participé mardi après-midi 24 avril à la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le ministre de l'intérieur a notamment évoqué les éventuelles réformes électorales. Sur la question du regroupement des dates de certains scrutins, il a précisé que la concordance des scrutins régionaux et cantonaux pourrait se faire en 1997, alors que l'on avançait généralement la date de 1994 pour ce premier pas vers le regroupement de consultations électorales. Ainsi, les conseillers généraux élus lors du prochain renouvellement de 1991 le seraient pour six ans, ceux renouvelables en 1994 pour trois, et le mandat des conseillers régionaux soumis à réélection en 1992 serait ramené en la circonstance de six à cinq ans.

M. François Mitterrand étant partisan du maintien du cadre départemental pour les régionales, à l'inverse de nombre de socialistes et même de responsables de l'opposition qui préféreraient le cadre régional, la réflexion se poursuit place Beauvau pour mettre en place un système proportionnel à deux tours avec prime majoritaire, sur le modèle du scrutin applicable dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants. M. Laurent Fabius, reprenant une idée de M. Daniel Percheron, député du Pas-de-Calais, a suggéré que les actuelles circonscriptions législatives soient divisées en trois zones, chacune élisant un conseiller régional.

De cinq à trois

Pour les cantonales, on s'achemine vers le *statu quo* : un redécoupage est certes possible mais les résultats du recensement ne commenceront à être disponibles qu'en septembre prochain, ce qui laisse un délai bien court pour un scrutin prévu en mars 1991.

S'il n'est pas question de modifier le mode d'élection des députés (toutefois, en fonction des résultats du recensement, les limites de certaines circonscriptions pourraient être modifiées), M. Joxe n'a pas écarté l'idée de faire élire à la proportionnelle les sénateurs dans les départements qui en comptent aujourd'hui au moins trois alors que la proportionnelle pour les sénatoriales n'est jusqu'à présent appliquée que dans les départements comptant au moins cinq sénateurs. Toujours pour les sénatoriales, il a évoqué l'éventualité de modifier la répartition des délégués des conseils municipaux amenés à être les grands électeurs des sénateurs en accordant plus de place aux représentants des zones urbaines.

Ces souhaits sont contenus dans une proposition de loi déposée par les sénateurs socialistes. Cette proposition ayant peu de chances d'être inscrite à l'ordre du jour du Sénat, M. Joxe envisage de la reprendre sous forme de projet de loi.

M. Joxe a également évoqué deux autres dossiers : le statut de l'élu, qui sera transmis au premier ministre la semaine prochaine, et le texte sur l'administration territoriale, qui avait fait le matin l'objet d'un conseil interministériel. Le projet de loi devrait être adopté en conseil des ministres avant la mi-juin, pour être examiné par le Parlement lors de la session d'automne.

ANNE CHAUSSEBOURG

□ **CAHORS : fusion de la liste de gauche et de la liste « Alternative ».** – La liste de gauche, conduite par M. Bernard Charles (MRG), et « Alternative », celle des écologistes, qu'avait soutenue au premier tour M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, ont fusionné pour le second tour des municipales partielles de Cahors, fixé au dimanche 29 avril. Cinq candidats – dont quatre en position éligible – de la liste « Alternative » que menait M. Michel Grinfeder, figureront sur cette nouvelle liste de trente-trois noms . D'autre part, M. Claude Rostain, tête de liste RPR lors des élections de mars 1989, a apporté son soutien à M. Charles en lui reconnaissant *« expérience »*, *« honnêteté morale »*, *«solidarité »* et *« compétence »*, *« qualités morales qu'on ne trouve pas toujours dans la liste adverse »* conduite par M. Pierre Mas (UDF-CDS).

L'hospitalisation pour troubles mentaux

Adoption au Sénat d'une procédure d'urgence pour les placements sur demande

Les sénateurs ont adopté en première lecture, dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 avril, le projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux, présenté au nom du gouvernement par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. La majorité sénatoriale et le groupe socialiste ont voté le texte après l'avoir amendé. Le groupe communiste s'est abstenu.

Le principe de « judiciarisation » des procédures d'hospitalisation avait constitué au cours de la discussion générale une pomme de discorde entre le groupe socialiste, « aiguillonné » par le rapporteur pour avis de la commmission des lois, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort), qui le défendait, et le gouvernement, qui ne l'avait pas retenu dans l'élaboration de son texte (*le Monde* du 20 avril). Par la suite, M. Evin et la majorité sénatoriale, alliés de circonstances, avaient traqué scrupuleusement tout ce qui avait pu rappeler peu ou prou le contre-projet socialiste.

Le groupe communiste, qui a repris à son compte, mardi 24 avril, ce principe de « judiciarisation » à propos des placements d'office, a éprouvé lui aussi leur vigilance. Les sénateurs socialistes, beaux joueurs à l'égard du ministre, se sont abstenus lors du scrutin public demandé à cette occasion. Pour le reste, les sénateurs ont adopté en majorité les propositions du rapporteur de la commission des affaires sociales saisie sur le fond, M. Jean Dumont (rép. et ind., Deux-Sèvres) .

Sur le placement sur demande, le rapporteur a ainsi fait voter un amendement instituant une procédure d'urgence. Alors que la règle générale imposera le dépôt de deux certificats médicaux, certains placements impératifs seront autorisés avec un seul certificat. Les sénateurs ont donné à la commission départementale de contrôle instituée par le projet (*le Monde* du 21 avril) la possibilité de requérir à tout moment la levée d'un placement sur demande lorsque celui-ci se prolongera au-delà de trois mois.

Après avoir constaté qu'en matière de sanctions pénales le projet du gouvernement visait exclusivement les chefs d'établissement hospitalier, les sénateurs ont introduit la responsabilité pénale des médecins ayant omis d'établir des certificats médicaux en application de la loi. M. Dumont a enfin fait adopter une série d'amendements accordant une plus grande liberté d'appréciation au juge, en fonction de la gravité des faits, de manière à rendre les sanctions *« alternatives et non obligatoirement cumulatives »*

G. PA.

Selon un sondage de la SOFRES

43 % des « Français de droite » privilégient le renvoi des immigrés

Poursuivant son enquête sur ce que pensent aujourd'hui les Français, *le Figaro* du 25 avril a publié un sondage de la SOFRES brossant le *« portrait-robot du Français de droite »* qui fait ressortir, notamment, que 43 % des personnes interrogées privilégient le renvoi des immigrés lorsqu'on les interroge sur *« le moyen le plus efficace pour réduire le chômage »* (1).

Il apparaît également que 58 % des « Français de droite » se déclarent plutôt opposés à la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, 43 % favorables au maintien des prélèvements obligatoires à leur niveau actuel et 42 % favorables au *statu quo* en matière de privatisations ou de nationalisations.

(1) Sondage réalisé du 27 au 29 mars sur un échantillon national représentatif suivant la méthode des quotas.



SOCIÉTÉ/CULTURE

Le lancement du télescope Hubble

L'univers au bout de la lorgnette

Après un lancement reporté le 10 avril, la navette spatiale américaine Discovery et ses cinq membres d'équipage se sont envolés, mardi 24 avril à 14 h 34 (heure française), vers l'espace pour une mission de cinq jours attendue depuis des années par la communauté scientifique.

Discovery devait mettre en orbite, mercredi 25 avril à 19 h 57, le télescope spatial Hubble, qui pourra observer des objets situés à 14 millions d'années-lumière, aux confins de l'Univers. Pour exceptionnelles qu'elles soient, ces performances, très médiatisées, ne sauraient faire oublier que les télescopes terrestres ont beaucoup évolué et que les prochaines générations d'instruments seront capables, dans certains domaines, de faire aussi bien sinon mieux.

Les astronomes attendaient cet événement depuis sept ans. Prévu à l'origine pour octobre 1983, le lancement du télescope spatial Hubble (HST) avait été retardé plusieurs fois pour des raisons techniques et économiques, puis par l'explosion de la navette Challenger, en janvier 1986, avec sept personnes à bord. Le 10 avril dernier, les scientifiques et les journalistes du monde entier venus assister à ce qui devait être le départ d'une *« mission historique »* devaient être cruellement déçus. Quatre minutes avant le décollage, le vol était annulé après la découverte d'une défaillance sur l'un des trois générateurs auxiliaires qui fournissent la pression hydraulique nécessaire à la manœuvre du train d'atterrissage et des ailerons et à l'orientation des tuyères.

Quinze ans de vie

Mardi 24 avril, le centre spatial Kennedy était presque vide quand Discovery s'éleva majestueusement dans le ciel bleu de Floride. Il était 8 h 33 (14 h 33 heure de Paris), et elle accusait deux minutes de retard sur l'horaire ; le résultat d'un dernier suspense : trente et une secondes avant l'heure H, un voyant lumineux facétieux avait entraîné une courte interruption du compte à rebours.

Huit minutes plus tard, Discovery avait atteint une orbite elliptique de 598 kilomètres d'apogée, qui fut circularisée à 611 kilomètres par le pilote, Charles Bolden, à petits coups de réacteurs, en une demi-heure. Un record d'altitude pour la navette qui n'avait pas dépassé, jusqu'à présent, les 500 kilomètres.

Les cinq membres de l'équipage – commandés par Loren Shriver – devaient entamer mercredi 25 avril la phase délicate de cette mission de cinq jours. Après plusieurs heures d'ultimes vérifications, portes de la soute ouvertes, le bras télémanipulateur de la navette saisira délicatement les 12,75 tonnes du télescope pour porter ce dernier à l'extérieur, au-dessus de la cabine de pilotage.

C'est à ce moment que seront déployés les deux énormes panneaux solaires souples (12,1 mètres sur 2,4), ainsi que ses deux antennes. En principe, tout cela se fait automatiquement. Mais deux des trois « spécialistes mission », Bruce McCandless, et Kathryn Sullivan, la seule femme de l'équipage, vêtus de leur scaphandre, se tiendront prêt à sortir pendant toute la durée de cette opération pour débloquer à la main ces mécanismes délicats, au cas où ils se montreraient récalcitrants. Si tout va bien, après l'avoir lâché dans l'espace, Discovery naviguera encore pendant deux jours de conserve avec le télescope, afin que les astronautes puissent intervenir à nouveau à la première alerte. Le précieux engin pourra enfin être vraiment livré à lui-même. Contrairement à la plupart des autres satellites, il ne sera pas poussé sur une orbite plus haute par un « moteur d'apogée », dont la brutalité risquerait de perturber sa belle mécanique, mais restera à 611 kilomètres d'altitude. Cela permettra à la navette de venir changer quelques pièces (dont les panneaux solaires) et même de remonter le télescope quand il aura tendance à perdre de l'altitude, au cours de plusieurs missions d'entretien programmées durant les quinze ans de durée de vie théorique du télescope.

La mission de Discovery terminée, les techniciens du centre de contrôle du complexe spatial Goddard de Greenbelt (Maryland), prendront le relais pour trois mois de vérifications, test, et réglages menés depuis le sol. Les astronomes, on le voit, ne sont pas au bout de leurs frayeurs. Ils sont pourtant nombreux à ronger leur frein : pour la première année de fonctionnement du télescope spatial, onze mille heures de temps d'observation ont été demandées pour mille deux cents disponibles ! Dans un premier temps, cent soixante-deux projets de recherche ont été retenus, dont 15 % au bénéfice des pays membres de l'Agence spatiale européenne, qui a participé pour 250 millions de dollars au projet, et a fourni l'un des instruments du télescope (1) et les panneaux solaires.

Des astres encore jamais vus

Avec son miroir de 2,40 mètres, le télescope Hubble équivaut à un observatoire astronomique terrestre de bon niveau. Avec l'avantage fabuleux d'évoluer au-dessus de l'atmosphère. Libéré du filtre absorbant et déformant qu'elle constitue, il atteint ainsi tout naturellement une résolution supérieure à 0,1 seconde d'arc, dix fois mieux que la plupart de ses équivalents terriens, trois fois mieux que les plus sophistiqués d'entre eux. Il peut, de plus, observer un spectre lumineux particulièrement large, qui va de l'ultraviolet lointain au proche infrarouge, et couvre ainsi certaines longueurs d'onde inaccessibles du sol.

Ses deux caméras, ses deux spectrographes (pour l'analyse de la lumière), son photomètre à grande vitesse et son astrographe (pour mesurer la position des étoiles) lui permettront d'observer des astres encore jamais vus, affirment ses constructeurs. Des objets cinquante fois moins lumineux que ceux visibles du sol, des galaxies ou des quasars situés à quelque 14 milliards d'années-lumière. A cette distance, la lumière qui atteindra le miroir de Hubble aura été émise peu après la naissance de l'univers (à l'échelle cosmique), et les scientifiques disposant d'un temps d'observation frémissent devant les enseignements qu'ils pourraient en tirer sur le Big Bang, la grande explosion originelle.

Peu leur importe, alors, que la technologie date d'une dizaine d'années et que, conçu maintenant, le télescope Hubble serait sans doute nettement plus performant (*le Monde* du 7 mars). Ils ont attendu trop longtemps pour bouder aujourd'hui le plaisir de la découverte qu'il va leur apporter.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) La caméra à objets faiblement lumineux, construite par un consortium comprenant Matra et British Aerospace, sous la maîtrise d'œuvre de la firme allemande Dornier. Les panneaux solaires ont été fabriqués sous la maîtrise d'œuvre de British Aerospace.

Les observatoires terrestres relèvent le défi

C'est non sans une certaine émotion que les astronomes ont vu partir la navette spatiale américaine Discovery. Voilà près de sept ans en effet que la communauté scientifique attendait que les Américains mettent en orbite le télescope spatial Hubble (HST) dont les performances devraient, disent ses promoteurs, éclipser celles de bien des observatoires terrestres.

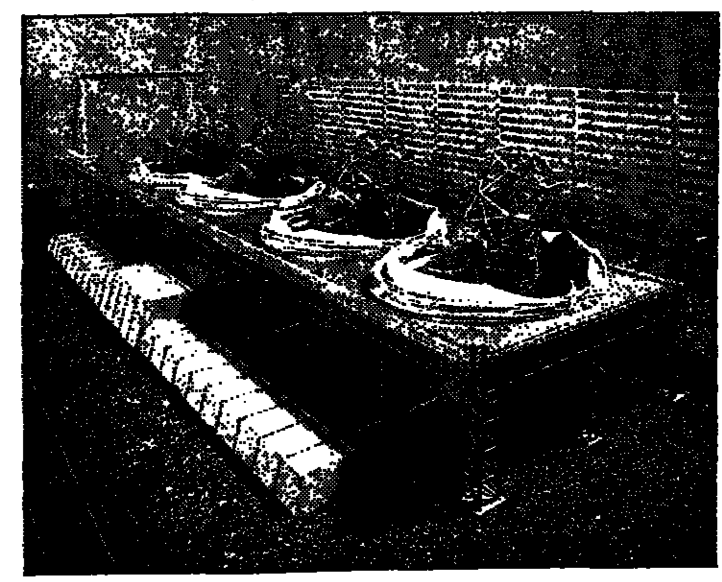
A les en croire, on tient là la huitième merveille du monde et l'enthousiasme est tel qu'on finit par en oublier toute retenue. Au point que certains n'ont pas hésité à dire, lors d'une présentation du projet faite en 1985, que *« cette mission serait le plus grand événement astronomique depuis Galilée »*.

Certes, personne ne contestera l'importance de l'événement. Grâce à cet instrument d'observation, dont le coût n'a jamais cessé de grimper pour atteindre aujourd'hui la somme « astronomique » de 2 milliards de dollars, il devrait être possible de plonger dans le passé en observant des objets (galaxies, quasars) datant des origines de l'Univers et distants de 14 milliards d'années-lumière (1).

Un tel chiffre « ne parle pas » vraiment au néophyte. Mais, dès lors que l'on sait que l'oeil humain peut, sans aide aucune, apercevoir des objets astronomiques éloignés de nous de 600 000 années-lumière pour peu qu'ils aient une magnitude – un éclat – de 6, on mesure mieux les possibilités offertes par cet appareil. Car les meilleurs observatoires terrestres ne vont pas au-delà de quelques milliards d'années-lumière et n'accèdent qu'à la vingt-troisième, voire la vingt-quatrième magnitude.

On a beau construire des télescopes terrestres toujours plus grands comme celui de l'observatoire soviétique de Zelentchuk, dont le miroir atteint 6 mètres de diamètre, il ne sera guère possible d'approcher les performances du télescope Hubble avec des techniques classiques. Car, si les grands observatoires terrestres permettent, du fait de leur grande taille, de collecter une plus grande quantité de lumière que Hubble, ils ne permettront jamais en revanche d'obtenir une meilleure qualité d'image.

Les raisons de cette situation ? La conception classique de ces observatoires à laquelle s'ajoutent les difficultés d'observation inhérentes à la présence de l'atmosphère qui fait écran à certaines radiations lumineuses comme l'ultraviolet et dont les turbulences brouillent par trop les images recueillies au sol. Dans ces conditions, va-t-on vivre les dernières heures des grands observatoires terrestres ? Hubble, avec ses 13,3 mètres de long, son miroir de 2,4 mètres et ses 12 tonnes d'optique, d'électronique et de mécanique de précision, impressionne d'autant plus que l'un des instruments installés au foyer de l'engin – la caméra d'observation des objets faibles (FOC), conçue et développée par un consortium européen dirigé par Dornier et comprenant notamment Matra Espace et British Aerospace – serait capable de distinguer séparément les lanternes gauche et droite d'une voiture située à 4 000 kilomètres de distance !



Maquette du téléscope géant de l'observatoire européen de l'hémisphère sud et de ses quatre miroirs de 8 mètres de diamètre. ESO

« Quasi aveugle »

Alors ? Hubble serait-il vraiment une sorte de Galilée du vingtième siècle ? Ce serait faire peu de cas du génie inventif des astronomes qui, tout en reconnaissant les performances du télescope spatial, se proposent de construire au sol des observatoires d'une génération toute nouvelle, capables de l'égaler, voire de le dépasser dans certains cas.

« Hubble, disent-ils, *sera sans aucun doute un merveilleux instrument qui permettra nombre de découvertes. Mais sa conception en fait un instrument quasi aveugle, incapable de pratiquer « la pêche à la ligne » comme le fit avant lui le satellite Iras auquel on doit la découverte vraisemblable de systèmes planétaires en formation. Avec Hubble on fera les choses à grands coups. S'ajoute à cela sa technologie qui date des années 70 et ses détecteurs un peu ringards. Enfin, sa mise en orbite, du fait des retards accumulés, intervient un peu tard. Mais il sera,* conviennent-ils, *sans égal pour l'observation des astres à faible luminosité. »*

Mais pour le reste l'avenir est aux télescopes géants installés dans des zones du globe connues pour leur atmosphère claire et peu perturbée. Sur les huit projets qui sont actuellement à l'étude, deux sont particulièrement avancés : le Keck Telescope, équipé d'un miroir de 10 mètres de diamètre, que l'université de Californie achève de construire à Mauna-Kea (Hawaii) et le Very Large Telescope (VLT), constitué de quatre miroirs de 8 mètres, que l'Observatoire européen de l'hémisphère sud s'apprête à installer au Chili dans la cordillère des Andes.

Ce dernier instrument, auquel la France participe, devrait dans certaines conditions offrir des capacités de résolution équivalentes à celles d'un télescope qui aurait un miroir de 100 à 150 mètres de diamètre ! Tout spatial qu'il soit, Hubble ne pourra donc lutter avec ce géant (2) qui sera partiellement opérationnel en 1993. Mais si de telles performances sont envisageables, c'est parce que les techniques de fabrication et de contrôle des miroirs ont beaucoup évolué.

Car construire un miroir monolithe de quelque 8 mètres de diamètre selon des techniques traditionnelles serait une tâche quasi insurmontable. Aussi, plutôt que de réaliser une telle pièce dont la masse de verre pèserait 125 tonnes, a-t-on préféré se tourner vers la construction de miroirs de même diamètre, mais de très faible épaisseur. Ces colosses, du fait de leur manque de rigidité, se déforment sous l'effet de leur propre poids.

Un tel défaut n'est guère acceptable pour des astronomes soucieux de disposer d'une surface de miroir presque parfaite. Aussi pallie-t-on cet inconvénient en plaçant à l'arrière du miroir une multitude de petits vérins dont la commande par ordinateur permet « d'effacer » les moindres défauts et d'atteindre à des courbes parfaites. Un miroir de ce type, précurseur de ceux qui équiperont le VLT, le New Technology Telescope, d'un diamètre de 3,5 mètres, fonctionne depuis un an déjà à La Silla au Chili.

Ces procédés de fabrication et de contrôle de la courbure des miroirs, connus sous le nom d'optique active, ne suffisent pas à faire des ces miroirs de grandes dimensions des instruments parfaits. Pour qu'ils le soient vraiment, il faut en effet être capable de s'affranchir des caprices de l'atmosphère et de ses turbulences. Cela est désormais possible grâce à des « optiques adaptatives », qui comme les précédentes sont le fruit des recherches effectuées par les militaires sur les systèmes d'armes lasers.

Cette deuxième technique consiste à équiper la face postérieure d'un miroir secondaire, sur lequel se réfléchit l'image donnée par le grand miroir, d'une série de cylindres piézo-électriques (actuateurs) pouvant à volonté se dilater ou se rétracter, permettant ainsi de modeler instantanément le miroir à la forme désirée. Il devient donc alors possible de corriger en temps réel les déformations d'images d'astres dues aux turbulences atmosphériques.

Un tel équipement monté sur un miroir de 1,52 mètre a d'ailleurs fonctionné avec succès à l'observatoire de Haute Provence en octobre dernier, et des photos d'étoiles doubles ont été prises dans l'infrarouge la semaine dernière à La Silla avec une résolution proche de celle du télescope spatial. De quoi relancer la compétition entre télescopes terrestres et télescopes spatiaux en attendant l'installation sur la Lune – pas du tout hypothétique – d'un observatoire cumulant les avantages des deux types d'instruments.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Une année-lumière correspond à la distance parcourue par la lumière (300 000 kilomètres par seconde) en une année.

(2) Uniquement dans les domaines de longueur d'onde accessibles depuis la Terre : c'est-à-dire dans le visible et dans quelques fenêtres de l'infrarouge.

SOCIÉTÉ

Paroles d'enfants martyrs

Suite de la première page

30 % émanent également des membres de la famille (les grands-parents, souvent), 20 % de voisins, 10 % d'enseignants et de travailleurs sociaux, 5 % de médecins et de responsables de services sociaux et 15 % d'anonymes.

Les deux tiers de ces « appelants » déclinent leur identité. C'est une mentalité nouvelle, qui bat en brèche le « sacro-saint » principe ou prétexte de ne pas vouloir *« se mêler des affaires des autres »*. Ce n'est pas une démarche ordinaire que de dénoncer ouvertement son voisin. Si l'on peut écarter, dans ce cas, le risque de délation pure, de malveillance – qui existe lorsqu'il s'agit d'appels anonymes, – il subsiste toujours, en revanche, la crainte d'une vengeance quelconque de la part des accusés, par essence violents.

Pourtant, c'est un pas que l'on franchit plus courageusement aujourd'hui, lorsque l'on croise dans l'escalier un enfant couvert en permanence d'ecchymoses, lorsque l'on entend, d'une cloison à l'autre, des cris qui ne laissent guère de doutes, ou que l'enfant lui-même se confie. Ainsi, ce garçonnet de onze ans a livré sa honte et son désespoir à des voisins, qui ont alors formé le 05-05-41-41 : il vit seul avec sa mère, dans un département rural de l'Ouest. Sa mère est célibataire, sa mère a de nombreux amants, sa mère a permis que plusieurs hommes le sodomisent...

Les abus sexuels, souvent – mais pas toujours – liés à l'alcoolisme, viennent, statistiquement, en deuxième position dans les récits de délits recueillis par les écoutants du SNATEM, derrière les mauvais traitements directement dus à l'éthylisme (coups, absence d'hygiène, malnutrition, etc.). Parmi ces abus, l'inceste, pas seulement commis entre père et fille, occupe une place effarante. Un acte qui, généralement, est connu des autres membres de la famille, qui est le plus souvent tu par honte et peur mêlées, mais qui peut aussi n'être pas réprouvé et être présenté même comme *« naturel »*.

Aucune classe sociale n'est épargnée

Selon Allô enfance maltraitée, ce n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire et il faut rapporter, dans sa crudité et sa cruauté, cette admonestation d'une mère, que sa fille de douze ans, violée par son beau-père, a elle-même répétée au SNATEM : *« Ma mère m'a dit : tu vas pas nous faire des histoires pour ton petit cul ! »*

Un père alcoolique, une mère terrorisée, elle-même battue, des enfants roués de coups quand l'homme est ivre, le chômage, la promiscuité dans un misérable deux-pièces : ce n'est pas du mauvais Zola, ce sont des situations d'une pénible quotidienneté, inscrites noir sur blanc sur les fiches qui s'amoncellent boulevard Brune.

C'est un cumul de handicaps, et il est vrai que beaucoup d'enfants maltraités sont issus de milieux défavorisés. Ils sont martyrisés par des parents qui, la plupart du temps, ont eux-mêmes subi des violences familiales dans leur jeunesse et qui « reconstituent » cette violence selon un mécanisme, un engrenage mental aujourd'hui bien connu des psychiatres.

Mais il serait trop commode, trop *« confortable »*, de croire que l'enfance maltraitée est l'affligeant apanage du quart-monde et que la pauvreté engendre l'indignité. L'alcoolisme – que le docteur Brachet juge encore trop *« blanchi »* en France – et l'inceste sévissent dans toutes les couches de la société. Si la presse relate peu d'affaires impliquant des familles aisées, c'est qu'elle les traite avec plus de circonspection ou que ces gens-là ont les moyens d'agir pour qu'elles soient publiquement ignorées.

Dans tous les cas, bien sûr, le désarroi des victimes est le même : pour ne citer qu'un exemple, cette doctoresse, complètement désemparée, a joint le SNATEM, avant même de s'adresser à la justice, pour dire en sanglotant que sa fillette de dix ans avait été violée par son ex-mari, un week-end où celui-ci en avait la garde...

Certains des trente « écoutants » de Allô enfance maltraitée supportent mal les récits d'inceste. Pourtant, tous sont des professionnels : psychologues (pour la moitié d'entre eux), assistants sociaux, éducateurs et éducatrices, universitaires membres d'associations spécialisées dans les problèmes de l'enfance.

Allô enfance maltraitée ne pourra jamais tout résoudre et l'« appelant » qui attendrait une solution-miracle de ce service ministériel serait forcément déçu. Par exemple, l'organisme du boulevard Brune n'a pas pour mission d'intervenir directement : en cas d'urgence, il renvoie aux commissariats de police – comme récemment cette femme jetée à la rue par son mari, à 2 heures du matin, avec ses quatre enfants – ou aux parquets. Il n'est pas non plus *« une agence de placement »* des enfants maltraités, souligne le docteur Brachet, qui définit ainsi le SNATEM : *« Notre numéro vert est un outil supplémentaire pour les services existants. »*

La loi sur la décentralisation ayant confié les tâches sociales aux présidents des conseils généraux, le SNATEM, constitué en groupement d'intérêt public (GIP) et doté d'un conseil d'administration (1), travaille essentiellement avec les départements : lorsque le cas le justifie, la fiche est transmise localement, par téléphone, télécopie ou courrier, au service social compétent ou à une association spécifique.

La direction de Allo Enfance maltraitée a limité à une heure et demie le temps maximum de conversation entre un appelant et un écoutant, afin de *« ne pas déraper dans l'aide thérapeutique, qui n'est pas notre vocation »*. Mais les écoutants font de la thérapie malgré eux. Les frontières sont ténues dans le domaine de la psychologie et des appelants forment le 05-05-41-41 simplement *« pour parler »*, confondant Allo Enfance maltraitée avec SOS Amitié.

Pour ce qui les concerne, les écoutants ont été surpris, depuis leur installation boulevard Brune, par le nombre des appels relatifs à des questions de divorce, de mauvais traitement physique ou moral : c'est une femme qui accuse son ex-mari de brutaliser son fils quand il en a la garde. C'est une belle-mère qui affirme que son ex-bru délaisse ses enfants. Ce sont des grands-parents qui estiment que leurs petits-enfants devraient être enlevés à leur mère volage, etc.

Plus significatifs encore sont les appels d'adolescents eux-mêmes : pour exprimer leurs sentiments d'insécurité lorsque le divorce tarde à être prononcé ou pour demander – ce qui n'est pas rare – un changement de garde, selon qu'ils veulent vivre, contrairement aux décisions de justice, avec leur père ou leur mère. *« Les jeunes doivent savoir que nous pouvons les aider »*, renchérit le docteur Brachet, bien que le numéro vert du SNATEM n'ait pas fait l'objet d'une grande publicité audiovisuelle. Initialement apposée dans les mairies, les commissariats et les salles d'attente des médecins, l'affiche blanche et verte qui sert de support au 05-05-41-41 est de plus en plus présente dans *« tous les lieux de passage obligés »* de l'enfant : crèches, écoles, hôpitaux.

« Ils ne sont pas toujours de taille à se défendre », affirme cette affiche du secrétariat d'Etat à la famille, qui ajoute, sous un profil d'enfant apparemment heureux : *« On les aime, on les aide. »*

MICHEL CASTAING

(1) Le conseil d'administration du SNATEM comprend trois collèges. Le premier est composé des représentants de huit directions nationales (action sociale, santé, lycées et collèges, éducation surveillée, jeunesse, collectivités locales, gendarmerie, police) ; le deuxième est formé de huit présidents de conseils généraux (Aisne, Territoire de Belfort, Essonne, Haute-Loire, Hérault, Landes, Nord, Seine-Maritime) ; le troisième inclut les représentants de quatre associations (Fondation pour l'enfance, Fédération des comités Alexis-Danan, Association française d'information et de recherche pour l'enfance maltraitée, Institut de l'enfance et de la famille). Ce conseil d'administration est présidé par M. Bernard Derosier, député (PS), président du conseil général du Nord.

DÉFENSE

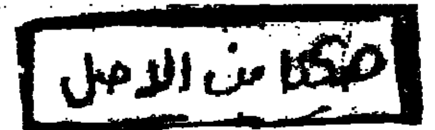
M. Renon : « Il n'y a pas lieu de revoir les engagements de la programmation militaire »

« Il n'y a pas lieu aujourd'hui de revoir les engagements de la loi de programmation militaire si les négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe sont ce qu'elles sont », a déclaré, mardi 24 avril, à Paris, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, qui était l'invité à déjeuner du Club Manager. *« Il y a des programmes majeurs que nous avons décidé de garder. Un certain degré de sélection a déjà été établi »*, a ajouté M. Renon en faisant allusion, à la décision, en 1989, de réduire les ambitions financières de ce plan qui fixe les dépenses d'équipement militaire entre 1990 et 1993.

Le secrétaire d'Etat à la défense escompte que les négociations de Vienne conduiront à des *« diminutions des parcs appartenant aux armées »*, qui pourraient être de 50 %, selon les types de matériels, pour l'Union soviétique et de l'ordre de 15 % dans les pays occidentaux de la zone dite ATTU (de l'Atlantique à l'Oural). *« L'esprit de notre politique d'armement*, a expliqué M. Renon, à laquelle appartient la France, *est d'avoir un certain niveau de suffisance. Tout le monde pratiquera des réductions. Il y aura aussi des diminutions en France. Notre volonté n'est pas d'être sur-armés. Mais nous ne sommes pas à un niveau tel que ces diminutions seront considérables. »*

RELIGIONS

□ **Ramadan : la fête de l'Aïd fixée à jeudi.** – Le ramadan en France devait se terminer mercredi 25 avril, et la fête de l'Aïd-el-Fitr, la plus grande fête musulmane, aura lieu jeudi 26, a annoncé la Grande Mosquée de Paris. En 1990, les dates de début et de fin du ramadan, jusque-là toujours sujet à controverses, avaient été fixées, pour la première fois, par l'ensemble des organisations musulmanes et avec l'approbation du conseil des « sages » islamiques, mis en place par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur.



Quand, en 1992, toutes les barrières tomberont, serez-vous prêt à vous battre pour la survie de l'Europe?



Les barrières ne tomberont pas en Europe avant 1992. Mais d'ores et déjà, l'Europe doit essuyer l'offensive de deux nations industrielles.

La survie de l'Europe, en tant que puissance industrielle, est liée à la force de son industrie des semiconducteurs. Pour que ce secteur survive, nous devons être en mesure de proposer à nos clients le meilleur service, la meilleure technologie et les meilleurs produits disponibles sur le marché. Mais la compétition est serrée.

Nous devons nous battre contre des nations qui veulent protéger leur marché intérieur tout en exploitant le nôtre. Nous devons nous battre contre des sociétés qui bénéficient non seulement des supports financiers de leur gouvernement, mais également des nôtres. Nous devons donc nous battre sur tous les fronts.

Sur une échelle globale, nous remportons déjà victoire sur victoire. En 1989, sans tenir compte des RAM dynamiques, SGS-THOMSON a affiché le plus fort taux de croissance du monde.
Et même en intégrant les DRAM, nous nous hissons parmi les trois premiers fabricants mondiaux de semiconducteurs en terme de croissance.

Nous occupons la première place dans des secteurs de pointe tels que la puissance intelligente et les circuits analogiques de télécommunications et nous nous en approchons dans d'autres domaines comme les composants discrets, les EPROM et les circuits dédiés destinés à un large éventail d'applications.

A titre d'exemple, nous avons développé, au sein de nos laboratoires européens, notre propre technologie VLSI nous permettant de réaliser une EPROM 4 Mbits, la version 16 Mbits étant prévue pour l'année prochaine.

Pour soutenir cet élan, nous devons renforcer notre équipe de professionnels, ce qui signifie que

NOUS RECHERCHONS 350 SPECIALISTES,

concepteurs, techniciens et ingénieurs "process", experts en CFAO, ingénieurs d'applications, commerciaux et administratifs parmi les meilleurs et les plus motivés en France et dans les autres pays européens.

Si vous avez ce qu'il faut pour gagner dans l'industrie la plus dynamique du monde et avec la société la plus compétitive de cette industrie, téléphonez dès maintenant ou écrivez à:

SGS-THOMSON Microelectronics
7, Avenue Galliéni - BP 93 - 94253 Gentilly Cedex
Tél. (1) 47407710
ou
17, Avenue des Martyrs - BP 217 - 38019 Grenoble Cedex
Tél. (16) 76585613

Hors la victoire, point de salut.
(Winston Churchill)

SGS-THOMSON
MICROELECTRONICS

SGS-THOMSON Microelectronics est une joint venture entre IRI/FINMECCANICA et THOMSON-CSF.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Deux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg

La pratique française des écoutes téléphoniques est condamnée

La France a été condamnée, mardi 24 avril, à Strasbourg par la Cour européenne des droits de l'homme dans deux affaires distinctes d'écoutes téléphoniques. Composée de sept juges, de sept nationalités (Norvégien, Suisse, Turc, Autrichien, Français, Irlandais, Britannique), la Cour a conclu à l'unanimité à la violation de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme sur le respect de la vie privée et de la correspondance. Cette décision souligne l'absence de base légale suffisante des écoutes téléphoniques en France (*le Monde* des 15 et 21 mars).

En 1984 et en 1985, deux requêtes étaient présentées à Strasbourg contre la France dans des affaires d'écoutes téléphoniques. La première était celle des époux Jacques et Janine Huvig. En avril 1974, précise notre correspondant à Strasbourg Jacques Fortier, un juge d'instruction de Chaumont (Haute-Marne) chargeait la gendarmerie de Langres d'écouter la ligne du couple, deux commerçants soupçonnés de fraude fiscale. Vingt-huit heures d'écoutes allaient ainsi nourrir un dossier qui entraînait leur condamnation en mars 1982, confirmée en appel un an plus tard. Après le rejet de leur pourvoi en cassation, M. et Mme Huvig déposaient une requête devant la commission des droits de l'homme, « antichambre » de la Cour européenne.

La seconde affaire concerne M. Jean Kruslin. Une série d'écoutes opérées sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), en juin 1982, dans une affaire d'assassinat, avaient entraîné son inculpation pour une tout autre affaire et sa condamnation par la cour d'assises de Haute-Garonne pour vol à main armée. Egalement débouté en cassation, M. Kruslin demandait à son tour justice aux magistrats européens.

Une « atteinte grave »

Dans les deux cas, la Cour, présidée par M. Rolv Ryssdal, condamne la France pour atteinte à la vie privée. La Cour ne s'oppose pas au principe des écoutes téléphoniques. Proclamant que *« toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance »*, l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme autorise en effet *« l'ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit »*. Mais à la condition qu'elle soit *« prévue par la loi »* et qu'il s'agisse d'une mesure *« nécessaire à la sûreté nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui »*. En se référant aux articles 81, 151 et 152 du code de procédure pénale français, qui permettent au juge d'instruction de procéder *« à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité »*, les juges européens reconnaissent que *« les ingérences litigieuses avaient une base légale en droit français »*. Mais ils reprochent à ce droit et à sa jurisprudence de ne pas avoir la *« précision particulière »* nécessaire.

En d'autres termes, ils reprochent à la France de ne pas avoir une véritable loi sur les écoutes téléphoniques, permettant de les contrôler et de protéger les citoyens de leur abus.

« Les écoutes, écrivent-ils, *représentent une atteinte grave au respect de la vie privée et de la correspondance. Partant, elles doivent se fonder sur une (loi » d'une précision particulière. L'existence de règles claires et détaillées en la matière apparaît indispensable, d'autant que les procédés techniques utilisables ne cessent de se perfectionner. »*

La Cour estime donc que le système français *« n'offre pas pour le moment des sauvegardes adéquates contre divers abus à redouter. Par exemple, rien ne définit les catégories de personnes susceptibles d'être mises sous écoute judiciaire ni la nature des infractions pouvant y donner lieu »*. Rien ne précise non plus *« les conditions d'établissement des procès-verbaux »* d'écoutes, ni *« les circonstances dans lesquelles peut ou doit s'opérer l'effacement ou la destruction des bandes magnétiques, notamment après non-lieu ou relaxe »*.

« En résumé, conclut la Cour, *le droit français, écrit et non écrit, n'indique pas avec assez de clarté l'étendue et les modalités d'exercice du pouvoir d'appréciation des autorités dans les domaines considérés »*. En somme, la Cour européenne ne se contente pas de donner raison aux plaignants (la France devra verser 20 000 F à M. Kruslin), elle invite aussi le gouvernement à donner un cadre juridique clair à la pratique des écoutes téléphoniques.

E. P.

Les conséquences de la loi d'amnistie

La fronde de trois juges d'instruction manceaux

LE MANS

de notre correspondant

Sans que la moindre demande de mise en liberté n'ait été formulée, les trois juges d'instruction du tribunal de grande instance du Mans viennent de décider de libérer une dizaine d'inculpés actuellement en détention provisoire. Ceux-là même qu'ils avaient fait écrouer ces dernières semaines... Pas d'explication officielle, mais la mention inscrite sur chacun des dossiers est suffisamment éloquente : « vu la récente évolution de la notion d'ordre public »...

C'est mardi 24 avril que les trois magitrats, MM. Jacques Liberge, Thierry Jean-Pierre, et Jean-Pierre Pétillon, ont renvoyé au parquet une dizaine de dossiers actuellement à l'instruction. Une mesure sélective qui ne doit rien au hasard : ont été exclues les affaires qui concernent les atteintes aux personnes, au trafic de stupéfiants, pout mieux mettre en évidence le renvoi de dossiers portant sur des délidts d'abus de confiance, de faux en écriture, de vols divers...

Les magistrats ont refusé de s'exprimer sur les raisons de leur action, tenus qu'ils sont par *« l'obligation de réserve »*, mais la formule qui barre les dossiers renvoyés au parquet fait directement référence à la récente loi d'amnistie. Au Palais de justice du Mans, personne n'ignore la ferme intention des trois jeunes francs-tireurs de ne tenir aucun compte de l'avis du parquet et de la chancellerie : ils entendent bien libérer les détenus concernés.

Ceux-là et d'autres, selon les dossiers à venir.

ALAIN MACHEFER

Selon le « Canard enchaîné »

La DGSE aurait monté une opération pour éprouver la sécurité des centrales nucléaires

Le *Canard enchaîné*, après avoir révélé la semaine dernière de sérieuses failles contre la malveillance, dans la protection des centrales nucléaires, relevéesdans un rapport rédigé en 1988 par le commissaire Jacques Doucet, l'ancien « monsieur Sécurité » d'EDF (*le Monde* du 19 avril), apporte des

précisions dans son édition du 25 avril. Assurant à nouveau que la sécurité n'est pas garantie dans les centrales d'EDF, il affirme, documents à l'appui, que deux agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) ont déposé, en octobre 1987, deux charges explosives fictives contre des piliers internes des tours de refroidissement de la centrale de Bugey (Ain). Le commando serait parvenu, en outre, à braquer un lance-ropquettes sur le bâtiment de sockage du combustible nucléaire.

« Les agents de la DGSE sont passés par-dessus la clôture (...), *ils n'ont pas été repérés. Ensuite, apparemment avec une échelle articulée, ils sont passés par-dessus la clôture électrifiée qui entoure le réfrigérant atmosphérique de la tranche 5 et ont posé deux emballages sensés contenir des charges exploisves, puis se sont retirés sans s'approcher des clôtures »*, peut-on lire dans le rapport rédigé par le patron de la mission centrale de sécurité d'EDF, le 30 octobre 1987, à l'attention de son directeur général, M. Jean Bergougnoux.

Selon le *Canard enchaîné*, cet « exercice de sabotage » n'est pas seul à susciter l'inquiétude en matière de sécurité nucléaire. En 1988, le rapport du commissaire Doucet révélait en effet d'autres surprises, telle l'absence de surveillance des chantiers de construction des centrales – le plan de protection étalbi par le ministère de l'industrie n'étant mis en place *« qu'en phase d'équipement et de production »*. Il affirme également que les magasins de pièces détachées d'EDF ne sont pas surveillés, que les caméras installées dans les salles de commande des centrales sont parfois tournées vers le plafond, *« le personnel ne supportant pas d'être espionné en pemanence »*, et que *« les enceintes de béton qui protègent les bâtiments sensibles de deux centrales n'ont que 1,5 mètre d'épaisseur »*.

Le procès de la révolte de la centrale de Saint-Maur (Indre)

Les plaidoiries des surveillants

Devant le tribunal de grande instance de Châteauroux, la deuxième journée du procès de la mutinerie de la centrale de Saint-Maur (Indre) a été consacrée à l'audition des représentants de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 25 avril). Plusieurs d'entre eux ont affirmé avoir été protégés durant la révolte par les quatorze prévenus.

CHATEAUROUX

de notre envoyé spécial

« On n'était pas dans un prétoire ». C'est avec une insolence sans doute involontaire que M. Hubert Bonaldi, directeur régional de l'administration pénitentiaire, coupa court, mardi 24 avril, aux questions lors de son témoignage devant le tribunal. Cette nuit du 12 au 13 novembre 1987, quand la prison insurgée et assiégée flambait, il faisait partie de la cellule de crise qui tentait de trouver une issue. Il fallait agir vite, dans une situation que personne ne maîtrisait plus, deux ans et demi plus tard, les questions sur ce qu'il aurait convenu ou non de dire et de faire lui semblent toujours sans réponse : *« Nous étions dans le noir. »*

Les gardiens, retenus par le *« système de sécurité »* mis en place par les mutins du *« groupe des Corses »* étaient-ils protégés ou otages ? *« Peu me chaut. L'essentiel, c'est que le sang n'ait pas coulé, qu'il n'y ait pas eu de morts (...) Avec Pierre Albertini, nous avons discuté en langue corse. Ce ne fut pas un marchandage donnant-donnant, nous avons parlé d'homme à homme. »*

« Otages de la situation »

Cette seconde journée du procès devait, en principe, être celle de l'accusation. Treize représentants de l'ordre, gardiens essentiellement, témoignaient et là où l'on attendait une contre-offensive après les déclarations *« humanistes »* des prévenus la veille, plusieurs dépositions sont apparues comme de véritables plaidoiries. Le gardien Soriano : *« Le procès n'aurait pas dû avoir lieu. Je remercie les détenus qui m'ont protégé et qui sont là, dans ce tribunal, alors que les agresseurs n'y sont pas. D'ailleurs, il y avait un moment que l'on s'attendait à une telle explosion. »*

Le gardien Martaggi : *« On nous a mis à l'abri dans la chapelle puis dans des cellules : on nous a apporté à manger et à boire et des cigarettes. On nous a changé plusieurs fois de cellule pour assurer notre sécurité. Si je me suis senti otage, c'est de la situation et non des personnes. »* Le gardien Vacher : *« Nous avons en effet été conduits dans des cellules, mais nous n'avions aucune envie d'en sortir. Nous nous y sentions plus en sécurité que dehors où il y avait des groupes masqués qui cassaient tout et qui recherchaient les gardiens. »*

Même M. Jean-Charles Toulouze, directeur de la prison, dont la déposition était attendue comme l'événement majeur du procès, n'a pas chargé outre mesure les quatorze prévenus qui, pour l'accusation, sont censés être les meneurs de toute l'affaire. *« J'ai eu le sentiment qu'ils ont été à l'origine de la manifestation, mais que la manifestation, en dégénérant, a pris un tour qu'ils n'attendaient pas. »* Question du président Pierre Garbit : *« Etes-vous certain que le groupe des Corses était à l'origine de l'événement ? »* M. Jean-Charles Toulouze : *« Non, je n'en ai pas la certitude, mais le sentiment »*. Un seul témoin, le gardien Cabrol, non retenu en otage, un témoin de dernière heure qui n'avait pas fait de déposition écrite au moment de l'enquête, est allé à contre-courant. Ses souvenirs d'une précision photographique – jusqu'aux tenues vestimentaires des uns et des autres la nuit du drame – soulevèrent le scepticisme ironique des avocats, lesquels affectèrent de le considérer comme un représentant en mission des organisations syndicales des gardiens. Loin de clarifier le dossier de la mutinerie de Saint-Maur, les débats de Châteauroux les avaient, mardi soir, obscurci un peu plus.

GEORGES CHATAIN

Au tribunal de Draguignan

Lettres volées...

TOULON

de notre correspondant

Le facteur était amoureux. Il ne supportait pas que, durant sa tournée, son épouse puisse mettre à profit son absence pour aller quérir ces mots dont usaient les lettres sur velin et papier parfumé qu'il avait charge de distribuer. Miné par la jalousie, Daniel Jacques, trente-six ans, entendait contrôler les faits et gestes de son épouse, au point d'écourter sa tournée. Il lui fallut donc se résigner à priver des habitants de La Croix-Valmer (Var) d'une partie de leur courrier.

Précautionneux, le préposé se résolut à une sélection susceptible de ne pas priver ses abonnés des nouvelles urgentes de ce bas monde. Dans un premier temps, il fit l'impasse sur tous les envois publicitaires qu'il sortit régulièrement de sa sacoche pour les jeter dans sa cave.

Cupidon est exigeant, et le facteur en devint le servile obligé. Comment expliquer un semblable tourment à M. Jean-Claude Dury, représentant du ministère public au tribunal correctionnel de Draguignan, devant lequel comparaissait Daniel Jacques le lundi 23 avril pour *« suppression de correspondances adressées à des tiers »* ? Comment expliquer que, durant trois ans, de 1984 à 1986, ce postier, modèle jusqu'alors, préféra pister son épouse que porter son courrier ?

Le couple n'y résista pas pour autant. Mais Daniel Jacques en oublia, en quittant l'ex-domicile conjugal, de débarrasser la cave dans laquelle était « classé » le courrier « superflu »... Pas moins de 304 kilos de lettres et prospectus entassés dans six sacs postaux.

Cupidon et le fisc

Le facteur fera tout de même remarquer que sur l'ensemble, une bonne partie, 210 kilos, était constituée par des imprimés publicitaires. Même si, comme il l'a souligné, le préposé mettait un point d'honneur à acheminer le courrier commercial et industriel, il n'en demeure pas moins que les 94 kilos de lettres restantes étaient constitués de plis de toutes sortes : nouvelles de vie et de vacances, plis amoureux classés sans suite et, pis encore, envois de déclarations de revenus pour lesquels de nombreux contribuables « retardataires » auront dû payer des taxes auxquelles seul Cupidon pouvait prétendre. Et l'administration des finances ne semble pas prête à revoir les situations de ces contribuables floués par l'amour.

Par contre, en attendant la sanction du conseil de discipline de son administration, Daniel Jacques a été condamné à trois mois de prison avec sursis et à 5 000 F d'amende. Sa vie refaite, il a promis qu'il ne sonnerait pas deux fois...

JOSÉ LENZINI

ENVIRONNEMENT

Programmes antipollution en Tunisie, Yougoslavie et Turquie

La Banque mondiale au secours de la Méditerranée

Le conseil d'administration de la Banque mondiale devrait étudier mardi 24 avril, à Washington, un plan d'action pour la Pologne en faveur de l'environnement. Ce plan, qui prévoit un investissement de 30 millions de dollars – dont 20 millions fournis par la Banque – doit notamment financer la création d'une agence de bassin sur la Haute-Vistule et un réseau de surveillance de la pollution atmosphérique en Silésie dans la zone de Cracovie et Katowice.

L'annonce de ce plan intervient trois jours après la présentation du « programme pour l'environnement dans la Méditerranée » (PEM), qui prévoit des crédits de 3 milliards à 6 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Le programme pour l'environnement de la Médtierranée (PEM), qui s'appuie sur les travaux du « Plan bleu » peaufiné depuis vingt ans par les experts de l'UNESCO (1), représente un effort sans précédent en matière de sauvegarde de l'environnement appliquée à toute une région – les dix-sept pays riverains de la Méditerranée. La Banque mondiale se donne encore dix-huit mois pour constituer un *« portefeuille »* de projets capables, sinon de supprimer, du moins de réduire les pollutions qui accablent actuellement la Méditerranée.

Déjà le dossier Tunisie est pratiquement bouclé. La Banque va donner 500 000 dollars pour lancer des programmes d'un montant total de plusieurs dizaines de millions de dollars à terme. Ce programme devrait permettre de traiter les effluents chimiques du golfe de Gabès, de créer une agence financière de bassin dans la région de la Medjerda (qui comprend le lac d'Ichkeul), d'installer des stations de déballastage des navires pour mettre un terme aux pollutions par hydrocarbures et, enfin, de créer un parc marin autour des îles de Galit et Zembla.

La Banque va donner 300 000 dollars pour préparer le Plan yougoslave dont le point fort sera la ville de Split. Il s'agit de nettoyer une baie fermée polluée par des effluents industriels et domestiques, de protéger le palais de Dioclétien miné par les eaux d'égouts. Au total, ce seront entre 150 et 170 millions de dollars qui seront investis en Yougoslavie tant à Split qu'à Rijeka et dans les îles dalmates récemment ouvertes aux touristes.

L'institution de Washington va enfin aussi financer l'aménagement de trente-sept municipalités littorales du sud-ouest de la Turquie. En Algérie, elle s'apprête à faire un inventaire des déchets toxiques accumulés par l'industrie lourde et à participer à la formation des inspecteurs de l'environnement créés récemment par le gouvernement d'Alger.

R. C.

(1) Le *« Plan bleu »*. Plan directeur pour la Méditerranée. Sous la direction de Michel Grenon et Michel Batisse. Editions Economica. 442 pages, 185 F.

Au tribunal de Béziers

Un maire, son adjoint et « l'Holocauste »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Dans son délibéré rendu le mardi 24 avril, le tribunal correctionnel de Béziers a condamné René Grolier, ancien maire de la petite commune de Jacou, dans la banlieue de Montpellier, à 6000 francs d'amende pour avoir lancé, lors du conseil municipal du 19 juillet 1988, à M. Clément Hassin, un de ses anciens colistiers de confession israélite dont une partie de la famille avait péri en déportation : *« L'Holocauste, ce n'est rien à côté de ce que vous me faites subir. »*

Le tribunal estimant qu'il y avait dans ces propos une provocation à la discrimination, la haine, la violence ainsi qu'un délit d'injure à l'égard d'une personne en raison de son appartenance á une religion, une nation ou une race, a pleinement suivi les réquisitions du ministère public. En outre, l'ancien maire de Jacou a été condamné à verser un franc de dommages et intérêts au bénéfice de M. Hassin et de la LICRA.

Clément Hassin retraité, et René Grolier, agent immobilier de quarante et un ans, avaient fait campagne commune lors des élections municipales de 1983, réunis alors sur une liste originale regroupant des candidats de toutes tendances politiques. Mais cette façade d'unanimité, célébrée par une victoire au premier tour, ne devait pas résister bien longtemps.

Les premiers signes de divorce apparaissaient dès 1985, certains de ses colistiers reprochant à leur maire une gestion personnelle trop prononcée, selon eux.

« Monsieur Grolier n'est pas Le Pen », devait déclarer, lors de l'audience, son avocat Me Jean-Pierre Matheu, demandant la relaxe de son client, alors que celui-ci essayait de se justifier : *« Je n'ai pas tenu de propos racistes, j'ai simplement fait une comparaison avec ce qu'il m'infligeait à moi. »* Ce soir-là, Clément Hassin ainsi qu'une partie du conseil refusaient obstinément de voter le budget globalement, dans une salle archicomble et surchauffée. Le tribunal a, pour sa part, estimé qu'un climat de conseil municipal, pour aussi détestable qu'il soit, ne peut justifier de tels propos.

JACQUES MONIN

SPORTS

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO

Résultats du mardi 24 avril

Premier tour : Aries (EU) b. Muller (Af.-S.), 6-1, 6-3 ; Aguilera (Esp.) b. Nargiso (It.), 6-1, 6-3 ; Courier (EU) b. Stich (RFA), 6-3, 4-6, 6-4 ; Muster (Autr.) b. Filippini (Urug.), 6-2, 6-2 ; Skoff (Autr.) b. Kroon (Suède), 6-0, 6-4 ; Mancini (Arg.) b. Van Rensburg (Af.-S), 6-2, 6-4 ; Leconte (Fr.) b. Wilkinson (EU), 6-1, 6-4 ; Perez-Roldan (Arg.) b. Perez (Urug.), 6-2, 6-3 ; Rosset (Suisse) b. Cortes (Chili), 6-4, 6-4 ; Forget (Fr.) b. Haarhuis (PB), 6-3, 7-5 ; Korda (Tch.) b. Noah (Fr.), 6-1, 3-6, 6-2 ; Arrese (Esp.) b. Krickstein (EU), 7-5, 6-2.

Deuxième tour : Sanchez (Esp.) b. Vajda (Tch.), 6-1, 6-1 ; Chesnokov (URSS) b. Carbonell (Esp.), 4-1, ab. ; Engel (Suède) b. Markus (Arg.), 7-5, 6-4 ; Becker (RFA) b. Pioline (Fr.), 7-5, 6-4 ; Gomez (Eq.) b. Y. Sanchez (Esp.), 7-6 (7-1), 6-4 ; Yzaga (Pérou) b. Berger (EU), 1-6, 6-4, 6-1.

COMMUNICATION

Le ministre des communications du Québec au MIP-TV

Mme Frulla-Hébert enfant de l'industrie audiovisuelle

« *Nous n'occupons que trois stands au MIP,* disaient cette année les producteurs québécois, *mais nous avons notre ministre !* » Un ministre qu'ils appellent « *Liza* », à qui ils font volontiers la bise. Un ministre assurément pas comme les autres. Plébiscitée par l'industrie audiovisuelle dont *elle* est issue, et dont elle est à la fois l'avocate, le mentor et l'ambassadrice.

CANNES

de notre envoyée spéciale

Mme Liza Frulla-Hébert est d'origine italienne. Cela explique, assure son entourage, sa chaleur et sa volubilité, son œil de braise, son attachement viscéral à la culture latine et certaines réactions de « mamma ». Attention : une mamma née en Amérique du Nord, sportive comme Jane Fonda, efficace, dynamique, pragmatique... « *Rationnelle* », revendique-t-elle en fendant l'air d'une main. Le mélange des influences est à l'évidence détonant. « *Stimulant* », affirme son cabinet, contraint de suivre le rythme de son ministre infatigable : « *J'ai une santé à toute épreuve et un taux d'énergie au-dessus de la moyenne* » et légèrement inquiète de sa franchise et liberté de langage : « *Je suis directe et franche. Et je ne biaise jamais.* » « *Jamais* », confirment les Québécois dans les couloirs du MIP. Pourquoi biaiser ? Mme Frulla-Hébert connaît parfaitement ses dossiers. Sa nomination, il y a six mois, au ministère des communications du Québec n'était pas un parachutage. « *Je suis une enfant de l'industrie des communications, la défendre, c'est comme me défendre moi-même. J'y ai tout fait et tout appris ; je voudrais en échange lui redonner beaucoup.* »

Première journaliste québécoise à couvrir le sport professionnel au *Journal de Montréal* puis dans une station de radio ; cadre dans plusieurs agences de publicité ; directrice du marketing et des communications dans une grande brasserie ; vice-présidente et directrice de la radio leader CKAC... cet itinéraire lui donne, semble-t-il, à cette fille de petit épicier italien, devenue député à l'automne dernier, un gros avantage sur nombre de ses collègues québécois ou étrangers : « *la crédibilité*, dit-elle très simplement « *je sais ce dont je parle. Cela m'ouvre bien des portes.* » Celles en tout cas de tous les professionnels. « *Vous imaginez ?* dit à Cannes un jeune vendeur de Montréal. *C'est une des nôtres qui défend désormais nos dossiers ! Quelle tranquillité !* » Le *mot irriterait le ministre qui* souhaite tout le monde sur le pont. A Cannes, à Québec ou à Montréal.

L'industrie des communications et des télécommunications est, dit-elle, l'une des plus importantes pour l'avenir du pays. « *Sur le plan économique – elle représente 7 milliards de dollars, 70 000 emplois, 1 700 entreprises – et sur le plan culturel et linguistique.* »

Ce que certains Québécois présentaient jusqu'ici comme un handicap rédhibitoire pour quémander l'attention bienveillante des Français (7 millions de David francophones dans un univers de 280 millions de Goliath anglophones) est présenté désormais comme le gage d'une force hors du commun : « *Le Québec produit à lui seul plus de fictions que la France et les autres pays francophones réunis ... Normal : nous sommes les vrais enfants de la télévision. Et nous avons l'habitude de nous battre. La compétence aussi. Et la volonté.* »

C'est donc pour cela qu'après un voyage officiel de deux jours en Italie, elle est venue à Cannes pour montrer au monde entier que s'il est un pays ouvert, demandeur de partenariat, soucieux de coproduire, c'est avant tout le Québec. Et, pour épauler les professionnels de son pays et les assurer du soutien de son gouvernement. « *Je suis une idéatrice,* déclare Liza Frulla-Hébert. *Quelqu'un qui donne des élans, imagine des montages, déclenche des opérations.* » Il lui vient, dit-elle, sans arrêt des idées de scénario ou d'émissions. *Ce sera sans doute pour plus tard.* Quand elle retournera « *dans l'industrie* », à moins que la politique ne l'absorbe complètement. Car le « *job* » de ministre lui plaît. Elle vise – modestement – « *80 % d'unanimité* ».

ANNICK COJEAN

Pour développer le reportage d'investigation

Philippe Alfonsi crée une agence de presse en Union soviétique

CANNES

de notre envoyé spécial

Pour une jeune société comme Taxi Productions, passer à l'Est ne suffit pas. Encore faut-il trouver une « niche » délaissée par les grands « *prédateurs* », les Berlusconi et autres Springer. Forte de ses « scoops » (l'interview de Lofti Ben Khalla, la « taupe » de la DST) plus que de son chiffre d'affaires (39 millions de francs l'an dernier), Taxi Productions vient de lancer la première agence de presse privée en URSS.

Totchka News la bien nommée (Totchka signifie, en russe, le point sur le i) a déjà constitué un réseau de journalistes « free lance » connaissant parfaitement tous les recoins de la Lituanie, de la Géorgie ou du Tadjiskistan. Des lieux parfois difficilement accessibles aux professionnels occidentaux, mais librement ouverts aux Soviétiques depuis l'abolition des « passeports intérieurs » dans l'ensemble de l'URSS.

Taxi Productions a trouvé à Moscou un partenaire indépendant, TVK, une petite société fondée par un ancien dirigeant de la télévision soviétique Vakhtang Korbelia. « *Nous aurions pu créer une société mixte en y injectant directement des capitaux,* explique Philippe Alfonsi, le fondateur de Taxi Productions. *Mais c'était prendre le risque de tout perdre en cas de retour de bâton politique. Nous avons donc préféré nous associer à TVK. L'équipement moderne dont elle a besoin est en exportations temporaire. Nus lui apportons des commandes, lui versons notre quote-part de financement pour chacun des reportages et mettons à sa disposition notre structure de commercialisation. Ainsi, notre mise de fonds est réduite au minimum et Totchka News peut démarrer immédiatement.* » Une condition *sine qua non* pour s'imposer, alors que les grands médias soviétiques comme Tass, *la Pravda,* Novosti et Ogoniok créent chacune de petites agences d'information, et que les Américains préparent un projet voisin.

P.-A. G.

Nouvelle formule pour «Diabolo»

Nouvelle formule pour *Diabolo,* qui abandonne son format et sa conception magazine pour adopter ceux d'un livre. *Moi, je lis Diabolo.* comprend une histoire de 40 pages, un reportage et des jeux. Pour son éditeur, les Editions Milan (Toulouse), ce mensuel doit faciliter l'accès à la lecture des enfants dès sept ans et leur permettre de mieux appréhender l'objet livre. Il rejoint ses aînés déjà couronnés de succès : *J'aime lire* (Bayard-Presse) et *Je lis déjà* (Fleurus).

□ **Un fonds d'aide pour les clips.** - M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé, le 24 avril, la création d'un fonds d'aide à la production de vidéo musique de 8 millions de francs. Alimenté par le compte de soutien de l'industrie des programmes et la Fondation pour la création musicale, ce fonds devrait permettre d'aider, à hauteur de 25 % de leur budget, une centaine de clips par an, soit la moitié de la production française. Les aides seront attribuées par une commission composée de professionnels de l'audiovisuel et du disque.

Débat sur la série d'émissions d'Antenne 2

Epilogue de « L'amour »

Une émission spéciale des « Dossiers de l'écran », mardi 24 avril sur Antenne 2, a réuni MM. Daniel Karlin, réalisateur, et Tony Lainé, psychanalyste, auteurs de la série *« L'amour en France »*, et de nombreuses personnalités favorables ou hostiles à cette émission. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a démenti, mercredi 25, l'affirmation de M. Karlin, selon laquelle il aurait exigé la coupure de la séquence concernant le jeune enfant déshabillé dans le premier numéro de la série. Cette séquence avait, toutefois, fait l'objet d'une appréciation très critiquée du CSA.

« L'interview, c'est comme un acte d'amour »: dans les cordes, le boxeur Daniel Karlin, ivre de coups, finit par avouer qu'il s'est livré, autant qu'il a aidé ses interviewés à se livrer. Il fallait s'y attendre. Le procès de « L'amour en France » qui concluait, aux « Dossiers de l'écran » la série télévisée a tourné au procès d'une certaine forme de journalisme – libre, personnelle, provocante – et d'une psychanalyse qui cherche à atteindre, au scalpel, les désirs et les fantasmes les plus enfouis.

C'était donc ça. Depuis dix semaines, la France était coupée en deux. Les « pour » cette « télé-vérité », courageusement glissée dans l'intimité des enfants et des adolescents, des couples, légitimes ou non, confessant leurs premiers émois ou leurs crises sexuelles. Une télé humaine, *« qui ne parle pas de la vie des stars, mais de la vie des gens »,* dit un téléspectateur. Trop humaine ?

De l'autre côté du ring, il y a les « contre » cette psychologie de bazar, ce journalisme truqueur, avec ses questions *« suggestives », « orientées »,* ce *« voyeurisme »* repu de fantasmes de couples marginaux ou d'histoires morbides, où l'amour, réduit à l'anatomie, exclut tout sentiment.

Il y a longtemps que la téléchloroforme n'avait provoqué un tel séisme dans l'opinion : 34 % de Français ont suivi l'émission, 30 % en ont entendu parler, selon un *sondage de l'institut* CSA pour *Télérama*. Un débat certes légitime, tant le décalage était grand entre l'ambition affichée par Daniel Karlin et Tony Lainé – faire un documentaire sur la sexualité aujourd'hui en France – et le propos réel de l'émission : un exercice de psychanalyse appliquée devant caméra.

N'a-t-on pas oublié ou fait semblant d'ignorer que les lois et les rythmes de la télévision et ceux de la psychologie des profondeurs ne sont pas exactement les mêmes ? La scène du petit garçon invité à montrer son zizi à ses camarades de maternelle devant les caméras de la télévision ne choque que si l'on ignore tout ce qui a pu la précéder comme éveil sexuel des petits enfants par l'instituteur ou la maîtresse et que la télé n'a *pas le temps de montrer*.

Le débat aura été, au total, plus décevant que l'émission elle-même. On a moins parlé de l'éducation sexuelle à l'école que du droit pour un réalisateur de faire baisser son pantalon à un bambin. On a moins réfléchi aux amours d'adolescents ou aux *« solitudes sexuelles »* des Français qu'au droit pour la télévision d'aborder de tels sujets. *Compte* tenu des coups reçus, de longs mois passeront sans doute avant qu'un autre réalisateur ne s'empare de tels sujets. Dommage.

H.T.

CULTURE

CINÉMA

Le feu et la glace

La cinémathèque du Centre Georges-Pompidou présente une rétrospective du cinéma nordique

Ingmar Bergman et Carl Théodor Dreyer ont légué à la nouvelle génération de réalisateurs nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) un cadeau empoisonné. Leurs œuvres s'inspirent de thèmes religieux, sans traiter des problèmes concrets inhérents à la société scandinave. Pourtant, à travers leurs films, on peut discerner les préoccupations de leurs successeurs.

La technique ascétique et les perspectives désespérées que proposent le Finlandais Aki Kaurismaki ou le Danois Lars von Trier rappellent le nihilisme du Bergman de la première heure, alors que souffle sur *Pelle le conquérant*, de Bille August, le même air bucolique que chez Dreyer. Et toujours on trouve cette dialectique où se mêlent obscurité-lumière, été-hiver, pessimisme-exaltation.

Les paysages imposent leur force dans des films récents, comme *le Festin de Babette, le Passeur, Ma vie de chien, Magnus.* C'est d'ailleurs grâce à la façon dont Victor Sjöström ou Maurice Stiller ont su montrer une nature qui semble diriger le destin des hommes qu'ils ont pu toucher un public international. Aujourd'hui, pour les cinéastes, la ville reste un univers hostile, hermétique, fermé aux rapports humains, où la drogue, l'alcool, les pressions économiques entraînent la violence, psychologique autant que physique.

C'est en Finlande et au Danemark que le jeune cinéma est le plus prometteur. Aki et Mika Kaurismaki, les deux frères si prolifiques, portent sur leur pays le regard insolent d'un Godard, allié à la rigueur d'un Bresson. Malgré de modestes budgets, ils ont dépassé le quotidien d'Helsinki et de ses banlieues, ils ont su créer leur univers particulier. Leurs héros sont des loosers laconiques, allusifs, qui violent l'orthodoxie finlandaise, par exemple en buvant dans des lieux interdits, en fumant des cigarettes que la plupart de leurs compatriotes ont en horreur.

A quarante contre un

La petite industrie cinématographique finlandaise ne produit, certes, qu'une poignée de films par an, mais ne repose pas uniquement sur les frères Kaurismaki. Dès ses débuts Ilkka Jarvi-Laturi a remporté plusieurs prix pour *Homebound*, portrait d'auteurs américains aussi fatalistes que Jim Thompson, Cornel Noolrich, James Cain. Pekka Parrika, qui a réalisé son premier long métrage, *l'Héritage*, en 1988 à quarante-huit ans, a connu un succès populaire grâce à son épopée *la Guerre d'hiver*, où l'on voit, à quarante contre un, une poignée de vaillants Finlandais tenir tête à l'armée soviétique lors du rude hiver 1939/1940.

Les Danois détiennent la palme des nominations aux oscars de ces trois dernières années, avec *le Festin de Babette* et *Pelle le conquérant*. D'autres films auraient mérité cette faveur, comme *Ciel et enfer*, de Morten Arnfred, *Baby Doll*, de Jon Bang Carlsen, *l'Homme dans la lune*, d'Erik Clausen, *Cœurs flambés*, de Helle Ryslinge. Tous décrivent avec un humour inventif la difficulté de vivre hors des normes. C'est au Danemark encore que l'enfance est représentée avec le plus de finesse, de sensibilité.

Pendant les années 80, Bille August a mené des recherches sur cet âge tendre, et découvert *une réalité qui s'est* exprimée dans *Zappa* ou *Twist and Shout*. Avec la même force émotionnelle, Malmros, dans *l'Arbre de la connaissance*, traite de l'adolescence. Soren Kragh-Jacobsen, elle aussi, explore les problèmes de la jeunesse, avec parfois des touches plus obscures dans son travail, ainsi *les Rues de mon enfance*, album de souvenirs qui décrit les années 30.

Les Norvégiens possèdent également le don de diriger les jeunes comédiens. *La Petite Ida*, de Laila Mikkelsen – les expériences d'une enfant pendant la seconde guerre mondiale, – ou *le Palais de glace*, de Per Blom – description merveilleusement pudique d'une amitié entre deux adolescentes – suscitent une réelle, une profonde émotion.

Il ne faudrait pourtant pas imaginer un cinéma scandinave exclusivement mélancolique et analytique. L'esprit mordant de la Suédoise Suzanne Osten, la séduction des éclectiques Islandais Agust Gudmundson et Hrafn Gunnlaugsson, la poésie de Jan Troell dans *le Vol de l'aigle*, l'itinéraire réjouissant d'un groupe de jazz dans *le Quintette*, de Sven King, tous ces films réservent des joies inattendues.

Pour survivre à l'ère des *Batman* et autres Spielberg, le cinéma scandinave doit bien entendu conserver ses qualités artistiques indéniables. Il doit aussi bénéficier de subventions. Cette année, la mise en application d'une aide au cinéma nordique et aux coproductions télévisuelles mettra à la disposition des projets entrepris en commun par les cinq pays scandinaves, une aide de 40 millions de francs. Cette initiative encourageante apportera peut-être la preuve que le feu et la glace des gens du Nord ne sont pas l'apanage des Bergman, Dreyer, Axel ou Kaurismaki...

PETER COWIE

(traduction Agnès Bertola)

Centre Georges-Pompidou, salle Garance. Tél. : 42-78-37-29.

▶ **De nationalité anglaise, Peter Cowie est historien et critique de cinéma. Il a notamment écrit une biographie d'Ingmar Bergman, parue en France aux Editions Seghers, et récemment *le Cinéma des pays nordiques*, éd. du Centre Georges-Pompidou, 288 pages, 250 F.**

DANSE

Le Festival de Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Festival de danse de Montpellier, qui se tiendra du 19 juin au 12 juillet, a décidé de jouer sur tous les tableaux. Il y aura tout d'abord les valeurs sûres, le centre chorégraphique national de Montpellier qui proposera trois créations, dont une de son directeur Dominique Bagouet. Au programme également Jackie Taffanel avec *la Loutre*, sa dernière création, et François Verret avec *Faustus*. Le centre chorégraphique de Grenoble avec Jean-Claude Gallotta fera aussi partie des invités.

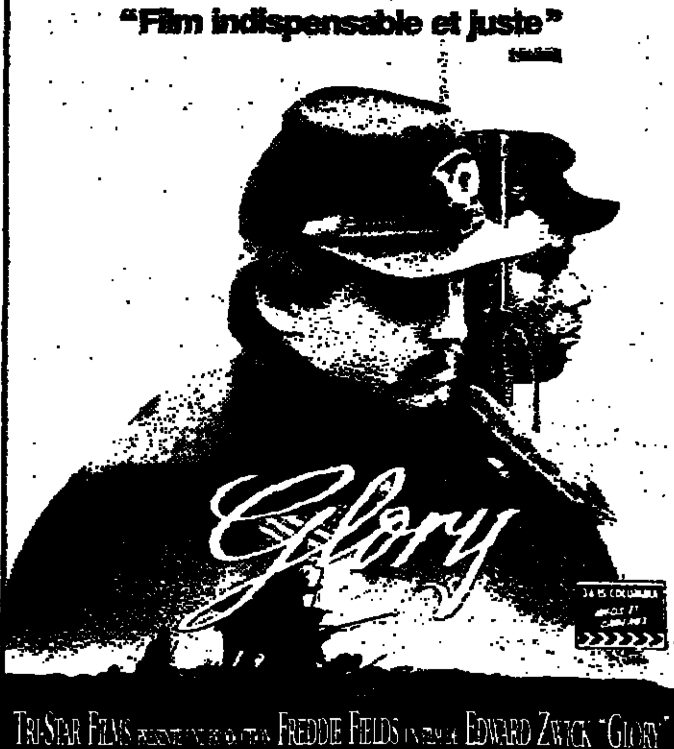
Le festival regarde du coté de l'étranger : vers la Belgique avec la participation de Jose Besprosvany, de Thierry Smits ou de Michèle-Anne de Mey. Vers la Russie avec le tandem Vladimir Vassiliev et Ekaterina Maximova accompagné par huit danseurs. Mais c'est l'Inde qui se taillera sans doute la part du lion. Le festival accueillera en effet un grand maître du « Bharata Natyam » : Muthuswamy Pallaï, qui fera sa première apparition en Europe pour animer un stage et effectuer des démonstrations, accompagné par la Française Elisabeth Petit. La Thaïlande, le Brésil et la Turquie seront également représentés.

La caractéristique de cette dixième édition, c'est l'éclectisme. Animations de rue, projection de films consacrés à la danse, tables rondes. L'orchestre philharmonique de Montpellier proposera des musiques à danser... Seront conviés des artistes *a priori* étrangers à la danse : Georges Lavaudant, Guy Scarpetta, Peter Greenaway ou Roland Topor parleront du « corps des autres ». Certaines manifestations, enfin, seront cette année décentralisées dans quatre communes voisines de Montpellier : Saint-Jean-de-Vedas, Clapiers, Baillargues et Perols.

JACQUES MONIN







AGENDA

AUTOMOBILE

BMW série 5 : 24 soupapes et du souffle à gogo

Déjà amorcée avec sa 318 IS, voilà quelques semaines, l'opération « multisoupapes » suit son cours chez BMW qui, à partir de mai, ne livrera plus la série 5 avec une culasse traditionnelle. Pour cette gamme de voitures dont, encore une fois, la finition est irréprochable, ce sont des groupes équipés de culasses à 24 soupapes qui ont été retenus. Pour cette classe de véhicules luxueux, rapides et néanmoins familiaux, ce sont les deux moteurs à 6 cylindres qui ont été ainsi modifiés. Avec ce choix, qui vraisemblablement va s'étendre à d'autres modèles, la firme de Munich adapte à la grande série une technique généralement réservée aux voitures de sport ou de compétition. Mercedes suit actuellement le même cheminement dans sa stratégie de production.

Sur les deux moteurs ainsi dotés de 4 soupapes par cylindre, le 2,5 litres bénéficie plus que le 2 litres du formidable avantage que donne cette solution sur les mécaniques traditionnelles : souplesse, bien sûr, accrue, mais aussi « punch » sans la brutalité de la suralimentation, l'autre technique utilisée par un constructeur quand il veut donner du nerf à un moteur

La 520 I prend ainsi avec les 24 soupapes 150 chevaux au régime maximum (5 900 tours) contre 129 sur l'ancien moteur. Dans la 525 I, les chevaux sont 192 au rendez-vous (contre 170 dans l'ancienne version).

Ainsi, le souffle de ces engins apparaît avec une plage d'utilisation d'autant plus large que les rapports de boîte ne sacrifient pas systématiquement à un souci de performances prioritaire. Ainsi, a-t-on surtout cherché à améliorer une utilisation de la puissance délivrée à bas régime. Du perfectionnisme en quelque sorte, car les versions précédentes dites « conventionnelles » donnaient déjà tout à fait satisfaction.

Quoi qu'il en soit, un remplissage des cylindres plus complet, un mélange carburant-air plus homogène, ne pouvaient qu'apporter des améliorations.

L'ensemble du véhicule n'offre pas de véritables défauts par ailleurs. Les autres organes n'ont d'ailleurs guère subi de transformation. Toutefois, il faut noter que le collecteur d'échappement est désormais en éventail, ce qui doit faciliter l'évacuation des gaz brûlés. L'allumage passe par ailleurs par des bobines indépendantes, donc au nombre de six, puisqu'il y a 6 cylindres.

L'arrivée de cette nouvelle série 5 intervient alors que BMW vient de rendre public un bilan 89 plus que satisfaisant. Rien ne semble pour l'instant menacer la bonne santé de la marque, qui a annoncé également que son tout haut de gamme, un coupé, la 850 (12 cylindres et 300 chevaux à la clé pour 250 km/h et 135 000 DM sur le chèque), connaît un carnet de commandes désormais plein pour... quatre ans.

C. L.

► Prix 520 I : 172 900 F (11 CV) ; 525 I : 209 900 F (13 CV). (Respectivement + 3 200 F et + 6 000 F sur les tarifs précédents.)

CAMPUS

L'éducation des élites

L'enseignement donné aux futures élites dirigeantes doit-elle se limiter à l'apprentissage des techniques de la gestion, de la production et de l'organisation, ou chercher d'abord à former des personnalités capables de prendre des responsabilités, tout en tenant compte de l'intérêt général et en respectant certaines valeurs éthiques ? Cette question, qui préoccupe de plus en plus les grands établissements d'enseignement en France et à l'étranger, sera au centre du forum organisé par le Centre d'éthique de l'entreprise à l'Ecole supérieure de commerce de Paris ; jeudi 10 mai, avec la participation du *Monde-Campus* et de l'«ACADI) Association de cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique.

En donnant pour titre à cette rencontre « L'éducation » des futures élites dirigeantes, ses organisateurs ont voulu mettre l'accent sur une dimension qui semble souvent faire défaut aux grandes écoles françaises de gestion, pour lesquelles la préparation professionnelle tend à s'imposer au détriment de la formation générale, culturelle ou philosophique. Cette remise en question se fait jour également aux Etats-Unis, où la conception étroitement « économiste » de la formation donnée dans les grandes *business schools* est de plus en plus critiquée.

Cette journée de réflexion associera des responsables d'entreprise — comme MM. Jean-Pierre Begon-Lours, PDG d'Axiva, Jean Segui, président de Sextant-Avionique, Jean-Marc Oury, directeur de la Compagnie générale des eaux, Raphaël Hadas-Lebel, secrétaire général d'Elf, Jean-Daniel Lefranc, directeur général adjoint des AGF — et des représentants du monde académique comme MM. René Lenoir, directeur de l'ENA, François Bourricau ou Jean Gustave Padiceleau, professeurs respectivement à Paris-V et à l'ESCP. Elle sera clôturée par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie.

F. G.

★ Inscription : Centre d'éthique de l'entreprise, 47, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 42-22-58-83. Participation aux frais : 700 F.

Expo-concours photo

L'association étudiante Photon-Auci de l'université Paris-X organise, avec la collaboration de la FNAC, une expo-concours ayant pour thème « Les années 80 ». Les meilleures photos seront exposées à la FNAC-la Défense du 2 au 5 mai. La remise des prix aura lieu le 2 mai dans l'auditorium de la FNAC-la Défense. Pour participer au concours, envoyer avant le 30 avril deux photos personnelles par participant et un chèque de 15 F à l'association Photon-Auci, 3-5, rue de Viroflay, 92370 Chaville. Tél. : 47-50-07-07.

Le concours de l'ENSPTT

A la demande de nombreux candidats, les épreuves écrites du concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure des PTT sont avancées.

Elles auront lieu à Paris les 21, 22 et 23 mai (au lieu des 28, 29 et 30 mai). La clôture des inscriptions reste inchangée (3 mai).

★ Pour toute information, contacter le numéro vert de l'école : 05-22-82-82.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 24 avril :

UN DÉCRET

● N° 90-359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale et au Conseil supérieur de l'aide sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5247

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III								■	
IV							■		
V			■						
VI					■			■	
VII					■				
VIII		■					■		
IX	■			■					
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Devait prendre les choses en main pour espérer de bons résultats. – II. Devait avoir le ventre plus rempli que la tête. Chauffaient l'atmosphère. – III. Utilisés pour « tracer ». – IV. A de nombreux parcs. Evolue lentement. – V. Evolua très rapidement. S'étend sur le lit. – VI. Fut de glace. Pronom. – VII. Faisait naître des sentiments. Produit de la société. – VIII. Donne des idées. Peut offrir la victoire. – IX. Conjonction. Voyager par la pensée. – X. Rend poli. Qui nous fait peut-être voir tout en rose. – XI. Idéale pour avoir de la veine. Poussé au mécontentement.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être essuyés après que l'on s'est mouillé. Abréviation. – 2. Accueille des personnes seules. Susceptible de chavirer. – 3. Tel qu'il pourrait être souhaitable de passer l'éponge. Pas assez éclairées pour briller. – 4. Son défaut est un point faible. Note. – 5. Motif de plainte. Crée des distinctions. – 6. Suscite de tendres pensées. – 7. Se montrent brillants. Long cours. Source de distinction. – 8. Article. Passe avant les autres. Lieux de plaisir. – 9. C'est un jeu d'enfant.

Solution du problème n° 5246

Horizontalement

I. Resserrer. – II. Emouvoir. – III. Touristes. – IV. Ont ; dièse. – V. Udine ; sic. – VI. Céruse ; Pô. – VII. Huée ; bleu. – VIII. Ers ; gaule. – IX. Us ; eu. – X. Tombe. – XI. Sauf ; Isis.

Verticalement

1. Retoucheurs. – 2. Emondeurs. – 3. Soutirés ; tu. – 4. Sur ; nue ; bof !. – 5. Evidés. – 6. Rosi ; ébaubi. – 7. Rites ; lu ; ès. – 8. Erésipèle. – 9. Secoueurs.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 AVRIL

« La salle des vitraux », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Les salons de l'Hôtel de Ville. Histoire de la ville de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M.-C. Lasnier).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Jardins et chapelles de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, façade Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« L'enclos tragique de Picpus. Les victimes de la Terreur », 14 h 30, 35, rue de Picpus (Paris livre d'histoire).

« Hôtels du Grand Veneur, Montrésor, Vigny, Croissilles et Marle », 14 h 30, 60, rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

« L'hôtel Lauzun et l'île Saint-Louis, 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Fleuriot).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

CNPF, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 13 h 15 : « Marketing global : mode d'emploi » (Missions économiques).

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 h : « Les différentes formes de voyance », par S. Marcovique (Usfipes).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (salle 54), 17 h 45 : « Rayonnement sonore des instruments à vent », par J. Kergomard (Musicora).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « Paris au dix-neuvième siècle : politique et urbanisme », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Cycle le temps présent : laïcité, nation, république », débat animé par J. Roman.

21, rue d'Assas (salle B 21), 18 h 30 : « Gestion des risques et des assurances dans une entreprise internationale. Protection des biens et responsabilité vis-à-vis des tiers », avec P. Sonigo et E. Kauf. Entrée libre (Les grandes conférences de Paris).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (salle du Haut-Conseil), 18 h 30 : « La guerre d'Algérie : le tabou », débat avec H. Alleg, M. Harbi, B. Stora et P. Vidal-Naquet. Entrée libre (Institut du monde arabe).

CARNET DU Monde

Décès

– Les familles Barbe, Saves, Subra, Ungricht, Godard, Naudy, Pitard, ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard BARBE
inspecteur général de l'industrie,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 20 avril 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Bruno, à Bordeaux (Gironde), le vendredi 27 avril, à 16 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de la Chartreuse de Bordeaux.
2, rue Idrac
31 000 Toulouse.

– Mme Paulette Bernard,
Ses enfants, petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BERNARD,

survenu le 21 avril 1990, à Golfe-Juan, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Philippe Cerf,
Géraldine Cerf-Benard,
Carlyne Cerf de Dudzeele,
M. et Mme Pierre Grumbach,
Mme Jacques Cerf,
Et toute la famille,
font part du décès de

Philippe CERF,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 avril 1990.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 25 avril, dans l'intimité.

32, rue du Bac,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Pierre HOLDERER,
administrateur en chef honoraire
de la France d'outre-mer,

survenue le 23 avril 1990, à Nice, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de
Mme Rolande Holderer,
son épouse.

33, rue Verdi,
06000 Nice.

– Mme Michel Ingelaere
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel INGELAERE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
professeur de lettres,
lieutenant-colonel honoraire,

survenu le 21 avril 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 25 avril, à 10 h 45, en la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Lefebvre, née Suzanne Martinot-Lagarde,
son épouse,
Etienne Barbier, en union avec Anne,
Françoise et Etienne Laville,
Odile et Michel Kavyrchine,
Bernard et Chantal Lefebvre,
Martine et Alain Debayle,
ses enfants,

Luc et Nathalie Barbier, Marion et Frédéric Champavere, Vincent et Carole Barbier, Laure et Alain Renouf, Véronique et Jacques Ehrmann, Martin Barbier et Héléna, Nicolas Barbier, Brigitte et Philippe Durand, Clotilde et Bruno Flye Sainte Marie, Jérôme et Pascale Laville, Emmanuelle Laville, Guillaume Laville et Marie-Laure,
Matthieu, Alexis, Cyril, Sonia Kavyrchine,
Hervé, Agnès, Damien, Cécile Lefebvre,
Séverine, Anne-Claire, Valérie Debayle,
ses petits-enfants,
Ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
Ainsi que les familles Roger Lefebvre, Chalumeau, Philouze et Martinot-Lagarde,
ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques LEFEBVRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 avril 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 27 avril à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

200, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

Le Bureau Francis Lefebvre
fait part avec grande tristesse du décès de son fondateur et président d'honneur,

M. Jacques LEFEBVRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 23 avril 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 27 avril à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

Les Préparations Francis Lefebvre,
Francis Lefebvre Formation,
Les Editions Francis Lefebvre,
font part avec grande tristesse du décès de leur fondateur,

M. Jacques LEFEBVRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 23 avril 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 27 avril à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

Le Bureau d'études financières et de contrôle comptable
fait part avec grande tristesse du décès de

M. Jacques LEFEBVRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 23 avril 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 27 avril à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17e.

– Mme Claudine Munari-Mabondzot,
sa femme,
Ses enfants, Béatrice, Sandro, Phong-Alexis,
Et leurs mères respectives, R. Muse, Radmila Zygouris, Dung Trinh Thi,
Ainsi que Mme Montagnoli,
sa sœur,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard MUNARI,

le 24 avril 1990.

L'incinération aura lieu le vendredi 27 avril, à 10 heures, au crématorium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, 93 340 Villetaneuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Luzy 58170. Suresnes 92150.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges REVILLIOD,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Luzy, le 23 avril 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques civiles auront lieu à Luzy (Nièvre), le jeudi 26 avril, à 15 h 30.

De la part de
M. et Mme Louage,
Caroline, Marie-Ange, Nadine,
Mme Le Dauphin,
Mme Boucharin,
M. Jean Marlard
et ses enfants,
ses neveux, nièces,
petits-neveux, petites-nièces,
cousins, cousines,
Et de toute la famille.

Pas de visite à domicile. Condoléances sur registre.

On rappelle à cette occasion le souvenir de son épouse, née Marcelle Chevillard, décédée le 10 avril 1972.

M. et Mme Louage,
3, rue Pagès,
92150 Suresnes.

– Mme Saba,
son épouse,
Darius et Cambyse Saba,
ses fils,
M. et Mme Afzalipour,
son beau-frère et sa sœur,
Et toute la famille
font part du décès du

docteur Siavouche SABA,
psychiatre,

survenu le 18 avril 1990.

4, quai du Loing,
45200 Montargy.
21, avenue Kharr,
Téhéran 11337,
Iran.

– M. et Mme Marcel Skornik,
M. et Mme Roger Helwaser,
M. et Mme Philippe Mure,
Franck, Antoine, Marie-Véronique, Hélène, Edouard, Anne, Estelle,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, et grand-mère

Estera SKORNIK,
née Zyta,
déportée à Auschwitz,

survenu le 23 avril 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le 25 avril, à 16 heures, au cimetière de Bagneux.

Elle fut un astre brillant qui illumina nos vies.
Son souvenir restera à tout jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Anniversaires

– Il y a un an,

Charles DEBIERRE

nous quittait.
Ceux qui l'ont connu se souviennent.

– **M. Jean FALCONNIER**

a quitté les siens le 25 avril 1984.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

01350 Culoz.

– Pour le second anniversaire de la mort de

Irène GIRON,
née Roman,

une pensée particulière est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir et voudront être en union avec les messes qui seront dites à son intention les 28 et 29 avril 1990.

– Il y a un an disparaissait brutalement

Magdeleine LE CLERC-VOILLEMIN,
artiste peintre.

Une pensée ou des prières de ceux qui l'ont connue traduiraient le souvenir de son attachante personnalité, si bien exprimée dans les aquarelles et les huiles qu'elle nous a laissées.

« Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni ouvrir à son choix. Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois mais le feuillet fatal se tourne de lui-même. On voudrait revenir à la page où l'on aime et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts. »

Lamartine.

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de leur cher époux, père et grand-père

M. Joël PRASQUIER,

la famille se réunira, le dimanche 29 avril 1990, à 11 heures au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Mme Déborah Prasquier,
Docteur et Mme Richard Prasquier
et leurs enfants

Remerciements

– Mme le docteur Christiane Guillemet,
M. Jacques Guillemet,
Mme Léna Hirzel,
profondément touchés par les multiples témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

M. le docteur Paul GUILLEMET,

survenu le 27 mars 1990,
sont désolés de ne pouvoir répondre à tous personnellement.

Ils remercient de tout cœur tous ceux qui ont, par leur présence, leurs messages ou leurs offrandes de fleurs, exprimé de si émouvante façon leur tristesse et leurs regrets.

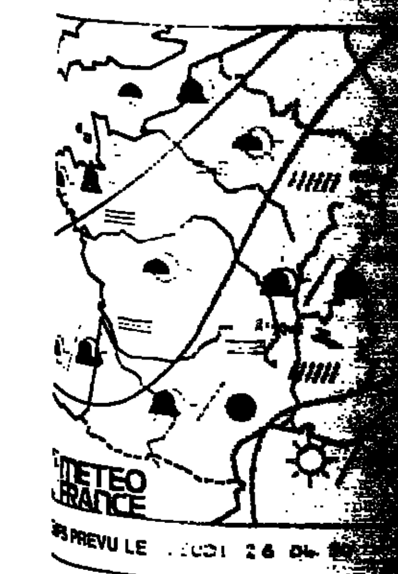
Communic. diverses

– *African Steps*, mensuel d'information et d'étude. – Février : Faut-il rembourser la dette ? Mars : interview de M. Solly Smith, représentant en France de l'ANC. Avril : Kilimandjaro : le classement des chefs d'Etat africains. Publication DEM Communication, SARL, 55, avenue Gallieni, BP 143, 93130 Noisy-le-Sec.

– La LICRA, à l'occasion des quatre-vingt-cinq ans de son président, M. Pierre-Bloch, avait organisé une brillante réception dans ses locaux. Au milieu des militants de la LICRA, on remarquait de nombreux journalistes et hommes politiques, et la présence de Mme Michel Rocard.

– « Les menaces nationalistes », tel sera le thème du dîner-débat organisé par la revue *Passages*, le 2 mai, à 20 heures, au restaurant Goldenberg, 7, rue des Rosiers, Paris-4e, avec la participation de M. Yahiel, M. Gallo, M. Wieviorka, J. Kristeva, A. Rollat, C. Urjewicz, etc.

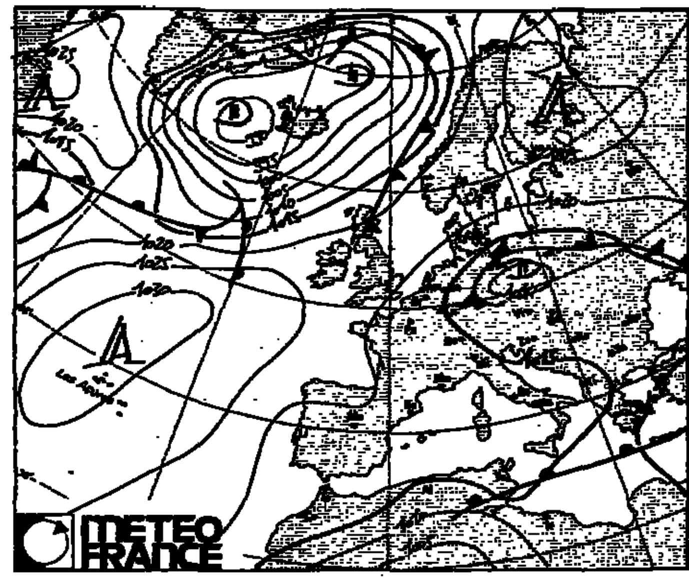
(*) Pour réserver, adresser un chèque de 150 F par personne à l'ordre de l'Association des amis de *Passages*, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-86-30-02.



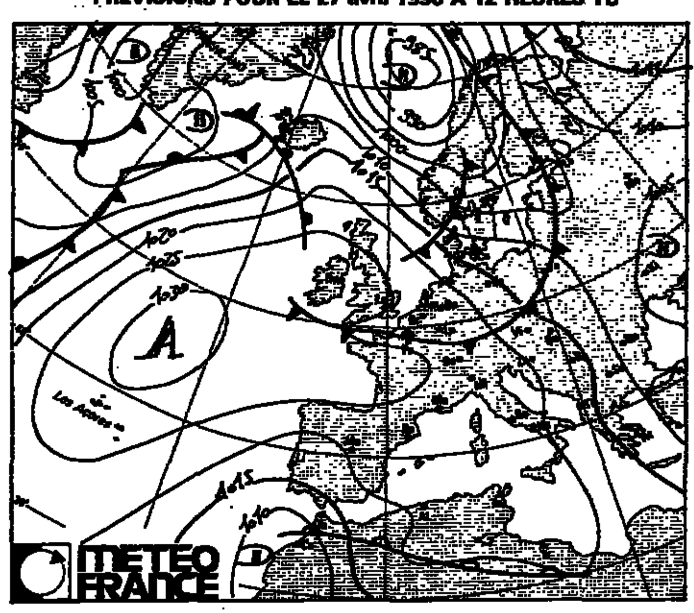
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 avril 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 avril 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 avril à 0 heure et le jeudi 26 avril à 24 heures :

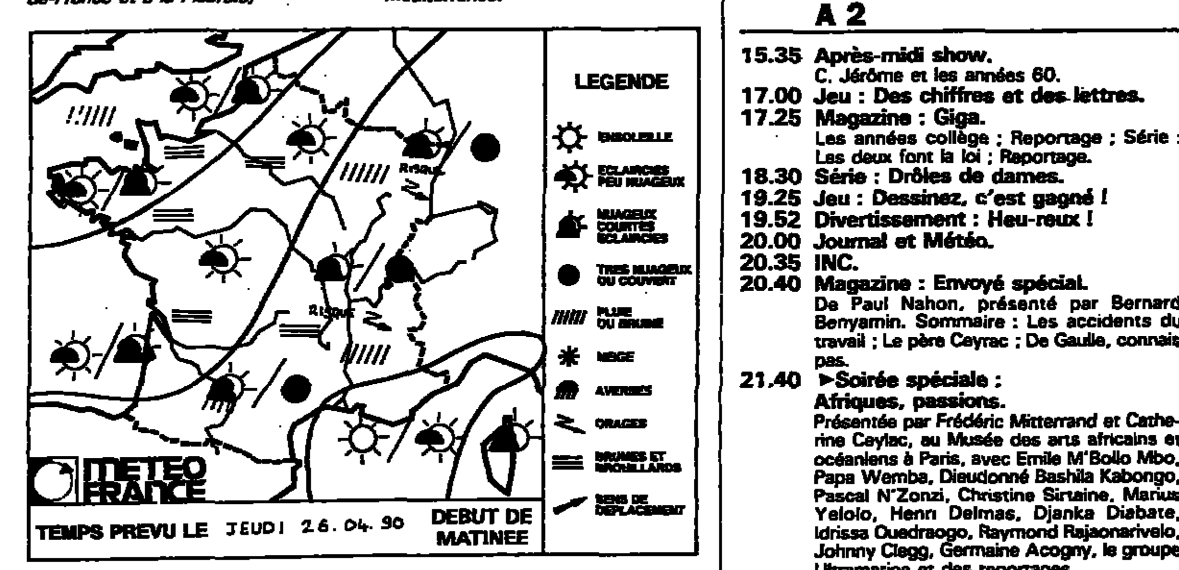
L'instabilité s'atténuea jeudi tandis qu'une perturbation peu active abordera les cotes de la Manche en matinée.

Jeudi 26 avril : atténuation de la tendance orageuse. Arrivée d'une *perturbation sur les côtes de la* **Manche.** – Le matin, le ciel sera brumeux sur la plupart des régions. Le littoral méditerranéen sera épargné et le soleil sera déjà présent. Près des côtes de la Manche, le ciel deviendra très vite nuageux puis couvert. Quelques petites brumes y seront possibles. En cours de journée, les nuages gagneront des Pays de Loire à l'Ile-de-France et à la Picardie.

Ailleurs, de belles éclaircies se développeront mais des averses ou orages pourront localement éclater dans le Sud-Ouest, le Massif central et le Nord-Est. Cette tendance orageuse disparaîtra en soirée.

Les températures minipàales iront de 3 à 6 ° sur la moitié nord et le quart sud-ouest et atteindront 5 à 7 ° degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Sur le quart sud-est, elles iront de – 1 à 6 °, localement 8 à 9 ° près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront comprises entre 13 et 16 ° sur la moitié-nord, 14 à 18 ° sur la moitié sud, localement 1 à 29 ° près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-04-1990 à 6 heures TU et le 25-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	6	N
BIARRITZ	12	8	N
BORDEAUX	15	7	B
BOURGES	15	5	B
BREST	16	5	B
CAEN	12	5	D
CHERBOURG	13	7	D
CLERMONT-FER.	15	7	C
DIJON	14	7	C
GRENOBLE St M-H	18	6	N
LILLE	16	7	D
LIMOGES	13	5	B
LYON	16	9	P
MARSEILLE-MAR.	19	8	D
NANCY	15	5	N
NANTES	17	7	D
NICE	17	9	D
PARIS-MONTS	16	10	P
PAU	12	9	P
PERPIGNAN	19	11	C
RENNES	17	6	D
ST-ETIENNE	16	6	P
STRASBOURG	15	7	N
TOURS	15	6	C
TOULOUSE	17	9	P
POINTE-A-PITRE	30	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	P
AMSTERDAM	18	5	N
ATHÈNES	22	16	C
BANGKOK	39	28	C
BARCELONE	18	11	N
BELGRADE	21	10	D
BERLIN	12	9	P
BRUXELLES	17	7	D
LE CAIRE	35	18	D
COPENHAGUE	18	8	N
DAKAR	24	18	D
DELHI	40	25	D
DJERBA	22	17	A
GENÈVE	16	8	A
HONGKONG	19	19	P
ISTANBUL	17	17	P
JERUSALEM	30	14	D
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	18	5	N
LOS ANGELES	30	11	D
LUXEMBOURG	15	5	D
MADRID	18	6	N
MARRAKECH	19	11	N
MEXICO	23	13	B
MILAN	16	5	B
MONTRÉAL	19	3	N
MOSCOU	11	3	P
NAIROBI	25	17	P
NEW-YORK	26	9	N
OSLO	20	4	D
PALMA-DE-MAJ.	20	6	D
PEKIN	20	13	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	17	7	P
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	3	D
SYDNEY	26	10	D
TOKYO	20	9	D
TUNIS	19	11	P
VARSOVIE	15	7	C
VENISE	16	7	D
VIENNE	15	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 25 avril

TF1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Avec Florent Pagny, Daniel Gélin, Carole Bouquet, Manu Gélin, Joan Baez, France, Sidney Youngblood, Jason Donovan, le Gambadou.
22.35 ***Magazine : En quête de vérité.*** Des faits divers en vedette.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
0.10 Sport : Football. Finale de la Coupe d'Italie. Milan AC - Juventus de Turin.

A2

20.45 Série : Les héroïnes de Colette. *La seconde, de Christopher Frank.*
22.20 Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Les Romanov (2e partie).

FR 3

20.35 Spectacle : Albert. Michel Boujenah au Splendid.
22.00 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Mille Bravo. Avec Touré Kunda, Cabu, Jean-Jacques Milteau, harmoniciste, Zaniboni, Font et Val ; Musicora...
23.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL +

20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Les guerriers de l'enfer. ■■ Film américain de Karel Reisz (1978).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Mes meilleurs copains. ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec Gérard Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.

LA 5

20.40 ▶ Histoires vraies (1re partie).
22.15 Débat : Simon Wiesenthal. Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Frères de sang.
22.10 Série : Le Saint.
23.00 Documentaire : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. *La justice des vainqueurs : le procès* Pétain.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Variétés : Fréquenstar.

La Sept

19.45 Documentaire : La ville-Louvre. De Nicolas Philibert.
21.00 Téléfilm : La mort de King-Kong.
22.00 Court métrage : L'éternelle idole. De Gilles Bourdos.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (4). De John Edwards.
23.00 Documentaire : Au seuil de la banquise.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. La poésie palestinienne contemporaine.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Les amateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 avril, salle Pleyel). Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Petrouchka, de Stravinski.
22.20 Concert du GRM. La lyre du désert, de Macias ; Jazz night in yellow, de Zbar.
23.07 Jazz club. En direct du New Morning à Paris.

Jeudi 26 avril

TF 1

15.15 Série : Tribunal.
15.45 Quarté à Longchamp.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Soirée spéciale : Plus fort la vie. Présentée en direct du Palais des Congrès à Paris, par Bernard Tapie et Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux accidentés de la vie. Avec Ray Charles, Dee Dee Bridgewater, Gilbert Montagné, Isabelle Aubret, Michel Fugain, Pierre Bachelet, La Chorale d'Asnières, Marcel Marceau.
23.50 Série : L'heure Simenon.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

15.35 Après-midi show. C. Jérôme et les années 60.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon, présenté par Bernard Benyamin. Sommaire : Les accidents du travail ; Le père Ceyrac ; De Gaulle, connais pas.
21.40 ▶Soirée spéciale : Afriques, passions. Présentée par Frédéric Mitterrand et Catherine Ceylac, au Musée des arts africains et océaniens à Paris, avec Emile M'Bollo Mbo, Papa Wemba, Dieudonné Bashila Kabongo, Pascal N'Zonzi, Christine Sirtaine, Marius Yelolo, Henri Delmas, Djanka Diabate, Idrissa Ouedraogo, Raymond Rajaonarivelo, Johnny Clegg, Germaine Acogny, le groupe Ultramarine et des reportages.
23.10 Magazine : L'œil en coulisses. Spécial Campagnol : 1, place Garibaldi, au Théâtre de Châtenay-Malabry.
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

13.00 Sport : Tennis. *Open de Monte-Carlo* : huitièmes de finale du double, en direct.
18.03 Magazine : C'est pas juste. Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.05 INC.
20.35 Cinéma : Cousin, cousine. ■■ Film français de Jean-Charles Tacchela (1975). Avec Marie-Christine Barrault, Victor Lanoux, Marie-France Pisier.
22.15 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.
0.10 Cinéma : La meilleure bobonne. ■ Film français de Marc Allégret (1930). Avec Fernandel, Madeleine Guitry.

CANAL +

15.35 Cinéma : Mes nuits sont plus belles que vos jours. ■■ Film français d'Andrzej Zulawski (1988). Avec Sophie Marceau, Jacques Dutronc, Valérie Lagrange.
17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et Antoine de* Caunes.
20.30 Cinéma : Dragnet. □ Film américain de Tom Mankiewicz (1987). Avec Dan Aykroyd, Tom Hanks, Christopher Plummer.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : La bête de guerre. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1987). Avec George Dzundza, Jason Patric, Steven Bauer.
0.05 Cinéma : A deux minutes près. ■■ Film français d'Eric Le Hung (1988). Avec Jacques Weber, Charlotte de Turckheim, François-Eric Gendron.
1.40 Cinéma : Vent de folie. ■ Film américain de Nico Mastorakis (1988). Avec Meg Foster, Wings Hauser, David McCallum.

LA 5

13.50 Série : Baretta.
14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyanna ; Olive et *Tom, champions de foot* ; L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Wiesenthal, téléfilm de Brian Gibson, avec Ben Kingsley (2e partie).
22.15 Débat : *Simon Wiesenthal.* Animé par Gilles Schneider.
23.15 Le renard (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 17.05, 0.35)
14.45 Série : Maîtres et valets.
17.15 Informations : M6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : La revanche. ■ Film français de Pierre Lary (1981). Avec Annie Girardot, Victor Lanoux, Claude Rich.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions. Culture pub ; Le glaive et la balance (le procès de Pétain) ; Parcours santé (la prothèse de la hanche) ; M 6 aime (les films rock) ; Culture pub ; Le glaive et la balance.

La Sept

14.30 Cours d'italien.
15.00 Cinéma : Le vœu. ■■ Film portugais d'Antonio de Macedo (1972).
16.40 Court métrage : Le peintre et la ville. De Manoel de Oliveira.
17.10 Film d'animation : Rochers. De Leif Marcussen
17.20 Documentaire : Les vacances du cinéaste. De Johan Van der Keuken.
18.00 Documentaire : L'œil au-dessus du **puits.** De Johan Van der Keuken.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux
20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine (7). De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Opéra : La geste Gibelline. De Iannis Xenakis, d'après l'*Orestie* d'Eschyle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. De haine et d'amour, de François Truan.
21.30 Profils perdus. Pierre-Aimé Touchard.

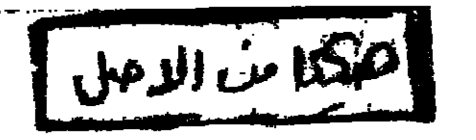
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1988 lors des journées de musique ancienne de Herne) : œuvres de Lambert, Montéclair, Couperin, Charpentier, par Les Arts florissants (Agnès Mellon, Monique Zanetti, sopranos, Gérard Lesne, contre-ténor, Jean-Paul Fochécourt, ténor, Jean-François Gardeil, basse, Ryo Terakado, Frédéric Martin, violons, Stephen Stubbs, théorbe, Elibeth Matiffa, basse de viole), dir. et clavecin, William Christie.
20.30 Studio 116. Pelléas à Shanghaï.
23.07 L'invité du soir. Henri Barraud.

Audience TV du 24 avril 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

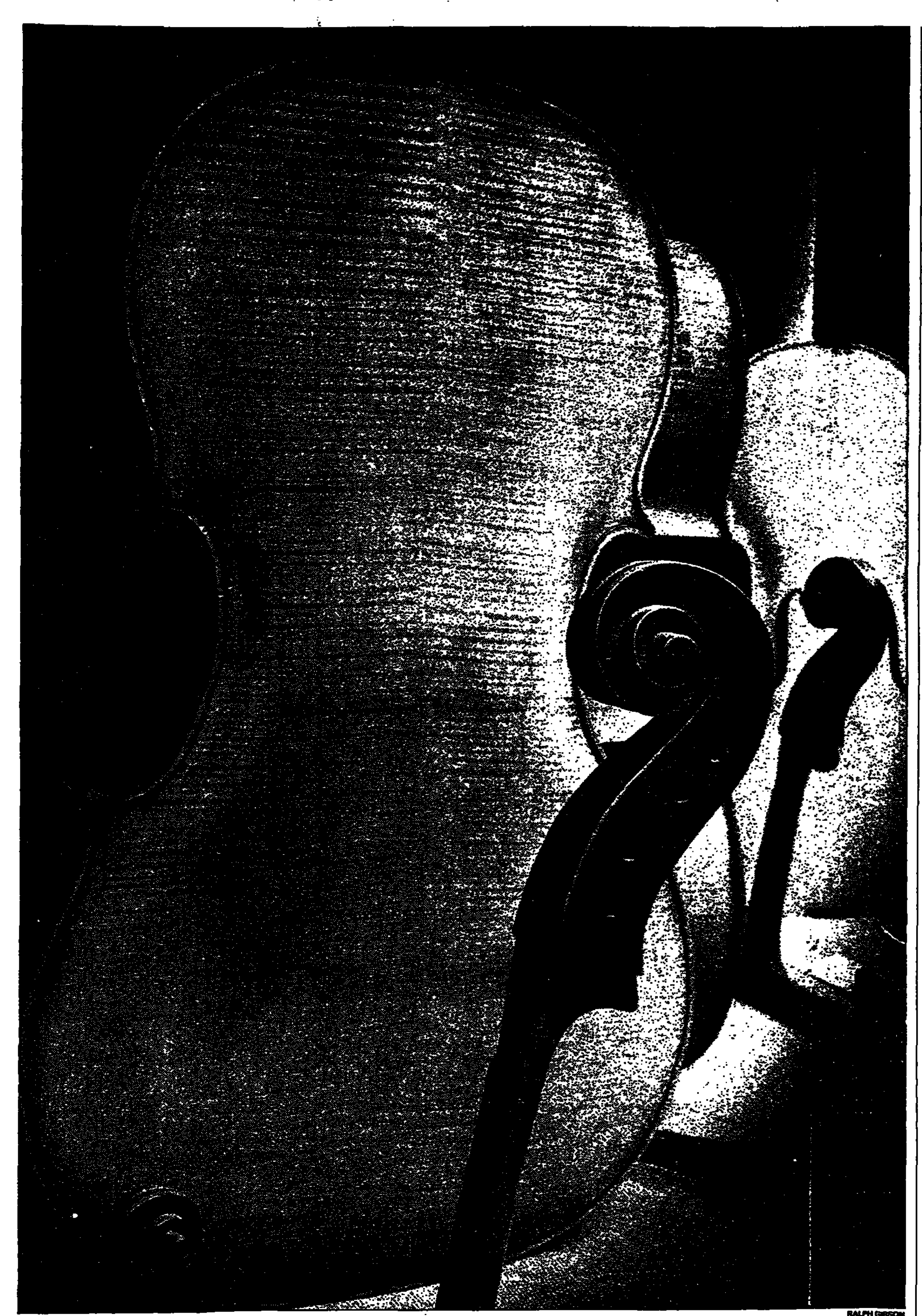
Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46,9	Santa Barbara 20,9	Pub 4,8	Act. région 14,1	Nulle part 3,2	Reporters 3,0	Cathy et Aline 1,4
19 h 46	51,8	Roue fortune 21,8	Dessinez 9,7	19-20 Info 8,9	Nulle part 4,5	Journal 3,6	Fête maison 3,2
20 h 16	65,7	Journal 25,5	Journal 15,3	La classe 11,8	Nulle part 3,0	Journal 5,6	Cosby Show 4,6
20 h 55	70,8	On ne meurt... 27,3	Amour France 16,3	Marche siècle 7,0	Grand bleu 8,8	Bruce... 9,6	Ailes tiges 3,0
22 h 06	62,5	On ne meurt... 24,9	Amour France 11,6	Marche siècle 6,6	Grand bleu 7,8	Bruce 10,3	Ciné 6 2,0
22 h 44	37,7	Ciel mardi... 14,4	Carnets route 4,8	Soir 3 4,2	Flash 3,4	Girls... 8,8	Aujourd'hui 1,4



Le Monde

ARTS • SPECTACLES



RALPH GIBSON

Les mélomanes ont leur salon

Du 25 au 29 avril, Musicora va s'installer, pour la sixième année consécutive, au Grand Palais. Cette manifestation consacrée à la musique « classique », aux musiques folkloriques et extra-européennes a grandi peu à peu pour devenir l'équivalent du Salon du livre.

L'originalité de cette manifestation tient dans la présence des métiers les moins glorieux de la musique. Des « chasseurs de bois » qui arpentent les forêts du globe à la recherche des arbres dans lesquels seront sculptés les violons les plus parfaits, fabriquées les tables d'harmonie des clavecins et des pianos, aux éditeurs qui sans cesse traquent les fautes dans leurs partitions, exhument des textes oubliés, en publient de nouveaux.

L'un des grands succès de Musicora est d'avoir su rendre à l'instrument sa place aux côtés des interprètes et des compositeurs, d'avoir su accompagner l'école d'interprétation sur instruments d'époque dans sa volonté de retrouver la spontanéité et l'originalité des interprètes d'autrefois.

En prélude aux festivités de Musicora et en guise d'incitation à la découverte, nous avons demandé à de grands interprètes de se souvenir des instruments qu'ils avaient joués, de ceux qu'ils ont entendus sous les doigts de leurs confrères. Ils ont établi une carte du tendre des pianos, orgues, clavecins, violons et flûtes qu'ils ont aimés. *(Lire pages 26 à 29).*

ALAIN LOMPECH



D.R.

On ne savait pas que la guerre de Sécession avait été aussi meurtrière, sinon plus, que celle de 1914. On ne savait pas que, pour la première fois, des Noirs avaient été incorporés dans l'armée. Qu'ils aient été traités comme des esclaves, on s'en serait douté. Loin des nostalgies sudistes, Edward Zwick raconte l'épopée d'un régiment noir commandé par un blanc : *Glory.*



D.R.

Jean-Pierre Vincent met en scène, au Nouveau Théâtre de Nice, le *Chant du départ*, d'Ivane Daoudi, qui a été son élève à l'école du théâtre national de Strasbourg. Ivane Daoudi est également comédienne. Elle écrit par besoin vital et nécessité financière. Pour le théâtre, la radio, le cinéma, la télévision. Mais son royaume est sur les planches.



ENGUERAND

Une vieille dame photographe, Denise Colomb, expose *au Pavillon des arts ses portraits d'artistes.* Ici Jean Arp qui, dit-elle, *« était un homme délicieux que j'ai eu la chance de revoir souvent. Dans son atelier, véritable poésie de marbre, j'ai aimé la volupté qu'il éprouvait à caresser les formes ».*

EN MARGE DE « MUSICORA », UNE DISCOGRAPHIE

Les fidèles serviteurs imposent leur esthétique

Qu'entend-on, au juste, lorsque l'on écoute de la musique: une œuvre, un instrument, un interprète? Une œuvre jouée par un interprète sur un instrument, évidemment. Mais, des trois protagonistes qui devraient se partager équitablement la reconnaissance, l'instrument demeure le grand oublié, le moins écouté pour lui-même.

Sur quel violon joue Isaac Stern ? Sur quel piano joue Rudolf Serkin ? Stern possède plusieurs « grands » violons, des Guarnerius del Gesù ; joue-t-il toujours le même ? Les pochettes de disques restent désespérément muettes à ce sujet.

Serkin joue Steinway, mais quel Steinway ? Les pianos sont-ils réellement interchangeables au point qu'il soit possible de considérer cet instrument comme un produit générique à la saveur industrielle ?

Vladimir Horowitz avait son piano, qui le suivait partout. N'était-ce vraiment qu'un caprice de star ?

L'une des conquêtes de l'interprétation historique a été de reconsidérer l'instrument pour ce qu'il était, un matériau et un outil. Un matériau : sa sonorité et ses possibilités de façonnage sont préexistantes à l'œuvre, même lorsque cette dernière les pousse au-delà de ses limites, fait mine de les ignorer. Un outil : il permet de donner la vie à l'œuvre. Un matériau-outil car la frontière entre ces deux réalités est floue pour le compositeur-interprète qui se laissait autant guider par sa main improvisante qu'il spéculait intellectuellement. Si Jean-Sébastien Bach improvisait de grandioses fugues à plusieurs voix sur le clavecin ou sur l'orgue, n'a-t-il pas destiné son *Art de la fugue* au clavecin, ses préludes de choral à l'orgue ?

De nos jours, il serait impensable de jouer le délicat Couperin sur un orgue romantique ou sur ces orgues néo-classiques, bons à tout, bons à rien, qui ont défiguré tant d'églises, sur un clavecin italien âpre comme une prune verte, sur un clavecin « moderne » à la sonorité ferraillante, voire sur un grand piano à queue dont la mécanique est aussi lourde que la sonorité est éclatante.

***« A chaque musique, son instrument ! »* Ce cri de ralliement n'est pas encore du goût de tous les interprètes. Certains s'en moquent sans grand discernement. Cela n'est pas grave : le passé, le présent leur donnent tort. De plus en plus de musiciens regardent d'un autre œil leur fidèle compagnon, partant à la recherche de ses ancêtres. Le plus souvent ravis par cette prise de contact, ils écoutent, étourdis par la verve d'aïeux si fringants, cette grande histoire de la musique jalonnée de chefs-d'œuvre qui ont mille fois résonné en eux et dont ils ont conservé enfouie, mais prête à se réveiller, la mémoire agissante.**

Mais que les détracteurs des instruments anciens se rassurent, l'instrument n'est pas tout. Sans l'interprète, il n'est rien. Comment sonne un Stradivarius joué par un piètre violoniste ?

Quatre interprètes, un spécialiste, témoignent ici de la diversité des instruments de musique utilisés par les musiciens dans leurs disques : Georges Pludermacher s'est interrogé sur le rapport du pianiste à son instrument et à son public dès lors qu'il est enregistré ; Jean Boyer compare l'orgue à un grand vin ; Olivier Baumont s'attache à montrer que le clavecin est indissolublement lié à une esthétique ; au terme de ses écoutes, Jean-Michel Molkhou conclut que le son du violon et celui du violoniste se confondent au point qu'il est impossible de les dissocier ; Alain Marion, enfin, s'est souvenu que la flûte, le plus vieil instrument du monde, fut bien avant d'être d'or, ou d'argent, d'os ou de terre.

ALAIN LOMPECH

Piano versus pianiste

par Georges Pludermacher

L'enregistrement, la possibilité de se réentendre, a bouleversé l'éthique et l'esthétique de l'interprétation musicale. Il est intimidant, mais grisant, d'écouter, de réécouter les plus grands pianistes.

L'ACCESSION à la pérennité, à l'éternité même, dit-on, de ce domaine essentiellement fugitif qu'est la pratique musicale revalorise l'interprète face au compositeur.

Ce qui semble parfois passionner le public (musiciens compris) concerne moins les œuvres que la façon dont l'exécutant gère les libertés que le compositeur lui a laissées. Aucune écriture, aucun texte, ne saurait tout consigner du besoin de restitution vivante des idées, de l'art, de l'éloquence.

Les compositeurs-interprètes eux-mêmes nous surprennent quelquefois par les déviances, les changements qu'ils apportent au texte imprimé. Et pourtant, ces ineffables, irrationnels instants, il est désormais possible de suspendre leur vol, et de se laisser à plaisir embrasser par la musique.

Son propre baiser peut surprendre l'artiste lui-même. Et là, précisément, se loge la peur ; celle de déplaire, de se lasser, de se comparer et de se laisser comparer.

Qui ne serait angoissé à l'idée de mépriser ce qu'il a cru être son expression la plus noble ? D'autant que l'artiste est condamné à mal maîtriser les chaînes de dépendances, techniques ou commerciales, qui s'interposent entre sa solitude face à son instrument et celle de l'être à son écoute.


THIERRY MARTINOT

Autrefois, le contact était direct : le maître, les amis, les salons, les cours... Jouer était *toujours* irréversible et crucial. La réponse du public était immédiate, bonne ou mauvaise. Bien réelle, elle naissait du souvenir.

Le disque, lui, fait acte de preuve, et l'artiste craint pour son ego, pour sa vie, que cela ne devienne un appui trop puissant au jugement qu'on lui porte. De tous ceux qui n'écoutent que chez eux, combien savent faire, depuis leur fauteuil (voire du téléphone), la part des inspirations, ou au contraire des désarrois de l'artiste, de la mise en condition, pour ne pas dire du snobisme engendré par les supports promotionnels, audio, vidéo, ou les deux réunis?

Parmi ceux qui savent, combien se déplacent au concert et en acceptent les risques acoustiques et humains? Quand ce que l'on entend n'est plus comme « sur le disque », on n'aime plus : on s'est adapté à son confort.

Le danger est grand, donc, en se désolidarisant de la musique en vie, de préférer l'ingénieur au musicien. Le danger est grand, aussi, pour l'esprit des interprètes. Les facilités techniques (prise de son, montage) offrent beaucoup, et la tentation, l'illusion de faire référence – définitive de préférence – n'épargne personne.

Mais trêve de réquisitoire ! Je sais que je ne traite pas de l'essentiel. Je me devais d'écrire sur le piano, sur le disque, et je n'ai écrit que sur le pianiste. La tâche était trop vaste et je n'ai fait qu'extrapoler mes propres craintes : que le disque, concentré d'une vie de travail, ne se réduise trop souvent qu'à une seule écoute, distraite de surcroit, lorsque, par chance, elle ne se réduit pas à rien. Aussi me permettrais-je de rêver du contraire, de constater comme mensonge le dicton « Les paroles s'envolent, les écrits restent », de m'émerveiller de pouvoir consulter à volonté les voix aimées.

Plutôt que d'en dresser un catalogue, quelques exemples symboliseront mes préférences. Ainsi lorsque j'entends Francis Planté, après s'être trompé - et fort marri de se trouver au pire moment si justement nommé, – jurer grossièrement, j'oublie le grattement quasi-séculaire, devant la puissance de vie, du document capté au début des années 20, dans la maison même du pianiste. Non, bien sûr, qu'il suffise de se planter et de jurer pour avoir l'air vivant ! L'erreur sans la maîtrise, quelle tristesse! Mais le témoignage de l'erreur au cœur même de la maîtrise rappelle combien celle-ci est fragile, inappréciable. C'est pourquoi, je suis à l'affût, en complément des disques réalisés en studio, des enregistrements de concert des mêmes artistes jouant les mêmes œuvres.

J'ai pris en aversion la recherche forcenée de *la* version. Aucune version isolée n'est toute la réalité de l'artiste, encore moins de l'œuvre. L'identification à la musique s'accommode mal de la fixité. Quelle chance donc de disposer aussi de quelques concerts d'Arthur Schnabel, d'Edwin Fischer, de Wilhelm Backhaus trouvés au hasard dans les bacs des disquaires, quel délice de savourer le son de leurs instruments. Notre oreille compense aisément leur présence lointaine par l'appréciation du timbre, du phrasé. Ils avaient des marques de prédilection, dont les sonorités ne se retrouvent plus dans les Steinway d'aujourd'hui. Or ceux-ci sont devenus d'un usage standard et, malgré leurs indéniables qualités, il faut regretter la disparition des autres pianos.

Si Yves Nat a enregistré sur Erard, je ne pense pas que ce soit parce qu'il ne disposait pas de « mieux ». Il l'a certainement délibérément choisi pour que la synergie de son jeu et du caractère de l'instrument réalise son idéal. Certaines combinaisons piano-pianiste « chantent » plus naturellement certaines musiques : Bechstein et Schnabel chantent Schubert ou Mozart; Bösendorfer et Backhaus, Brahms; Steinway *et* Guiomar Novaes, Schumann... La liste serait trop longue.

Etre contraint de rassembler ces légendes du passé signifie qu'aujourd'hui le choix des instruments est plus restreint, que les microphones arrangent beaucoup de défaillances et de défauts, et qu'il serait bon de soutenir tout projet de construction d'instrument nouveau conçu en collaboration avec les interprètes. C'est le projet Arpiano de Frédéric Tassart: un nouveau piano élaboré avec toute l'expérience artisanale du siècle.

Mais revenons au disque, qui demeure fondamentalement une bénédiction... à condition qu'il reste un témoignage de liberté. Sa qualité la plus rare devrait être, selon moi, la providentielle mémoire de l'improvisation et de l'inspiration. Que resterait-il du jazz sans lui ? Des commentaires et des imitations trompeuses. Quelle perte ce serait de ne pouvoir entendre les pianos de Fats Waller, Art Tatum ou Thelonius Monk !, et aussi quelle consolation subsisterait-il de n'avoir pas assisté, alors qu'il en était encore temps, aux concerts de Richter, Horowitz, Arrau, Horszowski, Michelangeli et Perlemuter? Un bon palliatif serait de s'étourdir par la pratique personnelle de l'art aimé, car outre les joies qu'elle apporte, elle octroie l'humilité.

▶ **Georges Pludermacher, pianiste. Il a enregistré les *Variations Diabelli* et la *Sonate op. 111*, de Beethoven, en 1987. Un CD Lyrinx CD 056.**

هكذا من الاصل

« MUSICORA », UNE DISCOGRAPHIE

Mais que les détracteurs des instruments anciens se rassurent, l'instrument n'est pas tout. Sans l'interprète, il n'est rien. Comment sonne un Stradivarius joué par un piètre violoniste ?

Quatre interprètes, un spécialiste, témoignent ici de la diversité des instruments de musique utilisés par les musiciens dans leurs disques. Georges Pludermacher s'est interrogé sur le rapport du pianiste à son instrument et à son public dès lors qu'il est enregistré ; Jean Boyer compare l'orgue à un grand vin ; Olivier Baumont s'attache à montrer que le clavecin est indissolublement lié à une esthétique ; au terme de ses écoutes, Jean-Michel Molkhou conclut que le son du violon et celui du violoniste se confondent au point qu'il est impossible de les dissocier ; Alain Marion, enfin, s'est souvenu que la flûte, le plus vieil instrument du monde, fut bien avant d'être d'or ou d'argent, d'os ou de terre.

ALAIN LOMPECH

DES GRANDS INSTRUMENTS PAR LES GRANDS INTERPRÈTES

Voix d'orgue, voix d'homme

Par Jean Boyer

Inséparables du terroir qui les a vus naître, les orgues, qu'ils soient modestes ou symphoniques, « parlent » avec l'accent des hommes qui les écoutent religieusement.

IL en est des belles orgues comme des bons vins: il y a les très grands crus, comme il y a des vins moins connus et pourtant estimables. Il en est de la carte des orgues comme de la carte des vins : il y a des régions fécondes et des sols moins favorables. Les Lyonnais ont ainsi dû attendre le dix-neuvième siècle pour entendre un orgue, quand les Normands, les Flamands, les Alsaciens en possédaient un nombre considérable depuis longtemps. Il en est, enfin, du son des orgues comme du goût du vin : il ne peut être dissocié du terroir; il en possède l'accent et les senteurs. Plus que tout autre instrument de musique, l'orgue reflète l'image d'une culture, d'une vie religieuse, d'une histoire. Ses sonorités s'inspirent presque toujours du parler des habitants, des inflexions et des particularités phonétiques de la langue, de la sensibilité des peuples, à chaque époque.

Des orgues français se construisent aujourd'hui au Japon, des orgues allemands en Espagne. Ils sont parfaits, comme les sublimes « bordeaux » que l'on élève en Californie...

Voici un choix de disques enregistrés sur des orgues que j'ai eu la chance de jouer. Connus ou moins connus, je leur dois des impressions « longues en bouche ».

NORDEN
(Allemagne de l'Ouest)
Le facteur d'orgues A. Schnitger, pour répondre aux contraintes dictées par l'édifice, porte à son comble la composante essentielle des orgues d'Allemagne du Nord qui consiste à utiliser l'espace pour la distribution des plans sonores. Placé à la croisée du transept dans un buffet polygonal et asymétrique, l'orgue reste imprenable dans son intégralité. Pour le photographe et pour le preneur de son ! Des sonorités exceptionnelles à découvrir dans une perspective sans cesse *renouvelée.*
★ **L'œuvre d'orgue de Bruhns et Hanff, par Bernard Coudurier. Un CD BNL 112754.**

HELMOND
(Pays-Bas)
Cet orgue date de 1772 et fut édifié dans une église néogothique. Un instrument de style français en Hollande, voilà de quoi surprendre ! Cet orgue, l'un des plus beaux au monde, fut construit par le Liégeois Robustelly et racheté de justesse par les Hollandais à l'abbaye d'Averbode, en Belgique, au dix-neuvième siècle.
★ **Œuvres de du Caurroy, Guilain, etc., par Jacques Van Oortmerssen. Un CD BIS CD 316.**

LEEUWARDEN
(Pays-Bas)
L'orgue grandiose d'Harlem a éclipsé toutes les autres réalisations du célèbre facteur Müller. A Leeuwarden, l'orgue, malheureusement moins connu, mais sans doute moins transformé que celui de Helmond, *constitue un précieux témoignage de son art.*
★ **Improvisations, par Jan Jongepier. Un CD Universo Productions DLS 51 (en import).**

INNSBRUCK (Autriche)
La Hofkirche, dans laquelle repose l'empereur Maximilien, abrite l'orgue construit en 1558 par Ebert. Sa restauration a ravivé ses couleurs franches, pleines et intenses à l'harmonie puissante. Un voyage au pays et au temps de Hofhmaier. Un orgue impérial dans un buffet flanqué de somptueux volets peints.
★ **Œuvres d'Erbach, par Reinhardt Jaud. Un CD Teldec-Motette M 10770.**

FREDERIKSBORG
(Danemark)
C'est à Compenius que l'on doit l'orgue du château royal, construit vers 1720. Un raffinement extrême des matériaux utilisés pour le buffet et la partie instrumentale (tuyaux en ivoire, registres en argent massif) répondent la délicatesse et la subtilité d'une harmonie voluptueuse, toute en douceur.
★ **Pièces profanes, par Francis Chapelet. Un microsillon Harmonia Mundi *(épuisé sera-t-il réédité en CD?)***

ALTENBURG
(Allemagne de l'Est)
En 1739, Jean-Sébastien Bach fut l'un des premiers à toucher cet orgue et à en faire l'éloge. Dans un buffet immense et magnifique, Trost conçoit un instrument qui répond aux souhaits de Bach et de ses contemporains : recherche de «gravité», fusion optimale des timbres entre eux.
★ **Œuvres de Krebs, par F. Friedrich. Un microsillon VEB Deutsche Shallplaten Berlin DDR 8 27 356.**

WEST-CAPPEL
(France)
Dans le nord de la France, un petit orgue qui fleure bon la campagne flamande. Possédant encore le caractère sauvage des orgues plus anciens (Osthuizen, aux Pays-Bas) et, déjà, la fière allure des orgues classiques français. Cette facture, représentée ici par Van Belle (1685), joue un rôle essentiel dans le genèse de l'orgue français.
★ ***L'orgue des Flandres*, volume 2. Un microsillon Disques FY (épuisé, devrait être réédité).**

HOUDAN
(France)
Bien que de dimensions modestes, cet orgue de Clicquot reste l'un des modèle les plus achevés de la facture parisienne du dix-huitième siècle. Distinction, élégance, poésie des couleurs, gravité : le bon goût français.
★ **Œuvres de Boyvin, par Jean-Albert Villard. Un microsillon Stil 1803 S 72.**

POITIERS
(France)
Chef-d'Œuvre et dernier instrument de Clicquot, cet orgue fut construit à la veille de la Révolution. Les anches en sont admirables, éclatantes et tragiques ; les fonds poignants et profonds comme la nuit. Serait-ce, en France, le premier orgue romantique?
★ ***L'orgue français à la Révolution*, par André Isoir. Un CD Calliope 9917.**

DISQUES STIL

TOULOUSE
(France)
Un des instruments les plus justement célèbres et les plus impressionnants de Cavaillé-Coll (1889), érigé à la fin de sa vie, au faîte de la gloire, non loin de sa ville natale. Le triomphe de l'orgue symphonique.
★ ***Symphonie romane*, de Widor, par Daniel Chorzempa. Un CD Philips 6769085.**

► **Jean Boyer, organiste. Il s'est particulièrement remarqué par son enregistrement intégral du *Livre d'orgue*, de Nicolas de Grigny, interprété sur l'orgue Boisseau de la collégiale Saint-Sylvain, de Levroux. Trois microsillons Stil 2604 S 79.**

A chacun son clavecin

THIERRY MARTINOT

par Olivier Baumont

Instrument délicat, le clavecin a traversé les siècles, pour renaître grâce à Wanda Landowska. Elle le fit aimer au monde entier.

SI cette discographie est subjective, elle n'est pas exhaustive, sorte d'anthologie, non des dix plus beaux clavecins anciens du monde, mais de certains des meilleurs instruments historiques disponibles sur disques compacts, touchés par des interprètes d'exception dans un répertoire approprié. Les artistes qui choisissent ces clavecins ne recherchent pas une chimérique vérité musicale ou historique, mais se fient à l'idée simple et essentielle que telle musique appelle tel son et réciproquement.

Ils s'écartent ainsi d'un son un peu standard, peut-être encore trop utilisé aujourd'hui par certains pour les musiques classique, romantique et contemporaine. En écrivant cela, je ne désire pas entrer dans une querelle qui me paraîtrait vaine ni, surtout, suggérer une quelconque idée de hiérarchie dans le choix instrumental que doit faire tout interprète. Mais plus simplement évoquer mon enthousiasme pour quelques clavecins et pour la démarche avec laquelle ils sont abordés.

CLAVECIN ITALIEN ANONYME

Magnifique exemple de la grande facture italienne : un seul clavier et deux registres de huit pieds suffisent à lui donner une présence, une vivacité rythmique peu communes. *(Fin dix-septième siècle, collection Kenneth Gilbert.)*
* **Pavanes et gaillardes de William Byrd, par Davitt Moroney. Un CD Harmonia Mundi 90 1241-42.**

CLAVECIN ITALIEN ANONYME

On a beaucoup épilogué sur le ou les clavecins de Scarlatti. Il n'en reste pas moins important d'écouter cette musique sur un instrument méditerranéen. Ici le son semble bondir de la caisse. *(Vers 1720, collection Colin Tilney.)*
* **Dix-neuf sonates de Domenico Scarlatti, par Colin Tilney. Un CD Dorian Dor-90103.**

CLAVECIN HANS RUCKERS

Il L'un des plus somptueux représentants de *l'école flamande. Une clarté toute particulière. Toutes* les zones du clavier (grave, médium, aigu) sont également riches. Un clavecin idéal pour la polyphonie. *(Anvers 1624. Musée Interlinden, Colmar.)*
* **Œuvres de John Bull, par Bob Van Asperen. Un CD Teldec (épuisé, sera disponible à la rentrée).**

CLAVECIN JACOBUS VAN DEN ELSCHE

La facture comme la musique flamande du dix-huitième siècle sont peu connues. Cet enregistrement nous permet de nous familiariser avec elles. L'instrument présenté sait se démarquer de l'école française de la même époque. *(Anvers 1763. Musée Vleeshuis, Anvers.)*
* **Œuvres de Joseph Hector Fiocco, par Ton Koopman. Un CD Astrée-Auvidis E 7731.**

CLAVECIN CHRISTIAN ZELL

Un instrument étonnant. Une « voix » à la fois ample et intime, qui sait être polie et impolie tout à la fois. Sans doute l'un des meilleurs clavecins pour redécouvrir l'œuvre de Bach. *(Hambourg 1728. Museum für Kunst und Gewerbe, Hambourg.)*
* **Œuvres de Jean-Sébastien Bach, par Gustav Leonhardt. Un CD RCA-Seon GD 71952.**

CLAVECIN ANDREAS RUCKERS

Certains clavecins flamands du dix-septième siècle ont été ravalés en France au siècle suivant. Il est essentiel de connaître ces métamorphoses. Imagine-t-on le Pleyel de Chopin transformé pour permettre aux pianistes de jouer la *Deuxième Sonate* de Boulez ? *(Anvers 1646, ravalé par François Etienne Blanchet, Paris 1756, puis par Pascal Taskin, Paris 1780. Musée instrumental du Conservatoire.)*
* **Œuvres de Jean-Sébastien Bach, par Christopher Hogwood. Un CD L'Oiseau-lyre 411 8112.**

CLAVECIN JAN COUCHET

Splendide clavecin, d'une grande noblesse de ton, plus apte à restituer la polyphonie que bien de ses confrères français. Un instrument qui semble « intelligent » et sur lequel la musique de Mozart prend une saveur particulière. *(Anvers 1671, reconstruit et ravalé par François Etienne Blanchet II, Paris 1757, puis par Pascal Taskin, Paris 1778. Collection Kenneth Gilbert.)*
* **œuvres de Mozart, par Siegbert Rampe. Un CD Saphir Intercord Int 830 859.**

CLAVECIN ANONYME FRANÇAIS

D'une facture peut-être pas parisienne. Unique en son genre, rauque, orageux, tendre... Je le volerais bien. *(Dix-huitième siècle. Collection château d'Assas.)*
* **Œuvres de Jean-Henry D'Anglebert, par Scott Ross. Un CD Erato-Musifrance 245007 2.**

CLAVECIN JACQUES GOERMANNS

Bel exemple de facture française tardive : clavier très doux, registre grave très expressif qui n'écrase jamais le médium et l'aigu. Un instrument qui rend justice à la musique de Couperin. *(Paris 1774. Collection Grommers.)*
* **Œuvres de Couperin, par Huguette Dreyfus. Un CD Denon 33 CO 1719.**

CLAVECIN JEAN-CLAUDE GOUJON

Ce clavecin permet de présenter la musique de Rameau dans toute sa magnificence. Un instrument raffiné qui se caractérise par sa grande subtilité de rapport entre les claviers. *(Paris avant 1749, ravalé par Joachim Swanem, Paris 1784. Musée du Conservatoire.)*
* **Rameau, par Kenneth Gilbert. Trois CD Archiv Produktion 427 176-2.**

CLAVECIN PLEYEL

Clavecin ? Rien n'est moins certain, mais instrument ancien, sans aucun doute. Le ferraillant Pleyel de Landowska, fabriqué selon des plans dessinés par elle, est tout à la fois irritant et attachant. Symbiose rare entre un interprète et un instrument qui l'accompagna toute sa vie. *(Début du vingtième siècle.)*
* **Bach, par Wanda Landowska. Deux coffrets de deux CD RCA GD 86217 et 87825.**

► **Olivier Baumont, claveciniste. Il vient d'enregistrer l'intégrale de l'œuvre pour clavecin de Rameau sur cinq clavecins historiques : Donzelague, de 1716 ; Goujon, de 1763 ; Ruckers-Taskin, de 1646-1780 ; Hemsch, de 1716 ; Goujon-Swanen, 1749-1784 ; Couchet-Blanchet-Taskin, de 1671-1757-1778. Trois CD Adda-Fondation Menuhin 581120-581140-581150.**

GRANDS INSTRUMENTS, GRANDS INTERPRÈTES

Le violon sans ses masques

Le violon forme un couple mystérieux et inséparable avec celui qui en joue. Autant de violons, autant de violonistes, autant d'unions singulières.

RECONNAITRE un même instrument d'un disque à un autre est presque impossible. Les grands solistes possèdent souvent plusieurs violons: ils choisissent en fonction de la salle dans laquelle ils jouent, du programme de leur récital, voire de l'inspiration du moment. Les techniques de prise de son qui évoluent sans cesse, les diverses acoustiques de studio et les procédés de reproduction sont autant de paramètres qui influent sur le timbre et qui rendent très hasardeuses les comparaisons. Un disque, aujourd'hui introuvable, enregistré dans les années 60 par Ruggiero Ricci, nous avait donné une rare occasion de pouvoir comparer sous les doigts d'un même interprète les sonorités de quinze violons prestigieux. L'expérience, bien qu'originale et enrichissante, aurait pu être totalement concluante si Ricci avait joué quinze fois la même oeuvre, en changeant à chaque fois d'instrument... Le disque n'aurait eu hélas! aucun succès.

Le récital se composait donc de quinze pièces –une par violon,– ce qui rendait difficile les comparaisons entre «Le Lafont» (un Guarnerius), dans une mélodie de Tchaikovski, un Bergonzi, dans la *Sicilienne* de Paradis, ou le Stradivarius de Joseph Joachim, dans une danse hongroise de Brahms. De plus, Ricci ne pouvait pas avoir la même intimité avec chacun de ces instruments et n'avait, sans doute, pas eu le temps d'en approfondir les caractères propres pour mieux en extraire l'essence la plus secrète. La relation entre un violoniste et son instrument est en effet si intime qu'elle joue un rôle important dans ce que les auditeurs appellent le «son» du violoniste.

Certains musiciens comme Menuhin, Nathan Milstein, David Oistrakh, ou Zino Francescatti ont toujours préféré le timbre velouté des Stradivarius quand d'autres, comme Stern, Heifetz ou Ricci ont trouvé un meilleur reflet de leur tempérament dans la puissance des Guarnerius. Le violoncelliste Janos Starker affirmait récemment qu'il s'était séparé de son Stradivarius parce qu'il lui imposait sa sonorité. Il lui avait préféré un Goffriller, instrument avec lequel il avait pu trouver l'expression la plus intime de sa propre sonorité... quand Kyung Wha Chung n'a pas retrouvé sur ses disques le son que Michael Rabin tirait du même Guarnerius.

La première intégrale des quatuors de Beethoven par le Quatuor de Budapest (1951) est-elle meilleure que la suivante, qui date du début des années 60, parce qu'elle a été enregistrée sur les quatre prestigieux Stradivarius de la Gertrude Clark Wittall Foundation? Le magnifique équilibre du Quatuor de Tokyo tient-il davantage aux timbres de leur quatre Amati qu'à la personnalité et au travail des musiciens? Certainement pas, et dans ce cas précis du quatuor à cordes, le remplacement d'un instrumentiste, *a fortiori* du premier violon, est ressenti de façon beaucoup plus nette que le changement d'un instrument.

Si parmi les nombreux enregistrements laissés par les grands violonistes de ce siècle, il fallait choisir (sans se soucier des instruments qu'ils jouent!), les dix disques compacts facilement disponibles dans lesquels leur sonorité a été le mieux saisie et qui soient les plus représentatifs de leur personnalité, on pourrait se laisser tour à tour emporter par la puissance du son d'Henryk Szeryng dans le *deuxième Concerto* de Brahms dirigé par Pierre Monteux (RCA GD 86716), envoûter par la densité de celui de Stern dans le *Concerto* de Bartok (CBS MYK 44873), pour avoir le souffle coupé par la tension extrême du son d'Heifetz dans les concertos de Bruch et de Vieuxtemps (RCA RD 86214).

Il serait alors possible de comparer ces sonorités denses et puissantes, mais raffinées, à celle de Milstein dans le *Concerto* de Mendelssohn (Deutsche Grammophon 419 067-2), puis l'on choisirait pour sa transparence le son d'Arthur Grumiaux dans les concertos de Mozart (Philips 416 632-2), la chaleur de celui de Perlman dans la *Symphonie espagnole* de Lalo (Deutsche Grammophon 400 032-2), et le raffinement des timbres de Gidon Kremer dans les sonates pour violon et piano de Schumann qu'il a enregistrées avec Martha Argerich (Deutsche Grammophon 419 235-2).

La palme de l'élégance reviendrait sans doute à la sonorité de Francescatti dans les sonates de Beethoven (CBS MPK 44-852), et l'on pourrait chercher ensuite la sérénité, la plénitude de celle de David Oistrakh dans le *Concerto en mi majeur* de Bach (Deutsche Grammophon 419 855-2). Malgré toutes les imperfections techniques dues à l'âge des enregistrements, c'est le son de Fritz Kreisler qui remporterait certainement l'Oscar du charme (RCA RD 85 910).

Il est aisé, grâce aux multiples rééditions discographiques, de suivre l'évolution du style des violonistes au cours du vingtième siècle et celle d'un interprète au cours de sa carrière. Pourquoi ne pourrait-on pas suivre aussi le périple des grands instruments à travers les violonistes qui les jouent? Un petit effort des éditeurs pour le plaisir et la curiosité des mélomanes.

JEAN-MICHEL MOLKHOU


RALPH GIBSON

Flûte d'os, flûtes d'or


THIERRY MARTINOT

PEDERSEN

par Alain Marion

Le plus vieil instrument du monde peut être d'os, de bois, d'ivoire, d'argent ou d'or. Trouvé sur place ou choisi pour sa beauté, chacun de ces matériaux donne à la flûte puissance et sonorité.

LA découverte de flûtes en os dans des gisements magdaléniens remontant de 15 000 à 20 000 ans avant Jésus-Christ autorise à dire que la flûte est le plus vieil instrument de musique inventé par l'homme. Inventées curieusement à peu près à la même époque et sur différents points du globe très éloignés les uns des autres, ces flûtes utilisent toutes le souffle humain, même si elles sont de conception différente.

Il existe deux types de flûtes qui se distinguent essentiellement par la manière de les tenir: transversalement à la bouche, pour la traversière; perpendiculairement, pour la flûte à bec et la flûte de pan. Différents matériaux ont été utilisés pour la fabrication de ces instruments, véritables prolongements naturels du souffle humain. Les premiers facteurs utilisaient des matériaux simples, faciles à trouver dans leur environnement immédiat et simples à façonner. Des flûtes en os – humain ou animal, – en roseau, en argile ou en terre cuite nous sont ainsi parvenues (il n'est pas interdit de penser que les hommes préhistoriques se soient rendu compte qu'en changeant de matériaux, il était possible de modifier la couleur et la résonance du son de leurs «flûtes»). Cet instrument des origines a traversé les siècles sans améliorations notables jusque vers la fin du quinzième siècle. Les toutes premières traces de son réveil datent de 1511. Dans son ouvrage *Musica Getutscht*, Sébastien Virdung reproduit le type de la «flûte suisse». A partir de cette époque, les améliorations portées à l'instrument furent constantes. La première clé (ré dièse) fut inventée vers 1670. Vingt-neuf ans plus tard, le célèbre Hotteterre le Romain publie *Principe de la flûte traversière*, le premier ouvrage traitant exclusivement de cet instrument.

Le grand flûtiste de l'époque s'appelait Johann Joachim Quantz. Il jouait sur un instrument en bois dont il reste un exemplaire datant de 1725. Ce même instrument, que nous appelons flûte baroque, est utilisé de nos jours par les grands artistes que sont Pierre Séchet et Barthold Kuijken. Le son de cette traversière est très fragile, chaud, velouté, mais peu puissant. Des flûtes en porcelaine, en cristal, en ivoire nous sont parvenues de cette même époque. Elles témoignent du désir de la part des exécutants et des facteurs de varier couleurs et volume du son.

Parallèlement, dans sa forme primitive, la flûte à bec en bois est présente à cette époque, comme elle l'est de nos jours. Si son timbre est moins tendre, elle permet une plus grande virtuosité et sa puissance rayonne davantage. Comme le prouvent les enregistrements de Jean-Claude Veilhan, Frans Brüggen et Conrad Steinmann.

La flûte de pan est arrivée jusqu'à nous dans sa forme et son matériau d'origine. Cet instrument de roseau offre à l'exécutant la possibilité d'effets sonores tels que glissandos, quarts de ton, vibrato varié. Le roseau donne une grande sensualité à sa sonorité.

Entre le début du dix-huitième et le milieu du dix-neuvième siècle, les flûtes traversières évoluèrent et se dotèrent de systèmes de clés facilitant la virtuosité. Elles étaient faites de bois précieux ou d'ivoire. Stephen Preston est le grand spécialiste actuel de ce type d'instrument.

1835 fut une année très importante : Boehm met au point un système qui porte son nom et qui, adapté à la flûte traversière, est encore utilisé de nos jours. Il offre au musicien une étendue chromatique quasi parfaite de trois octaves et, surtout, une puissance sonore inconnue auparavant grâce à son corps de métal.

C'est le facteur Louis Lot qui fit les premiers instruments les plus fiables. Il utilisa des métaux légers comme le maillechort, qu'il recouvrit d'une couche d'argent (de nombreuses flûtes sont encore fabriquées ainsi). Il eut aussi l'idée de les fabriquer en argent, ce qui les rendit presque inusables tout en leur donnant un son à la fois puissant, brillant et chantant. De grands interprètes tels Marcel Moyse, Philippe Gaubert et Joseph Rampal (le père de Jean-Pierre) jouaient sur ce type d'instrument.

Enfin, l'or fit son apparition. Il donne à l'instrument équilibre et homogénéité, un son noble et une grande variété de couleurs. La transmission de la vibration semble également se faire plus rapidement. Certains matériaux comme le platine et le palladium ont été essayés sans résultats probants.

Ces différences sonores sont dues à la densité et à la texture des différents matériaux utilisés. Lorsque l'on parle d'or, il ne s'agit pas d'or pur, mais d'un alliage de différents métaux dans lequel ce métal n'entre qu'en très petite quantité (environ quatre-vingts grammes). Le coût de ces flûtes est plus élevé car cet alliage est beaucoup plus difficile à façonner que le maillechort. Certains acousticiens contestent les effets du métal sur le son et, entre autres, ce que l'or apporte, mais il suffit d'écouter des enregistrements de Jean-Pierre Rampal pour être convaincu.

Un dernier mot enfin: comment oublier le piccolo? L'image même du compromis, puisque son tube est de bois et ses clés de métal. On sera ébahi par la virtuosité de Jean-Louis Beaumadier dans les concertos de Vivaldi dirigés par Rampal.

FLUTE BAROQUE

Pierre Séchet et Pénélope Evison : Six duos pour flûte de Wilhelm Friedmann Bach. Un microsillon Stil 1.908 S 80. Barthold Kuijken : Fantaisies pour flûte seule de Georg Philipp Telemann. Un CD Accent 57803 (disponible en cassette).

FLUTE A BEC

Jean-Claude Veilhan : Première suite pour flûte à bec alto, clavecin, théorbe et viole de gambe de Marin-Marais. Un microsillon Arion ARN 38531. Frans Brüggen : Sonates pour flûte et Concertos brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach, avec Gustav Leonhardt. Deux CD RCA GD 87723 et 724. Conrad Steinmann : Musique baroque pour flûte à bec, œuvres de Hotteterre, Vivaldi, Corelli, Dieupart, etc. Un CD Claves 50-8 103.

FLUTE TRAVERSIÈRE ANCIENNE

Stephen Preston : Sonates et Trio pour flûte de Carl Maria von Weber. Un CD Archiv Produktion CDSAR 21 (disponible en cassette).

FLUTE TRAVERSIÈRE EN ARGENT

Les grands flûtistes : Marcel Moyse, Philippe Gaubert, René Leroy, Adolphe Hennebains, dans des enregistrements de 1908 à 1934. Un microsillon Pearl GEMM 302.

FLUTE TRAVERSIÈRE EN OR

Jean-Pierre Rampal : Fantaisies pour flûte seule de Georg Philipp Telemann. Un CD Denon CO-1.790.

FLUTE PICCOLO

Jean-Louis Beaumadier : Concertos d'Antonio Vivaldi (direction Jean-Pierre Rampal). Trois CD Calliope 162 030.

► **Alain Marion, flûtiste. Il vient d'enregistrer la *Sonate pour flûte et piano*, de Francis Poulenc. Un CD Denon 33-CO 1.476.**



CONCERTS, CONFÉRENCES, EXPOSITIONS A « MUSICORA »

Le dernier Salon où l'on joue

Du 25 au 29 avril, Musicora s'installe donc au Grand Palais pour la sixième année consécutive. 450 exposants y viennent avec instruments, disques et partitions.

Loin d'être une manifestation statique – les instruments ne sont pas exposés derrière des vitres anti-balles,– Musicora se veut un lieu d'animations, de rencontres musicales. Les concerts, les colloques, les tables rondes, les conférences s'y bousculent, dans une ambiance chaleureuse (pour tout suivre, il faudrait avoir un vrai don d'ubiquité).

Cette manifestation n'est pas un salon où l'on parque les exposants, où le public joue des coudes. L'espace n'est pas trop compté, et, au hasard de ses déambulations, le visiteur peut encore découvrir le disque ou la partition rares, admirer, toucher le piano de ses rêves, croiser, dans des allées baptisées du nom de compositeurs illustres, Kenneth Gilbert ou Huguette Dreyfus venus essayer un clavecin, Bruno Pasquier ou Gérard Caussé en chemin pour leur concert.

Grande nouveauté cette année, l'Ircam et l'Ensemble InterContemporain ont planté leur tente. Ces deux institutions paraissent bien décidées à ouvrir grandes leurs portes au public afin qu'il connaisse mieux leurs activités de création et de diffusion de la musique contemporaine. Boulez au pays des cromornes!

CONCERTS

Mercredi 25 avril

Quatuors de Haydn et Mozart, par le Quatuor Mosaïques. *(13 heures)*. Œuvres de Granados, Falla, Chausson, Lourié et Ravel, par Marie-Catherine Girod (piano). *(12 h 30)*. Œuvres de Thobias Hume, par Jordi Savall (viole de gambe). *(15 heures)*. Œuvres pour flûte à bec, par The Amsterdam Loeki Stardust Quartette. *(15 heures)*. Œuvres de Blow, Lawes, Locke, Cosyn, Purcell, Humphrey, par Jill Feldmann (soprano) et Davitt Moroney (clavecin). *(17 h 30)*.

Jeudi 26

Œuvres de Debussy, Beethoven et Haendel, par Patricia Reibaud (violon), Gérard Caussé et Pascal Robault (alto), Sylvie Beltrando (harpe) et Nicolas Brochot (flûte). *(12 heures)*. Quatuors de Haydn, Schubert et Mozart, par le Quatuor Keller, dans le cadre de la journée hongroise organisée par Hungaroton et Harmonia Mundi. *(12 h 30)*. Cornemuses françaises, par Jean Blanchard et Eric Montbel. *(15 heures)*. Quatuors de Nielsen et Gade, par le Kontra Quartette. *(17 heures)*. Œuvres de Bartok, Kodaly, Beethoven et Liszt, par Jenö Jando (piano). *(17 h 30)*.

Vendredi 27

Œuvres de Saint-Saëns, Schumann, Brahms, par Conrad Hansen et Peter Westenholz *(17 heures)*. Œuvres de Chopin, Debussy, Mozart, Schumann, par Georges Pludermacher (piano). *(17 h 30)*. *Archipel*, par Angélique Ionatos, Paul Broitin (violoncelle), Jean-François Roger (percussions). *(20 h 30)*.

Samedi 28

Œuvres de Reger, par le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, direction Michel Piquemal. *(12 heures)*. Œuvres de Schumann, par Jean-François Heisser (piano), Michel Lethiec (clarinette), Bruno Pasquier (alto). *(12 h 30)*. Œuvres de Beethoven, par Paul Badura-Skoda (piano-forte). *(15 heures)*. Concert suivi de *Désaccord parfait*, l'émission de Jean-Michel Damian, diffusée en direct sur France-Musique: Œuvres de Kühlau, Zemlinsky, Nielsen, Sibelius, par Nana Hansen (piano). *(15 heures)*. Quatuors de Beethoven, Prokofiev et Haydn, par le Quatuor Manfred. *(17 h 30)*.

Dimanche 29

Œuvres de Haendel, par The English Cathedral Choir. *(11 heures)*. Œuvres de Beethoven et Chostakovitch, par le Trio Wanderer. *(14 heures)*. Récital d'orgue mécanique, par Pierre Charial. *(17 h 30)*.

CONCERTS

(sur le parvis)

Vendredi 27

L'Harmonie de l'Afreubo *(20 heures)*.

Samedi 28

L'Ecole de musique du Tregor: *l'Enfant au condor*, opéra pour enfants. *(15 heures)*.

Dimanche 29

Les musiciens de la batterie-fanfare nationale de la Confédération française des batteries et fanfares. *(11 heures, 12 heures, 13 heures et 14 heures.)*

CONFÉRENCES

Salle d'Alembert

– **La technique et le son à Radio-France :** « Démonstration de son numérique en six canaux. » Les mercredi 25, Jeudi 26 et vendredi 27, à 16 heures.

– **Conférence du Palais de la Découverte :** « Fonctionnement des instruments à vent. » Le mercredi 25, à 17 h 45. « Rayonnement sonore des instruments à vents. » Le jeudi 26, à 17 h 45. « L'imagerie acoustique ». Le vendredi 27, à 17 h 45. L'acoustique de la tempura. Le samedi 28, à 17 h 45.

– **Table ronde Arpiano :** « Le piano au vingtième siècle, l'utopie devient réalité ou la facture en révolution », avec la participation de Georges Pludermacher, Gabriella Torma, Jean-Louis Hagenauer. Bernard Job et Laurent Cabasso. Le vendredi 27, à 13 h 30.

★ Ces concerts et ces conférences ont lieu au Grand Palais, avenue du Président-Winston-Churchill, leur entrée est libre dans la limite des places disponibles dans chacun des auditoriums où ils se déroulent (il est conseillé d'arriver une demi-heure avant le début de chaque concert). Entrée à Musicora: 40F.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Schumann
Blumenstücke pour piano op. 19

Schubert
Sonate pour piano op. 53

Chopin
Andante spianato et Grande Polonaise brillante op. 22
Gustavo Romero (piano).

Prix du concours Clara-Haskil, l'été dernier, Gustavo Romero est un pianiste au jeu fin, aux doigts agiles, brillants. Sont-ce les qualités que l'on admirait chez la grande pianiste roumaine ? A la fin de sa carrière sûrement pas, mais il ne faut pas oublier que, jeune, elle s'était fait une spécialité d'*Islamey* de Balakirev, du *Deuxième Concerto* de Rachmaninov et du *Cinquième* de Saint-Saëns. Tout est donc permis, d'autant que le jeune Romero travaille avec Nikita Magaloff, un musicien plus exigeant encore envers ses élèves qu'envers lui-même. Un musicien pour qui la musique compte plus que le piano.

Le 26. Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 40 F.

Buxtehude
Toccata en ré mineur
Prélude

Bach
Deux chorals du dogme

Mozart
Fantaisie

Franck
Grande Pièce symphonique op. 17
Choral n° 2

Dupré
Symphonie « Passion », 1er mouvement

Litaize
Variations sur un noël angevin

Alain
Le Jardin suspendu
Litanies
Deuxième Fantaisie

Messiaen
Dieu parmi nous

Elèves organistes de Marie-Claire Alain du CNR de Rueil-Malmaison.

Marie-Claire Alain est à la tête de l'une des plus belles classes d'orgue de France, comme Huguette Dreyfus enseigne le clavecin à son plus haut niveau... ailleurs qu'au Conservatoire de Paris où ces deux disciplines ont longtemps été enseignées par des professeurs, certes compétents, mais dépassés sur le plan du style. Heureusement les temps ont changé depuis que Michel Chapuis et Kenneth Gilbert ont rejoint la Rue de Madrid.
Marie-Claire Alain présente donc ses élèves du CNR de Rueil-Malmaison dans un programme qui illustre bien l'ouverture d'esprit, la sagesse et le savoir de cette grande dame. Il n'y a aucune raison qu'ils ne soient talentueux.

Le 29. Eglise américaine de Paris. 18 heures. Entrée libre.

SÉLECTION

Mercredi 25 avril

Bizet
Symphonie en ut majeur

Brahms-Berio
Opus 120 n° 1 pour clarinette et orchestre

➡

UN STAND OÙ L'ON TAPE

« Afrique sonore »



FRANÇOISE HUGUIER/VU

« Afrique : formes sonores », la très belle exposition présentée par le Musée des Arts africains et océaniens (MAAO), du 7 février au 2 avril, a permis à de nombreux visiteurs de découvrir des instruments inconnus mais elle a fait naître une autre envie, celle de les toucher et surtout de les entendre, ce qui est évidemment impossible dans le cadre d'une exposition de prestige.

Pour répondre à cette demande, et dans un but de décentralisation vers des structures qui n'ont pas les mêmes moyens d'accueil – et de sécurité – que le musée, Association pour le développement des échanges interculturels au Musée des Arts africains et océaniens (ADEIAO) propose – sur une initiative de Georges Jourdain et avec le concours du ministère de la coopération – « Afrique sonore », une exposition itinérante d'instruments collectés en Afrique grâce au réseau des Centres culturels français.

Douze centres de onze pays (Bénin, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, île Maurice, Sénégal, Togo et Rwanda) ont fait parvenir au MAAO cinquante instruments : des tambours bien sûr, des gros, des petits, des doubles faces, des tambours à fente, des djembés, des tambours d'aisselle, et aussi des luths, des cithares, des harpes, des guitares, des violons, des sanzas, des hochets, des cymbales, des flûtes...

La diffusion de cette exposition est assurée par Images, spectacles, musiques du monde (ISM), une association pour la promotion des cultures des pays d'origine des communautés immigrées. *« C'est une exposition qui va très bien marcher,* assure-t-on à ISM, *parce qu'on pourra toucher les instruments, s'en servir. Des démonstrations sont prévues. Il y aura des animations. Ça va poser certains problèmes (il y a des instruments assez fragiles) mais c'est le contact et la dimension ludique qui font tout l'intérêt du projet. »*

OCORA, l'Office de coopération radiophonique de Radio-France participe également à l'opération. Il en assure l'environnement sonore en mettant à la disposition du public une cassette d'enregistrement des instruments exposés, puisée dans sa collection de musiques traditionnelles. OCORA accueille l'exposition à Musicora et compte bien faire entendre les cinquante instruments au cours d'une fête donnée sur son stand, le dernier jour du salon.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

MUSIQUES

Franck
Symphonie en ré mineur
Pascal Moragues (clarinette), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Plutôt que la *Symphonie* de César Franck, pourquoi ne pas avoir programmé celle de Chausson, voire celle de Dukas ou l'une de celles de Magnard ? Il est vrai que l'Orchestre de Paris doit l'enregistrer sous la direction de Semyon Bychkov (pour Philips). Mais pourquoi ne pas avoir enregistré celle de... Retour à la case départ. On se consolera en se disant qu'elle n'est plus si souvent programmée que cela et que Bychkov lui apportera cette vivacité, cette lumière qui lui manquent si souvent.
Quand à la *Symphonie* de Bizet, il faut souhaiter que le jeune patron de l'Orchestre de Paris dirige suffisamment de répétitions séparées avec les violons pour que l'on réussisse à oublier leur manque d'homogénéité.
Beaucoup de si pour un concert qui sera, de toutes les façons, dominé par le divin Pascal Moragues dans l'arrangement pour grand orchestre réalisé par Luciano Berio de la première des deux sonates que Brahms a écrites pour alto ou clarinette.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 26). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 190 F.

Haydn
Sonate pour piano

Chopin
Trois Mazurkas op. 59

Scarlatti
Six sonates pour piano

Brahms
Trois Intermezzos op. 117

Scriabine
Sonate pour piano n° 4

Balakirev
Islamey
Ivo Pogorelich (piano).

Plutôt joli garçon, boudeur et volontiers iconoclaste, Ivo Pogorelich s'était distingué, il y aura bientôt dix ans, en ne remportant pas le premier prix du Concours Chopin de Varsovie, en ne remportant d'ailleurs pas non plus de second, troisième ou quatrième prix : il avait été éliminé avant la finale. Martha Argerich en avait claqué la porte du jury et Nikita Magaloff s'était indigné d'une décision qui privilégiait l'académisme au détriment de l'inspiration.
« Pogo » a ensuite parcouru le monde, donnant des interviews détonantes recueillies par des journalistes parfois plus intéressés par l'aspect spectaculaire des propos du jeune pianiste que par son authentique talent.
Comment joue-t-il, au fait ? Ses *Etudes symphoniques*, de Schumann, ses récitals Chopin et Bach sont des réussites exemplaires, des modèles de goût, d'intelligence agissante (chez Deutsche Grammophon). Son enregistrement du *Deuxième Concerto*, de Chopin, avec Abbado est chichiteux, maniéré au-delà du supportable.
Pour sa rentrée parisienne, il s'est choisi un programme à l'ancienne, composite mais permettant de jauger un pianiste. Tiendra-t-il la distance ?

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Jeudi 26

Haydn
Symphonie n° 29
Symphonie n° 44 « Funèbre »

Brahms
Concerto pour violon et orchestre
Kyung Wha Chung (violon), Orchestre national de France, Yehudi Menuhin (direction).

Formée par Ivan Galamian, à la Juilliard School, Kyung Wha Chung a été lancée brillamment par son prix au Concours Leventritt, en 1967. Un prix qu'elle partageait avec Pinchas Zukerman, ce qui lui valut une relative inimitié de la part d'Isaac Stern qui était le professeur de Zukermann. Depuis, elle s'est promenée dans le monde entier, et est l'un des premiers musiciens asiatiques à faire une carrière internationale (Ozawa l'avait précédée).
Au Théâtre des Champs-Elysées, elle va jouer le *Concerto* de Brahms avec Menuhin, un violoniste, et quel violoniste ! *« La preuve sur Terre de l'existence de Dieu »*, selon Einstein, dont on oublie trop souvent qu'il peut diriger de façon géniale. Comme Casals autrefois. Et peut-on trouver chef plus inspirant pour un violoniste ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 (+ le 27). Tél. : 47-20-36-37. De 30 F à 180 F.

Vendredi 27

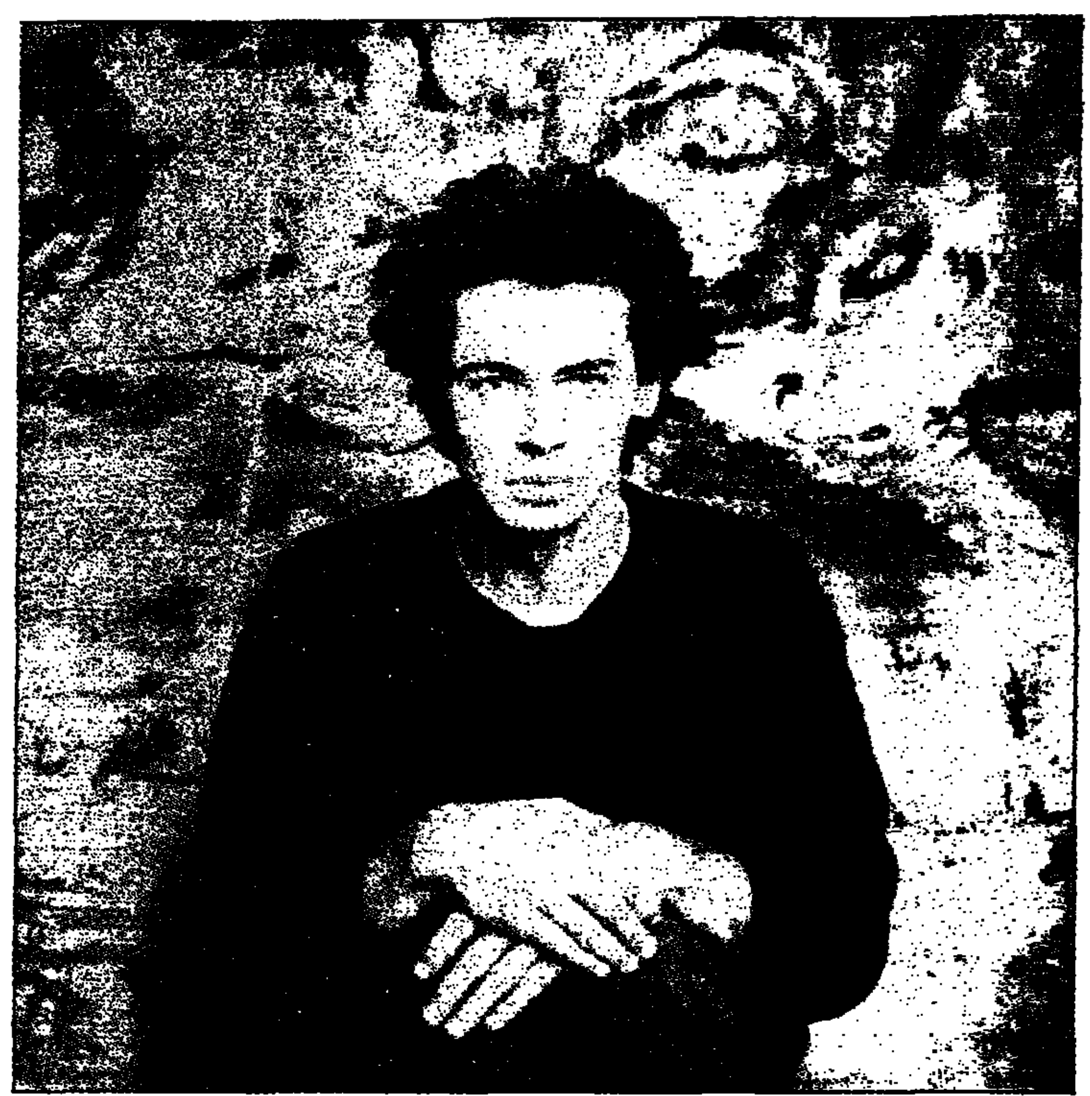
Mendelssohn
Rondo capricioso
Neuf romances sans paroles

Prokofiev
Roméo et Juliette

Rachmaninov
Sept études tableaux pour piano op. 23 et 39
Nikita Magaloff (piano).

Un programme taillé sur mesures pour Nikita Magaloff. Un pianiste dont Sviatoslav Richter dit qu'il est un grand pianiste de salon. A ceux qui voudraient voir de l'ironie dans ce compliment, Richter répond : *« Chopin aussi était un grand pianiste de salon. »* Espérons que ce grand maître ne jouera pas cette fois-ci devant une salle clairsemée.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.



Ivo Pogorelich peut ravir ses auditeurs par la beauté de sa sonorité, comme il lui arrive de les assommer quand il prend son piano pour un tambour. Ce pianiste insaisissable retrouve Paris pour un unique récital, au Théâtre du Châtelet, le 25 avril, à 20 h 30.

RÉGIONS

Bordeaux

Fauré
Pelléas et Mélisande

Rachmaninov
Concerto pour piano et orchestre n° 3 op. 30

Tchaïkovski
Symphonie n° 1 « Rêves d'hiver »
Jean-Philippe Collard (piano), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Emmanuel Krivine (direction).

Des trois oeuvres inscrites au programme de ce concert de l'orchestre de Bordeaux, la plus récente est celle de Rachmaninov : son *Troisième Concerto* date de 1909. Est-ce pour autant une oeuvre plus avancée que la *Première Symphonie* de Tchaïkovski ou que *Pelléas et Mélisande* de Gabriel Fauré, qui sont plus anciennes ? Affreusement sentimental lorsqu'il est joué de façon clinquante, ce concerto peut s'écouter sans déplaisir, voire avec une certaine excitation s'il est confié à un chef et à un pianiste plus vifs et nerveux que nombrilistes et démagogues. Avec Krivine et Collard, il est en de bonnes mains, comme l'est la symphonie de Tchaïkovski dans celle du seul Emmanuel Krivine. Moins connue que les trois dernières, elle mérite cependant d'être réévaluée.

Le 25. Grand Théâtre, 20 h 30. Tél. : 56-52-75-21. De 32 F à 95 F.
Le 26 avril à 20 h 30 au Palais des sports, pl. : 32 à 63 F.

Lyon

Boulez
Première Sonate pour piano
Sonatine pour flûte et piano
Dérive
Mémoriale
Le Marteau sans maître
Pomone Tortelier (mezzo-soprano), Sophie Cherrier, Emmanuelle Ophèle (flûtes), Florent Boffard (piano), Ensemble interContemporain, Pierre Boulez (direction).

L'interContemporain et Pierre Boulez à Lyon. Bonne nouvelle. Un exemple que devrait suivre l'Orchestre de Paris qui, ces dernières années, a trop boudé la « France profonde », comme trop d'artistes « internationaux » la boudent. Il lui serait beaucoup plus facile d'aller jouer Beethoven ou Brahms quand nos modernes prennent le risque d'aller jouer un répertoire difficile dans une salle à l'acoustique catastrophique.

Le 26. Auditorium Maurice Ravel, 20 h 30. Tél. : 78-60-37-13. De 50 F à 110 F.

Monte-Carlo

Lalo
Le Roi d'Ys, ouverture

Wieniawski
Concerto pour violon et orchestre n° 2

Dukas
Symphonie en ut majeur
Gil Shaham (violon), Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Lawrence Foster (direction).

Composée par un Dukas âgé de trente ans, la *Symphonie en ut majeur* est, comme chacune de ses oeuvres, solidement architecturée, orchestrée avec un soin maniaque. Admirable symphonie, accueillie avec scepticisme lors de ses premières exécutions car elle prenait trop de libertés avec le dogme d'indyste, elle finira tout de même par s'imposer lors de sa reprise aux Concerts Lamoureux en 1902.
Ces dernières années, on ne la donne plus guère en concert. Il n'en existe d'ailleurs qu'un seul enregistrement disponible au catalogue. Dirigé par Armin Jordan, il fait honneur à cette page maîtresse du renouveau symphonique français de la fin du dix-neuvième siècle (Erato 229245221-2).
Invité par Lawrence Foster, Gil Shaham a choisi le *Deuxième Concerto* de Wieniawski, un compositeur oublié de nos jours, dont les oeuvres étaient jadis chéries par les plus grands violonistes. Charme et virtuosité assurés.

Le 29. Centre des congrès, auditorium de Monte-Carlo, 18 heures. Tél. : 93-50-93-00. De 80 F à 120 F.

Villeneuve-d'Ascq

Schnittke
Trois Madrigaux

Zograbian
Sonate pour piano

Mansourian
Sonate pour violoncelle et piano

Barkauskas
Sonate pour violon et piano

Vasks
Musique pour un ami défunt, pour quintette à vent
Isabelle Debaere (soprano), Solistes de l'Ensemble Polychromie, Nvart Andreassian (direction).

Premiers concerts d'un festival consacré à la musique soviétique contemporaine, à des compositeurs mis sous le boisseau par Krennikov, le président – de sinistre mémoire – de l'Union des compositeurs soviétiques. On commence tout juste à connaître les oeuvres de Denissov, de Goubaïdoulina (Schnittke a eu plus de chance : Gidon Kremer le joue dans le monde entier depuis quinze ans). Il se peut que notre vision de la musique des vingt dernières années s'en trouve radicalement modifiée.

Le 25. Grange de la ferme Dupire, 20 h 30. Tél. : 20-54-88-00 et 20-05-36-76. Location Fnac Lille et sur place. De 30 F à 50 F.

JAZZ

Mal Waldron
Marion Brown
David Murray Quintet

Avril swingue dans les communes du Val-de-Marne – ou comment *April In Paris* se décentralise – et annonce la couleur : Mal Waldron, Marion Brown, Aldo Romano Quartet et le Paris Quartet de Joël Léandre, on voit que nous ne sommes pas dans le jazz à bretelles et canotiers. A suivre.

Le 27. Orly. Centre Culturel Louis-Aragon, 20 h 30. Tél. : 48-90-33-98. De 50 F à 80 F.

Harmonia Viva
Quartet Henri Texier
Mademoiselle

Dunois se transporte. Le nom du théâtre et le téléphone ne sauraient changer pour autant. Au bout de quinze ans d'expériences et de découvertes dans un grenier charmant, le fameux espace du 13e arrondissement, spécialisé dans les spectacles pour enfants, les musiques qu'on n'entend pas ailleurs et les performances très bizarres, s'installe à deux pas de la rue Dunois, au 108 de la rue du Chevaleret. Luxe et confort garantis. Au programme d'ouverture, Harmonia Viva, le très prometteur Mademoiselle et le Quartet Henri Texier avec Sclavis, Deschepper et Mahieux.

Le 28. Dunois, 21 heures. Tél. : 45-84-72-00. Entrée libre.

Caravansérail

Musicien de pupitre, Jacques Bolognesi prend la direction d'un big band. Caravansérail a un son très heureux, une maîtrise parfaite et son originalité est de faire appel à divers arrangeurs connus, d'Emmanuel Bex à Martial Solal. La diversité fait encore mieux ressortir la personnalité réelle de l'orchestre.

Le 30. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Le Mans
Europa Jazz Festival

Eurorock, Euronord, Europamérica, Euroglasnost, Eurocréation, Europafrica, Eurosurprise : on ne peut décemment pas dire du Festival du Mans qu'il prend le train de l'Europe en marche. C'est sa vocation et son originalité depuis onze ans. Il ne se greffe jamais sur les tournées de passage : il invente, il associe, il crée à sa façon les conditions de la musique. Un moment essentiel de l'année des festivals.

Du 26 avril au 1er mai. Tél. : 43-21-90-82.

ROCK

Midnight Oil

Les écolos australiens viennent pratiquer l'extraction minière à ciel ouvert sur scène. C'est aussi impressionnant et subtil que ce titre (*Blue Sky Mining*) le laisse supposer. En première partie, Hunter and Collectors, des compatriotes qui donnent également dans le rock héroïque, mais un peu plus subtil.

Le 25. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac, Virgin Megastore. 130 F.

Van Morrison

Van Morrison est l'un des plus grands chanteurs de l'histoire du rock. C'est aussi l'un de ses plus grands compositeurs, un exemple unique de rigueur jamais prise en défaut. *Avalon Sunset*, son dernier album, était le plus accessible que Morrison ait produit ces dernières années. Voici quelques unes des innombrables raisons d'aller le voir à l'Olympia.

Le 25. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Tanita Tikaram

L'enfant prodige n'est pas à l'aise sur scène, on commence à le savoir. Ce n'est pas tant sa gaucherie – plutôt émouvante – qui gâche ses chansons et sa voix, que son groupe de tâcherons-bûcherons qui jouent comme s'ils espéraient se faire embaucher pour le prochain Richard Marx. Sauf la violoniste qui, avec Tanita, sauve presque le spectacle.

Les 26 et 27. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Joan Baez

Elle fête ses trente ans de carrière, son dernier album et la tendance au retour du militantisme. Son soprano s'est à peine voilé au fil des années et comme d'habitude, ses récitals valent ce que vaut son répertoire qui, au fil des décennies, va du médiocre au sublime.

Le 26. Palais des Sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-40-90. Location Fnac. 163 F.

La Souris déglinguée

Ce n'est pas qu'ils soient vieux. Leurs contemporains ont juste changé de nom, de look, se sont dissous ou reformés. La Souris déglinguée porte allègrement son statut d'ancêtre de la scène alternative, sans avoir perdu une once de combativité.

Le 30. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 90 F.

Tournée Roadrunners

S'ils étaient nés à Brixton plutôt qu'au Havre, ils seraient reconnus comme l'un des meilleurs groupes de r'n'b du moment. Mais voilà, les Roadrunners sont du mauvais côté de la mer, ils comptent parmi les meilleurs mais ça se sait moins. Les amateurs de Kinks, Small Faces sauront où passer leurs soirées.

Le 27 avril à Périgueux, salle de Coulounieix. Le 28 à Bordeaux au Krakatoa. Le 30 à Cahors, salle Valentré. Le 2 mai à Toulouse à la Voix 12.

Ris-Orangis
Fête sans contrôle

Tout à fait alternatif, un ensemble de groupes qui ont refusé le passage aux structures traditionnelles du show business, rassemblés à l'occasion d'une fête politique : entre autres, Laïd Thénardier, les Washington Dead Cats, Dirty District et les Kamionõrs du Suicide. Pour dresser un état de la scène alternative après les soubresauts de ces derniers mois.

Le 30 avril de 18 heures à l'aube au CAES, 1, rue E.-Bonté, Ris-Orangis. Concert gratuit.

MUSIQUES DU MONDE

Angélique Kidjo

Béninoise, une des rares chanteuses africaines venues à Paris pour imposer leur talent, Angélique Kidjo joue des coudes entre la tradition, le jazz, la world-music et la variété. Douée d'un solide sens du rythme né de la profondeur et de la cadence de la langue yorouba, cette jeune femme auteur-compositeur avait séduit le groupe de jazz hollandais Pili Pili et son leader Jasper Van't Hof par son sens de l'humour, son regard critique et son énergie, très éloignée du love-sexy habituel. Même spectacle, mêmes musiciens qu'au Sentier des Halles il y a quelques mois (dont Jaco Largent de Sixun), et l'on s'en réjouit.

Le 27. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Musiques » a été réalisée par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

CINÉMA

« GLORY », LE NOUVEAU FILM D'EDWARD ZWICK

Denzel Washington en route pour la gloire

200 000 Noirs sont morts pendant la guerre de Sécession. Personne ne le sait. *Glory*, qui a valu à Denzel Washington l'oscar du meilleur second rôle le mois dernier à Hollywood, met en lumière cette page rouge sang de l'histoire des Etats-Unis.

LORSQU'EN mars dernier, Denzel Washington est consacré meilleur second rôle pour *Glory*, il est le cinquième lauréat noir sur vingt-huit nominations en soixante-deux ans d'oscars. Bien qu'elle l'ait nominé en 1988 pour *Cry Freedom*, l'Académie a mis le temps pour le reconnaître ce que clamaient journalistes et public depuis des lustres : acteur prodigieux (la critique), Denzel Washington est aussi (l'Académie) une star de haut calibre. Toutes couleurs confondues.

Glory, d'Edward Zwick, retrace un pan méconnu de l'histoire des Etats-Unis : celui du 54ème d'infanterie de volontaires du Massachusets, le premier régiment noir dans l'histoire de l'armée américaine. Formé en février 1863 après la proclamation de la loi d'émancipation, il fut, le 18 juillet 1863, envoyé à l'assaut du fort Wagner qui protégeait la ville de Charleston, en Caroline du Sud. Contrairement au cliché alors en vigueur – au premier coup de feu, les Noirs détaleront comme des lapins – le 54ème fit preuve d'héroïsme. Ce fut l'hécatombe : 1515 morts, pour moitié des fantassins, pour deux tiers des officiers (tous blancs).

« On trouvait bien mention, ça et là, du sergent William H. Carney de la compagnie C, premier Black à recevoir l'équivalent de la Médaille militaire », dit Denzel Washington, dont la véhémence du propos est d'autant plus perceptible qu'il est ce jour-là parfaitement détendu. *« Il est probable que s'ils n'avaient pas combattu, le Nord n'aurait peut-être pas gagné. Il fallait que ça se sache. La liberté ne nous a pas été accordée de manière paternaliste, nous l'avons acquise par le sang. Mais ça, on ne me l'a jamais appris à l'école. C'est pour ça que j'ai voulu faire ce film. »*



Une liberté conquise par le sang.

Il a failli ne pas le faire – réticence instinctive vis-à-vis des personnages qui ne sont définis que par leur couleur, crainte que les Noirs ne soient réduits à faire de la figuration, plus ou moins intelligente, dans une histoire entre Blancs. La crainte n'était pas sans fondement : le film s'ouvre sur la vision idyllique, dans le Massachusetts de 1840, d'enfants blancs et noirs vivant en harmonie à Brook-Farm, une expérience de communauté utopiste (ce qui explique la teneur des rapports entre certains officiers blancs abolitionnistes et ceux des soldats noirs qui reçurent la même éducation).

Enfin et surtout, Washington redoutait les films « sur les esclaves ». *« J'ai accepté parce que je voulais avoir mon mot à dire et que, tant le réalisateur que le producteur, étaient ouverts à ce que nous pouvions apporter. »* Un temps. *« Et puis, ça fait partie de mon histoire, donc... »*

Elevé en milieu bourgeois, marié et père de deux enfants, Denzel Washington est fils de pasteur. Il grandit à Mount-Vernon près du Bronx, dans l'Etat de New-York. Après une ébauche d'études de médecine (*« trop de mots impossibles à épeler »*, ironise-t-il), il entre au Conservatoire de San-Francisco, apparaît au New-York Shakespeare Festival et se voit proclamer meilleur acteur off-Broadway pour *Soldier's Story*, de Charles Fuller au Negro Ensemble Company (il reprendra le rôle dans le film de Norman Jewison.) *« C'était intéressant: il s'agissait de racisme à l'intérieur d'une même race. »*

Washington a professionnellement exploré plus d'une facette du racisme. Outre *Cry Freedom*, où il incarnait le leader africain Steven Biko, il fut le fils black et illégitime du très blanc George Segal dans *Copie conforme* (une comédie heureusement oubliée dès sa sortie) ; le seul Black fabricant d'image politique dans le *Power* de Sidney Lumet ; le soldat revenant des Falklands dans *For Queen and Country* et déchu de sa nationalité par l'Angleterre de Margaret Thatcher *«J'aurais aimé raconter cette même histoire avec un soldat américain revenant du Vietnam.»*.

Avec *The Mighty Quinn*, il virait de bord et, en commissaire de police de charme, devenait – ça ne s'était pas vu depuis Sidney Poitier – un grand premier rôle romantique. *« Généralement issus d'une classe aisée, la plupart de mes personnages étaient des intellectuels. Non pas que Trip manque d'intelligence – il est très malin – mais c'est avant tout un survivant, un sauvage, un rebelle, un homme en colère. Un produit du racisme devenu lui-même raciste. Mais à la fin, voyant les risques que prennent les officiers blancs, il devient le plus patriote de tous.*

» J'ai consulté une foule de récits rapportés par les esclaves eux-mêmes. C'est étonnant qu'un homme puisse en traiter un autre aussi mal... Lorsque dans le film Trip se fait fouetter, on ne voit son dos qu'un dixième de seconde mais... J'ai retrouvé une illustration représentant un esclave qui s'était fait flageller pendant vingt-six heures. Le maître était juste à côté, et lui disait: « Tu vas le dire, que je suis ton maître? » *On le fouettait, on lui versait du sel sur les plaies, puis on le fouettait encore... Il est mort sans céder. »*

En 1981, dans *When the Chicken Come Home to Roost* off-Broadway, Washington incarnait Malcolm X, frappant tous les spectateurs par sa ressemblance avec le leader musulman. Il retrouvera le personnage dans l'autobiographie qu'en prépare le cinéaste Norman Jewison, projet dont Spike Lee estime qu'il devrait être entrepris par un cinéaste noir (*le Monde* du 18 avril). Washington refuse de prendre part au débat : il est tant lié à Jewison, qui fit démarrer sa carrière cinématographique avec *Soldier's Story*, qu'à Spike Lee, avec qui il vient d'achever *The Mo'Better Blues*. Il y incarne un trompettiste – *« un gars pas terriblement gentil »* – et Spike Lee son manager.

Glory, l'Oscar, les grands rôles, son nouveau statut de star, bientôt Shakespeare (cet été, il jouera *Richard II* à Central Park), Washington a-t-il le sentiment que les choses commencent enfin à bouger ? *«Oh non!* dit-il en riant. *Essayez donc, quand vous êtes black, de trouver un taxi qui vous ramène à minuit à Harlem! »*

HENRI BÉHAR

• Lire page suivante, dans la rubrique « Films nouveaux », la liste des salles.

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.



D.R.

***Drugstore Cow-Boy* ou la dernière performance – à contre-emploi, et remarquable – de *Matt Dillon*. Soit l'histoire d'un drogué en quête de drogue dans toutes les pharmacies de la Côte Ouest. Il aimerait bien changer de vie. *Mais on* n'échappe pas comme cela au passé.**

Blaze
**de Ron Shelton,
avec Paul Newman,
Lolita Davidovich.**

Histoire d'une liaison scan*daleuse et croustillante* entre un politicien et une strip-teaseuse, dans la Louisiane des années 50.

**VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).**

Blue Steel
**de Kathryn Bigelow,
avec Jamie Lee Curtis,
Ron Silver,
Clancy Brown,
Elizabeth Pena,
Louise Fletcher,
Philip Bosco.
Américain (1 h 40).**

Jamie Lee Curtis, femme flic, est accusée d'avoir abattu l'auteur d'un hold-up. Des meurtres sont commis sans autre liens entre eux que les balles, sur lesquelles sont gravées son nom. Elle est séduite par un tendre yuppie, qui n'est autre que le tueur. Mais est-ce bien certain?

**VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).**

Ennemies, une histoire d'amour
**de Paul Mazursky,
avec Ron Silver,
Anjelica Huston,
Lena Olin,
Margaret Sophie Stein,
Alan King,
Judith Malina.
Américain (2 h).**

Ron Silver vit presque confortablement entre une épouse dévouée et une maîtresse sexy, quand débarque sa première *femme, qu'il croyait morte.* Situation banale de vaudeville, avec en plus le charme ironique d'Isaac Bashevis Singer, car l'histoire se passe à New-York, en 1949, parmi les rescapés de la guerre.

**VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37).**

Equipe de nuit
**de Claude d'Anna,
avec Michel Voïta,
Michel Duchaussoy,
Bernard Fresson,
Simone Valère,
Jean Desailly,
Marion Laine.
Français (1 h 40).**

Bagarres entre deux frères ennemis, réunis dans la maison familiale. Ils troublent la paix de leurs parents morts, qui sous forme de fantôme reviennent les réconcilier.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'Espoir aux frousses
**de Maciej Dejczer,
avec Wojciech Klata,
Rafah Zimowski,
Kama Kowalewska,
Jadwiga Jankowska-Cieslak,
Andrzej Mellin,
Adrianna Biedrzynska.
Polonais-danois-français
(1 h 30).**

Deux gamins polonais, dont les parents sont terrifiés et réduits à l'impuissance par les autorités, rêvent de l'Ouest, et s'enfuient dans un camion. Plus précisément, ils se cachent dans le châssis du camion. Le voyage est pénible, plein de mésaventures. Pourtant ils arrivent à passer clandestinement la frontière du Danemark. Et naturellement, la réalité est loin du rêve.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Flic et rebelle
**de Jack Sholder,
avec Kiefer Sutherland,
Lou Diamond Phillips,
Jami Gertz.**

Un Indien taciturne et un flic blond combattent ensemble d'affreux gangsters vraiment méchants. Chacun a sa méthode. Un coup c'est l'un qui gagne, un coup c'est l'autre. Mais c'est de toute façon drôle et fortement animé.

**VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).**

Glory
**de Edward Zwick,
avec Matthew Broderick,
Denzel Washington,
Cary Elwes,
Morgan Freeman,
Jihmi Kennedy,
Andre Braucher.
Américain (2 h 02).**

Lire notre article page précédente.

**VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93).**

Il gèle en enfer
**de Jean-Pierre Mocky,
avec Laura Grandt,
Jean-Pierre Mocky,
Marjorie Godin,
Pascal Liger,
François Aragon,
André Sanfratello.
Français (1 h 27).**

Polar noir et amour fou. Les deux anges coquins de l'affiche qu'on a failli ne pas voir, donnent le ton du film. Mocky méprise la dentelle.

Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Lambada
**de Joel Silberg,
avec J. Eddie Peck,
Melora Hardin,
Shabba-Doo.
Américain (1 h 46).**

Après le succès de l'été, plus la polémique, il fallait bien faire servir jusqu'au bout le nom magique. Voilà le film, mais il arrive un peu tard.

**VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).**

L'opéra de quat'sous
**de Menahem Golan,
avec Raul Julia,
Julia Migenes,
Roger Daltrey,
Richard Harris,
Julie Walters.
Américain (2 h).**

A sa création, dans le Berlin du chômage, cet opéra de la dérision qui parlait des pauvres et de la corruption, a été l'œuvre la plus subversive de Brecht et Kurt Weill. Elle a fait leur célébrité, elle est restée célèbre, mais s'est parfois dégradée. Reste la musique.

VO : Vendôme Opéra, dolby, 2e (47-42-97-52).

Quelle heure est-il ?
**d'Ettore Scola,
avec Marcello Mastroianni,
Massimo Troisi,
Anne Parillaud,
Renato Moretti,
Lou Castel.
Italien (1 h 35).**

Père et fils ne se ressemblent pas, ne se comprennent pas, ne s'entendent pas, et pourtant, parviendront à s'aimer.

VO : Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67).

Stanley & Iris
**de Martin Ritt,
avec Jane Fonda,
Robert De Niro,
Swoosie Kurtz,
Martha Plimpton.**

Même pauvre et analphabète, on peut trouver le salut dans l'amour.

**VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).**

SÉLECTION

Affaires privées
**de Mike Figgis,
avec Richard Gere,
Andy Garcia,
Nancy Travis,
Laurie Metcalf,
Richard Bradford,
William Baldwin.
Américain (1 h 47).**

Derrière l'intrigue linéaire, la violence sadique d'un polar, derrière l'affrontement d'un Savonarole et d'un pourri, il y a toutes les équivoques d'une double *fascination, et deux comé*diens étonnants.

**VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).**

Aux sources du Nil
**de Bob Rafelson,
avec Patrick Bergin,
Iain Glen,
Richard E. Grant,
Fiona Shaw,
John Savident,
James Villiers.
Américain (2 h 15).**

La belle histoire de deux explorateurs anglais à la recherche de la source mythique du Nil. Aventures et passions.

**VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52).
VF : U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).**

La campagne de Cicéron
**de Jacques Davila,
avec Tonie Marshall,
Sabine Haudepin,
Jacques Bonnaffé,
Michel Gautier,
Judith Magre,
Carlo Brandt.
Français (1 h 50).**

Les citadins aux champs, perdus dans leurs incertitudes, ce n'est pas triste, c'est même d'une drôlerie percutante, et les comédiens sont magnifiques.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Cyrano de Bergerac
**de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).**

La pièce, le film, le mouvement, les paysages, les batailles, l'humour, les tirades, le nez, les comédiens menés par Depardieu : l'événement.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Drugstore cow-boy
**de Gus van Sant,
avec Matt Dillon,
Kelly Lynch,
James Remar,
James Le Gros,
Heather Graham,
Beah Richards.
Américain (1 h 40).**

Voir notre photo légendé.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, dolby, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Histoire de garçons et de filles
**de Pupi Avati,
avec Felice Andreasi,
Angiola Baggi,
Davide Becchini,
Lina Bernardi,
Anna Bonaiuto,
Massimo Bonetti.
Italien, couleurs et noir et blanc (1 h 32).**

Repas de fiançailles entre un fils de famille et une paysanne, dans l'Italie fasciste de 1936. Portrait minutieux, acerbe et amoureux des gens, d'un peuple, d'un pays. Quatre-vingt-douze minutes émerveillées.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Roger et moi
**de Michael Moore,
avec les habitants de la ville de Flint.
Américain (1 h 31).**

La General Motors, c'était le cœur de l'Amérique. Les usines ont fermé, la ville de Flint abandonnée est désertée. Un journaliste amène le PDG sur la sellette. Truculent et réjouissant.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Sidewalk stories
**de Charles Lane,
avec Charles Lane,
Nicole Alysia,
Sandye Wilson,
Darnell Williams,
Trula Hoosier.
Américain (1 h 30).**

Voyage en musique, en tendresse, en gaieté lucide chez les sans-abris de New-York, en compagnie d'un Charlot noir, Charles Lane, d'une fillette désarmante, d'une belle jeune femme riche, de quelques personnages pittoresques. Le charme du noir et blanc, muet et musical, la sensibilité d'un artiste au regard perçant. Grand prix et prix du jury au Festival *de Chamrousse.*

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Tango & cash
**de Andrei Konchalovsky,
avec Sylvester Stallone,
Kurt Russell,
Jack Palance,
Teri Hatcher,
Michael J. Pollard,
Brion James.
Américain (1 h 44).**

Pour qui aime les gros bras, les bagarres, et un peu d'ironie, voici Sylvester Stallone *en flic gandin et intello,* Kurt Russell en fûté crado, Jack Palance en gangster de luxe.

**VO : George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).**

Tatie Danielle
**d'Etienne Chatiliez,
avec Tsilla Chelton,
Catherine Jacob,
Isabelle Nanty,
Neige Dolsky,
Eric Prat,
Laurence Février.
Français (1 h 50).**

Grandeur et misère d'une mauvaise. Et vieille par dessus le marché. Elle n'a plus rien à perdre, c'est un vrai paquet de venin. Mais voilà, elle s'amuse à être méchante, si bien qu'on l'aime, d'autant qu'elle est vulnérable, sensible à l'amitié d'une fille aussi teigne qu'elle a pu l'être. Le duo Chatilliez-Quentin, avec l'aide de comédiens magnifiques, a encore frappé juste et bien.

Gaumont Les Halles, 1er (40-28-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

REPRISES

Alphaville
**de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine,
Anna Karina,
Akim Tamiroff.
Français, 1965, noir et blanc (1 h 40).**

Jean-Luc Godard abordait à sa manière la fiction du futur et le polar d'action avec Eddie Constantine, alors devenu célèbre grâce au privé Lemmy Caution. Canular culte.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Citizen Kane
**d'Orson Welles,
avec Orson Welles,
Dorothy Comingore,
Joseph Cotten,
Everett Sloane.
Américain, 1946, noir et blanc (2 h).**

Le secret d'un mot « rosebud » et d'un jouet, un traîneau. La présence flamboyante du jeune géant, Orson Welles. Le roman d'un vertige, l'éclat d'un film qui a bouleversé le cinéma. Une légende.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Fellini Roma
**de Federico Fellini,
avec Peter Gonzales,
Britta Barnes,
Pia De Doses,
Fiona Florence.
Italien, 1972 (2 h 08).**

Une Rome fantasmatique, un défilé de mode de cardinaux, un Christ dans le ciel, un théâtre de variétés... Toute la splendeur fellinienne.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Le Guépard
**de Luchino Visconti,
avec Burt Lancaster,
Alain Delon,
Claudia Cardinale,
Serge Reggiani,
Ottavia Piccolo,
Pierre Clementi.
Italien, 1963, copie neuve (3 h).**

Déclin de la vieille aristocratie sicilienne au milieu du siècle dernier, alors que Garibaldi avance. Le prince *Salina mésallie sa fille*, et donne dans son palais un bal mémorable dans l'histoire du cinéma.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

هكذا من الأصل

THÉATRE

« LE CHANT DU DÉPART » MIS EN SCÈNE PAR JEAN-PIERRE VINCENT A NICE

Ivane Daoudi sans paroles

Comédienne à l'école du TNS, Ivane Daoudi retrouve son directeur de l'époque, Jean-Pierre Vincent. Il met en scène à Nice, sa dernière pièce, *« le Chant du départ »*. Car, entre temps, Ivane Daoudi a découvert l'écriture et en a presque perdu la parole.

APRÈS Sophocle et Beaumarchais, et avant Molière, Jean – Pierre Vincent met en scène un auteur contemporain, une « auteur vivante » : Ivane Daoudi. La pièce s'appelle *le Chant du départ*, et se passe le 24 juin 1790 dans une famille d'aristocrates, dont le fils vient d'être enlevé. Il y a une masse de révélations, de coups de théâtre, on parle beaucoup d'argent dans cette pièce, d'intérêt, de devoir, d'obligations. On parle de cette révolution dont on ne sait pas ce qu'elle va devenir, on se demande s'il est utile d'y participer...

Ce sont des questions que l'on se pose à bien des époques, y compris la nôtre, à l'Ouest comme à l'Est. En fait, Ivane Daoudi avait d'abord imaginé une famille de grands bourgeois d'aujourd'hui. C'est Jean-Pierre Vincent qui lui conseillé d'utiliser la distance du temps, le prisme de l'histoire, et elle lui a fait confiance. Ils se connaissent bien, ils ont souvent travaillé ensemble. La dernière fois, c'était pour *le Faiseur de théâtre*, de Thomas Bernhard. Ivane Daoudi y tenait un rôle forcément petit puisqu'il s'agit avant tout de l'immense imprécation d'un homme.

Avant d'écrire, elle a été comédienne. Elle dit que c'est une évolution logique et cite en exemple un spectacle de Robert Gironès, *le Château dans les champs*, où elle jouait avec des gens comme Yves Reynaud, Bernard Chartreux, Claudine Fiévet, Jean-Paul Wenzel, tous devenus auteurs. Exemple d'ailleurs atypique, dû peut-être au recrutement et à l'enseignement de l'école du Théâtre national de Strasbourg, dont ils venaient tous.

Ayant vécu huit ans à Londres et six mois à New-York, Ivane Daoudi écrit indifféremment en français et en anglais. Un avantage certain en un temps où il faut vendre. Et pour vendre, il faut atteindre le marché anglo-saxon. Ivane Daoudi est également scénariste, pour le cinéma – des films qui n'ont pas fait des entrées mirobolantes – et la télévision. En Angleterre, une série de six épisodes sur les terroristes. En France, Claude Loursais lui avait demandé un *Cinq Dernières minutes*, dont les règles – énigme et description d'un milieu – ainsi que les limites – nombre de décors, de personnages – l'avaient amusée.

Elle dit être fascinée par le cinéma autant que par le théâtre, mais finalement son royaume est sur les planches. Il y a plus de dix ans qu'une de ses pièces, *la Star de l'oubli*, a été jouée au Petit-Odéon après avoir été lue à Avignon. Pendant ce temps, il a bien fallu vivre. Vivre de l'écriture, quelle qu'elle soit. Oublier presque qu'on a été comédienne. Se réfugier chez soi, avec sa machine à traitement de texte, ne plus communiquer que par l'intermédiaire des mots qu'on donne aux autres, perdre l'habitude de parler.

Tableau épouvantable qu'Ivane Daoudi détaille avec délice. Et c'est vrai qu'elle se révèle incapable de parler d'elle-même. Soudain saisie de timidité, assise de côté sur sa chaise comme si elle avait hâte de partir, elle fume cigarette sur cigarette, sa voix baisse de trois tons, on se sent comme le bourreau qui ne recule devant aucune torture pour extirper quelques paroles au prisonnier affolé d'angoisse. Enfin, l'œil suppliant, Ivane Daoudi murmure : *« Je ne peux pas parler, je préfère écrire. »* Et voici, par écrit, la réponse qu'elle aurait voulu faire à cette question en forme de sujet de rédaction : « Racontez comment vous avez évolué depuis votre première pièce. »



MARC ENGUERAND

« Oublier qu'on a été comédienne... »

« Pour moi-même, ma tête n'a pas changé. Seuls les autres s'en rendent compte. Pareil pour l'écriture. C'est l'autre en face, lecteur ou spectateur, qui peut le dire. Quant à moi, étant de plain-pied dans les histoires, je les vis mais ne les regarde pas.

» J'écris depuis onze ans. La première pièce, la Star des oublis, *avec Hélène Vincent, est-ce qu'elle ressemble à celle d'après ? Non, disent les uns. Oui, disent les autres. Est-ce que d'avoir écrit quelques scénarios a pu changer mon écriture ? La muscler ? Ecrire est chaque jour plus difficile.*

» Ecrire est pour moi la continuation du jeu de comédienne, des exercices d'improvisation sur un personnage. On le prend pour soi, du coup histoire et décor viennent d'autorité se mettre en place, puis les choses en dessous montent, racontent ce qui est caché, comme une lanterne chinoise qui révèlerait émotions, péchés, qualités et défauts... En fait, chaque fois que je dois faire quelque chose, je me retrouve devant mon MacIntosh, je l'ai depuis six mois et ça change la vie de ne pas retaper cinquante fois la même page. C'est le vrai changement. Cela ne veut pas dire que j'ai banni le stylo et le cahier. Ils ont une autre fonction, j'ai franchi une étape.

» Ecrire pour le théâtre, je ne le pourrais maintenant, après le travail avec Jean-Pierre Vincent sur le Chant du départ, *que pour quelqu'un en qui j'ai confiance. Quelqu'un qui, comme lui, travaillerait avec moi, me relançant la balle en quelque sorte. Mais d'une façon générale, depuis dix ans, j'ai survécu grâce aux commandes. J'aime que l'on me passe commande, car alors je suis obligée d'écrire. C'est peut-être que je ne suis pas un véritable auteur, puisque j'ai besoin de signer un contrat moral ou matériel. Une commande, c'est de toute façon intéressant, parce que ça oblige à entrer dans des histoires auxquelles on n'avait pas pensé. On découvre d'autres univers que le sien.*

» Solitude de l'écriture, impossibilité grandissante au fil des années de parler, de m'exprimer clairement avec la parole. C'est comme une fonction qui se dégrade, qui devient désordre, peur des autres, panique. Souvent je me répète ce que je dois dire, et c'est la catastrophe, rien ne vient au moment où il le faudrait. Je regarde avec curiosité ces changements et altérations, comme si je devenais idiote en face d'une autre parole, la comprenant, mais ne pouvant y répondre.

» Là, je suis dans un autre travail, je dois apprendre encore » ...

Mais Ivane Daoudi continue à écrire, pour le théâtre. Pour donner la parole aux autres. Sa prochaine pièce se passe dans une salle de rédaction, une nuit d'événement grave. Pour quel metteur en scène capable de lui « renvoyer la balle » ? Elle ne l'a pas dit.

COLETTE GODARD

*** Nouveau Théâtre de Nice, du 5 au 20 mai. Mardi et mercredi, à 19 h 30. Jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 heures. Tél. : 93-13-90-90.**

SPECTACLES NOUVEAUX

Mon père qui fonctionnait par périodes culinaires

d'Elizabeth Mazev, mise en scène d'Olivier Py, avec Elizabeth Mazev.

Deux jeunes comédiens et auteurs Olivier Py est de surcroît metteur en scène – qui font partie de ce que l'on peut désormais appeler « la bande à Rancillac », du nom d'un jeune philosophe passé au théâtre pour des spectacles iconoclastes encore mal maîtrisés. Elizabeth Mazev a décidé de raconter son père en vingt et un tableaux, depuis une enfance bulgare jusqu'à une vieillesse solitaire.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 25 avril. Les mercredi et jeudi à 20 heures, les vendredi et samedi à 19 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 46-55-43-45. 60 F et 85 F.

La vie est un songe

de Calderon, mise en scène d'Antonio Arena, avec Marc Brunet, Graziella Cerasi, Catherine Cyler, Eric Delamare, Hugues Delamare, Philippe Dormoy, et Régis Le Rohellec.

Trois compagnies dramatiques indépendantes d'Ile-de-France se sont associées pour jouer ce chef-d'œuvre de l'un des plus grands auteurs européens, l'Espagnol Calderon, qui écrivit cette comédie en 1635 alors qu'il était le dramaturge officiel du roi Philippe IV. Antonio Aréna, qui la met en scène, fut l'assistant d'Antoine Vitez sur plusieurs spectacles récents, dont *le Soulier de satin* et *la Célestine*. Mieux qu'une référence.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 26 avril. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 40 F à 100 F.

SÉLECTION PARIS

La Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Jacques Sereys, Christian Blanc, Christine Fersen, Nicolas Silberg, Thierry Hancisse, Pierre Vial, Anne Kessler et Yann-Joël Collin.

Pour sa deuxième saison à la tête de la Comédie-Française, Antoine Vitez accumule les succès et réconcilie le plus prestigieux théâtre français avec un public très divers chaque jour plus nombreux. Au point qu'il est difficile de trouver des bonnes places pour les spectacles à l'affiche. A moins de s'y prendre tôt. Ce qu'il faudra faire pour ce Beaumarchais soigneusement mis en scène par Jean-Pierre Vincent qui s'était fait la main sur l'œuvre en présentant à Chaillot un *Mariage de Figaro* très réussi. *La Mère coupable* est en effet, vingt ans après, la suite des aventures de Figaro, Suzanne, le comte et la comtesse, Chérubin, autant de personnages qui font pleinement partie de notre patrimoine culturel.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 25 avril, 14 heures ; le 29, 20 h 30 (et les 2, 6, 11, 14, 19, 20, 23, 26, 28 et 30 mai). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 1 F à 180 F.

Bajazet

de Jean Racine, mise en scène de Jean-Luc Jeener, avec Jean-Marie Voeltzel, Marie Plateau, Isabelle Hétier, Yvan Garouel, François-Paul Dubois, Carole Bourdon et Claude Thévelin.

Depuis quelques années, Jean-Luc Jeener nous propose, dans cette belle crypte au cœur de Paris, de passer l'été en compagnie de grands textes et de grands auteurs. Des mises en scène toujours intelligentes, des interprètes toujours pleinement à leur ouvrage. Ce *Bajazet* ne devrait pas dépareiller une liste déjà considérable de succès.

➡

THÉÂTRE / DANSE

➡

Crypte Sainte-Agnès (église Saint-Eustache), 1, rue Montmartre, 1er. Les mardi, mercredi et vendredi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures, le samedi à 20 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-00-19-31. Durée : 3 heures. 85 F et 135 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman,
mise en scène
de Saskia Cohen-Tanugi,
avec Elisabeth Depardieu
et Jean-Michel Dupuis.

L'un des spectacles les plus intéressants, les plus passionnants, les plus convaincants de la saison. Un auteur soviétique inconnu, ici, jusque-là qui s'en va démolir avec une simplicité et une efficacité incroyable le système soviétique basé sur le mensonge, un jeune metteur en scène qui franchit pour l'occasion un cap dans le sérieux et le soin et deux comédiens qui s'en donnent à cœur joie. Superbe !

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

La Bonne Ame du Setchouan

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Andrzej Seweryn,
David Gabison,
Philippe Faure,
Nicolas Pignon,
Sandrine Bonnaire,
Dominique Parent,
Emmanuelle Stochl,
Myriam Boyer,
A. Frérot
et M. Franchino.

Une œuvre forte qui en appelle à l'intelligence, une mise en scène austère et rigoureuse qui participe du même appel, une interprétation un peu bridée par ce parti de Bernard Sobel où brille pourtant une jeune étoile, belle comme le jour, Sandrine Bonnaire.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 70 F et 100 F.

Bossuet, oraison funèbre

d'Henriette Anne d'Angleterre,
avec Jean-Luc Boutté.

Il ne faudrait pas rater cette occasion d'entendre l'excellent Jean-Luc Boutté prononcer dans un cadre très agréable l'éloge funèbre d'Henriette d'Angleterre dans les mots du grand Bossuet.

Comédie-Française Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 2e. Le lundi à 18 h 30. Tél. : 40-15-00-15. 55 F.

Ce que voit Fox

de James Saunders,
mise en scène
de Laurent Terzieff,
avec Pascale de Boysson,
Michèle Simonnet,
Hermine Karagheuz,
Dominique Hollier
et Laurent Terzieff.

Cette approche soignée de la désintégration d'une famille retrouve l'affiche à Paris après avoir triomphé plusieurs mois il y a deux ans. Belle occasion de retrouver Laurent Terzieff et sa troupe où s'illustrent à nouveau Pascale de Boysson et Hermine Karagheuz.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 45. De 120 F à 210 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier,
Michel Beaune,
Claude Evrard,
Antoine Nouel,
Jean-Pierre Bernard
et trente-sept autres comédiens.

Ce n'est pas parce que Gérard remplit les cinémas que Jean-Paul se croise les bras. Son *Cyrano*, version longue et complète, continue d'emplir Marigny d'un public hexagonal ravi. Encore un succès pour la Robert Hossein Inc.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Et moi... et moi

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thamberger.

Pacôme... Pacôme? Pacôme!

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Francophonies d'acteurs

avec Mimi Barthélémy,
Marc Favreau,
Hervé Télémaque,
Groupe Nyogolon,
Didier Guyon,
Sham's,
Timbre-Poste,
Pierre Miserez,
Richard Niquette
et Jacques Salvail.

Algérie, Belgique, Cameroun, Canada, Côte-d'Ivoire, Guinée, Haïti, Liban, Mali, Suisse et France ont envoyé à Evry pour quelques jours plusieurs de leurs artistes qui proposent vingt et un spectacles dont la création d'*Au nom du peuple*, du Guinéen Ahmed Tidjani Cisse, qui marque la fondation de la troupe nationale de Guinée.

Agora, 110, Grand'Place, 91000 Evry. Du mercredi au samedi à 20 h 30, 21 h 30 et 22 h 30, le dimanche à 21 h 30. Matinée mercredi à 14 heures et 15 heures, jeudi à 9 h 30 et 10 h 25, dimanche à 16 heures et 17 heures. Tél. : 64-97-80-64. 40 F et 100 F.



Histoire de guerre, de viol, de tueries. Les monstres sont sur scène. La violence se déchaîne. Les victimes sont écrasées, les vengeances sont épouvantables. « Titus Andronicus » drame flamboyant de Shakespeare a été mis en scène par Peter Stein, avec des acteurs italiens. Et le spectacle, comme il se doit, vient au Théâtre de l'Europe du 4 au 13 mai. Tél. : 43-25-70-32.

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de l'auteur.

La nouvelle folie Deschamps qui continue une tournée triomphale avant de venir s'installer à Paris *intra muros*. Quand le burlesque flirte avec les sommets.

Maison Jacques-Prévert, quartier de Plessis-le-Roi, 77000 Savigny-le-Temple. Le samedi à 21 heures. Tél. : 60-63-28-24. 80 F et 120 F.

Le Gardien

d'Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.

Dufilho... Dufilho ? Dufilho !

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au jeudi à 20 h 45. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Greek

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Richard Fontana,
Catherine Hiégel,
Judith Magre
et André Weber.

En mettant –superbement– en scène cette pièce écrite il y a dix ans par l'enfant terrible des scènes anglaises, Jorge Lavelli fait entrer pour la première fois dans un théâtre national les accords punks des Sex Pistols et les mots crus, violents et justes, de cette transposition du mythe d'œdipe dans l'Angleterre de Maragaret Thatcher. L'occasion pour Judith Magre et Catherine Hiégel de briller de mille feux diaboliques.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

Marc Jolivet

de Marc Jolivet,
avec l'auteur.

S'il ne fallait aller voir qu'un seul des très nombreux one man shows à l'affiche des théâtres parisiens, ce serait celui-là, servi par un excellent acteur qui, pour l'occasion, a affiné ses traits et donc durcit ses effets.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

L'enfant chéri des Molières 90 : onze nominations, n'en jetez plus!... Gérard Caillaud, directeur du beau Théâtre des Mathurins, tient enfin le succès qu'il attendait depuis plusieurs saisons. C'est justice pour ce comédien aux rondeurs sympathiques et pour ce vaudeville alerte qui décrit la découverte du radium par Pierre et Marie Curie.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 80 F à 200 F.

Paris-Nord, attractions pour noces et banquets

de Jacques Bonnaffé,
mise en scène
de l'auteur,
avec Catherine Jacob
et Jacques Bonnaffé.

Le Nord à l'heure de la noce. Une idée folle de l'excellent Jacques Bonnaffé (à l'affiche des cinémas dans *la Campagne de Cicéron*, dernier et grand film de Jacques Davila) et de l'incroyable Catherine Jacob (à l'affiche des cinémas dans *Tatie Danielle*). Une comédie drôle et parfois amère. Pour rire, ou pour ne pas pleurer.

Centre culturel Jean-Vilar, 44, allée des Epines, 78000 Marly-le-Roi. Le dimanche à 17 heures. Tél. : 39-58-74-87. 40 F et 50 F.

Phèdre

de Sénèque,
mise en scène
de Daisy Amias,
avec Jany Gastaldi,
Bruno Sermonne,
Michaël Kraft,
Alain Mace
et Evelyne Istria.

Dans une toute petite salle enfouie dans le sous-sol de Saint-Denis, cette très belle adaptation de Sénèque signée Florence Dupont connaît un grand succès. Tant mieux pour Jany Gastaldi qui a trouvé un talent à la mesure de ce rôle immense.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 28 avril.

Le Plus Beau de l'histoire

mise en scène
de Marylin Alasset,
avec Christiane Cohendy.

La compagnie Jacques Kraemer présente cette pièce d'un auteur contemporain dans la mise en scène d'une femme dont on ne sait rien. Mais on sait déjà que Christiane Cohendy est une très bonne actrice, plus que capable de rendre la force d'un texte qui décrit les interrogations et les espoirs d'une femme d'aujourd'hui.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Du mercredi au vendredi à 20 heures. Tél. : 48-05-57-22. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 27 avril.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz,
mise en scène
de Jean-Loup Dabadie,
avec Jane Birkin
et Pierre Dux.

Si l'on peut être réservé sur la pièce d'Horovitz et la mise en scène de Jean-Loup Dabadie, l'interprétation de Pierre Dux et de Jane Birkin est en revanche en tous points dignes d'éloges. Au point qu'ils sont tous deux nommés au titre de meilleur comédien et meilleure comédienne de l'année dans la course aux molières 1990.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

Sainte Carmen de Montréal

de Michel Tremblay,
mise en scène
de Gilles Chavassieux,
avec Catherine Alcover,
Alain Bert,
Michèle Guigon,
Claire Terral,
Agnès Barthomier,
Serge Bosset,
Susy Firth,
Christophe Guyon,
Bruno Valour
et Eric Wolfer.

Michel Tremblay, le plus important auteur dramatique canadien, a écrit cette pièce en 1975, au moment, dit-il, où *« le Québec prenait la parole »*. Cet appel à la révolte, à la liberté d'expression, est mis en scène par le directeur du Théâtre des Ateliers, de Lyon, et est interprété, dans son rôle-titre, par la très bonne Michèle Guigon.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 heures. De 55 F à 130 F.

Sarafina

de Mbongeni Ngema,
mise en scène
de l'auteur,
avec plus de trente acteurs non professionnels âgés de quinze à vingt-cinq ans.

1976, Soweto, le ghetto noir se soulève contre l'apartheid. Une troupe de jeunes acteurs, chanteurs et danseurs, se souvient et crie son espoir d'une Afrique du Sud réconciliée avec son peuple noir.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 49-95-99-99. Durée : 3 heures. De 90 F à 240 F.

Semaine des auteurs

avec Louis-Charles Sirjacq,
Noëlle Renaude,
Alain van Crugten,
Pierre Mertens,
Normand Chaurette
et Hélène Pedneault.

Rendez-vous annuel avec les écrits nouveaux des nouveaux auteurs dramatiques francophones. L'occasion pour les professionnels et le grand public d'ouvrir devant eux de nouveaux horizons théâtraux. Mercredi 25 avril : *l'Ami de mon ami*, de Pierre Mertens (Belgique), dramaturgie de Jacques Baillon, avec Jean Alibert. Jeudi 26 avril : *le Cabriolet*, d'Alain van Crugten (Belgique), dramaturgie de Dominique Bluzet, avec Sophie Duez, Florence Giorgetti, Jean-Philippe Puymartin, Marc Ernotte et Dominique Bluzet. Vendredi 27 avril : *Poker à la Jamaïque*, d'Evelyne Pieiller (France), dramaturgie de Joël Jouanneau, avec Anouck Grimberg, Raymond Jourdan, Eric Doye et Christian Ruché. Samedi 28 avril : *Province Town, Playhouse, Juillet 1919, j'avais 19 ans*, de Normand Chaurette (Québec), dramaturgie de Patrick Haggiag, avec Laurence Mashah, Thierry Hancisse, Loïc Brabant, Hervé Dubourjal et Alain Günther.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 42 F à 62 F.
Dernière représentation le 28 avril.

La Sentinelle des miroirs

de Jean-Pierre Lescot,
avec la compagnie de Jean-Pierre Lescot.

L'un des plus constants servants du théâtre d'ombres installe ses sujets de fantasmagorie à Venise. Douce et belle invitation au voyage.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mercredi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 75 F et 110 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Créé en septembre dernier, ce spectacle connaît un succès qu'on pourrait qualifier d'à l'ancienne. Il traverse les saisons au rythme de l'humour aiguisé de son texte et des effets de voix et de manches de Rich-Talleyrand au bras de Fouché-Brasseur, en pleine forme.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mercredi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

Tout le cirque magnifique

d'après Dorothy Kunhardt,
mise en scène
de Pierre Blaise,
avec Pierre Blaise,
Véronica Door,
Eric Malgouyres
et Nicolas Vidal.

Dans un petit théâtre spécialement aménagé pour eux, les enfants de Paris –et d'ailleurs– sont conviés à retrouver ce spectacle de marionnettes mis en scène par Pierre Blaise et qui connut l'an passé un très grand succès. De trois à soixante-dix-sept ans.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Les mardi, jeudi et vendredi à 10 heures, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 14 h 30, le samedi à 15 heures et 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 60 F à 130 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

Grande mise en scène d'Antoine Vitez dans les très beaux décors de Yannis Kokkos pour cette entrée au répertoire du Français de l'une des plus belles œuvres de Bertolt Brecht. Sur scène, un homme modifie radicalement notre vision de l'univers, malgré la résistance des puissants, de l'Eglise comme des cours d'Italie. Cet homme, c'est Galilée, interprété par Roland Bertin. Les mots manquent pour décrire sa performance. Il faudra les trouver en allant l'applaudir, longuement.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 28 avril, 20 h 30 (et les 2, 6, 9, 12, 16, 18, 21, 23, 27 et 30 mai). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 1 F à 180 F.

Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacques Alric,
Maria de Medeiros,
François Borysse,
Cris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Hess,
Allen Hoist,
Christiane Legrand
et Alexandre Bonstein.

On sait qu'en 1940, ils s'habillaient comme on s'est nous-mêmes habillés à la fin des années 70 ; on sait encore que leur seul credo était le swing ; on sait aussi qu'ils avaient du fric ; on sait enfin qu'ils étaient plutôt marginaux, tendance naïve, dans un monde sous la botte nazie. Ils, c'étaient les zazous. On les retrouve aujourd'hui, sous la conduite du grand magic Savary, à Chaillot, entraînés par Maria de Medeiros, Chris Campion et Michel Dussarat. Chantons sous la pluie d'avril!

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 80 F à 130 F.

Zingaro

mise en scène
de Bartabas,
avec les Zingaro.

Des chevaux, de toutes les couleurs de la vie, sous la main ferme de Bartabas dans le beau théâtre en bois que le bon maire d'Aubervilliers, Jack Ralite, et notre bon vieux ministre de la culture, Jack Lang, ont offert à l'une de nos troupes les plus singulières et les plus enchanteuses. L'un des grands –et bons– rendez-vous de l'année.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 190 F.

DANSE

Mercredi 25 avril

Compagnie Claude Brumachon

Folie.

En mai dernier, à la Biennale du Val-de-Marne, on avait beaucoup aimé la première version de *Folie*. Quinze filles y libéraient une énergie exacerbée aux accents d'une musique implacable de Christophe Zurfluh. Il n'y a pas de raison pour que cette seconde version lui soit inférieure.

Centre Georges-Pompidou (le 25, 20 h 30 ; le 26, 18 h 30). Tél. : 42-74-42-19. De 60 F à 75 F.

Ballets et orchestre de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes.

Qui n'a pas encore vu ces volatiles enchantés dans la version de Rudolf Noureev, qui vient d'atteindre sa 70e représentation ? Mais il y a du nouveau dans les distributions. Le superbe Kader Belarbi, nouvelle étoile, danse dans le rôle du Prince Siegfried le 25 avril et le 13 mai. Karen Averty, première danseuse, sera Odette-Odile le 13 mai. Et le Bolchoï prête deux de ses étoiles : la divine Ludmilla Semeniaka (les 26 et 27 avril) et le bel Andris Liepa (les 24 et 28 avril).

Opéra de Paris, Palais Garnier (le 25, 14 h 30 et 20 heures ; les 26, 27 et 28, 19 h 30). Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 300 F.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt
« Danse » : Sylvie de Nussac





RÉTROSPECTIVE DENISE COLOMB AU PAVILLON DES ARTS

Des artistes dans l'objectif

Des voyages en Indochine au gotha artistique des années 50, cent cinquante photos prises en amateur tracent au fil des rencontres le portrait d'une pétulante petit dame de quatre-vingt-huit ans.

CLIN D'ŒIL malicieux du destin : Denise Cahen naît à Paris le 1er avril 1902. Issue d'un milieu bourgeois, elle s'inscrit au Conservatoire de musique, section violoncelle. Mais le trac l'étreint si fort qu'elle refuse de passer son concours. *« Je me suis enfuie avec mon violoncelle,* dit-elle d'une voix tremblante d'émotion. *J'ai erré toute la journée dans les rues et je ne suis rentrée que le soir. »*

Mariée en 1926 à un ingénieur du génie maritime, elle s'exile en Indochine avec ses trois enfants. Pour passer le temps, elle prend par plaisir, en amateur, ses premières photos de voyage. *« Tandis que les dames jouaient au bridge, je partais en voiture. Je regardais les paysages et les gens. J'avais très envie de faire des photos de moisissure. Je trouvais ça très beau. Mais je n'ai pas osé. »*

Les faits humains la fascinent. Façon de se découvrir elle-même, de dire son émotion, la photo lui permet de communiquer. Eunuque pékinois, rizière, buffle, temple captent son œil de sociologue intimiste. Ces notes de voyage, qu'elle nomme ironiquement « (sa) préhistoire », constituent un carnet de bord exotique et familial à usage privé. Elles sont soigneusement consignées dans deux gros volumes ornés des lettres qu'elle écrivait à ses parents.

LA RENCONTRE AVEC ARTAUD

De retour à Paris en 1937, elle continue à faire de la photo une récréation. Passionnée par les manipulations en laboratoire, elle rencontre Man Ray qui l'intimide. Mais il refuse de lui livrer le secret des solarisations qu'il a mis quatre ans à mettre au point. Durant la guerre, elle adopte le pseudonyme de Denise Colomb pour garder ses initiales.

Elle connaît peu de photographes mais fréquente assidument les peintres. Son frère aîné est le célèbre marchand Pierre Loeb. Il lui présente en 1947 Antonin Artaud, dont il expose les dessins. *« Artaud détestait être photographié. Il est venu chez moi. Nous avons un peu parlé. Je l'ai vraiment mitraillé. Il changeait d'expression à chaque prise. J'avais à peine le temps d'armer, et d'appuyer. Ses mains étaient aussi tragiques que son visage. On aurait dit qu'il avait des menottes. J'étais bouleversée. »*

C'est son premier portrait. Il sera suivi de bien d'autres. Giacometti, Calder, Picasso, Chagall défilent devant son objectif. L'ambiance du lieu, la lumière, la relation secrète au modèle sont les éléments qui l'inspirent en premier. L'improvisation est totale. Le rituel est sans recette. Fruit d'une tendresse complice, chaque portrait est le récit muet d'une rencontre. Il reflète sa ferveur et son admiration. *« J'étais attirée par les peintres à cause du trac. Il me tenaille encore maintenant. Comment faisaient-ils devant la toile blanche ? Je ne comprenais pas. »*

Chaque portrait est une trace, le souvenir ému d'un instant vécu. Mais aussi un viol commis en douce. *« Petite souris invisible »*, Denise Colomb laisse évoluer son modèle. Bram Van Velde, disert, ne lui dit pas deux mots. Dubuffet, corsaire coquet, change trois fois de chandail. L'appareil est son bouclier face à ces titans de l'art. *« La tête de l'artiste ressemble à ce qu'il fait. Et dans son visage, le portraitiste peut faire passer un peu de son art. »*

Arp caresse avec volupté les formes langoureuses de sa sculpture. Etienne Martin dans son bric-à-brac Poliakoff en tablier de boucher et sont révélés par le décor de leur atelier. César a l'air d'un chaudronnier, Bissière d'un cheminot. Mutant cinétique (Vasarely) ou gnome étrange (Miro), tous participent d'une même famille. Mais le grand choc est la rencontre avec Nicolas de Staël.

« Nous avons commencé par nous heurter. Il m'en voulait parce que mon frère ne l'avait pas pris dans sa galerie. C'étaient deux fortes personnalités. En tirant les photos, j'ai eu un rêve éveillé. Je l'ai vu droit devant un mur blanc. Il a donc reposé, bras croisés, l'air de défier le monde. Puis, il est parti pour Antibes. J'ai retrouvé très exactement sur la terrasse le vide et le muret dégoulinant de son atelier. C'est de là qu'il s'est jeté. »

La passion des peintres ne l'empêche pas de courir le monde : Iran, Inde, Chine, Israël. Et les Antilles (1948), dont elle ramène ces beaux tirages réticulés. Durant trois ans, elle collabore à *Point de vue-Images du monde.* Elle couvre tous les sujets, des égoutiers à la pêche à la sardine. Et aux petits métiers parisiens (concierge, cocher, artisan). *« C'était mal payé. En plus, il fallait rédiger les légendes. Mais je me suis bien amusée. Pour moi, c'était plus une aventure qu'un métier. »*

Reflets d'eau, gouffres miroitants, mirages d'images, les flaques focalisent aujourd'hui son attention lors de flâneries sous la pluie. Jeu de cache-cache avec le réel, cette traversée du miroir quotidien traduit bien son rapport buissonnier à la photographie. Si elle n'a pu portraiturer Bacon, Matisse ou Henry Moore, Denise Colomb ne regrette pas d'avoir jadis troqué son violoncelle contre le super Nettel acheté par son mari à Port-Saïd.

Au Pavillon des arts à Paris, sont exposées cent cinquante-trois photos *« en tout genre »*. Le trac l'étreint à nouveau. A quatre-vingt-huit ans, Denise Colomb se plaint de n'avoir plus le temps de déclencher. Mais elle ne sait pas si ça lui manque. Pour elle, la photo est un mode d'expression merveilleux grâce auquel tout reste possible.

PATRICK ROEGIERS

★ Denise Colomb, rétrospective, Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er. Du 26 avril au 10 juin. Catalogue édité par Paris Musées, 112 p., 97 illustrations, 165 francs.

★ A lire aussi Denise Colomb, *Portraits d'artistes-Les années 50/60*, éditions 666, 455 F et Quelques réflexions sur Paris, texte de René Pons, éditions Marval, 150 F.


Zao Wou Ki et La Lam, 1952.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Louis Cane

Les œuvres récentes d'un ancien de Supports/Surfaces, qui, de pérégrinations picturales en peintures à la manière de grands aînés, a toujours sous la main de quoi surprendre le visiteur de son œuvre.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital, Paris, 13e. Tél : 45-70-27-27. Tous les jours de 11 h à 18 h. Du 27 avril au 30 mai.

Denise Colomb

Lire notre article ci-contre.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris, 1er. Tél : 42-33-82-50. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 11 h 30 à 18 h 30. Du 26 avril au 10 juin. 23 F.

James Ensor

Voir notre photo légendée.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris, 8e. Tél : 42-65-12-73. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Du 27 avril au 22 juillet. 28 F.

Lyon
Trois ans de restaurations et d'acquisition

Une exposition-bilan, pour marquer le coup d'envoi des grands travaux de rénovation du Musée des beaux-arts (qui en avait bien besoin). Côté restauration, on y trouvera des peintures de Pierre de Cortone ou de Bronzino, mais aussi des sarcophages égyptiens en bois polychrome ; côté acquisitions, les peintures et plusieurs centaines de dessins du Fonds Fleury-Richard, des meubles de Gallé, des tableaux de peintres lyonnais... Des œuvres achetées, données, mises en dépôt. Bref, le musée revit.

Musée des beaux-arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél.: 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Du 26 avril au 29 juillet.

Saint-Paul de Vence
Jean-Paul Riopelle

« D'hier à aujourd'hui », cinquante peintures de grands formats ainsi que des pastels, des fusains, des collages. Pour jalonner le parcours singulier de l'artiste canadien, évoluant entre abstraction et figuration, Amérique et Europe, matière et esprit, sol et lumière.

Fondation Maeght, 06570. Tél.: 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Jean Bazaine

Un hommage en quatre-vingt-deux toiles : presque une pour chaque année de la vie de Jean Bazaine, dont l'œuvre de peintre, commencée avec la guerre, s'inscrit dans la tradition abstraite de ce qu'on a appelé « l'école de Paris », glorieuse dans les années 50, balayée depuis par la peinture new-yorkaise. A revoir.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-56-25-30. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

Zazou

Zingaro

DANSE

Mercredi 25 avril

Compagnie Claude Brumachon

ARTS

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre en son pays, incomplètement connu à Paris, le peintre flamand James Ensor est fêté au Petit Palais. En une rétrospective de cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

D. R.

➡

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons à peu près en même temps que les Soviétiques l'étrange complexité, de devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Tony Garnier

Un grand Lyonnais qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

Charles Garnier architecte de l'Opéra

L'Opéra de Paris, depuis l'ouverture du Musée d'Orsay, est devenu l'archétype du dix-neuvième siècle que notre Vᵉ République aime assimiler au seul second Empire. C'est une façon de remettre les pendules à l'heure que de replacer son architecte, Charles Garnier, dans la réalité : sa vie, son œuvre, la profession, les concours... Et en supplément : l'Opéra de Monte Carlo, édifié par le même.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris, 7ᵉ. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 10 juin. 27 F (billet d'accès au musée).

L'art prend l'air

Après une tournée au Japon, cent quarante cerfs-volants d'artistes font escale à la Grande Halle de La Villette. Ils sont signés Tinguely, Leon Polk Smith ou Sam Francis.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris, 19ᵉ. Tél : 42-40-27-28. Tous les jours, sauf lundi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 1ᵉʳ juillet. 20 F.

Doisneau

Chantre des banlieues, reporter et poète humaniste des années 50, Doisneau, le plus illustre photographe français vivant, révèle une part ignorée de son immense activité : les prises de vue effectuées entre 1943 et 1945 dans les laboratoires, le Jardin des plantes et le parc zoologique du Museum d'histoire naturelle, où ces inédits sont aujourd'hui exposés.

Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, Jardin des plantes, 57, rue Cuvier, Paris, 5ᵉ. Tél : 40-79-30-00. Tous les jours sauf, mardi, de 10 h à 17 h, dimanche de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin. 25 F.

Néo et Post-impressionnistes belges dans les collections privées

Un hommage des deux musées de Pontoise (Tavet et Pissarro) aux artistes belges qui, regroupés autour d'Octave Maus, invitèrent plus d'une fois à Bruxelles les impressionnistes et néo-impressionnistes de Paris, avec lesquels ils étaient en sympathie. Leurs œuvres, environ quatre-vingts, proviennent de collections privées de Belgique. L'exposition ira ensuite au Musée des Beaux-Arts de Charleroi.

Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château, Pontoise, 95000. Tél : 30-38-02-40. Tous les jours sauf, mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

Jean-Luc Parant

Un tas de boules de terre et d'écrits d'un artiste qui depuis vingt ans accumule les boules de terre et les écrits. L'installation qui s'intitule « Le Bouleversement » participe d'un nouvel accrochage de la collection permanente d'art contemporain du musée. Où l'on peut découvrir plusieurs ensembles d'œuvres récemment acquis, en particulier de Beuys, de Broodthaers, de Tinguely.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 10 juillet.

Polyptyques du Moyen Age au XXᵉ siècle

Du Moyen Age, qui en a fixé le principe, à aujourd'hui, le Musée du Louvre propose soixante tableaux multiples. Si cette tentative pour établir un pont entre l'art ancien et l'art moderne est ratée, on peut toujours aller se consoler à la galerie Bellier, où sont aussi exposés des polyptyques, et des paravents, signés par les peintres de Pont-Aven et les nabis. En attendant deux autres volets réunissant des œuvres abstraites et figuratives modernes, voire très contemporaines.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris, 1ᵉʳ. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 21 h 45. Visites conf. lundi et mercredi à 19 h 45, le vendredi à 15 h 30. Jusqu'au 23 juillet. 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8ᵉ. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai. 33 F.

Daniel Spœrri

Depuis trente ans, Daniel Spœrri cultive le *Ready made* à tendance sociologique. Ni peintre ni sculpteur, appelons-le plutôt collectionneur gourmand de reliefs de table, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté du *Eat art*.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, MNAM, place Georges-Pompidou, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Tire la langue, ou les irréguliers du langage

De Pierre Alechinsky à Robert Willems, une centaine d'œuvres réalisées en Belgique depuis la fin du siècle dernier, notamment de dadaïstes, de surréalistes et de gens de Cobra, qui se sont amusés à faire déraper les mots dans le domaine des images, et vice-versa.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-71-26-16. Tous les jours, sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août. 20 F.

Kees Van Dongen, le peintre

Ce Français d'origine hollandaise ne fut jamais tenu en odeur de sainteté. Autour de 1910, on trouva ses sujets obscènes et, plus tard, qu'il cédait à la facilité en ne peignant plus que des mondanités. Et on faillit l'oublier. Oublier la fougue, la hardiesse de la palette comme l'audace des cadrages du faux vrai fauve qu'il a été.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16ᵉ. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 juin. 15 F.

GALERIES

Rommert Boonstra

Ce brillant représentant de la photographie hollandaise est un ludique. Ses architectures « archimboldesques » respirent l'illusion, le vertige pictural, l'affolement de la perspective et le renversement d'échelle.

Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris, 5ᵉ. Tél : 43-54-59-29. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

Marcelle Cahn

En une centaine d'œuvres, huiles, collages, reliefs et dessins de 1925 à 1980, l'exposition rappelle la trajectoire de cette trop modeste dame de la peinture, dont l'abstraction géométrique rigoureuse et douce merite meilleure reconnaissance de la part de nos musées.

Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin, Paris, 11ᵉ. Tél : 43-55-31-93. Tous les jours sauf dimanche, lundi et mardi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

Collages surréalistes

La colle rapproche les réalités lointaines disloquées à coups de ciseaux. Ces bricolages inattendus, amusants ou grinçants, sont signés Max Ernst, Georges, Hugnet, Roland Penrose, Joseph Cornell et quelques autres.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4ᵉ. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

Michelangelo Pistoletto

Des œuvres des années soixante-dix sur le thème du miroir, pour rappeler comment l'artiste s'est joué de l'espace et du visiteur. Et des œuvres nouvelles, pour montrer, cette fois à travers l'espace architectural de la niche, que ses préoccupations, au fond, n'ont pas tellement changé.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3ᵉ. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

Julian Schnabel

Après les assiettes cassées, les velours ou les bâches : des vichy imprimés rose-rouge. Schnabel le boulimique, qui les a découverts chez Tati, en a fait le support d'une série de onze peintures de grand format, avec signes, comme à son habitude.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3ᵉ. Tél : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

RÉGIONS

Alès

Miro

De « Homo poeticus » de René Char au catalogue des « Cartalégraphies » de Braque, Picasso et Miro, l'heureuse rencontre du peintre catalan et de Pierre André Benoit, dit PAB. En vingt-cinq livres tirés de la collection que l'éditeur cénevol a offerte à la Bibliothèque nationale.

Musée-Bibliothèque Pierre André Benoit, Montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 24 juin.

Calais

David Nash

De chêne et de frêne, les sculptures d'un Anglais un rien romantique, à qui il arrive de travailler « le bois sur pied », *in situ*, là où il vit, au nord du pays de Galles, mais aussi de cultiver les souches et les branches coupées auxquelles il confère volontiers des formes antropomorphiques.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 juin.

Cambrai

Geneviève Claisse

L'abstraction, toujours : des points, des lignes, des formes fermées, puis ouvertes. Une œuvre rigoureuse forgée à partir des années 60, sur le modèle des premiers maîtres d'Abstraction-Création.

Salle de la Manutention, 3, rue des Capucins (Musée de Cambrai), 59400. Tél. : 27-81-78-66. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 7 mai.

Gravelines

Philippe Favier

L'exposition est consacrée aux gravures de Favier. Des petites choses depuis 1981, de très petites choses même, allant du format timbre-poste aux dimensions d'une boîte à sardines, qui ne manquent ni de qualité ni de charme. On peut aussi les découvrir à Paris, à la galerie La Hune. Quant aux peintures récentes de ce jeune imagier, elles sont actuellement présentées au Musée de Carcassonne.

Arsenal de Gravelines. Tél. : 28-23-08-13. De 14 heures à 17 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye, 75006. Tél. : 43-25-54-06. Jusqu'au 5 mai. Musée des beaux-arts de Carcassonne. Tél. : 68-77-71-27. Jusqu'au 4 juin.

Issoudin

Etienne-Martin

Pour fêter l'installation de la Demeure Nº 17 dans ses jardins, le Musée Saint-Roch propose une exposition d'ensemble des Demeures monumentales d'Etienne-Martin. La Demeure nº 17, dont le plâtre de 1981 a été tiré en bronze, est connue sous le titre de « Puits-fontaine » ou de « Maison de l'Est ». Comme toutes les sculptures d'Etienne-Martin, c'est un lieu de mémoire multiple, dans lequel on circule *de visu*.

Musée Saint-Roch, rue de l'Hospice-Saint-Roch, 36100. Tél. : 54-21-01-76. Jusqu'au 6 juin.

Lorient

Toto Frima

Avec Paul de Nooyer, Toto Frima a longtemps été la seule photographe hollandaise connue en France. Dans de grands formats polaroïds en couleur, ou dans des formats plus intimes en noir et blanc, ses autoportraits traduisent autant une reconquête de soi-même que la mise en cause de l'idée de modèle.

Galerie Le Lieu, 11bis, place Anatole-Le-Braz, Lorient. Tél. : 97-21-18-02. Jusqu'au 7 mai.

Meymac

François Bouillon

L'exposition de Meymac propose un choix des œuvres, depuis 1974, de cet artiste singulier en quête de langage originel, qui peint et sculpte des formes innommables, et traite aussi les mots. L'exposition propose un choix de ses œuvres réalisées depuis 1974.

Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain, 19250. De 14 heures à 18 heures. Le samedi et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi, jusqu'au 6 mai.

Les Sables-d'Olonne

Vincent Bioulès

L'œuvre graphique, depuis 1957. Où l'on voit le peintre virer au formalisme vers la fin des années 60, avant de revenir à ses premières amours : le fauvisme et surtout, par-dessus tout, Matisse, qu'il ne cesse de revisiter.

Musée de l'Abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. De 14 h 30 à 17 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 3 juin.

Troyes

Louis Soutter

« Mes dessins n'ont aucune prétention, sauf celle d'être uniques et d'idée imprégnée de douleur. » Ainsi parlait Louis Soutter, violoniste et dessinateur né près de Lausanne en 1871, mort en 1942 dans un asile de vieillards où il avait été placé contre son gré, vingt ans auparavant, la famille de l'artiste ne supportant plus ses excentricités, ses dettes, ses troubles psychiques. L'importante rétrospective de Troyes réunit dessins, peintures et livres illustrés conservés dans les collections suisses.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre. Tél. : 25-80-57-30. De 11 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 11 juin.

Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Des toiles, mais aussi des gouaches, des dessins, des esquisses de décors pour le théâtre et le cinéma. Tous les aspects de l'œuvre de Léger sont donc abordés dans cette rétrospective bien ficelée que propose le Musée de Villeneuve-d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'œuvres de l'artiste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Réévaluer le franc ?

Le franc affiche une santé insolente sur les marchés des changes, essentiellement vis-à-vis du mark, monnaie de notre premier client et premier fournisseur.

A Paris, le cours de la devise allemande est revenu à son plus bas niveau depuis les mois qu avaient suivi le dernier *réajustement du Système* mmonétaire européen (SME) en février 1987, date à laquelle cette devise avait été réévaluée de 3 % et le franc dévalué d'autant.

Depuis le début de la semaine, le mark flirte avec son cours pivot à Paris 3,35388 F, à mi-chemin entre son cours plafond 3,4305 F et son cours plancher 3,2792 F.

Si l'on rappelle qu'en novembre dernier, ce mark frôlait les 3,42 F, tout près du plafond, la performance est brillante. Il faut dire qu'à l'heure actuelle, le franc et la France constituent un pôle d'attraction, pour les capitaux étrangers, qui se ruent, notamment, à la Bourse de Paris.

La relative sagesse des prix, l'amorce d'une contraction du déficit commercial, la poursuite d'une croissance saine et équilibrée constituent autant d'atouts dans la panoplie d'une grande nation développée.

Rue de Bercy, M. Bérégovoy pavoise, considérant, avec justesse, que la fermeté du franc représente un des meilleurs rampart contre l'inflation, notamment celle qui est importée de l'étranger. Les esprits chagrins objecteront, toutefois, que la force du franc se nourrit d'une faiblesse plus ou moins temporaire du mark, perturbé par l'union monétaire entre RFA et RDA, et de la tension des taux d'intérêt français, les plus élevés de la CEE hors inflation, bien que l'écart entre Paris et Francfort diminue en ce domaine.

C'est pourquoi il est possible que la Banque de France, se satisfaisant des performances actuelles du franc, intervienne pour empêcher, éventuellement, le mark de tomber au-dessous de son cours pivot.

Après tout, le coût de la vie augmente encore un peu plus vite en France qu'en Allemagne et certains industriels, dans notre pays, estiment qu'à défaut de dévaluer, une réévaluation rampante leur serait préjudiciable : le mieux est l'ennemi du bien...

F. R.

Contestation de la politique salariale du gouvernement le 26 avril

Tous les syndicats de fonctionnaires appellent à la grève nationale

Manifestant dans une unité apparente, toutes les fédérations syndicales de fonctionnaires (FEN, FO, CGT, CFDT, FGAF-autonomes, CFTC, CGC, SNUI (impôts) et CRC (santé, ex-CFDT) ont appelé à une grève nationale dans la fonction publique, le 26 avril, pour protester contre la politique salariale et contractuelle du gouvernement.

Cette levée de boucliers est la conséquence directe de l'échec des négociations avec M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, sur l'application de la « clause de sauvegarde » contenue dans l'accord salarial de 1988-1989, qui avait provoqué la colère de toutes les organisations syndicales. Alors que celles-ci réclamaient une hausse de 1,7 % , pour tenir compte de l'inflation, le gouvernement ne leur accordait que 0,7 % d'augmentation.

Parallèlement, ils n'appréciaient guère que la première mesure salariale au titre de 1990 soit fixée à 1,2 %, versée à compter du 1er avril, dans le cadre d'une augmentation générale de 2,5 % annoncée pour l'ensemble de l'année. Le tout intervenant après l'accord sur la réforme de la grille des fonctionnaires, refusé par la CGT et FO.

Outre les secteurs traditionnels de la fonction publique – éducation nationale, PTT, finances, hôpitaux, – le mouvement de grève s'étend à la SNCF (appels de la CGT et de la CFDT), à EDF-GDF (appel de la CGT), à des services de la Sécurité sociale, aux personnels sociaux et paramédicaux qui se sont associés à cette journée. Divers rassemblements sont prévus, en province et à Paris, notamment quai de Bercy, devant le ministère des finances.

Une manifestation nationale, convoquée séparément par la CGT et Force ouvrière, partira de Port-Royal à 14 heures pour se rendre à l'hôtel Matignon.

POINT DE VUE

La politique du mensonge

par Roland Gaillard

C'EST une première. Toutes les organisations syndicales ont donc refusé de se rendre à la convocation du ministre de la fonction publique pour discuter des *salaires* 1990 dans la fonction publique. C'est une profonde crise de confiance entre les organisations syndicales et le gouvernement. Qui peut encore faire confiance à un gouvernement qui remet en cause sa signature à la première occasion ?

Que celui-ci, aujourd'hui, vienne expliquer qu'il ne peut pas céder aux revendications des organisations syndicales signataires sous prétexte que cela relancerait l'inflation est inacceptable. Faire le bilan des années 1988-1989 en mars 1990 ne peut avoir d'influence sur l'évolution des prix des années 1988-1989. La spirale inflationniste n'a pas de sens puisque les salaires ne seraient alignés qu'*à posteriori* sur l'évolution des prix.

On ne peut pas, en conséquence, reprocher aux fonctionnaires d'avoir contribué au développement de l'inflation puisque leurs traitements n'auraient été réévalués qu'après coup. Ils ne sont plus dupes de ce genre de discours, cela leur a déjà coûté 10 % de perte de pouvoir d'achat entre 1982 et 1988. Ils ont déjà donné !

En refusant de maintenir le pouvoir d'achat en 1988-1989, le gouvernement reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre et fait autofinancer par les fonctionnaires la pseudo-réforme de la grille indiciaire. Le secrétaire général de la CFDT *semble découvrir* que le gouvernement *« trompe les fonctionnaires »*, celui de la FEN s'inquiète de l'*« l'incohérence »* de la politique gouvernementale. Pour ce qui nous concerne, nous trouvons au contraire que tout cela est parfaitement cohérent.

Le gouvernement Rocard s'enferme en effet de plus en plus dans une gestion unilatérale et autoritaire des problèmes sociaux . La circulaire du 23 février 1989 sur le renouveau du service public n'a fait l'objet d'aucune discussion ou concertation, de même que celle du 27 novembre 1989 sur les projets d'administration déconcentrée des services territoriaux de l'Etat ainsi que la dernière en date du 25 janvier 1990, relative aux centres de responsabilité.

Pour le gouvernement, la négociation, cela consiste à faire avaliser ses orientations, y compris en s'adressant à grand renfort de « publicité » directement aux agents pour tenter de les opposer à leurs organisations syndicales, comme, par exemple, aux PTT ou à travers le sondage qui vient d'être lancé par M. Durafour auprès de tous les fonctionnaires. Nous avons rarement connu de telles méthodes.

Au nom de quels objectifs un gouvernement peut-il « sonder » les fonctionnaires en leur demandant leurs préférences politiques, syndicales, ce qu'ils pensent du premier ministre, de leur propre ministre... Ces méthodes sont inadmissibles, la déontologie de la fonction publique n'autorise pas un fonctionnaire à s'exprimer sur ses positions politiques, religieuses... Que les pouvoirs publics, en principe garants des règles fondamentales de la fonction publique républicaine, organisent eux-mêmes cela dépasse tout ce que nous avons pu voir en ce domaine jusqu'à maintenant

La politique salariale du gouvernement ne peut pas être examinée en dehors de ses orientations sur la modernisation de la fonction publique. C'est pourquoi, d'ores et déjà, FO a décidé de faire du 22 mai prochain, à l'occasion du séminaire gouvernemental sur la modernisation, une journée d'actions nationales.

Nous avons, de nombreuses fois, démontré la continuité évidente des gouvernements successifs quant à leur volonté de privatisation de la fonction publique. Les idées développées par M. Gérard Longuet dans son fameux rapport parlementaire sur ce sujet, les positions qu'il a prises lorsqu'il était ministre des PTT sont-elles vraiment différentes de celles défendues aujourd'hui par M. Quilès ?

Nous ne voyons pas non plus de différences essentielles entre la politique de M. Durafour et celle de M. de Charette, que ce soit en matière de salaire ou de modernisation de la fonction publique. Moderniser n'est pas détruire : les fonctionnaires ne veulent pas de cette modernisation-là.

Leur combat avec FO dépasse largement celui de la défense de leurs propres intérêts, il s'agit tout simplement de la préservation d'une fonction publique laïque et républicaine au service de l'ensemble de la nation, dans le cadre de l'égalité de droit du citoyen devant la loi. En tout état de cause, la transformation du citoyen en client du service public ne peut répondre aux aspirations des « usagers », trop souvent mis en avant pour justifier la privatisation de la fonction publique. C'est le sens de notre action.

▶ Roland Gaillard est secrétaire général de l'Union interfédérale des agents de la fonction publique Force ouvrière.

Pour lutter contre le blanchiment de l'argent sale

Le gouvernement supprimerait l'anonymat des bons du Trésor

Les bons du Trésor, les bons de caisse ou les bons de capitalisation ne seraient plus anonymes. Cette mesure fait partie du dispositif législatif et réglementaire que le gouvernement met actuellement au point pour lutter contre le blanchiment de l'argent de la drogue. Un projet de loi sera présenté à ce sujet au conseil des ministres du 9 mai.

Ces instruments financiers anonymes, qui permettaient depuis longtemps de recycler l'argent d'origine douteuse (fraude fiscale à l'héritage par exemple, ou revenus tirés du proxénétisme) moyennant une fiscalité très pénalisante de 52 % sur les intérêts, ne seront pas pour autant supprimés. Le client qui choisira de les utiliser pour placer ses liquidités pourra continuer de jouir d'un anonymat total vis-à-vis du fisc, à condition cependant qu'il fasse la preuve de son identité devant l'intermédiaire financier (guichetier de banque ou de bureau de poste). Autrement dit, le banquier qui demande à un client de signer ses achats ne trahira son client que s'il a la conviction que ces titres sont liés à un recyclage de l'argent de la drogue. Dans ce cas, ce n'est pas au fisc que le trafiquant aura affaire, mais à la police.

Les sommes placées en 1989 sur l'ensemble des titres anonymes sont difficilement mesurables. L'ensemble bons du Trésor a recueilli, en 1989, 32 milliards de francs, mais il est impossible de distinguer la part qui revient aux bons du Trésor anonymes. De l'avis de tous les experts, la fiscalité très lourde de ces produits et la diversification croissante des produits d'épargne ont contribué à une désaffection envers ces placements.

YVES MAMOU

L'excédent commercial nippon poursuit sa décrue

Le Japon durcit le ton à l'égard des Etats-Unis

LE Japon saisira les instances du GATT s'il est une nouvelle fois cité par les Etats-Unis dans le cadre de l'article « super-301 » de la législation commerciale américaine, « une pratique unilatérale illégale », a indiqué mardi 24 avril à Tokyo un haut responsable du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), M. Noboru Hatakeyama. Ce changement de ton intervient alors que l'excédent commercial japonais poursuit sa décrue.

TOKYO
(correspondance)

Le Japon a exporté moins en 1989 et a importé plus. Conséquence : ses excédents commerciaux sur l'année sont en baisse de 24,3 % avec 59,7 milliards de dollars contre 78,9 milliards en 1988. Les exportations ont stagné avec 273,6 milliards de dollars. En revanche, les importations (214 milliards de dollars) ont continué à progresser de 10,3 %.

Les importations japonaises ont été alourdies par deux facteurs conjoncturels. En premier lieu, l'impact du renchérissement des matières premières, qu'a amplifié la baisse de la monnaie japonaise. En l'espace d'un an, le baril de brut est passé de 16,22 à 19,25 dollars alors que le yen perdait 22 % face au dollar. L'Agence de planification économique ajoute : *« L'effet de la politique d'austérité mis en place par la Chine populaire a pesé sur le commerce extérieur du Japon . »*

Ces deux éléments se sont conjugués avec l'effet « structurel » de la délocalisation de la production d'automobiles japonaises aux Etats-Unis. *« A lui seul, ce transfert de production explique la stagnation des exportations japonaises »*, note un expert de l'APE.

L'automobile est tout de même restée, en 1989, le produit vedette des Japonais. Bien qu'en très léger recul, elle rapporte à l'archipel 67,1 milliards de dollars et représente 24,5 % du total des exportations japonaises. Mais on retrouve également l'automobile comme élément-clé des importations japonaises à côté des matières premières et de l'aéronautique. En hausse de 30,5 %, les importations de voitures étrangères au Japon ont frôlé pour la première fois les 10 milliards de dollars l'année dernière.

Seconde star japonaise avec 63,2 milliards de dollars engrangés à l'étranger, les équipements électroniques et l'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...) ont connu, comme l'automobile, un léger déclin de leurs ventes. Mais cette baisse a été compensée par l'accélération des exportations de semi-conducteurs (11 %), qui ont atteint 8,1 milliards de dollars.

L'ensemble des partenaires de Tokyo ont bénéficié du rééquilibrage du commerce nippon. Le déficit américain (42,7 milliards de dollars) s'est contracté de 12,7 % et celui de la Communauté (19,2 milliards de dollars) de 14 %. Cependant, la « part américaine » dans les surplus commerciaux du Japon est passée de 62 % à 71 %.

Aux yeux d'une majorité d'experts, le mouvement de rééquilibrage risque d'être de courte durée. L'excédent japonais a fini l'année budgétaire 1990 sur une hausse de 7,3 % (7,1 milliards de dollars) pendant le mois de mars. Une remontée due au fléchissement plus marqué que prévu des importations et au recul moins important qu'attendu des exportations. Jusqu'à présent l'effet « yen faible » semble plus freiner les importations qu'il ne stimule les exportations du Japon.

BRUNO BIROLLI

Pour lutter contre le surendettement

Un code de déontologie va moraliser la publicité pour le crédit

Le Conseil national du commerce (CNC) et le Bureau de vérification de la publicité (BVP) ont mis au point un code de déontologie, contresigné par les représentants des commerçants, des entreprises de vente par correspondance, des importateurs et des constructeurs d'automobiles, des annonceurs et des sociétés financières, pour moraliser la publicité sur le crédit à la consommation hors des points de vente.

Ce code vient compléter le dispositif sur le surendettement des ménages mis au point par le secrétariat d'Etat à la consommation. Désormais, le taux du crédit annoncé ne pourra pas être inférieur au taux moyen de refinancement, le prix du produit en cas d'achat au comptant sera indiqué, les messages devront être lisibles et compréhensibles...

Les perturbations dans les transports en commun

Le jeudi 26 avril, jour de la grève nationale dans la fonction publique, les transports en commun seront sensiblement perturbés.

● Compagnies sériennes : c'est dans le secteur aérien que le trafic sera le plus bouleversé, les contrôleurs de la navigation sérienne ayant choisi de répéter leur mouvement de la semaine dernière bien qu'ils n'aient pas les mêmes revendications que le reste de la fonction publique. Air Inter annulera 45 % de ses vols (tél.45-39-25-25 ou minitel 3615 code Air inter) et Air France assurera la totalité de ses vols long-courriers et la moitié de ses moyen-courriers (vols départ : 43-20-11-15 ; vols arrivée : 43-20-15-55. Minitel 3615 code AF) .

● SNCF : le service sera perturbé, dès le mercredi 25, sur le réseau Atlantique et Sud-Est hors TGV (un train sur deux). Durant la journée du 26, le TGV fonctionnera normalement ainsi que les rapides et express du réseau Nord-Est. Les *réseaux* Atlantique et Sud-Est hors TGV seront desservis à la cadence d'un train sur deux ; la banlieue à raison de deux trains sur trois et les services régionaux par un train sur quatre. Les perturbations se poursuivront dans la matinée du vendredi 27 sur le réseau Atlantique et Sud-Est hors TGV ainsi qu'en banlieue et sur les services régionaux.

● RATP : seuls la CGT et les syndicats indépendants appelant à la grève et pour des durées allant d'une heure à vingt-quatre heures , la direction s'attend à des perturbations dans le bus et le métro dont elle est incapable de prévoir la localisation, le moment et la durée.

ÉCONOMIE

Le plan Nallet et la défense de l'environnement

Les paysans gardiens des paysages

Suite de la première page

Les productions animales et végétales modernes menacent l'homme et ses descendants de bien tristes *« printemps silencieux »*, déserts de faune et de flore . Pour apporter son remède au« mal de terre » ambiant. M. Henri Nallet propose aux agriculteurs une nouvelle stratégie contractuelle susceptible de donner au monde paysan un rôle de producteur de bien-être.

L'annonce la plus spectaculaire porte sur l'encouragement aux agriculteurs « *qui adoptent des pratiques de production respectueuses de l'espace nature*l ». Dans les faits. seront primés les exploitants des zones fragiles contribuant à préserver les paysages. les pratiques de pâturage sous couvert forestier. les cultures dérobées d'engrais verts pour éviter, l'hiver. le lessivage des nitrates sur les sols nus ; les efforts de protection des habitats d'oiseaux migrateurs. Dans dix zones expérimentales. les exploitants recevront pendant cinq ans une prime annuelle à l'hectare « *venant compenser les pertes ou les surcoûts induits par les nouvelles pratiques* ». Surtout localisée dans les marais de l'ouest. dans la Crau sèche et le Vercors, cette forme nouvelle d'agriculture (encouragée depuis 1985 par la CEE et déjà très répandue en Europe du nord) pourrait ainsi prendre corps en France.

Soucieux de « *l'apparition de friches qui peuvent provoquer des risques d'avalanche. d'incendie ou d'érosion* », M. Nallet est décidé à favoriser l'élevage des moutons. des chèvres et des chevaux sur de grands espaces. On n'a que trop mesuré ces derniers mois combien la nature s'enflamme après qu'ont disparu les derniers troupeaux. Une jachère dite pâturée dans les forêts du Sud-est et une aide au boisement viendront compléter ce dispositif destiné à renforcer les espaces sensibles où l'homme et l'animal n'avaient plus droit de cité.

Les agriculteurs-cela a été souvent dit- ne jettent pas les engrais dans le sol pour le plaisir d'être modernes. Il y va de leur revenu et nul n'a le coeur de jouer sa récolte d'une année par vertu écologique.

M. Nallet veut prouver qu'on peut produire autrement. L'agriculture « biologique » reçoit une consécration officielle appuyée : elle sera mieux contrôlée mais aussi plus aidée pour gagner en crédibilité. Les régions défavorisées y trouveront peut-être une échappatoire au marché classique très engorgé caractérisé par la baisse des prix. A condition, soulignent les organisations agricoles, que l'inévitable baisse de rendement soit financièrement compensée par les pouvoirs publics français ou européens. La même demande, critique à peine voilée, accompagne chaque proposition du ministre destinée à adapter les méthodes d'élevage et de culture à l'impératif environnemental. La lutte contre la pollution dans les lisiers, le stockage des effluents, les investissements liés à la protection de la nature ou l'amélioration des traitements phytosanitaires sont autant de voeux jugés pieux tant que le problème du coût ne sera pas résolu. Des aides françaises devraient permettre de réduire de 20 % les rendements sur certaines parcelles céréalières. On attend le premier candidat à la baisse du tonnage à l'hectare...

C'est pourtant à ce prix que l'agriculture répondra à l'un des premiers objectifs de son ministre, outre celui de la sauvegarde du milieu : la qualité des aliments pour que l'adage « *Dis-moi ce que tu manges je te dirai ce que tu es* » ne devienne pas « *Dis-moi ce que tu manges je te dirai ce que tu risques* » .

Bien au-delà de la simple question de l'eau et des arbitrages en usage, M. Nallet veut préparer le terrain d'une nouvelle insertion du monde paysan dans la société française . La riposte a été rapide depuis l'accusation publiquement *portée* par M. Lalonde sur les agricultures pollueurs. Le « *Qui paiera* » lancé par la FNSEA n'est pas une question en l'air, même si elle apparaît bien terre à terre. C'est en effet de la terre qu'il s'agit. On nous répète qu'elle n'a pas de prix. Si la prise de conscience des exploitants est acquise ou en voie de l'être, la réussite de ce changement culturel passe sans doute par une nouvelle répartition des aides et des soutiens à l'agriculture. Encore trop d'argent public est distribué automatiquement aux tonnages produits, sans souci des méthodes culturales ni de la qualité offerte. Il y a fort à parier que l'agriculture biologique devra être la bannière de tous sans quoi elle ne sera que l'illusion de quelques-uns.

ERIC FOTTORINO

Un programme en sept points

C'est un programme d'action en sept points que le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a présenté le 24 avril afin d'encourager le monde paysan à des pratiques plus respectueuses de *« l'environnement et de la qualité de la vie »* .

– L'amélioration de la qualité des aliments. Elle passe en particulier par un rôle accru de la recherche dans la filière agroalimentaire pour inventorier et analyser les contaminants.

– La lutte contre les pollutions liées aux productions animales. Préserver l'eau, améliorer les conditions de stockage et de traitement des effluents sont des priorités absolues.

– La lutte contre les pollutions liées aux productions végétales. M. Nallet veut sensibiliser les exploitants au bon usage des intrants, rationaliser les fumures et les techniques de culture, améliorer les traitements phytosanitaires, inciter par des aides financières à la préservation du biotope.

– Limiter la déprise agricole par une meilleure gestion de l'espace. Il s'agit de développer les systèmes extensifs, utilisant de l'espace, dans le zones menacées de friches.

– Instaurer des pratiques agricoles respectueuses de l'espace naturel.

– Protéger la forêt, en particulier par un nouveau pastoralisme.

– Conserver le patrimoine naturel, l'eau, mais aussi les sols (contre l'érosion) et les terrains de montagne.

Frappée par un champignon mortel

L'asperge sinistrée du Gard

MONTPELLIER

de notre correspondant

« *Dans la mesure où les asperges sont en train de mourir, on perd la récolte, le fonds, la trésorerie sur les cultures en cours et les années futures* », dit d'un ton désespéré M. Jean-Luc Grar, producteur d'asperges de Mauguio près de Montpellier. les yeux rivés sur son champ d'où émergent des tiges à peine grosses comme des haricots. L'an dernier, à la même époque, ses légumes longs à la chair tendre avaient l'air bien plus fiers dans les assiettes des consommateurs.

Les 400 producteurs du Gard, comme les 250 du nord de l'Hérault ainsi qu'une partie de ceux des Bouches-du-Rhône ont en effet été victimes d'une attaque massive de fusarium, un champignon connu et analysé depuis ces cinq dernières années pour altérer l'épiderme des turions des asperges atteintes par cette forme de fausse rouille.

Celles-ci, tout en restant comestibles, ne peuvent plus alors se développer correctement. Sollicitées et fragilisées par le temps doux de l'hiver et la persistante sécheresse, les asperges du Midi sont devenues des proies faciles pour le champignon qui, repéré habituellement en faible quantité un peu partout en France, a fait cette année son lit abondamment dans les champs.

La catastrophe est d'autant plus grande après une fusariose la terre devient impropre à la culture des asperges. « *Les études démontrent qu'il est alors impossible de replanter une aspergeraie pendant plusieurs années* », explique M. Vincent Bousquet, technicien au centre expérimental horticole de Marsillargues dans l'Hérault. L'unique porte de sortie devient alors la reconversion, le fusarium épargnant la tomate, le melon ou le tournesol.

Mais les producteurs, dont la trésorerie accuse déjà une perte de près de 80 %, se refusent à envisager leur arrêt de mort. La région Languedoc-Roussillon, première productrice nationale d'asperges, avec près de 7 000 hectares cultivés et plus de 40 % de la production française à elle seule, a trop rêvé sur un légume présenté comme une alternative idéale à la viticulture en péril il y a encore trois ans : juste le temps qu'il faut pour rendre une terre productive.

A l'image de leurs collègues conchyliculteurs de l'étang de Thau, les professionnels condamnés à arracher en pleine saison leurs « fines asperges » en appellent déjà aux collectivités locales. Les réunions se multiplient entre producteurs et élus locaux pour étudier des modalités de sauvegarde de la production, et d'éventuels plans de relance agricole d'autres produits, en attendant la fin de la saison pour évaluer l'ampleur précise du sinistre.

JACQUES MONIN

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article intitulé « Gérer les villes comme des entreprises » (Supplément « Consultants » dans *le Monde* du 25 avril), il fallait lire : *« La société Innotech travaille sur l'axe de la Loire Orléans-Tours... et le département de la Nièvre est attiré par l'idée d'édifier sur le circuit automobile de formule 1 de Magny Cours... ».*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-81.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le renouvellement des administrateurs des caisses

M. Evin entretient l'incertitude sur les élections à la Sécurité sociale

M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, a entretenu le suspense, le 23 avril au cours d'une conférence de presse, *à propos des élections* pour le renouvellement des administrateurs des caisses de sécurité sociale.

Le ministre a affirmé que *« tout est prêt pour qu'il y ait éventuellement des élections »*, en ajoutant cependant que c'est *« la décision de ne pas en faire qui n'est pas prise »*. En tout état de cause, a rappelé M. Evin, le choix final dépend de *« discussions qui ne sont pas du ressort de ce ministère »*.

Au sujet du financement de la Sécurité sociale, le ministre se trouve également en désaccord avec le ministère des finances. Favorable à l'instauration d'un prélèvement sur tous les revenus, M. Evin a expliqué que la question *« n'est pas de savoir si l'on veut créer un nouvel impôt, mais de savoir si on finance différemment la Sécurité sociale »*.

L'important, a-t-il affirmé, est que *« ce prélèvement soit affecté à la Sécurité sociale »*. *« Pour des raisons constitutionnelles, le Parlement votera chaque année la hauteur de ce prélèvement »*, a encore indiqué M. Evin.

TRANSPORTS

La congestion des transports en Europe

Un centre unique de gestion du trafic aérien sera mis en place d'ici à 1994

Les vingt-trois ministres des transports de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), réunis le 24 avril à Paris, n'ont pas arrêté de mesures très nouvelles pour mettre fin à la congestion aérienne qui multiplie les « bouchons » du ciel, notamment lors des départs en vacances. Cette situation ne peut que s'aggraver puisque les 4 millions de vols qui sillonnent, chaque année, le ciel européen passeront à 7 millions en l'an 2 000.

Les ministres ont simplement confirmé qu'un centre unique de gestion du trafic sera mis en place à Bruxelles d'ici à 1994, sous la houlette d'Eurocontrol, pour un investissement de 4,2 milliards de francs.

Ils ont, d'autre part, appelé de leurs vœux une harmonisation des communications entre les quarante-deux centres de contrôle existants pour qu'ils puissent dialoguer au moins par téléphone.

Une amélioration de la couverture radar du Vieux Continent a été aussi souhaitée, vers 1995, de façon à aligner tous les pays sur la règle de 9 km séparant deux avions, au lieu de 55 km dans certaines zones.

Théoricien des échanges internationaux

Le professeur Bela Balassa docteur « honoris causa » de l'université de Paris

Accueilli à la Sorbonne par Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie, le *professeur Bela Balassa* de nationalité américaine, a reçu lundi les insignes de docteur *honoris causa* des mains du président de l'université de Paris-I, le professeur Georges Haddad.

Malgré une très grave opération, qui l'a pratiquement privé de l'usage de la parole, le professeur Balassa a repris depuis plus d'un an ses cours (lus par son épouse ou par un assistant) à l'université John Hopkins de Baltimore, et plusieurs de ses nombreuses activités. Théoricien des échanges internationaux, le professeur Balassa, qui est aussi conseiller de la Banque mondiale, a été l'un de ceux qui, pour reprendre l'expression du philosophe Isaïah Berlin, a remonté le courant durant les longues années pendant lesquelles celui-ci n'allait nulle part.

S'appuyant sur le principe des coûts comparatifs mis à jour au début du siècle dernier par David Ricardo —un des fondements de la logique économique – et sur la théorie de la dotation des facteurs formulée il y a une bonne soixantaine d'années par l'école suédoise, le professeur Balassa a, dès les années 60, montré les effets bénéfiques du libre-échange sur le niveau de vie de tous les peuples, et plus spécialement sur le développement de ceux qui sont économiquement en retard.

Ayant inauguré sa carrière universitaire à Budapest, en 1951, par une thèse sur l'échantillonnage statistique – une façon de ne pas parler du marxisme-léninisme – le professeur Balassa n'avance rien qui ne soit solidement étayé par une analyse des faits et des données quantitatives. *« Bela Balassa est un expérimentateur à la Claude Bernard »*, devait dire, dans son éloge, le professeur Jean Bénard. M. Bénard devait rappeler que le nouveau docteur *honoris causa* de l'université de Paris a publié quelque vingt-quatre ouvrages et quelque deux cent cinquante articles professionnels, dont un certain nombre rédigés directement en langue française.

Depuis 1979, le professeur Balassa publie, dans la revue *Commentary*, une étude très suivie dans les milieux anglo-saxons sur le développement de l'économie française. Dès les années 60, il avait montré que la France était en train de devenir, sous la Ve République, une des puissances industrielles de premier plan.

Mme Balassa, également de nationalité américaine, devait lire en français – c'est la langue que l'on parle chez les Balassa – le discours de remerciements de son mari. Son premier livre, publié quand il avait dix-huit ans, était une anthologie de la poésie française, avec une traduction des poèmes en langue hongroise.

PAUL FABRA

EN BREF

□ **Delmas-Vieljeux s'intéresse à l'Atlantique Nord.** – La compagnie maritime Atlantic Container Line qui est une filiale de la Transatlantic Shipping Company, elle même membre du groupe suédois Bilspedition, a choisi le groupe Delmas Vieljeux comme agent en France. Cette opération permet à Delmas Vieljeux de se diversifier sur un secteur géographique (l'atlantique nord) d'où il était absent. Ainsi, Delmas concurrence le groupe public CGM qui, lui aussi, dessert à partir du Havre la cote est de l'Amérique du Nord.

□ **Jacobs Suchard envisage la suppression d'un emploi sur cinq.** – Confronté à la première baisse de ses bénéfices en huit ans, le groupe chocolatier suisse Jacobs Suchard envisage de supprimer 3000 emplois, soit un poste de travail sur cinq. La nouvelle a été annoncée, mardi 24 avril, par M. Klaus J. Jacobs, le président de Jacobs Suchard, devant les actionnaires du groupe. M. Klaus Jacobs a précisé que ces réductions d'effectifs toucheraient essentiellement l'Amérique du Nord et du Sud et n'affecteraient pas en priorité les centres de production en Europe.

□ **Michelin obtient le feu vert pour racheter Uniroyal-Goodrich.** – Le département américain de la justice a donné son feu vert au groupe français Michelin pour racheter le manufacturier de pneus Uniroyal Goodrich . Michelin avait annoncé au mois de septembre 1989 l'acquisition d'Uniroyal Goodrich pour un montant de 1,5 milliard de dollars (8,7 milliards de francs)

□ ***Olivetti démarre sa production de télécopieurs avec Sanyo et Mitsui.***- Le groupe informatique italien Olivetti et ses deux partenaires japonais Sanyo et Mitsui ont inauguré, mardi 24 avril à Pozzuoli, près de Naples, la plus grande usine d'Europe pour la construction de télécopieurs. L'usine de Pozzuoli, gérée dans le cadre d'une co-entreprise contrôlée à 51 % par Olivetti, 39 % par Sanyo et 10 % par la société de commerce Mitsui, produira environ 200 000 télécopieurs par an suivant la technologie Sanyo. Ces télécopieurs sont destinés au marché européen. Celui-ci, qui a représenté 1,4 million d'unités vendues l'an passé, devrait atteindre 1,7 million d'unités en 1990, selon les dirigeants de la co-entreprise.

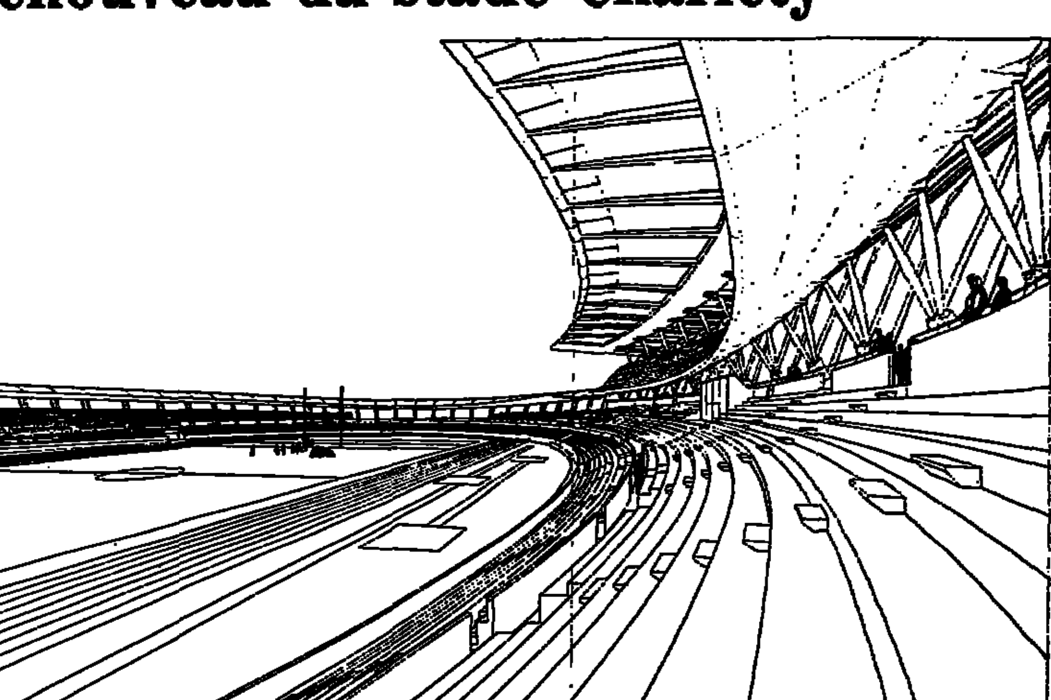
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIS / ILE-DE-FRANCE

20 000 places et une « Maison du sport »

Le renouveau du stade Charléty

Le stade Charléty, cher à la mémoire des Parisiens, renaîtra en 1994 sous la forme d'une arène à la fois légère et monumentale. Transition circulaire entre le boulevard Kellermann et l'avenue de la Porte-de-Gentilly, au sud du treizième arrondissement, il s'intégrera à la ceinture verte grâce à la transparence de ses structures et à un environnement revisité par la contrainte écologique.



Le projet de l'architecte Henri Gaudin : plusieurs jeux de tribunes posées sur des « pieds » de béton pour donner la possibilité aux spectateurs de circuler librement entre les niveaux.

L'architecte Henri Gaudin, lauréat du concours sur esquisse chargé de l'ensemble du projet de reconstruction du stade, a ainsi modifié une première maquette pour préserver les espaces verts. Plus de quatre cents arbres seront plantés à la place du terrain d'entraînement de football destiné au Paris Université Club (PUC) et déplacé vers la Cité universitaire toute proche. De même, la piste d'échauffement des athlètes est réduite de moitié mais reste conforme aux normes internationales. Huit terrains de tennis sont prévus en surface ; certains, conformément aux souhaits du PUC, pouvant bénéficier d'une couverture légère.

Ces modifications sont en fait l'ultime étape d'un projet qui a connu de nombreuses hésitations, dues essentiellement aux impératifs financiers de la Ville de Paris. Vingt ans après le célèbre meeting au cours duquel les ouvriers de Renault et de Citroën ont rejeté le protocole des accords de Grenelle, Jacques Chirac lance le principe de la reconstruction du stade Sébastien-Charléty. Le coût prévisionnel est alors fixé à 614 millions de francs. L'opération concerne non seulement le stade lui-même mais également les installations du PUC, gérant du « parc Charléty », et celle du Comité national olympique. Après le dépôt des premières esquisses et l'enquête administrative de rigueur, le poids financier dépasse largement les prévisions.

Tout en conservant l'esprit *« d'intégration dans un site naturel et de dialogue entre les volumes et les matériaux »*, Henri Gaudin revoit son projet à la baisse, permettant aujourd'hui de ramener la facture à 664 millions de francs.

Malgré ce retard, le permis de construire vient d'être déposé et le chantier va pouvoir commencer avec une première date butoir : le 1er février 1992. C'est en effet à une semaine de l'ouverture des J.O. d'Albertville que devrait être inaugurée la Maison du sport. Date décidément symbolique, car cette inauguration est en fait le prétexte à la célébration du centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin. Selon Edmond Seuillard, directeur administratif et financier, *« le Comité national olympique souhaite une réalisation de prestige capable de fédérer l'ensemble du personnel et des associations issus du mouvement olympique »*.

« L'esprit antique de l'arène »

Situé sur le parvis d'entrée du stade Charléty, le bâtiment, qui ressemblera à la proue d'un navire, comprendra, outre des bureaux, un amphithéâtre et un musée du sport.

Un concours destiné aux sculpteurs va être ouvert pour réaliser une statue sur pied et en bronze représentant Pierre de Coubertin.

Il ne restera plus alors que la reconstruction du stade. Soumis à enquête publique à l'automne prochain, à la mairie du treizième arrondissement, les travaux préliminaires débuteront en 1991 et l'ensemble pourra être achevé en 1994. Conçu pour l'athlétisme, « Charléty » sera composé de plusieurs jeux de tribunes toutes recouvertes, posées sur des « pieds » de béton et retenues par des câbles d'acier.

Pour l'architecte Henri Gaudin, l'essentiel tient dans la possibilité donnée aux spectateurs de circuler librement entre les niveaux tout autour du stade. *« Il faut tenir compte de la continuité de l'anneau*, explique-t-il. *Il existe sur un stade d'athlétisme un sentiment de communauté. Il nous faut retrouver l'esprit antique de l'arène. »*

Quant au problème de la sécurité, Henri Gaudin le résout en ouvrant le terrain par un accès direct aux tribunes. Selon lui, *« le problème n'est pas le même que dans un stade de football. Avec 20 000 places, le stade Charléty aura une capacité très inférieure à celle du Parc des Princes par exemple. En outre, les spectateurs des compétitions d'athlétisme sont beaucoup plus calmes... »*

JEAN-CHRISTOPHE BAUBIAT

CORRESPONDANCE

A propos de la rénovation des quartiers

Stop à l'urbanisme sans urbanité

Quatre cents quartiers à problèmes seront « assistés » en 1990. De quelle assistance s'agit-il ? Aide-t-on ou écrase-t-on ? La réponse est nette : on écrase. Déjà le poids du mot « assistance » est lourd à porter. Mais on n'assiste même pas. Les sollicitudes de la Délégation interministérielle à la ville et de Banlieues 89 entrainent une amélioration des transports, de l'architecture et de l'entretien des immeubles, du nettoyage des rues et des espaces verts. Mais les loyers augmentent de 40, 50, parfois 80 % et se rapprochent de ceux des HLM les plus récents.

Les familles les moins pauvres, les classes moyennes, n'ont plus aucune raison de rester dans un quartier, qui, même amélioré, reste un grand ensemble à part, que la ville contourne, où l'on ne vit que par nécessité. Elles déménagent. Restent les plus pauvres, bénéficiaires d'une allocation-logement (APL) qui fond dès que les enfants ne sont plus scolarisés. Le loyer devient alors insupportable avec des adolescents chômeurs et à charge. Les déprédations, qui, après une période d'état de grâce avaient cessé, reprennent. Vengeance inconsciente face à la hausse du loyer, sentiment de rester dans un ghetto lorsque les familles les plus aisées partent ? Les deux sans doute. Mais ce qui est sûr, c'est que l'argent public est gâché, comme sont gaspillées les vies humaines. Car la ségrégation spatiale renforce les effets du chômage et de l'échec scolaire.

Que faire alors ? Il faut revenir d'abord à une politique (aide à la pierre pour les revenus moyens, aide au logement pour les plus défavorisés) permettant de construire, au cœur même des villes, des HLM où cohabitent plusieurs classes sociales. Ensuite « rapprocher » des centres-villes les grands ensembles, non seulement en améliorant les transports mais en y créant des équipements et des activités qui y amènent des gens autres que ceux qui ont l'obligation financière d'y vivre. Enfin, plus généralement, l'aménagement du territoire devrait favoriser le droit de chacun à vivre dans son village, sa ville ou sa région.

Cela vaudrait mieux que de gâcher des fortunes à réhabiliter des grands ensembles, de continuer à organiser la ségrégation et de faire, en somme, de l'urbanisme sans urbanité.

MAURICE BERNARD
président d'une amicale de locataires à La Courneuve (Seine-Saint-Denis).



100 000 m² de bureaux en projet

Gennevilliers joue le tertiaire

C'est au lieu-dit Le Tillier, près de l'ancien « village » de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), à quelques mètres de la gare du RER, que les premiers coups de pioche du futur Europarc des Barbanniers ont été donnés. Les premiers bâtiments, qui seront livrés à la fin de l'année, commencent à sortir de terre. La trentaine d'autres immeubles de bureaux – hauts de à peine deux étages – que comptera le site devraient être disponibles en 1993.

Avec ses 30 hectares, l'Europarc de Gennevilliers, vingtième du nom mais deuxième seulement en Ile-de-France (après Créteil, en 1983) est *« une des plus grosses opérations d'immobilier de bureaux de la première couronne parisienne »*, assure André Leyre, le directeur général d'Europarc. C'est aussi, avant Aubagne, la première fois que la chaîne de parcs d'activités, qui travaille de concert avec Auguste-Thouard et la Société générale, traitera avec une municipalité communiste.

Rééquilibrage Paris-banlieue

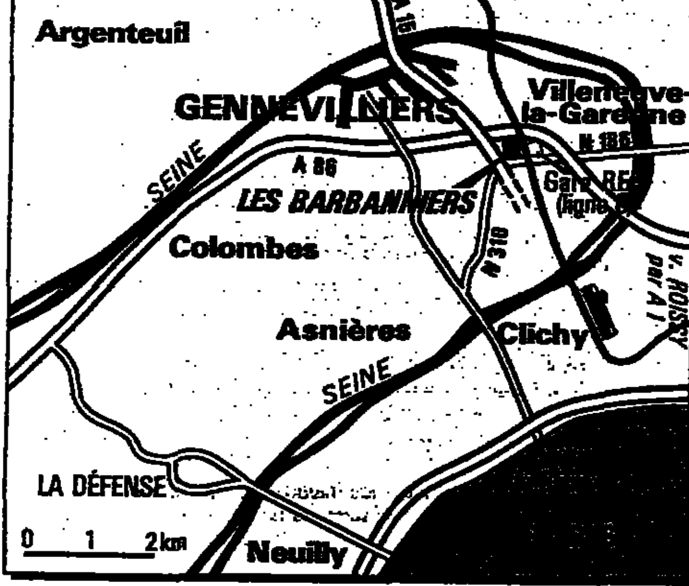
« Notre reconversion date des années 80 », précise l'ancien maire de Gennevilliers, Lucien Lanternier, chargé du dossier à la mairie.

La ville du port autonome et de l'*« ancienne industrie »* avait perdu 9 000 emplois depuis la fin des années 70 dans les secteurs traditionnels. Gennevilliers n'emploie que 30 % de ses habitants, et n'offre, en particulier, que peu d'emplois féminins. Les Gennevilloises travaillent pour la plupart à la Défense et à Paris.

Avec ses centaines d'hectares de carrières et de friches industrielles et ses 13 % de chômeurs, Gennevilliers fait partie de ces villes françaises défigurées par les restructurations industrielles qui font le succès d'Europarc, spécialiste français des parcs d'activités technologiques. Mais c'est aussi l'un des *« pôles urbains forts »* que souhaite créer Michel Rocard dans la petite couronne.

« L'histoire nous a rejoints », commente-t-on chez Europarc. Situé *« aux portes de Paris, au pied du RER C et de l'A-86, en bordure de la fameuse ceinture verte qui coulera depuis Villeneuve »*, l'opération est déjà, d'après l'opérateur, *« un succès commercial »*. Sur les 100 000 m² à construire, Europarc a déjà signé pour 15 000 m² et en consigne 30 000 en option. En offrant, dit-on à la mairie, *« du secondaire supérieur et du tertiaire »*, c'est-à-dire des emplois qualifiés pour l'essentiel, on pourra proposer 6 000 emplois nouveaux dont 600 environ seront générés par le site. Gennevilliers pourra accueillir des entreprises de Paris et de la petite couronne qui désertent aujourd'hui, dit-on, « avec armes et bagages » et ainsi, contribuer à ce rééquilibrage Paris-banlieue dont parle le Livre blanc.

Pour que les Barbanniers ne soient pas une *« greffe »*, mais un *« lieu ouvert sur la ville »*, Europarc et la ville ont mis en place, selon des méthodes éprouvées par les entreprises de conseil en communication, un jeu-concours ouvert à tous les enfants de Gennevilliers : « La mémoire du futur ». Aidés par un petit historique préparé par la mairie, ils devront inventer des noms pour chacun des bâtiments des Barbanniers. Signe des temps : les Gennevillois n'iront pas travailler au Maurice-Thorez ou au Salvador-Allende, mais au Van-Gogh ou à l'Utrillo...



ARIANE CHEMIN

A Bouffémont (Val-d'Oise)

La ferme du château devient un « hôtel d'activités »

Aidée par le conseil régional, la commune de Bouffémont aménage une vieille bâtisse pour accueillir commerçants et artisans.

Le premier « hôtel d'activités » en Ile-de-France, hors Paris (*le Monde* du 25 janvier) ouvrira ses portes au printemps 1991 à Bouffémont (Val-d'Oise). Une initiative qui alliera protection du patrimoine et réalité économique, puisqu'il s'agit de construire 1 500 mètres carrés de locaux à louer, commerciaux, artisanaux, industriels,à l'intérieur de la ferme du château, une vieille bâtisse en meulière du dix-neuvième siècle ayant appartenu au baron Empain.

L'idée était déjà dans l'air depuis pas mal de temps à Bouffémont, petite localité de 5 500 habitants, à caractère surtout résidentiel et située à quelque 15 kilomètres de Paris. Depuis, très exactement, que la municipalité a fait jouer son droit de préemption sur la propriété en 1988 : comment augmenter les ressources de la commune qui, en vingt ans, a multiplié par sept le nombre de ses habitants – et qui compte cent cinquante chômeurs – sans pénaliser davantage les Bouffémontois ?

La création, en 1989, du fonds régional pour l'implantation locale d'entreprises (FRILE) a résolu le problème. La subvention de 1 million de francs votée par le conseil régional d'Ile-de-France au vu du dossier présenté par la commune et son maire (le député socialiste, vice-président de l'Assemblée nationale, Michel Coffineau) a fait le reste. Sur les 7,8 millions de francs que coûtera l'hôtel d'activités – outre le million apporté par la région – la société d'économie mixte SOBEFA (Société bouffémontoise pour l'emploi, la formation et les activités) – qui a signé avec la ville un bail à construction – met elle-même sur la table 1 million de francs. Le reste sera couvert par des emprunts.

Par ce bail, la SOBEFA s'engage à gérer l'hôtel pendant une durée de trente ans, au terme de laquelle le propriétaire (la commune) retrouvera la gestion de son bien.

Graveur sur pierre et restaurant

D'ici un mois environ, la municipalité saura si les deux autres demandes de subventions, l'une formulée auprès de la CEE en rapport avec la sauvegarde du patrimoine, l'autre auprès du ministère du commerce et de l'artisanat, seront ou non acceptées. Quoi qu'il en soit, les travaux commenceront le 1er juin prochain, et les premiers locaux devraient être livrés au printemps 1991.

D'ores et déjà, une dizaine de candidats – 600 mètres carrés ont été placés – se sont montrés intéressés par le projet qui pourra abriter une vingtaine de commerçants, d'artisans, d'industriels et de sociétés tertiaire. Près de 150 mètres carrés de services communs, comme l'accueil et une salle de réunion, sont prévus. Parmi ces premiers candidats, un toiletteur pour chiens, une société d'espaces verts, un graveur sur pierre, mais aussi un restaurant, une supérette. Les loyers pourraient s'échelonner de 400 francs à 500 francs par an le mètre carré, pour le secteur artisanal, 600 francs à 650 francs pour les bureaux. Aucune comparaison, ici, avec les pépinières d'entreprises, où ces dernières ne peuvent rester que le temps d'un lancement avant de voler de leurs propres ailes... ailleurs, et laisser la place à de nouveaux débutants. Mais l'hôtel peut servir de relais à la pépinière. Pour Claude Vialas, adjoint au maire chargé des activités économiques, ce projet poursuit trois objectifs : *« La création d'entreprises et donc d'emplois, qui est la condition posée par le FRILE pour accorder sa subvention ; le sauvetage du patrimoine par le maintien de la ferme en plein cœur du village ; l'augmentation de la taxe professionnelle »*.

Actuellement, cette taxe ne représente en effet que 8 % des impôts locaux – contre plus de 40 % en moyenne nationale – et Michel Coffineau espère parvenir à la doubler grâce, notamment, à l'hôtel d'activités. Pour attirer les entreprises sur son territoire, la municipalité a donc décidé de diminuer chaque année le taux de cette taxe, qui était longtemps resté élevé en raison du peu d'entreprises dans la commune. Mais aujourd'hui, *« nous sommes à un stade de développement où nous avons les inconvénients d'une petite ville tout en voulant les avantages d'une grande ville*, explique Claude Vialas. *Pour gagner ces avantages, nous refusons d'augmenter les impôts locaux. Il faut donc chercher de nouvelles ressources comme la taxe professionnelle »*. En trois ans, le taux de la taxe est donc passé de 21,7 % à 17 %.

Michel Coffineau espère que la forêt qui jouxte la ferme et le cadre ancien du vieux village seront d'incontestables atouts. De même que le développement du futur axe Cergy-Roissy : le charme de l'ancien et d'un environnement recherché ajouté aux commodités réclamées par les besoins de l'économie.

Projet hôtelier

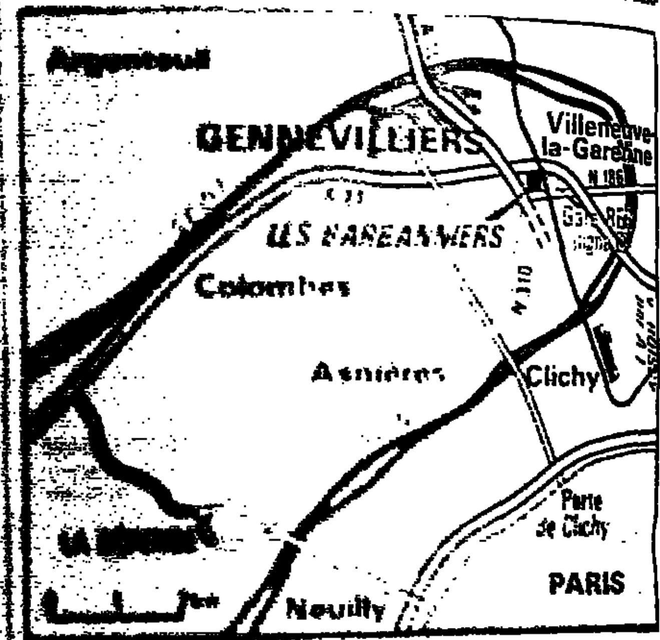
Et pour ne pas en rester là, la mairie de Bouffémont a un autre projet qui lui tient à cœur mais qui est moins avancé que le premier : aménager la propriété boisée du Mesnil, près de la route qui mène à Chauvry, qui appartenait également autrefois au baron Empain, pour la louer à une chaîne hôtelière qui accueillerait à la fois des touristes et des séminaires.

Une convention a été passée avec le Paris-international-club, l'aménageur japonais du golf en cours de réalisation à proximité du bâtiment. En contrepartie de la modification du Plan d'occupation des sols qui a été nécessaire à son installation, il a accepté de participer, à hauteur de 10 millions de francs, à ce projet d'hôtel. La somme est pour l'instant bloquée sur un compte de la Caisse des dépôts et consignations. Un bon début en attendant la décision définitive.

JACQUELINE MEILLON

100 000 m² de bureaux en projet

Gennevilliers joue le tertiaire



(Val-d'Oise)

...vient un « hôtel d'activités »



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT



OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

Nous sommes une organisation européenne autofinancée qui connaît un développement rapide. Notre personnel est composé de 3500 ressortissants des 14 Etats-Membres, dont la FRANCE. Plus de la moitié de nos agents sont chargés des travaux de recherche et d'examen des demandes de brevets.

En raison de cette expansion, La Haye recrute encore

150 INGÉNIEURS OU DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES

- Si vous avez terminé, ou êtes sur le point de terminer, des études d'ingénieur mécanicien, électricien, électronicien ou chimiste ou d'obtenir un diplôme universitaire (DEA ou *doctorat*).
- Si vous désirez travailler dans une ambiance internationale, à l'avant-garde de la technologie.
- Si vous possédez une excellente connaissance d'une des langues officielles (anglais, français, allemand), et pouvez comprendre les deux autres, et si vous êtes ressortissant d'un des Etats-Membres*

alors

l'Office Européen des Brevets vous offre une carrière intéressante d'**Examinateur en brevets européens** à La Haye ou Berlin, et des conditions financières avantageuses. La rémunération annuelle nette varie de FF 204.336 à FF 374.220, en fonction de l'âge, de l'expérience et de la situation de famille. L'assurance-maladie, le régime de retraite et les autres avantages offerts par l'Office sont comparables à ceux d'autres organisations internationales.

* Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, R.F.A., Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Vous pouvez, soit prendre contact pour de plus amples renseignements et l'envoi de formulaires de candidature, soit adresser directement votre *curriculum vitae* à l'une des adresses suivantes:

La Haye:
Postbus 5818
NL – 2280 HV RIJSWIJK
Fax: (070) 3403016

Berlin:
Gitschinerstrasse 97-103
D – 1000 BERLIN 61
Fax: (030) 259 01 840

HIGH TECH

Un européen pour créer le contrôle de gestion de nos filiales

LOCSTAR

Voilà ce que vous propose la société Locstar, qui a pour vocation de commercialiser en Europe des services de liaison par satellites destinés aux engins mobiles (transports terrestres, ferroviaires, etc...).

Doté de puissants moyens, notamment financiers, ce système de communication se poursuit avec succès et implique, à terme, le développement de filiales commerciales européennes. C'est dans ce cadre de développement que notre Direction recherche dès à présent son Contrôleur de Gestion.

Chargé de créer votre fonction, votre rôle sera d'assister et de conseiller les filiales dans l'élaboration et le contrôle de leurs données financières et comptables. Bien sûr, la consolidation et le reporting financier feront aussi partie de vos attributions.

Diplômé d'une école ou d'une université de gestion et de nationalité européenne, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans du contrôle de gestion en entreprise et êtes bilingue français-anglais.
Ce poste est situé en France, à Evry (à 30 km au sud de Paris).

Notre conseil étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/87 à Linden, 14, rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

Equipaggiamento per l'automobile

Ingeniere Delegato Tecnico presso i costruttori italiani.

La nostra Società (4 300 dipendenti, un giro d'affari di 2,2 miliardi di Franchi Francesi) è ben introdotta in Europa e, già da tempo, in Italia, dove detiene 7 % del suo settore di mercato.

Ricerchiamo oggi un INGENIERE MECCANICO che conosca a fondo il mondo automobilistico, e che abbia un'esperienza pluriennale a livelli di responsabilità in uffici Studio/Prove o come Product Manager.

In collegamento con gli ingenieri degli uffici-studio della FIAT, ALFA ROMEO, LANCIA - MASERATI, ecc., dovrà stabilire i capitolati d'onere e determinare i criteri utili allo sviluppo e all'adattamento dei nostri prodotti.

Fornirà i prototipi agli ingenieri e ai piloti addetti alle prove, parteciperà alle prove stesse e analizzerà i risultati.

Intratterà relazioni costanti con gli importatori di case costruttrici estere in Italia e con gli organismi di normalizzazione e regolamentazione (per es. : ASSOGOMMA).

Saprà sfruttare l'insieme delle osservazioni, dati e risultati raccolti con gli ingenieri dello Sviluppo del nostro Centro Tecnico, basato nell' Est della Francia.

Il candidato sarà naturalmente italiano (o di origine italiana) e parlerà correntemente il francese.

Il posto di lavoro sarà basato alla sede della nostra filiale, nei pressi di Torino. Per informazioni ulteriori, inviare curriculum vitae e retribuzione desiderata al nostro consulente SEFOP, riferimento BDT 437 M.

SEFOP

11 rue de Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFORMATIQUE ET MANAGEMENT :

VOTRE AVENIR SERA EUROPEEN

L'Europe, pour CGI, c'est déjà une réalité.

Nos implantations en Espagne, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Italie, en Suisse... réalisent une part importante de notre chiffre d'affaires et nous disposons de tous les atouts pour confirmer et renforcer notre position parmi les grands mondiaux de l'informatique :

Plus de 3000 collaborateurs réalisant un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs (en progression régulière de 30 % par an), des Progiciels figurant parmi les produits les plus vendus dans le monde, une maîtrise des techniques informatiques appliquées au management des grandes entreprises.

Nous recherchons de jeunes Espagnols.

INGENIEURS OU UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

appelés à exercer des responsabilités d'encadrement dans une de nos Agences en Espagne ou dans d'autres pays européens.

En France (à Paris), nous vous formerons à nos méthodes et nos outils (MERISE, PACBASE, SIGAGIP*...) et nous vous confierons des missions au sein d'entreprises et de milieux variés.*

Vous pourrez ainsi acquérir de solides compétences dans les domaines de l'informatique, de la gestion et du management, vous préparer à vos futures responsabilités et réunir toutes les conditions pour réussir dans le Groupe CGI une carrière internationale conforme à votre potentiel.

Une bonne maîtrise du Français est naturellement indispensable. Celle d'une autre langue européenne serait un atout.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, en précisant la référence 08/MELP-490, à Madame JAMET

CGI INFORMATIQUE
30, rue du Château des Rentiers
75640 PARIS Cedex 13

*PACBASE et SIGAGIP sont des marques déposées de CGI.



Pour ne pas se tromper de carrière

ADCOM.

2 ingénieurs mécaniciens débutants

De formation ENSI, ENSAM, ESTACA ou diplômé d'une Université Européenne équivalente (spécialité mécanique des fluides complétée si possible par la thermo-dynamique appliquée), vous êtes disponible et motivé pour une mission passionnante sur notre Ensemble de Lancement en Guyane Française.

Après une formation d'un an à Evry (Sud de Paris) vos activités à Kourou seront axées sur : • la mise en oeuvre mécanique-propulsion du lanceur, • la mise en oeuvre mécanique hors propulsion de l'ensemble du lanceur pour le 1er poste (réf. 90.13) et du 3e étage cryogénique pour le 2e poste (réf. 89.28), • la gestion des documents nécessaires à une exécution fiable des opérations, • la conception et l'évolution du système de lancement.

Votre esprit d'analyse et de méthode et d'excellentes qualités relationnelles et d'adaptation sont indispensables. Des connaissances en informatique et en anglais seront appréciées.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) à Arianespace, Service des Relations Humaines, Boulevard de l'Europe, BP N° 177, 91006 Evry Cedex.

Arianespace
Première société commerciale de Transport Spatial.

arianespace

INSEAD

VENEZ REJOINDRE LA PLUS INTERNATIONALE DES ECOLES EUROPEENNES DE GESTION

L'INSEAD est aujourd'hui le plus grand centre européen de formation aux affaires.
Toujours à la recherche de l'excellence, notre objectif est de répondre aux exigences du monde économique.
Dans ce cadre, notre Directeur des Ressources Humaines recherche son

RESPONSABLE RECRUTEMENT FORMATION

Vos missions :
- le **recrutement** du personnel administratif et le **conseil** en recrutement pour le personnel d'encadrement ;
- la **conception** et le **suivi** des actions de **formation** pour l'ensemble du personnel administratif ;
- le **suivi** de **l'intégration** des nouveaux embauchés (français et étrangers).

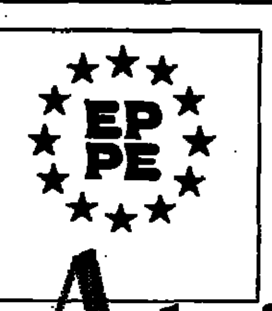
Vous êtes bilingue anglais et maîtrisez si possible l'allemand. De formation supérieure vous pouvez vous prévaloir d'une première expérience dans un groupe international.
Diplomate, vous avez l'habitude des contacts pluriculturels et êtes reconnu comme un brillant organisateur.
Le poste est basé à Fontainebleau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + salaire actuel) sous la réf. ADT 77/M à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN
2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 Lyon

Le Monde de l'International



Le Secrétariat Général du

PARLEMENT EUROPEEN

à LUXEMBOURG

organise un concours général pour le recrutement d'

Administrateurs (f/m)

de langue française

chargés d'accomplir, sur base de directives générales, des tâches de conception, de recherche, d'études, de gestion et/ou de contrôle.

Principales conditions d'admission : • études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme ou expérience professionnelle garantissant un niveau équivalent; • expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport direct avec les fonctions d'administrateur; • connaissance approfondie de la langue française et très bonne connaissance d'une autre langue officielle de la Communauté européenne (danois, allemand, grec, anglais, espagnol, italien, néerlandais, portugais). Il sera tenu compte de la connaissance d'autres langues officielles de la Communauté européenne; • être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne; • âge maximum : 35 ans (être né après le 5 juin 1954). Des dérogations pouvant aller jusqu'à 6 ans sont admises sous certaines conditions.

LE PARLEMENT EUROPEEN MET EN OEUVRE, EN FAVEUR DE SON PERSONNEL, UNE POLITIQUE D'EGALITE DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES. IL ENCOURAGE TRES VIVEMENT LES CANDIDATURES FEMININES.

Le numéro du Journal Officiel contenant toutes les informations utiles peut être demandé, de préférence sur carte postale, **en rappelant la référence PE/48/A :**
- au Bureau d'Information du Parlement européen 288, Boulevard St. Germain-75007 Paris
- ou au Parlement européen - Service du Recrutement, L-2929 LUXEMBOURG

(Les candidats sont priés d'écrire leurs noms et adresse en lettres capitales).

Les candidatures rédigées sur le formulaire contenu dans le Journal Officiel doivent être adressées au Parlement européen - Service du Recrutement - L-2929 LUXEMBOURG.

Date limite de dépôt des candidatures : 5 juin 1990

UOP headquartered in Chicago, is a joint venture company formed in 1988 and owned by two major Corporations: Allied Signal and Union Carbide. UOP is a world leader in research and development of petroleum and petrochemical processes, catalysts, adsorbents and process systems. In Europe, we operate business centres located in Belgium, Italy, the Netherlands and the United Kingdom and sales offices in each country. Manufacturing plants are located at Reggio (Italy), Brimsdown (England), Delfzijl (Netherlands). In the United States UOP has two major technical centres and four manufacturing sites. The Company employs 3700 people worldwide and has a global view on internal career progression through training and development, job rotation and international assignments.

UOP

We are looking to recruit a (m/f)

Product & Process Licensing Manager

for our Molecular Sieves Department, responsible for the Sales and Marketing of existing and new zeolites. Candidates should be 28-40 years old and have at least 3 years Sales Experience in any or all of the following markets, Refineries - Petrochemical Plants, Gas Processing and Environmental.

Applicants must have perfect English and French or German plus ideally another European language. They must be able to work with a high degree of autonomy. Although reporting to the Commercial Development Manager Europe, based in Milan, the function could be operated from any UOP-office in Europe, according to incumbent's home location. It is anticipated that the successful candidate will make a major contribution to both Market and Product Development in Europe.

Extensive travel will be required, initially within Europe with later a possible extension to the Middle East.

As part of an International group, we offer an excellent salary & benefits package. The right candidate, will have the opportunity to develop his career both within the Molecular Sieve Group and other parts of the Company.

Please address your full curriculum vitae to the Human Resources Director Europe, c/o UOP N.V., Noorderlaan 147, B-2030 Antwerp, Belgium.

Un leader français
Une chance pour l'Europe !

La première place, nos produits l'ont gagnée sur l'hexagone par la qualité de leur conception, de leur fabrication, de leur esthétique, autant que par l'efficacité d'équipes soudées et motivées, dans le secteur de **l'emballage plastique alimentaire**. Cette première place, notre jeune Groupe de PMI performantes (350 MF, 350 personnes) entend la gagner en Europe, où sa présence est déjà remarquable.

Pour animer, créer, fédérer nos axes de développement, nous recherchons le

Directeur Marketing International

qui, au niveau du Groupe, jouera un rôle actif dans la création de notre notoriété d'entreprise internationale.

En collaboration avec le PDG, initiateur du concept produit, l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie marketing viseront le développement des gammes de produits actuelles et leur adaptation aux besoins des différents marchés européens.

La politique commerciale sera également sous sa responsabilité avec plus spécifiquement **en France** le suivi de l'ensemble des forces de vente selon leur finalité propre, en Europe le développement, la création et l'animation de filiales commerciales.

De formation Grande Ecole de Commerce, votre parfaite réussite dans ce poste suppose une expérience confirmée de Direction Commerciale et Marketing au sein d'une entreprise similaire.

Privilégier vos connaissances concrètes et pratiques, posséder l'ouverture d'esprit et la stature nécessaire pour être aussi bien reconnu à l'intérieur qu'à l'extérieur du Groupe, avoir le sens de la compétitivité et la réalisation, parler couramment l'anglais et l'allemand (ou éventuellement l'espagnol), telles sont quelques unes de vos caractéristiques personnelles.

Veuillez adresser votre candidature pour laquelle nous vous assurons une parfaite confidentialité s/réf. 9045/CG à

BESANCON
PARIS
LYON



CERH
Chantal GUY
26 Av. de Montrapon
25000 BESANCON

DESSEIN

ALCATEL CIT a créé à RABAT, au sein de sa filiale ALCATEL CIT-MAROC, un Centre de Recherche et Développement en logiciel.

Ce centre est rattaché à la Direction Technique de la Branche Commutation Publique (1 800 personnes dont 900 ingénieurs).

Il est chargé de développer des applications de haute technologie permettant aux Administrations des Télecommunications d'améliorer l'exploitation et la maintenance de leurs réseaux.

INGENIEUR CONFIRME

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous apporterez **une expérience de 10 à 15 ans** dans le domaine de la conception, du développement et de la maintenance de logiciels complexes et si possible, dans celui des Télécommunications.

Ce poste offre de réelles opportunités à un candidat souhaitant mettre à profit son expérience technique pour prendre des responsabilités de management.

De culture et de sensibilité marocaines, vous maîtrisez la langue arabe et souhaitez vous installer à Rabat.

La dimension internationale d'Alcatel nécessite la connaissance de l'anglais ; des déplacements, en France et à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

ALCATEL CIT — CIGE

Service Recrutement - 10, rue Latécoère - 78141 VELIZY CEDEX - FRANCE

CONTESSE



Preclinical Research Department of F. Hoffmann-La Roche Ltd in Basel, Switzerland.

We are a Swiss-based International Pharmaceutical Company with great emphasis on research. Currently we have one permanent and one post-doctoral positions available for

SCIENTISTS or PHYSICIANS
with additional experience in Pharmacokinetics

who have interest in planning, conducting and evaluating preclinical pharmacokinetic experiments with new research compounds. Since the position requires frequent collaboration with our pharmacological and chemical research groups the successful applicant should have a strong background in both areas.

The position requires :
- undergraduate training in pharmacy, biochemistry or physiology and a Ph. D degree in pharmacokinetics or pharmacology,
- or a M.D. degree with additional experience in pharmacokinetics,
- competence in HPLC, GC or radiometric analytical methods,
- good knowledge of written and spoken English,
- some familiarity with and willingness to learn German,
- willingness to work in a team.

Interested, qualified applicants should send their complete résumé, references and a hand-written curriculum vitae to our Personnel Department, quoting reference Le Monde 121/90/As.

F. Hoffmann-La Roche Ltd
P.O. Box, CH-4002 Basel.





L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche un **TRADUCTEUR/RÉVISEUR** de langue maternelle française pour occuper un poste à plein temps ou à mi-temps (six mois par an) à son Bureau régional de l'Europe, Copenhague, Danemark.

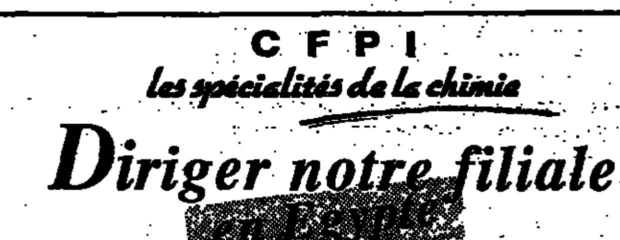
Les fonctions comprennent la traduction en français sans révision ultérieure de textes variés et parfois complexes de caractère médical, administratif, financier ou juridique; la révision occasionnelle de traductions en français faites par des traducteurs moins expérimentés ; une participation active au développement de la terminologie du Bureau.

Le candidat devra posséder une formation supérieure sanctionnée par un diplôme universitaire ou équivalent, de préférence en sciences humaines ou naturelles, en droit ou en médecine. Il connaîtra parfaitement l'anglais et aura une très bonne connaissance de l'allemand ou du russe ; la connaissance d'autres langues, sans être requise, sera un avantage. Il aura une bonne expérience (cinq ans au moins) de la traduction technique, de la révision et de la rédaction, de préférence dans des domaines intéressant la santé ou dans un contexte international.

Les candidats intéressés possédant les qualifications requises sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 1er mai 1990 à l'Organisation mondiale de la santé, 1211 Genève 27, Suisse, en mentionnant la référence MPR/TRA/EURO.

C F P I

les spécialités de la chimie



Nous sommes un Groupe français de 1300 personnes qui réalise un C.A. de 1,1 milliard de francs en Agrochimie et Spécialités Industrielles - dont 25 % à l'exportation.

Basé au CAIRE, vous prendrez en charge la responsabilité de la filiale (60 personnes siège et usine).

Vous avez 35/45 ans, une formation supérieure type ESC ou Ingénieur et une expérience confirmée de la gestion d'un centre de profit en milieu industriel de préférence dans le secteur de la chimie.

Manager et avant tout gestionnaire, vous alliez l'expérience de l'encadrement à de solides capacités à développer de nouveaux marchés.

Bien évidemment vous êtes bilingue anglais.

Statut expatrié - évolution au sein du Groupe pour un candidat de valeur.





Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 3731 à CFPI, Direction des Relations Humaines, 28 boulevard Camélinat, 92233 Gennevilliers Cedex.

AXIAL

ECOLE FRANÇAISE POUGHKEEPSIE (90 km au nord de New-York)

cherche PROF. SCIENCES NATURELLES (maîtrise ou CAPES) pour T.C. et T.D., pouvant aussi assurer cours de maths et physique de 1er cycle. Contrat pour l'année scolaire 90/91, début 10.08.90. Adresser C.V. à Miss Morgan French School DCC 23 Spackenkill Road POUGHKEEPSIE NY 12603 USA. Tél. : (914) 462-0063

RECHERCHONS pour nos quatre enfants scolarisés aux États-Unis (8e, 7e, 10e et maternelle)

INSTITUTRICES EXP.

parfaitement bilingue français/anglais non fumeur très bonne éducation et présentation. Calme, sociale et dynamique, sportive (natation indispensable). Permis de conduire. Disponibilité totale (Longs séjours à l'étranger). Réf. contrôlables. Salaire motivant. Envoyer c.v. manuscrit + photo. Écrire sous le no 8.889 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 PARIS

JAPON. Recherche couple pour préparer et servir plats dans un petit restaurant, spécialité quiches. Salaire motivant, classes de japonais, etc. Interviews Paris, fin avril. Envoyez C.V., photo à : N. KATOH, Noboricho 6-8, Nakaku, Hiroshima, Japan

OFFRES D'EMPLOIS

AGENCE DE VOYAGES cherche

comptable mi-temps

Envoyez C.V. + photo AIRCOM 93, r. de Monceau 75008 PARIS

Le Monde de l'International

venez diriger notre société à Abidjan

Entreprise de construction métallique, filiale du groupe français JOSEPH PARIS, nous sommes implantés depuis plus de trente ans à Abidjan.

Sous l'autorité du Président, basé à Paris, vous avez la haute main sur la technique, la gestion (CA 20 MF) et le personnel (100 p. dont 4 expatriés). Vous êtes le moteur de notre développement et le garant des résultats.

La trentaine, ingénieur A & M ou TP, ayant l'esprit d'entreprise, vous appréciez avoir des responsabilités larges, connaissez déjà l'Afrique et souhaitez une rémunération attrayante assortie d'un intéressement et des avantages de l'expatriation.

Ecrivez à Raoul DAUTREME, consultant (réf. 196 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
BORDEAUX - LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

AFRIQUE

ERNST & YOUNG
AUDIT et CONSEIL

recherche en Afrique pour ses départements

AUDIT - CONSEIL PME

PROFESSIONNELS

Jeunes diplômés ou Expérimentés

AUDIT : Vous êtes attiré par des missions d'audit et de commissariat aux comptes auprès de moyennes ou grandes entreprises présentant des activités diversifiées.

CONSEIL PME : vous avez un goût prononcé pour la révision et le conseil de gestion auprès de PME performantes.

De formation Grandes Ecoles de Commerce, vous êtes débutant ou avez acquis une expérience réussie de plusieurs années en Cabinet ou en Entreprise. Vous justifiez de qualités de rigueur, d'aptitude à l'animation d'équipe et d'un réel sens des contacts.

Ces postes sont à pourvoir en priorité, par des professionnels africains originaires des pays suivants : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger et Sénégal.

Certains postes peuvent également être proposés à des expatriés expérimentés.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant le poste choisi, à Véronique MICOT - HSD - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris La Défense 2.

Carré Turenne

Filhet-Allard & Cie
SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES
MADRID

Leader incontesté sur le Sud-Ouest dès les années 80, co-fondateur du groupe FORCE sur le plan national en janvier 90, une vocation résolument européenne nous fait créer aujourd'hui avec un de nos principaux confrères espagnols (membre d'un des premiers groupes financiers de la péninsule), une filiale à MADRID : FILHET ALLARD ESPAÑA.

Soyez-en le 1er

DIRECTEUR COMMERCIAL

• **Mission** : basé à Madrid, vous serez notre "ambassadeur permanent" en Espagne pour y développer une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales *franco-espagnoles avec* le soutien logistique et technique de nos partenaires locaux.

Diplômé d'études supérieures commerciales (Bac + 5), parfaitement BILINGUE Français-Espagnol, vous êtes un professionnel de l'assurance des risques industriels.

• Autonome et dynamique, vous avez un sens relationnel aigü, le goût du challenge et des responsabilités commerciales.

Venez rejoindre une équipe de "sportifs" sachant conjuguer performance et fair-play, convivialité et ouverture sur le monde ; nous négocierons ensemble les modalités de notre collaboration.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf DB 3391 FA à notre conseil Dominique de Baillenx

BRAIN SEARCH CONSULTANTS
84, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX
Réponse et confidentialité garanties.

BS CONSULTANTS — BORDEAUX - LYON

Membres de la CSNCR

Côte d'Ivoire
Jeunes Sup de Co ou Equivalent
envie de revenir au pays ?

Nous sommes une société internationale du secteur des services, leader dans son domaine d'activité en Afrique de l'Ouest et souhaitons renforcer l'encadrement de la plus importante de nos filiales africaines à Abidjan.

Nous recherchons de jeunes diplômés Grandes Ecoles de Commerce pour leur confier - après formation en France - des missions d'encadrement de développement commercial et de gestion dans un environnement dynamique et exigeant.

Votre excellente connaissance de la culture et de l'économie ivoriennes vous ouvrira de larges possibilités d'évolution.

Pour un premier contact, veuillez adresser votre dossier de candidature s/réf. 5805 M à l'Agence DESSEIN, 15 Rue du Louvre, 75001 PARIS ou consulter votre minitel au 3616 code C2 tapez G278.

DESSEIN

Le Monde des Cadres

LES EDITIONS DALLOZ recherchent un

JURISTE PRIVATISTE H/F

Nous recherchons pour notre Encyclopédie un juriste à qui nous confierons notamment la responsabilité du répertoire de procédure civile et d'une partie du répertoire des sociétés.

Vous assurerez en tant que rédacteur juridique, non seulement les relations avec les auteurs et la préparation technique des manuscrits mais aussi le travail de recherche et de mise à jour : vous suivrez l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale des matières qui vous seront confiées.

Vous avez un DEA de droit privé et quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou en cabinet d'avocats à la Cour ou aux Conseils. Vous connaissez bien la procédure civile et vous êtes aussi capable de vous adapter à d'autres branches du droit.

Vous souhaitez vous intégrer à une équipe spécialisée qui vous formera à sa technicité.

Le salaire proposé motivera un cadre de très bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf.E 581 sur l'enveloppe, à notre conseil

Unicar — 6 rue Halévy 75009 PARIS



Est un bureau d'ingenierie qui se développe rapidement et principalement dans le cadre des grands programmes spatiaux et aéronautiques européens.
C'est pourquoi nous recherchons de nombreux

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Dans les domaines suivants :

• **Optronique**
Traitement d'images et senseurs : maîtrise d'œuvre, suivi technique, modélisation et mise en place des bancs d'évaluation.

• **Mécanique de vol**
Guidage/Pilotage - Pénétration : études de trajectoire, séparation, spécification et simulation d'algorythmes.

• **Aérodynamique**
Domaine hypersonique : développement, mise au point et application de codes de calculs aérodynamiques et aérothermiques.

• **Ingénierie informatique**
Génie systèmes et génie logiciel : conception et dimensionnement des chaines électriques, développement des équipements et des logiciels opérationnels.

Votre dynamisme, vos compétences... et notre développement feront de vous notre force d'encadrement de demain. Alors si ce challenge vous intéresse autant que nos techniques, adressez-nous vite votre dossier à TEUCHOS EXPLOITATION - 85 avenue de Saint-Cloud - 78000 VERSAILLES.

Publication sociale
recherche
JURISTE
(mi-temps)

pour renforcer l'équipe rédactionnelle.
Spécialisé(e) : droit social et droit sanitaire et social.
Niveau minimum : maîtrise de droit social.
Expérience rédactionnelle.

Adr. CV à A.S.H. réf. HM
14, bd Montmartre, 75009 PARIS

ACUTRONIC-FRANCE recherche
1 TECHNICIEN DE MAINTENANCE
Périphériques ordinateur
Bonnes qualifications requises
Possibilité formation complémentaire. Bon niveau rémunération
Adr. C.V., photo + prétent. à M. POMMIER
ACUTRONIC BP 64
78340 Les Clayes-s/Bois

STÉ EMBALLAGE rech. pour région Paris.
COMMERCIAL H. OU F.
clientèle exist. à dével. fixe + % + frais.
Adr. C.V. manus. + photo, F. Parenet, 12, r. Primevères 91700 Villiers-s.-Orge.

Société de décoration de luxe recherche
VENDEUR (H./F.)
expérimenté, dynamique et bonne présentation. Poste évolutif au sein de la société.
Tél. : 45-55-21-11 hres boutique.

URGENT
La mission locale de Maisons-Alfort recrute pour sa création :
3 CONSEIL. PROFESSIONNELS
disponibles et motivés.
Niveau III ou équivalent (formation AS, éducateur ou psychologue appréciée).
Expérience souhaitée
Rém. 8 000 F brut × 13.
Adresser lettre, C.V., photo à M. le Président de la mission locale, maire de Maisons-Alfort, 118, av. du Gal-de-Gaulle, 94700 Maisons-Alfort.

Lycée privé recherche pour sept. 90
ECONOME-INTENDANT
Adresser CV à Enseignement catholique, Saint-Cyr
22, rue Jeanne-d'Arc, 58000 NEVERS

Import. Sté IMMOBILIÈRE
COMPTABLE BTS
EXPÉRIENCE CONFIRMÉE
Pl. stable. Avenir carrière.
Env. C.V. SIFECO
78, r. de Turbigo. Paris 3e.

La mission locale de Maisons-Alfort recrute pour sa création :

1 RESPONSABLE EMPLOI
(gestion, mesures emploi et création d'activités)

1 RESPONSABLE INSERTION SOCIALE
(relations institution, gestion de projet)

1 RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE
(gest., crédit formation, dév., apprentissage)

1 RESPONSABLE CIDJ
Information et com. jeune forum, exposition, journaux.

Niveau II ou équivalent
Expérience indispensable
Rém. 11 000 F brut × 13
Adresser lettre, C.V., photo à M. le Président de la mission locale, maire de Maisons-Alfort, 118, av. du Gal-de-Gaulle, 94700 Maisons-Alfort.

EDITEUR
RECHERCHE UNE
ASSISTANTE DE DIRECTION
Excellente présentation et connaissances micro-édition appréciées. Prière d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à
Direction Personnel
Editions Ellipses
32, rue Bargue
75015 Paris.

SOCIÉTÉ LEADER
produit de luxe,
équipe jeune et dynamique cherche
2 RESPONSABLES COMMERCIAUX
Secteurs Nord et Centre, possibilité d'évolution.
Rémunération très motivante.
Envoyer C.V. + photo à GDM
12, rue Grenette
69002 LYON.

Agence de photographes RECHERCHE
Secrétaire-comptable
expérience souhaitée.
Envoyer c.v. à Métis-Images
4, impasse du Mont-Tonnerre, 75015 PARIS.

RECHERCHE
EDUCATEUR SPÉCIALISTE
pour le travail de rue
Tél. : 48-66-16-46 matin

INFORMATIS
INGÉNIEURS
UNIX - VMS - VM
RÉSEAUX - TELECOM
ANALYSTES
IBM 38 / GAP3 / AS 400
COBOL, CICS, MVS, TSO
COBOL VAX / VMS / RDB
HOMMES SYSTÈMES
VAX / VMS / IBM / VM
INGÉNIEURS SOFT
TEMPS RÉEL,
MOTOROLA 68000
28, rue Daubenton 5e
M. ULDRY 43-37-99-22

---

secrétaires

Société de location de matériel bureautique CHERCHE
SECRÉTAIRE/STÉNO PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
Déjà expérimentée ;
à 25/30 ans environ,
vous assurerez le secrétariat.
Efficacité, rigueur, sens du contact, bonne présentation et disponibilité rapide seront vos atouts.
Merci de téléphoner rapidement ou d'envoyer c.v. complet, photo et lettre à : Alain TRAMOND
M.C.S. & ASSOCIÉS
9, rue Richepanse
75008 PARIS
Tél. : 42-60-27-77.

CHERCHE
SECRÉTAIRE BILINGUE
(Fran./Angl.)
Exp. traitement texte PC COMP. exig. Se présenter 2/5/90, 16 h : serv. oncologie médicale, Dr Khayat, pav. Jacquart, 3e ét., hôpital Salpêtrière, 47, bd Hôpital, 75013 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUP. BANQUE ET INDUSTRIE
FORT POTENTIEL
17 ANS D'EXPERIENCE

Se propose de mettre à votre disposition l'ensemble de ses qualités et de ses compétences : bon relationnel, autorité de compétence, dynamique, rigoureux, organisé, méthodique et créatif, fortement motivé, pratique de l'inspection et de la négociation de haut niveau.

QUE LUI PROPOSEZ-VOUS ?
Tél. : 43-65-78-46

SCIENCES PO, TRILINGUE

Banquière ayant épuisé les charmes de la profession, cherche à en changer

Mon souhait :
Négocier, vendre, convaincre.
Les chasseurs jugent mon cas désespéré... et vous ?

Ecrire sous nº 8874 le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

J.H. 28 ans, expérimenté, cherche poste resp. info./rela. ext. entr., asso. inst. (bonne connaissance de la Belgique).
Ecrire au journal sous référence nº 6041
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

ING. ELECTR.
spécialité microélectron.
bil. anglais, bon all.
RECHERCHE POSTE
dévelop. ou markt. tech. pour départ. serv. nat.
VSNE en 91
C. CLAUSTRES 73-82-13-99

Prof. française, exp. notation 19,2 cherche poste collège.
Tél. : 42-79-86-78.

J.H., 26 ans, maît. LEA + 3e cycle com. int., angl./all./pol. ; rech. poste motiv. Tél. : 45-31-60-92, 45-32-41-34.

JURISTE 27 ANS
3e cycle droit affaires, droit social Paris-Dauphine, souh. rejoindre service juridique ou cabinet (contrats, étude dossiers). Tél. : 42-27-70-09, 42-67-30-12.

Proviseur grand lycée, ayant exp. classe post bac. (STS, CPGE) et form. contin. d'adultes (GRETA).
cherche poste responsable formation et/ou conseil dans entreprise dynamique et créative.
Dimension européenne.
Ecrire sous le nº 8888
LE MONDE PUBLICITÉ
75007 Paris

H., cadre, 18 d'exp. export, négoce inter., compensation, fran., angl., roum., chin., esp., bonne conn. pays de l'Est, Asie, cherche poste appro.
Tél. : 47-78-70-40

H. 39 a., DEA sc. hum. + format. audiovisuel. et communic., 12 ans exp. dans le secteur culturel, presse, édition. Exp. des relat. internation. Anglais, allemand, arabe. Etudie toutes propositions Paris, province, étranger.
Tél. : 46-09-07-61 (matin).

J.F. 39 ans, formation master : anglais, option marketing international, 3e cycle sc. humaines, BTS ccial, bil. angl., 9 ans exp. organisme international, 3 ans enseignement universitaire (USA), rech. poste d'attachée de presse, relations publiques ou assistante de marketing. Etudie ttes propositions.
Tél. : 40-21-61-02

Direct. export retraité gde exp. industr. et commerce international angl., all., esp. et italien courant, connais. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc.
Ecrire sous le nº 8838
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

L'AGENDA

Antiquités

A vendre prix sacrifiés mobilier intérieur extérieur, standing, bibelots, lithos signées Dali, solarium, ping-pong luxe, argenterie, cristaux, etc. Visite les 25 et 26 avril de 11 h à 14 h
119 bis, rue Lakanal
92 RUEIL-MALMAISON

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie.
PERRONO bd des Italiens
OPÉRA 4, chaussée-d'Antin
ETOILE 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges.

Cours

COURS D'ARABE
Session extensive du soir, du 17 avril au 28 juin.
AFAC : 42-72-20-88

Cours de piano par pianiste, professeur de musique, hautement diplômé gd exp.
Tél. : 47-93-42-45.

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges.
ANTIQUITÉS, FAIENCES
A la boutique
39, r. Faidherbe. 43-56-76-30.

Matériel de bureau

CASH BUREAU : MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT.
PRIX IMBATTABLES :
MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS : CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE.
600 m² D'EXPOSITION.
24, r. Davoust, 93500 Pantin.
Sortie porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71
Dijon, tél. : 80-51-36-52
Marseille, tél. : 91-43-23-43.

Peinture

LÉON ZACK
En vue de la publication de catalogue raisonné de son œuvre, Irène Zack prie les collectionneurs de bien vouloir lui fournir tous renseignements sur les peintures en leur possession.
10, rue Gaudray.
92170 Vanves.

Stages

Anglais, immersion totale en Irlande, excel. hébergement dans une maison à la campagne, groupe de 3/4 et 2 prof. qui savent proposer un programme individuel et participation à la vie irlandaise. 4 sem. juin à août, 16 ans +, 12 000 F ch. individuelle, 8 000 F si on partage ch.
Ecrire à :
V. O'Riordan B.A.,
Naas secretarial college,
Naas, Co. Kildare, Irlande.

Vacances
Tourisme
Loisirs

Loue St-Florent, Corse, beau studio équipé, mer, mai à octobre. Tél. : 95-32-57-93 et 95-47-61-79.

A louer 83, Carqueiranne, 150 m plage Pradon, appt tt cft, 6 pers., gd séjour, 2 ch., terrasse, vue mer, park., mai-juin-sept., 2 500 F semaine.
Tél. : (1) 43-46-88-59

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-78

SÈTE
Bord de mer, 2 pces, tt cft + terrasse 40 m² dans résid., park. Juillet-août.
Tél. : 68-01-08-05.

CORSE
juin et août, loue studios, tout confort pour 4 personnes avec terrasse face mer (50 m de la plage), belle végétation.
Prox. piscine et tennis
Sud de Bastia
Tél. : 95-33-61-31

AGENDA IMMOBILIER

BIARRITZ PLEIN CENTRE
Direct promoteur
Exc. situation : 200 m grande plage.
Square d'Ixelles (place de la Mairie).
APPARTEMENTS GRAND LUXE
du F2 au F6. A partir de 15 000 F le mètre carré.
Livraison 4e trimestre 1990.
Rens. sur place : 8, rue Joseph-Petit.
Tél. : (16) 59-24-74-22
soir : (16) 59-63-23-11.

SUR LA COTE VAROISE
ENTRE HYÈRES ET TOULON
Villa 5 P., 94 m² + garage
640 000 F
Loyer garanti 4 000 F/mois
SERITO (33) 94-31-01-01
66, rue Castie, 83000 TOULON
(FR) FAX (33) 94-46-52-28

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

MÉTRO BOURSE
Gd studio, cuis., tt cft. gardien, digicode, clair. Px 579 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

3e arrdt

MARAIS-BEAUBOURG
Duplex 95 m², terrasse + box, beau volume, cheminée. H. d'Ormesson. 42-93-20-36.

MÉTRO RAMBUTEAU
Anc., rénové, 4e, asc., vrai 3 p. 2 380 000 F. Pot. 45-87-70-50.

4e arrdt

ST-LOUIS-EN-L'ILE
studio tt cft, bains, w.-c., kitch., poutres, beau volume. 2e ét. s/cour claire. 1 050 000 F. 42-71-61-48

ST-MERRI, imm. classé, 8e ét., asc. Magnifique studio, cuis. séparée, bains, w.-c., calme, soleil, état neuf. 980 000 F. 43-35-18-36.

SÉVIGNÉ JARENTE
imm. 17e, volume, TRÈS BELLES POUTRES, 3 p. + mezzanine. 43-71-54-96.

5e arrdt

JARD. PLANTES except. Beau 2 P. ref. neuf, cuis. américaine équipée, bains, w.-c. séparé, très clair. 709 000 F. 43-27-81-10

PANTHÉON
Beau dble liv. + 2 chbres, ét. élevé, 3 300 000 F
Tél. : 43-54-25-70

PANTHÉON
RUE TOURNEFORT
imm. 1900, p. de taille, 3e étage, ascens., beau séj. + 3 chbres, 2 s. de bains, gde cuis. équip., chauff. centr. indiv., bon état, park. 4 700 000 F.
NOTAIRE 45-63-71-81
LE MATIN

PORT-ROYAL. RER Sud, 55 m², refait, beau séj., chbre, balc. 42-50-04-28.

EXCEPTIONNEL
Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme
Tél. : 46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

PLACE MAUBERT
Imm. pierre de t. Dble liv. + chbre, cuis., bns, wc, chauf. c., ref. nf. 43-46-37-00.

JARDIN PLANTES Près
Bel imm., asc., chauff. centr., tapis asc. 2 p., entr., cuis., wc., bns ref. nf. 43-46-37-00.

CARDINAL-LEMOINE, 3 p., 30m² env., ref. nf, s.-d.-b. 1 210 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

NOTRE-DAME 3 P.
Duplex liv. + 2 chbres
PETITE TERRASSE
PLURIMMO 45-48-25-01

6e arrdt

PATRICK RANDI
268, BD ST-GERMAIN
45-55-22-00
VOUS PROPOSE
LE CHARME DU 6e
– Rue DU DRAGON, bel imm., 90 m², est-ouest.
– Rue BONAPARTE, dans hôtel part. du 18e, Et. noble, duplex 140 m².
Beau volume. Travaux.

ST-GERMAIN 4 P.
Beau volume, caractère

LUXEMBOURG 3 P.
+ GD BALC., DUPLEX.
PLURIMMO 45-48-25-01

CHERCHE-MIDI 4/5 P.
VUE DÉGAGÉE
4 600 000 F

CHERCHE-MIDI
3e ét., beau liv. + chbre
PLURIMMO 45-48-25-01

7e arrdt

QUAI ORSAY
Très gd stand. 4e ét., 104 m² + serv.
42-33-58-45

8e arrdt

MADELEINE, imm., asc., 5 p. (3 ou 4 chbres), 130 m², parfait état, prof. lib. poss., calme, soleil, urgent. 4 400 000 F. 43-35-18-36.

CHAMPS-ELYSÉES PRÈS
100 % PROFESSIONNEL
2e ÉTAGE, IMM. ANCIEN, 150 m²
TRAVAUX A PRÉVOIR
SIGESTRA 43-59-00-33

10e arrdt

Me CHATEAU-D'EAU beau 2 P., cuis., dche, w.-c., bon état, faibles charges, clair, calme, urgt cse départ. 689 000 F 43-27-95-83

11e arrdt

PRÈS NATION EXCEPTIONNEL 2 P., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. PRIX 559 000 F. CRÉDIT.
48-04-08-60

R. OBERKAMPF EXCEPTIONNEL 2 P., entr., cuisine, sal. de bains, w.-c., cave. PRIX 629 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

VOLTAIRE
STUDIO 295 000 F
A rénover 2e ét., bon imm. bien situé, créd.
48-04-35-35

PRÈS Me ST-MAUR
Bel imm. 2 P., cuis., tt cft s/rue et cour, digicode. Px 545 000 F, crédit.
43-70-04-64

Me PÈRE-LACHAISE
Bel imm., récent, gd 2 p., entrée, cuis., bains, wc, box s/sol. 43-45-37-00.

12e arrdt

12e Me DAUMESNIL
Beau 2 P. s/rue, 1er ét., cuis., s. de bns, w.-c., soleil. Prix 735 000 F. créd. poss. 48-04-85-85

LEDRU-ROLLIN, BEAU 2 P., entr., séj., cheminée, 1 chbre, cuis. aménagée, sal. de bns, parfait état, imm. pierre de t., digicode. 920 000 F à déb.
Tél. : 48-04-35-35

Paris-XIIe
Me RER : NATION
Particulier vend 2 pces, 26 m², w.-c., salle d'eau, cave, chauffage, rdc. Expo. est-ouest. Porte blindée dgt., code. 550 000 F.
Tél. : 48-94-56-31

Av. Michel-Bizot. Pierre de t. Beau 3 p., 3e ét. sur cour, calme, soleil, parfait état. 1 300 000 F. Agence s'abs. Tél. 47-27-12-07.

13e arrdt

CAMPO limite 5e
De bel imm., beau 3 p., 4e ét., 58 m², 1 380 000 F. Propriétaire 45-03-38-30 matin.

7/9, place de Rungis, agréable 5 p., 105 m² + loggia, cuis. équipée, sur jardin. 2 650 000 F, ce jour 12 h-18 h.

BUTTES-AUX-CAILLES 3 P. 75 m² env., séj. dble, s. de bns, balcon. 1 680 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

14e arrdt

Me PLAISANCE pierre de tail., ravalé, asc., 2 P. cuis., bains, w.-c. séparé, vue s/square, clair, calme. 849 000 F.
43-27-81-10

2 P., 25 m², 460 000 F
MOUTON-DUVERNET
SÉJOUR, CHBRE, cuis., à rénover. 48-04-35-35

ST-JACQUES, récent, vue dégagée, soleil, stud., entrée, kitchen., bains, w.-c., 31 m² + cave et parking. A saisir. 890 000 F. 43-35-18-36.

DENFERT, bel anc., 4e ét., asc. Vue dégagée, 3/4 p. à rafraîchir, très bon plan, 87 m². Px : 2 980 000 F. 43-35-18-36.

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet 45-41-11-00

RASPAIL
65 m², confort, gr. charme particulier : 43-22-88-40.

15e arrdt

15e VUE S/RUE ST-AMAND, beau 2 P., balc., cuis., tout confort, asc., gardien, digicode.
Px 1 049 000 F
Tél. : 48-04-84-48

R. VAUGIRARD EXCEPT. Pierre de t., 6e ét., asc., STUDIO TT CFT. PRIX 559 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

STUDIO 660 000 F 8e ét. PLEIN SUD
CROIX-NIVERT, Me Boucicaut, 8e et dernier ét., imm. stand., entr., séj., kitch., bains, gde baie vitrée, ttes commodités, cave, jouissance parking. 48-04-35-35

Me BIR-HAKEIM, Ppraire vd 2 p. refait neuf, cuis. américaine, bains, 5e, asc. 1 400 000 F. 42-88-64-01.

VAUGIRARD
Imm. récent, bon standing, studio 28 m², calme, soleil. 850 000 F. 45-54-97-10.

VUE PL. ARBORÉE
4/5 P. SOLEIL. 4e asc., bel imm. pierre de t.
PLURIMMO 45-48-25-01

16e arrdt

Me JASMIN dans imm. stand., pierre de t., avec gardien, beau studio 25 m², 6e ét., cuis., bains, w.-c., nombrx rangements. 705 000 F, 42-71-62-79

FAISANDERIE
Beau récent, gd studio 48 m², 4e ét. Clair, calme. 2 225 000. UFFI - 45-22-02-44.

17e arrdt

BD MALESHERBES
Me WAGRAM, bel imm. pierre de t., chbre serv. claire, calme, 6e ét. 189 000 F, créd. poss. 48-04-85-85

VUE TOUT PARIS
PEREIRE studio 30 m² + 40 m²
TERRASSE SOLEIL
Récent, gd standg. 1 750 000 F. Exclusivité VIOU 46-06-53-84.

CITÉ DES FLEURS
(Prox.) superbe maison indiv. 100 m² env., soleil, balc., calme, possibilité COS 3. URGENT. 2 580 000 F. Superficies. 42-23-36-36

Bon 17e, près Péreire
Bel ancien, 6 p., 130 m², asc. 4 950 000 F.
UFFI - 37, rue de Rome, Paris 8e. 45-22-02-44.

18e arrdt

RUE DES ROSES, EXCEPT. 3 P., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. PRIX 619 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

R. MARC-SEGUIN, 3e ét. avec asc., DBLE SÉJ., cuis., s.d. bains, dressing, petit balc., cave, gardien, 44 m². 655 000 F. créd. 48-04-35-35

2 P. 59 m², 875 000 F
MARX-DORMOY. Exceptionnel, 4e ét., bel imm., gd balc., entr., séj., 1 chbre, cuis., s.d.bns, dressing, poss. 3 P., cave, digicode, concierge
Tél. : 48-04-35-35

50 mètres MAIRIE 18e, pierre de tail., BEAU 2 P. cuis., sal. d'eau, 2 caves, concierge, digicode, 42 m². 680 000 F à déb.
Tél. : 48-04-35-35

18e QUARTIER LOLIVE, RUE DE TORCY
2 P. 39 m², 549 000 F
PLEIN SUD, 3e ét., bon imm., cave, gardien, créd. pos.
Tél. : 48-04-35-35

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
TÉL. : 45-41-11-00

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT EXCEPT. 2 P. cuis., sal. eau, w.-c., 2e ét. s/rue et cour. 529 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60

Me COLONEL-FABIEN
Bel. chbre, coin cuis., 2e ét., clair, calme, 188 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIB.
Tél. : 48-04-84-48

COLONEL FABIEN
BEAU 2 P. 46 m², 3e ét. s/gde cour claire, bel imm. bien situé, cave, digicode
750 000 F A DÉBATTRE
48-04-35-35

BEAU 2 P. 545 000 F
Soleil, parfait état, bien situé entre BUTTES et CANAL, créd.
Tél. : 48-04-35-35

COLONEL-FABIEN
BEAU DUPLEX
entr., séj., cuis. aménagée, bains, 1 chbre, rangements. 835 000 F. 48-04-35-35

PRÈS PL. DES FÊTES
Beau studio, cuis., tt cft, refait neuf, 3e ét., clair. 359 000 F. crédit.
43-70-04-64

20e arrdt

GAMBETTA Près Me. gd 2 P., cuis., tt cft s/rue et cour. Prix 598 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS GD 2 P. cuis., bains, w.-c. séparé, cave, digicode, bel imm. ravalé, clair, calme. 849 000 F
43-27-95-83

BOULOGNE V.-HUGO
studio tt cft, clair, 4e s/cour, sans vis-à-vis, cuis. séparée, bains, w.-c., gard., digicode. 495 000 F. 42-71-62-79

NEUILLY SABLONS
Beau 2 P., cuis., dche, 5e ét. s/rue. 780 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48

ASNIÈRES gare BECON
ravalement totalement payé. BEAU 2 P. cuis., tt cft. 595 000 F. créd. poss. 48-04-85-85

NEUILLY (porte Maillot)
Urgent cause mutation 2 p. refait neuf (arch.), cheminée, s.d.b., cuis. équipée, 5e sans asc. Tél. : (1) 46-24-31-33

Centre Sceaux ds tr. agréable parc, prox. immédiate RER, commerces, lycées : grd appart. 168 m² + 2 balcons. Très calme, 3 200 000 F. Tél. propr. : 43-50-41-17.

BOULOGNE
3 P., 75 m², terrasse, soleil, 5e ét., asc.
6 200 F + 850 F charges
Tél. : 46-09-00-91
matin et soir ap. 20 h 30

94 Val-de-Marne

VINCENNES RER 2'
Dans petit imm. très bien entretenu, superbe 2 P., plein soleil, 4e et dernier ét., séjour 30 m², chambre, bains, cave. 655 000 F
42-71-62-79

94 EXCEPTIONNEL, ST-MAUR-LA VARENNE
BEAU 4 P. 82 m²
7e ét., asc., soleil, cuis. équipée, dressing, chbres s/jard., cave, park. couvert. 950 000 F A DÉBATTRE
Tél. : 48-04-35-35

95- Val-d'Oise

95 HERBLAY (centre ville)
1er étage, appt F4, duplex, 80 m² avec terrasse, cheminée, chauf. ctrl individuel, proche gare RER. Libre de suite.
650 000 F.
Tél. : 39-78-64-83

Province

RENNES
Studio équipé, s.d.b., dans résidence avec jardin, pkg ext., calme, près cité judiciaire.
Tél. : (16) 96-78-41-33
(16) 96-33-08-52

CHANTILLY
Face hippodrome, pptaire vd dans im. 18e rénové, appt refait 4/5 P. 147 m²
Tél. : 45-63-46-78

SÈTE (34) – PLEIN SUD
Vue imprenable sur mer et marina, possibilité anneau bâteau devant résidence. Plage 100 m avec acc. direct
Stud. cab. 4 couchages
Terrasse couv., baies ouvrantes – Tout confort. Troisième et dernier étage. Tous commerces sur place.
Prix : 280 000 francs
(16-1) 46-44-30-61 – le soir
(16-1) 46-45-21-60 (p. 412)

Côte d'Azur-Nice, proximité promenade des Anglais, exceptionnel, dernier étage, vue panoramique, duplex de 95 m² et 120 m², grande terrasse, prestations luxueuses.
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Tél. : 93-18-06-18

Côte d'Azur, Nice, proximité Promenade des Anglais, exceptionnel : dernier étage, vue mer panoramique, duplex de 95 et 120 m², grandes terrasses, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
93-18-05-18

MULTIPROPRIÉTÉ
Pierre et Vacances
Part. vd Avoriaz, appt 4/5 pers. Vac. scol. Noël (16) 35-46-31-80.

appartements achats

URGT je rech. STUDIO ou 2 P. PARIS RIVE DROITE. PAIEMENT CPT.
J.-P. CARRIERE, hres bureau 42-71-12-00

PAIE COMPTANT
CHEZ NOTAIRE
APPARTEMENT à PARIS.
Avec ou sans confort.
M. ROGER 48-04-08-60

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54

URGENT
ACH. CPT APPART
ou PAVILL. même à rénover
M. VALLERAND
43-70-18-00

AVEC PAIEMENT CPT JE RECH. pour PIED-A-TERRE studio ou 2 P. PARIS RIVE DROITE. M. ou Mme DESBOIS 42-71-93-00

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

PLURIMMO
72, bd Raspail PARIS 6e
Spécialiste RIVE GAUCHE rech. APPARTEMENTS 4 et 5 P. Pour clientèle sérieuse
45-48-25-01

Recherche 2 à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-48-07 même soir

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT A LOUER
Ne perdez plus de temps
Les 1 600 professionnels de l'immobilier de la chambre syndicale de Paris-Ile-de-France mettent à votre disposition un choix complet de locations sur Paris et la région parisienne
CONSULTEZ LE 3615 FNAIM



94 VINCENNES, 2 p., 34 m² env. en duplex, cuis. équip., s.-d.-b. 3 200 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. 43-87-86-76.

PARIS 15e
4 p. - 87 m² - 6 545 F
Etage élevé
3615 code KIOSK
ou 47-66-02-75.

Loue Paris 15e, Me Ségur ou Sèvres-Lecourbe, appt 3 p., séjour + 2 ch., cuis., s.-d.-b., wc. Confort, libre de suite. Px : 6 000 F + charges 1000 F. 47-34-30-98, matin.

Rue de BAGNOLET, imm. p. de t., 2 P., 33 m² env, kitch., 2 700 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

ALEXANDRE-DUMAS, 2 P. 30 m² env., cuis. sal. d'eau, cave, 2 400 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

Région parisienne

9 km aéroport Ch. de Gaulle à louer dans imm. neuf 1 duplex T2 + 1 studio. Tout confort, park. privé. Tél. le soir : 60-03-47-18

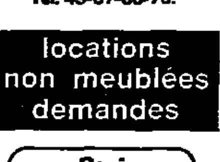
94 - GENTILLY CENTRE
2 P. cuis., s.d.b., w.-c., balcon, cave, park., 56 m², 4 000 F + 500 F prov. charges. AG. FIX IMMO 46-65-80-90

locations meublées offres

Paris

PROCHE PANTHÉON
BEAU 7 P., 193 m², cuis. équipée, park., 29 443 F ch. comp., visite le 25/04 de 10 h à 11 h.
31, r. Claude-Bernard

4e MARAIS, 1 p., 30 m² env., pet. mezzanine, gde cuis. équip. 3 400 F ch. compr.
3615 LOCAT
Tél. 43-87-86-76.



locations non meublées demandes

Paris

GRISS-HAUSSMANN
cherche pour sté intern. studios, 3 p., villas, vides ou meublés. Paris ou banlieue.
Tél. : 45-22-56-44

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 6, 7 poss. Tél. : 42-80-20-42.

RESIDENCE CITY
URGENT rech pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS, DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
Tél. : (1) 45-27-12-19

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

immobilier information

Société Européenne Rénovation Construction
IMMEUBLES, BUREAUX USINES
LOCAUX INDUSTRIELS
ÉTUDIE TOUS TRAVAUX.
Tél. : (1) 42-43-91-39
Tél. : (1) 42-43-09-98

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

Domiciliation
Bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28.

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 16e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-89.

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches, R.C. - R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

13e PORTE D'IVRY, 7 burx sur 220 m² env., 4 parkings en ss-sol, pas de reprise. 1 100 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. 43-87-89-29.

13e CORVISART, 400 m² env. de burx, fac. en marbre, ss reprise 1 800 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. 43-87-89-29

DIRECT PROPRIÉTAIRE
36 m² de bureaux ou activités + parkings, disponible immédiatement, 5 mn de porte de Pantin, 2 500 F par mois + reprise bail
Tél. : 48-38-10-82
(de 10 h à 17 h)

bureaux

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ELYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU, 8e
ETOILE, IÉNA, 16e
PASSY, TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph., services, télex, fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/m. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10

fonds de commerce

Ventes

Cède Ecole de langues en Haute-Savoie.
Tél. : 50-51-83-09.

Tous commerces 45 m²
Quartier touristique Pigalle. Px : 350 000 F. Petit loyer.
Tél. : 43-87-88-00.

A vendre, F.D.C. augmentation C.A. fruits-légumes important région Cherbourg
Tél. 33-53-34-69.

Vends LIBRAIRIE-PAP. Bon C.A., Nord-Finistère.
Tél. 98-85-00-31.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES.
M. BRUNET 45-41-11-00.

maisons individuelles

Part. vd NOZAY (91) pavillon jumelé F6, 5 chbres, s. de bns, garage, cellier, cuis. aménagée, salle à manger avec cheminée, terrain 540 m².
Prix : 900 000 F.
Tél. : (16-1) 69-80-70-71

100 km Paris Est, rég. bois, maison. Cuis., séj. + 6 p. cft sur 5 500 m² clos, arboré. Libre de suite. 580 000 F.
Tél. 26-81-40-39.

pavillons

15 km Rennes-Nord
belle maison, 5 chbres, cuis. équipée, dble séj., jardin, sous-sol total. Dans village toutes commodités.
URGENT CAUSE MUTATION.
(16) 96-78-41-33
(16) 96-33-08-52

Me ROBINSON 6/7 P.
pav., cuis. éq., séj. triple, gar., terrain 965 m², ss vis-à-vis. 43-35-17-36.

NOGENT-S/MARNE
Pav. très gde qualité. Quartier résidentiel, piscine. 4 145 000 F.
Agences nº 1. 43-94-26-47.

A vendre à AVORD-Bourges, pavillon 5 ans, pl.-pied, 4 P. + cuis. équip. + w.-c. + sal. de bains + garage attenant. Sur 550 m². Prix 700 000 F. M. TOURLOUR 69-01-74-73
ou 45-46-09-43

villas

A vendre, Drôme provençale, prox. Nyons, villa récente, crépi rose, tuiles romanes, décoration intérieure, grande qualité, séj., cuis. équipée, 3 ch., 2 s.d.b., garage, tt confort, terrasse, jardin. Px : 1 500 000 F. Tél. : 75-28-72-77. Fax : 75-28-73-08.

AIX-EN-PROVENCE, à vdre villa 12 pces + 3 s. de bns, 3 w.-c., 250 m², hab. s/6 200 m², terrain clos + pisc. + garage 1 900 000. 91-80-44-84.

maisons de campagne

BRETAGNE (22)
belle maison en bord de rivière dans village bien équipé. Idéal maison de vacances.
URGENT. A SAISIR.
Tél. : (16) 96-

Pour paraître dans cette rubrique
« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
7 pièces, park. 193 m², 1er étage	31, rue Claude-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	25.200 + 4.243
7e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 60 m², r.-de-ch.	1, square de La Tour-Maubourg CIGIMO - 48-24-50-00	4.000 + 750
Chambre, 12 m² 6e étage	90, bd de La Tour-Maubourg SGI/CNP - 47-42-17-61	1.440 + 315
9e ARRONDISSEMENT		
4/5 pièces, poss. usage mixte 207 m², 2e étage parking	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	22.770 + 2.977
11e ARRONDISSEMENT		
Studio meublé 28 m², s/jardin	Home Plazza Nation Home Plazza 40-09-40-00	5.500 + 825
2 pièces meublées 45 m², sur jardin	Home Plazza Bastille Home Plazza 40-21-22-23	8.500 + 1.275
15e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 43 m², r.-de-ch.	7, rue Alexandre-Cabanel AGF - 42-44-00-44	4.085 + 530
3 pièces, 74 m², 6e étage	33, av. de Lowendal AGF - 42-44-00-44	8.900 + 880
3 pièces, 66 m², 1er étage	5, rue Edmond-Roger SAGGEL - 47-42-44-44	4.459 + 1.036
2 pièces, park. 53 m², r.-d.-ch.	23-25, rue Letellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.890 + 507
16e ARRONDISSEMENT		
Duplex 210 m², 5e et 6e étage	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	31.500 + 3.009
7 pièces, 243 m², 1er étage	22, av. Foch AGF - 42-44-00-44	38.000 + 2.460
2 pièces 56 m², 6e étage	15-17, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	5.600 + 1.208
5 pièces, 140 m² 2e étage, parking	27-29, rue de Montevideo SGI/CNP - 40-72-62-14	15.400 + 3.617
2 pièces, 46 m² 2e étage, parking	60-62, avenue H.-Martin SGI - 40-16-28-68	6.730 + 1.200
17e ARRONDISSEMENT		
Duplex 100 m², 5e étage	7, rue Faraday AGF - 42-44-00-44	13.000 + 1.400
2 pièces 46 m², 5e étage	52, bd des Batignolles GCI - 40-16-28-71	3.884 + 605
20e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 62 m², 1er ét., parking	2, rue Tolain AGF - 42-44-00-44	4.270 + 880
78 - YVELINES		
3 pièces Park., 74 m², 2e ét.	Le Chesnay 40, bd Saint-Antoine SGI/CNP - 47-42-17-61	3.900 + 662
2 pièces Park., 51 m², 3e ét.	Versailles Résidence « Grand Siècle » 20-22, promenade Lisa AGF - 39-50-91-04	2.900 + 690
3 pièces Possibilité parking 81 m², 3e ét., cave	Versailles 35 bis, rue du Mal-Gallieni CIGIMO - 48-24-50-00	5.910 + 950
3 pièces Park. inclus 95 m², 2e ét., balcon	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.780 + 930
91 - ESSONNE		
4 pièces Park., 76 m², 2e ét.	Gif-sur-Yvette Résidence « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.344 + 750
92 - HAUTS-DE-SEINE		
5 pièces 132 m², r.-de-ch.	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	13.000 + 2.760
2 pièces Park., 47 m², 3e ét.	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	4.484 + 496
4 pièces, Park., 86 m², 4e ét. balcon	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	8.048 + 917
3 pièces Dispon. 07-90 75 m², 2e ét., balcon parking inclus	La Garenne-Colombes 19, rue d'Estienne-d'Orves CIGIMO - 48-24-50-00	4.860 + 720
2 pièces Park., 53 m², 2e ét.	Neuilly 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	4.822 + 560
4 pièces Park., 95 m², 1er ét.	Puteaux 16, av. G.-Pompidou AGF - 42-44-00-44	5.550 + 950
3 pièces Park., 67 m², R.-de-ch.	Saint-Cloud 10, square de l'Hippodrome AGF - 42.44.00.44	5.130 + 540
94 - VAL-DE-MARNE		
3 pièces Park., 71 m², 2e ét.	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	4.227 + 572
94 - VAL-DE-MARNE (suite)		
5 pièces Park., 107 m², 2e ét.	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	6.150 + 795
2 pièces Park., 46 m², r.-de-ch.	Charenton 158 bis, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3.405 + 574
4 pièces Park., 87 m², 1er ét. balcon	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.257 + 1.071
Studio Park. inclus 40 m², 6e ét., balcon	Créteil 10-12, allée de la Toison d'Or CIGIMO - 48-24-50-00	1.785 + 595
2 pièces Disp. 07-90 55 m², 10e ét., balcon Parking inclus	Créteil 10-12, rue de la Toison d'Or CIGIMO - 48-24-50-00	2.300 + 820
2 pièces Park. Imm. neuf 52 m², 3e étage	Joinville 4-12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	3.800 + 408
3 pièces Imm. neuf 75 m², 3e étage	Joinville 4-12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.850 + 571
4 pièces Park. Imm. neuf 93 m², 8e étage	Joinville 4-12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.000 + 734
5 pièces Park. Imm. neuf 110 m², 6e étage	Joinville 4-12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8.500 + 877
4 pièces Park., 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 2 bis, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.872 + 652
2 pièces Park., 57 m², 2e ét.	Saint-Maurice 1, rue de la Pompe SAGGEL - 42-66-61-05	4.019 + 372
3 pièces Park., 71 m², 3e étage	Saint-Maurice 1, rue de la Pompe SAGGEL - 42-66-61-05	4.954 + 412
2 pièces Parking, 48 m² R.-de-ch., terrasse	Vincennes 83-85, rue Defrance LOC INTER - 47-45-19-97	3.771 + 510
3 pièces Park., 73 m², 3e ét. Balcon	Vincennes 83-85, rue Defrance LOC INTER - 47-45-19-97	5.826 + 680
4 pièces Park., 84 m², 7e étage Terrasse	Vincennes 83-85, rue Defrance LOC INTER - 47-45-19-97	7.171 + 870
95 - VAL-D'OISE		
Pavillon 4 pièces Duplex 105 m² Jard. 423 m² Garage	Cergy-Courdimanche Le Domaine du Golf 1, allée de l'Albatros SGI/CNP - 34-42-30-62	5.552 + 367

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















MARCHÉS FINANCIERS

Le groupe Victoire a réalisé 1,7 milliard de francs de profit en 1989

Le groupe Victoire, compagnie d'assurance de la Compagnie financière de Suez, a enregistré un profit net après impôts de 1,74 /milliard de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 56 milliards de francs en 1989. Ce chiffre d'affaires tombe à 53,2 milliards de francs si l'on ne tient compte que des sociétés contrôlées par Victoire, c'est-à-dire Colonia (RFA), Nieuw Rotterdam (Pays-Bas) et Baltica (Danemark).

Ces 1,7 milliard de francs de profit ne peuvent cependant s'apprécier qu'après « amortissement des survaleurs », autrement dit après lissage des profits exceptionnels. Victoire a en effet réalisé un profit global de 3,2 milliards de francs, qui se décompose comme suit : 700 millions de francs de résultats d'exploitation et 3,9 milliards de francs de profits exceptionnels. Si l'on déduit 1,4 milliard de francs d'impôts, reste 3,2 milliards de francs. Compte tenu des 1,7 milliard de francs de bénéfices déclarés, il manque donc 1,5 milliard de francs, soit la moitié de ces profits exceptionnels, que Victoire a décidé d'amortir à 50 % en 1989. L'autre moitié sera amortie en 1990 à l'aide de cessions de titres de sociétés à faible rentabilité. Ces actifs jugés non stratégiques sont, par exemple, l'autocontrôle ou la participation de Victoire dans la holding Centenaire Blanzy.

En fait, l'OPA Victoire de Suez, en août 1989, amène aujourd'hui à défaire l'écheveau de sociétés que M. Jack Francès, ancien patron de Victoire, avait constitué autour de la compagnie d'assurance pour l'autonomiser.

Y. M.

La BNP rachète la plus ancienne banque belge

La Banque nationale de Paris vient de conclure un accord en Belgique avec la famille Nagelmackers, principal actionnaire de la Financière Lecoq, pour reprendre les activités bancaires de ce groupe spécialisé dans la finance, l'immobilier et les activités de portefeuille.

La banque Nagelmackers, créée en 1747, est la plus ancienne banque belge et dispose de quarante-trois guichets répartis entre la Wallonie, le Brabant et Bruxelles. Elle fait également de la gestion de patrimoine au Luxembourg et de l'ingénierie financière. Pour pouvoir céder ce paquet d'activités bancaires, la Financière Lecoq va scinder chaque titre du groupe coté en Bourse en deux. Chaque porteur des 1 149 204 actions recevra donc deux titres, un pour la banque et l'autre pour l'immobilier et les activités de portefeuille.

Parallèlement, la BNP et la Financière Lecoq lanceront une OPA sur les seuls titres bancaires au prix de 3 750 francs belges. Ce qui donne un prix d'estimation total d'environ 690 millions de francs. La BNP, qui souhaite contrôler la banque Nagelmackers à hauteur de 75 à 80 %, devrait donc débourser de 480 à 500 millions de francs français

CMB Packaging voudrait conquérir 10 % du marché européen de l'emballage

M. Jean-Marie Descarpentries, le vigoureux PDG du groupe CMB Packaging, qui a été constitué, il y a un an, par la fusion du français Carnaud et de l'anglais Metal Box, vise une part de 10 % du marché de l'emballage européen contre 7 % actuellement, avec un chiffre d'affaires porté de 24 milliards de francs en 1989 à 38 milliards de francs en 1993, la marge brute opérationnelle passant à 11 % du chiffre d'affaires. A l'heure actuelle, CMB occupe le troisième rang mondial derrière le numéro un ANC Pechiney et le Japonais Toyo Seikan, devant Tetra Pak et Owens Illinois. M. Descarpentries estime que son groupe a atteint la taille critique susceptible d'attirer de nouveaux partenaires en Europe (10 en 1989, 3 depuis le début de l'année). Il a laissé entendre que CMB, dont l'activité se concentre actuellement sur l'emballage métal (69 %) et l'emballage en matière plastique (24 %), pourrait se lancer dans le papier et le carton, avec le concours d'un fournisseur, les négociations devant aboutir *« aussi vite que possible »*.

F. R.

NEW-YORK, 24 avril ⬇

Nouveau repli

Après une reprise consécutive à une détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires américains, la Bourse de New-York a de nouveau cédé du terrain mardi en raison d'une remontée des taux d'intérêt en fin de journée. En progression de près de 11 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes, a clôturé à 2 654,50 en baisse de 12,16 points. Le volume des affaires était faible avec quelque 137 millions d'actions traitées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 814 contre 638, tandis que 521 titres étaient inchangés.

La hausse de 6,7 % des commandes de biens durables en mars, supérieure aux prévisions des analystes (2 %) a été bien accueillie sur le marché. Les opérateurs ont recherché les bonnes affaires après une baisse de près de 100 points de l'indice Dow Jones en quatre séances.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Alcoa	62	62 3/8
A.T.T.	40 1/4	39 3/4
Boeing	70	69 3/4
Chase Manhattan Bank	27	27 3/8
Du Pont de Nemours	33 3/4	35
Eastman Kodak	38 1/2	37 7/8
Exxon	45 3/4	45 1/4
Ford	47 3/8	46 3/4
General Electric	64 3/8	64 3/8
General Motors	46 1 8	46 1/8
Goodyear	34 1/8	35
I.B.M.	109 1/4	108 7/8
I.T.T.	51 7/8	51 3/8
Mobil Oil	60	60
Pfizer	56 3/4	57 1/8
Schlumberger	50 1/4	49 7/8
Texaco	56 7/8	57
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/4	152 3/4
Union Carbide	19 5/8	19 5/8
U.S.X.	33	32 3/4
Westinghouse	73 7/8	72 3/4
Xerox Corp.	52 7/8	52 1/4

LONDRES, 24 avril =

Hésitation

Après plusieurs séances mauvaises, la Bourse de Londres s'est redressée mardi, sans toutefois réussir à adopter une tendance bien définie. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a progressé de 0,7 point à 2 159,9 dans un marché calme. A 16 heures locales, 337,8 millions de titres avaient été échangés, contre 347,2 millions lundi à la même heure.

L'ouverture en hausse de Wall Street a apporté quelque soutien à la cote en fin de séance. A la mi-journée, les prévisions en baisse pour les bénéfices de la Midland Bank avaient fortement pesé sur la tendance.

La plupart des secteurs ont terminé sur une note irrégulière. Les bancaires se sont par ailleurs effritées dans le sillage de la dégringolade de la Midland.

BAT Industries s'est nettement replié après que le financier Sir James Goldsmith eut renoncé à son offre d'achat de 13,5 milliards de livres sur le conglomérat britannique. En revanche, le groupe alimentaire Rank Hovis McDougall a été recherché dans l'espoir du lancement d'une OPA de son principal actionnaire Suriningdale, contrôlé par Sir James.

Le groupe de construction Tarmac a bondi à la suite de l'annonce de résultats annuels meilleurs que prévu.

PARIS, 24 avril ⬆

Mieux orienté

Après avoir littéralement plongé en début de semaine, la Bourse de Paris s'est un peu ressaisie mardi. De nouveau en léger repli à l'ouverture (– 0,35 %), l'indice CAC-40 regagnait peu à peu le terrain perdu. Déjà vers 11 heures, il était revenu dans la zone positive (+ 0,24 %). Le lent mouvement de reprise devait se poursuivre ensuite, et en clôture il atteignait 0,56 %. Dire que le sourire est revenu rue Vivienne, est un bien grand mot. Les soucis causés la veille par la tension observée sur le front des taux aux Etats-Unis, mais aussi par l'arrivée des nuages dans le ciel monétaire européen avec l'annonce à Bonn d'une parité de « un pour un » pour l'échange des deux marks (salaires et épargne jusqu'à 4 000 OST-MARKS), ne sont guère dissipés. A Paris, le risque inflationniste n'est pas sous-estimé. Mais la perspective, si mince soit-elle, d'une réévaluation du franc, ne rêvons pas, mais le fait est là (ce serait une première), l'a quelque peu masqué.

Mardi matin, les intervenants appréciaient également le bon chiffre du commerce extérieur français de mars, mois durant lequel le déficit a été ramené à 858 millions de francs contre 1 milliard le mois précédent.

Dans ces conditions, la France reste un « îlot de tranquillité » et malgré les tensions à la hausse des taux d'intérêt aux Etats Unis, le Matif restait bien orienté. Sur le marché à règlement mensuel, les hausses étaient emmenées par Via Banque, Aussidat-Rey, Axa Midi assurances, Bail Equipement et Générale occidentale.

Du côté des baisses, on notait Epéda, Bertrand Faure, Institut Mérieux, UIF, et Eurofrance.

Un projet d'offre publique de retrait concernant la société Croisées et Profils était déposé, la firme Lapeyre disposant de 98,25 % du capital.

TOKYO, 25 avril ⬆

Reprise

Après un début de journée placé sous le signe de l'effritement, la Bourse de Tokyo s'est redressée mercredi en fin de journée dans un marché animé.

L'indice Nikkei a gagné 62,98 yens, soit 0,2% à 29 564,36 yens. Au cours des premières transactions, les opérateurs recherchaient les bonnes affaires, mais très vite l'affaiblissement du yen face au dollar freinait le mouvement de reprise. En fin de journée, la note redevenait toutefois positive. De nombreux investisseurs sont restés l'arme au pied en raison du ralentissement des affaires prévu la semaine prochaine à la suite de trois jours fériés au Japon.

VALEURS	Cours du 24 avril	Cours du 25 avril
Akai	980	–
Bridgestone	1 420	1 420
Canon	1 720	1 700
Fuji Bank	2 490	2 520
Honda Motors	1 790	1 780
Matsushita Electric	2 130	2 130
Mitsubishi Heavy	942	931
Sony Corp.	8 130	8 100
Toyota Motors	2 340	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Aussedat-Rey : légère baisse du bénéfice en 1989.** – le groupe papetier Aussedat-Rey, filiale du groupe américain International Paper, a dégagé l'an dernier un bénéfice net (part du groupe) de 117,7 millions de francs, en légère baisse par rapport aux 123,3 millions de francs de 1988. Cette baisse est due à l'accroissement de la charge d'impôt, qui est passée de 24 % en 1988 à 35 % pour l'exercice de l'an dernier. Le résultat net avant impôt de 1989 affiche ainsi une hausse de 11,1 % à 180,5 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé de 1989 s'est élevé à 5,4 milliards de francs, en hausse de 11,2 % sur 1988.

□ **Le GAN et Steria entrent dans le capital d'Acadi.** – Le groupe d'assurances Gan et la société d'informatique Steria vont entrer dans le capital d'Acadi, spécialiste des systèmes d'intermédiation boursière et financière. Acadi, originellement un groupement d'intérêt économique, vient de se transformer en société dont le capital se partage entre deux sociétés de Bourse, Alphabourse et de Compiègne. A l'issue d'une prochaine augmentation de capital, Alphabourse détiendra 30 % d'Acadi, de Compiègne 20 %, le GAN 25 % et Steria 25 %. Le GAN était déjà partie prenante du GIE Acadi au travers d'Alphabourse, dont la BIF, filiale de cette compagnie d'assurances, détient 99%.

□ **Oceanic devient Nokia Consumer Electronics France.** – le constructeur finlandais Nokia, propriétaire depuis 1987 de la société française Oceanic SA (téléviseurs), change la raison sociale de sa filiale, qui prend désormais le nom de Nokia Consumer Electronics France SA, dont le capital de 146 millions de francs est détenu par Nokia Consumer Electronics. Ce changement entre dans le cadre de la stratégie d'expansion européenne du groupe, a expliqué Nokia. La « nouvelle » société sera présidée par Roger Gubanski, 35 ans, qui était jusqu'ici directeur général de Grundig france.

□ **L'Oréal : hausse de 18,6 % du bénéfice.** – Le groupe L'Oréal, qui revendique la place de numéro un mondial des cosmétiques, a réalisé en 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,464 milliard de francs, en hausse de 18,6 % par rapport à celui de 1988 (1,23 milliard). Ce résultat s'entend après prise en compte de 747 millions de francs de plus-value nette (contre 30 millions seulement en 1989), liée essentiellement à la cession d'activités, dont celles des produits confort maison.

Il s'entend aussi après 388 millions de francs de provisions destinées à l'éventuelle couverture financière d'un litige fiscal avec l'administration française. Le résultat d'exploitation s'élève à 2,92 milliards de francs (+ 17,2 %), et le résultat avant impôt et participations à 2,71 milliards de francs (+ 17,1 %). Le dividende net est fixé à 60 F, en progression de 20 %.

Le PDG Lindsay Owen Jones a par ailleurs annoncé qu'il allait également proposer la division par 10 du nominal du titre afin d'en améliorer la fluidité, le titre cotant entre 5 000 et 5 500 F actuellement à la Bourse de Paris. Le chiffre d'affaires consolidé s'est pour sa part établi l'an dernier à 27,17 milliards de francs, en hausse de 14,8 % sur 1988 à structure comparable.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	429	428 50	Int. Métal Service	1249	1249
Asystel	106 10	143 50	Loca investis.	305	303
B.A.C.	236	239 50	Locamic	138 50	140
B. Demachy Ass.	575	575	Matra Comm.	207	212 50
Bqe Tarneaud	191	191	Métall.Minière	225	222
B.I.C.M.	850	850	Molex	208	210
Boiron (Ly)	390	399	Navale-Delmas	1376	1380
Boisset (Lyon)	210	....	Olivetti Logabax	590	599
Câbles de Lyon	3285	3284	Om. Gest. Fin.	598	600
C.A.I.-de-F (C.C.I.)	1677	1690	Pinault	507	504
Calberson	697	690	Presbourg	96	95 10
Cardif	922	895	Présence Assur.	450	449
C.D.M.E.	2280	2280	Publ.Filipacchi	770	776
C.E.E.	350	352	Razel	725	720
C.E.G.E.P.	282	280	Rémy et Associés	381	376
C.F.P.I.	274	280	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	311	317
Ciments d'Origny	712	701	St-H. Matignon	246	245
C.N.I.M.	884	875	S.C.G.P.M.	675	697
Codetour	295	295	Segin (Li)	385	381 10
Comareg	....	....	Select Invest (Ly)	110	110
Conforama	1119	1130	S.E.P.	1600	1985 d
Creeks	430 50	400 o	Serbo	537	533
DAFSA	205	205	S.M.T. Goupil	299	292
Dauphin	881	885	Sodinforg	52	51
Devanlay	1020	1019	Sopra	....	....
Deville	488 90	492	Supra	246	242
Dolisos	171 70	171	TF1	339 80	340
Editions Belfond	316	303 30 o	Thermador H. (Ly)	335	338
Elysée Invest.	14 30	14 15	Unilog	178	177
Finacor	205	....	Union Fin. de Fr.	528	520
Garonor	820	800	Viel et Cie	179	183
GFF (group.fon.f.)	420	430	Yves St Laurent	1090	1089
Grand Livre	440	431			
Gravograph	....	....			
Guntzit	985	1000			
I.C.C.	283	284			
IDIA	345	349			
Idianova	149 50	150			
I.M.S.	....	....			
IN2	300	300			

Marché des options négociables le 24 avril 1990

Nombre de contrats : 18 360.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	560	112	–	–	–
CGE	640	15,50	24	28	–
Elf-Aquitaine	640	38	40	16	–
Eurotunnel SA-PLC	60	3,30	6	–	8
Euro Disneyland SC	100	–	–	4,50	–
Havas	1 600	140	–	–	–
Lafarge-Coppée	375	50	–	5,50	–
Michelin	140	14	–	5	9
Midi	1 300	130	160	20	–
Paribas	640	52,80	–	–	–
Pernod-Ricard	1 333	31,90	–	–	–
Peugeot SA	775	135	–	4	–
Rhône-Poulenc CI	480	10	–	–	–
Saint-Gobain	640	32	42	22,50	–
Source Perrier	1 500	200	–	17	–
Société générale	600	33	45	20	–
Suez Financière	480	27	38,01	15	–
Thomson-CSF	140	14	–	5,85	10,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 avril 1990
Nombre de contrats : 64 916.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,64	101,76	101,72
Précédent	101,42	101,40	101,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,63	1,32	0,78	1,64

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ⬇

Le dollar s'échangeait en légère baisse dans un marché calme le mercredi 25 avril. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,68 F contre 5,6965 F la veille à la cotation officielle. Le franc français n'a pu s'installer durablement au-dessous de son cours pivot contre le mark, malgré les propos tenus mardi par Pierre Bérégovoy, selon lesquels le franc doit désormais être considéré indépendamment du mark.

FRANCFORT	24 avril	25 avril
Dollar (en DM)	1,6950	1,6930
TOKYO	24 avril	25 avril
Dollar (en yens)	158,15	159,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 avril)	9 13/16-9 3/16 %
New-York (24 avril)	8 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	23 avril	24 avril
Valeurs françaises	102	102,4
Valeurs étrangères	92,6	92,2
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	557,11	548,43
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 089,77	2 101,40

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 666,67	2 654,50

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 692,7	1 697,2
Mines d'or	245,2	232
Fonds d'Etat	75,34	75,46

TOKYO

	24 avril	25 avril
Nikkei Dow Jones	29 501,38	29 564,36
Indice général	2 193,09	2 200,51

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3785	C.N.E 3%	3700	3690	3690	-0 27
1066	B.N.P. T.P.	1061	1061	1058	-0 28
1235	C.C.F. T.P.	1235	1253	1236	....
775	C.I.C.A.	780	....	....	....
1085	Cr.Lyon. T.P.	1085	1085	1085	....
1780	[illegible] T.P.	1878	1878	1850	-1 54
1980	Rhone Poul. T.P.	1950	1955	1951	+0 05
1221	Saint Gobain T.P.	1222	1222	1230	+0 65
1243	Thomson T.P.	1238	1238	1237	-0 16
945	ACCOR	960	955	958	-0 21
715	Air Liquide	716	712	718	+0 28
1980	Als.Superm.	1990	1970	1970	-1 01
595	ALSPI	590	580	580	-1 69
2600	Agache Prioux	2509	2435	2495	-0 56
805	[illegible]	580	800	800	+3 45
1030	Ass. Entrepr.	1021	1028	1049	+2 74
510	Av. Dassault	538	539	540	+0 37
280	Axa Midi Ass.	264 90	267	251	+3 86
365	[illegible]	355	355	358	+0 85
335	Bail-Equipem.	340	338 50	360	+5 88
950	Bail Investiss.	948	955	950	+0 21
850	[illegible]	635	632	649	+2 20
690	Bazar H.-V.	681	681	685	+0 58
880	Beghin-Say	875	872	859	-1 83
1380	Berger (M)	1362	....	....	....
640	[illegible]	639	640	642	+0 47
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1100	Compt Mod.	1120	1125	1115	-0 45
1350	Créd. Foncier	1327	1322	1322	-0 38
416	Concept S.A.	413	415	414 50	+0 36
740	Cr Lyon (CI)	760	742	760	....
1460	Crédit Nat.	1487	1498	1483	-0 27
320	CSEE	327	322	328	+0 31
3450	Damart	3400	3389	3415	+0 44
1830	De Dietrich	1810	1819	1850	+2 21
230	Dév.P.d.C.(Li)	227	228	220	-3 08
320	Dév.R.Sud-Est	319 90	319 90	319 90	....
570	D.M.C.	575	571	574	-0 17
4140	Docks France	4230	4205	4231	+0 02
340	Dassault Assur.	403	405	400	-0 74
410	[illegible]	412	412	412	....
630	Dumez	650	645	628	-3 38
2690	Eaux (Gle)	2641	2635	2657	+0 61
580	Ecco	580	576	585	+0 86
1030	Electro-Finan.	1025	1000	1024	-0 10
365	E.S.Dassault	365	360	360	-1 41
645	Elf Aquitaine	647	648	654	+1 08
490	- (Certific.)	491	495	500	+1 83
1300	Epeda B.-F.	1390	1300	1310	-5 76
2480	[illegible]	2612	2502	2530	+0 72
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	69000	69600
Or fin (en lingot)	69200	69600
Napoléon (20fr)	418	411
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 23/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ♦ : marché continu

Le Monde

La négociation entre la RFA et la RDA

L'union monétaire allemande sera effective le 2 juillet

Les négociations entre les experts des deux Etats allemands sur l'union monétaire, économique et sociale ont commencé mercredi 25 avril et doivent aboutir le lundi 2 juillet prochain à l'adoption du deutschemark comme monnaie unique des deux Etats allemands.

La date a été fixée mardi par le chancelier Kohl et son homologue est-allemand, M. Lothar de Maizière, au lendemain de la publication de l'offre ouest-allemande d'échanger les salaires, les retraites et l'épargne – jusqu'à 4 000 marks – des citoyens est-allemands au taux d'un deutschemark pour un mark-Est.

Le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, devant la presse à Bonn, a estimé que cette offre était *« à la limite supérieure de ce qui est possible »*.

Les Allemands de l'Est se sont d'ailleurs rués à la banque dès mardi pour ouvrir un compte d'épargne par personne de chaque famille afin de bénéficier au maximum du plafond de 4 000 marks par tête proposé par Bonn.

Pour la première fois

Le gouvernement est-allemand va dédommager les survivants de l'Holocauste

L'Allemagne de l'Est va pour la première fois verser de l'argent aux survivants de l'Holocauste de la deuxième guerre mondiale. Le nouveau gouvernement de Berlin-Est a accepté de verser 6,2 millions de deutschemarks (environ 20 millions de francs) sur un compte géré par une fondation israélienne apportant un soutien aux survivants. Un montant supplémentaire de 100 000 deutschemarks sera octroyé à un bureau de la fondation en RDA. L'ancien régime communiste affirmait l'année dernière avoir acquitté ses réparations de guerre et n'être en rien responsable de la persécution des juifs sous le nazisme. Le nouveau parlement est-allemand avait annoncé le 12 avril que l'ensemble des citoyens de RDA acceptaient une responsabilité morale collective et souhaitaient obtenir le pardon d'Israël et de la communauté juive mondiale. Il proposait aussi de déterminer les moyens de verser des dédommagements aux survivants de l'Holocauste. La RFA, de son côté, a versé plus de 80 milliards de marks (47 milliards de dollars) de dédommagements. – *(Reuter.)*

Les vols d'Air Inter définitivement non-fumeurs

Au terme d'une période d'expérimentation de deux mois, la compagnie Air Inter a décidé de rendre définitive l'interdiction de fumer sur ses vols intérieurs.

Elle a été persuadée de la validité de sa décision par les résultats du dépouillement de 5472 questionnaires remplis par ses passagers. 88 % des personnes interrogées se disent d'accord avec une telle mesure, 94 % estimant qu'il est tout à fait possible de s'abstenir de fumer pendant une heure ou deux pour ne pas importuner ses voisins.

Même les fumeurs se rallient à cette interdiction dans la proportion de 72 %. Reste que 25 % des sondés jugent qu'elle représente une atteinte à la liberté individuelle...

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1990 a été tiré à 575 708 exemplaires

Le débat au sein du Parti socialiste

Les rocardiens répondent aux attaques des fabiusiens

Bien qu'ils n'aient pas encore réagi publiquement, les rocardiens s'inscrivaient totalement en faux, mardi 24 avril, contre les accusations des proches de M. Laurent Fabius : selon ces derniers, M. Michel Rocard s'attend à une défaite électorale de la gauche en 1993 et préfère, pour cette raison, ménager les centristes plutôt que répondre aux attentes sociales de la « base » socialiste (*le Monde* du 25 avril).

A l'hôtel Matignon, on affirme que l'idée d'une politique de *« vases communicants »* (plus pour les centristes et moins de « social ») est *« profondément contraire à la démarche »* suivie. L'entourage du premier ministre s'en tient, de toute façon, à l'affirmation que le gouvernement fait tout le social qu'il peut sans mettre en péril l'économie et ajoute : *« Si nous faisions plus de* « social »*, les centristes seraient les premiers à applaudir »*.

L'entourage de M. Rocard soutient qu'il n'y a *« pas d'antagonisme »* entre le fait de dialoguer avec les centristes et l'idée de gagner les élections législatives. Selon ce raisonnement, le critère de la victoire serait moins une majorité absolue socialiste que la possibilité pour M. François Mitterrand de renommer un premier ministre issu des rangs socialistes, en s'appuyant sur une majorité présidentielle comparable à celle de 1988, qui accueillait déjà, notamment, des centristes ralliés.

J.-L. A.

L'intégration des anciens harkis

Une « opération pilote nationale » à Jouques (Bouches-du-Rhône)

Le délégué aux rapatriés, M. Maurice Benassayag, et le délégué interministériel à la ville, M. Yves Dauge, associent leurs efforts en faveur des familles rapatriées d'origine nord-africaine. Ils ont présenté, mardi 24 avril, le texte d'une circulaire conjointe qui permettra notamment de faciliter l'intégration des anciens harkis et de leurs enfants dans les quartiers des villes qui font l'objet de conventions de développement social urbain.

« Ma mission consiste notamment à favoriser l'intégration de ceux qui, parmi les rapatriés, sont Français musulmans, a expliqué M. Benassayag. *Or la plupart des membres issus de cette communauté sont localisés dans des quartiers qui regroupent par ailleurs des populations en difficulté, en direction desquelles la Délégation à la ville (DIV) intervient également. Dès lors, afin de compléter efficacement nos moyens d'intervention, il nous appartient d'accompagner l'action de la DIV. L'existence d'un fort regroupement dans des cités, que connaît encore la communauté rapatriée, ne fait que renforcer les risques de ségrégation et d'exclusion. Pour sa part, la DIV est prête à offrir son savoir-faire en matière d'animation sociale de quartier et à intervenir sur ces zones à forte concentration de population musulmane qui s'apparentent à des ghettos. »*

D'autre part, le délégué aux rapatriés a décidé de faire de la résorption du hameau de forestage de Jouques (Bouches-du-Rhône) une *« opération pilote d'envergure nationale »*. Ce hameau regroupe depuis 1962 quatre cents familles d'anciens harkis coupées de tout tissu urbain. Plutôt que de poursuivre la réhabilitation des trois cités de la Sonacotra où vivent ces familles, le gouvernement a pris la décision de fermer ce site progressivement - en trois ans. Il envisage *« une action exceptionnelle de formation professionnelle »* afin d'inciter les plus jeunes membres de ces familles à se réinstaller ailleurs, *« pour donner une dernière chance à ces jeunes qui doivent comprendre*, a dit M. Benassayag, *qu'il n'y a aucun avenir pour eux à Jouques »*.

M. Quilès veut rénover la poste en milieu rural

Informatisation des bureaux de poste dans les campagnes, installation de télécopieurs, services rendus à domicile aux personnes isolées : la remise du rapport Delfau sur l'avenir de la poste en milieu rural a été l'occasion pour le ministre des postes et télécommunications, M. Paul Quilès, d'annoncer un train de mesures concrètes.

Entre 1991 et 1993, 6 500 bureaux ruraux seront reliés par informatique aux centres financiers de la poste - offrant ainsi des services jusq'ici limités aux agences principales. La plupart d'entre eux seront également équipés de télécopieurs, à raison d'au moins un par canton. Sur simple appel téléphonique, les personnes isolées se déplaçant difficilement pourront obtenir la visite d'un préposé et disposer à domicile des services habituellement offerts au guichet.

La poste entend réaffirmer sa présence dans les campagnes en se modernisant et surtout en jouant sur la diversité des services. A la veille du débat parlementaire sur la réforme des PTT (prévu pour le 9 mai), M. Paul Quilès ne s'est pas ouvertement prononcé sur les propositions plus audacieuses de la mission Delfau. Le rapport du sénateur socialiste de l'Hérault suggère en effet d'élargir les services financiers distribués par la poste, en donnant notamment aux bureaux ruraux la possibilité de distribuer des prêts à la consommation.

Cette question, qui réclame *« une maturation des esprits »*, nécessite une *« réflexion nationale »*, a estimé le ministre. Le problème devrait être examiné lors de la remise de la version finale du rapport Delfau au mois de juin prochain.

BOURSE DE PARIS

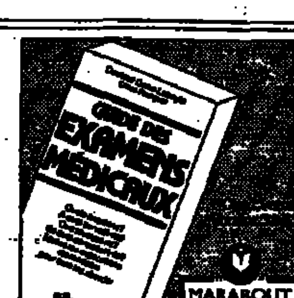
Matinée du 25 avril

Encore bien orienté

La tendance reste généralement soutenue mercredi dans la matinée rue Vivienne. Après un peu d'effritement à l'ouverture, le marché a repris sa lente marche en avant et vers 11 heures, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,39%.

Hausse d'AXA Midi Assurances, Synthélabo, CCF, CEP communication, Via Banque, CSEE, Bellon, Roussel-Uclaf, Colas. Recul de Truffaut, Michelin, Damart, Fichet Bauche, Béghin, SEB, Avions Dassault, Castorama.





SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Racket

Ce matin, j'étais là, renversée dans mon fauteuil, les pieds sur mon bureau, plongée dans les pages tennis de *l'Equipe*. Tiens, si je m'y remettais ! Pauvre Noah, il a encore pris la volée de sa vie, sur terre abattu par un Tchèque gaucher, hier, à Monte-Carlo. Il a jamais été plus lent, plus mou, plus nul. Son revers a flanché. Son coup droit a flotté. On le sentait triste, désabusé. Bref, la Bérésina !

D'ailleurs, il le reconnaît lui-même. C'est pas brillant. A quelques semaines de Roland-Garros, c'est même inquiétant. Et de s'interroger : Manque de concentration, de motivation, de préparation ? Il y a tellement de différence entre ma façon de jouer aujourd'hui, je cite, et celle d'il y a deux mois en Australie, que ça ne peut pas être la seule explication...

Là-dessus, qu'est-ce que je vois ? Sa photo en pleine action illustrant une énorme pub couleur : Appelez-moi au 05-207-307, et je vous expliquerai personnellement pourquoi j'ai choisi la Yamaha. Je me jette sur mon téléphone en me disant : Cherche pas ! Si t'as joué comme un manche, c'est la faute à cette foutue raquette. Je compose le numéro, et j'entends :

– Bonjour, c'est moi, vous savez sûrement que j'ai changé de matériel...

Non, je savais pas, mais, bon, c'est bien ce que je pensais...

– Je pourrais vous en parler sur le plan technique...

Pas la peine, c'est sûrement de la merde !

– Mais c'est pas ça, pour moi, une raquette. C'est l'immense plaisir du contrôle de toutes les sensations. Un joueur est en droit d'attendre d'une raquette qu'elle améliore son jeu...

Alors là, t'as été servi !

– Moi, chaque fois que je suis en tournoi, je sais que je peux compter sur ma Yamaha...

T'as bien tort !

– Jouer en confiance, quel bonheur !

Il y paraît pas, dis donc !

– Pour vaincre, prenez une Yamaha. C'est là que vous donnerez votre meilleur tennis.

Merci du conseil !

Le constat de l'OJD

La diffusion du « Monde » en France a augmenté de 1,5 % en 1989

La diffusion payée en France du *Monde* a progressé de 1,54 % en 1989, selon l'Office de justification de la diffusion (OJD), qui a publié les chiffres concernant notre journal et ses publications annexes, le 24 avril. L'an dernier, le quotidien avait vendu en moyenne 316 210 exemplaires en métropole, contre 311 416 en 1988, année pendant laquelle avaient pourtant eu lieu élections présidentielle et législative, particulièrement fastes pour la presse. La légère croissance de la vente en France du *Monde* en 1989 indique donc que la nouvelle présentation du journal en sections, l'introduction de la couleur et les efforts rédactionnels soutenus par une campagne publicitaire ont été bien accueillis par les lecteurs, en dépit des retards de distribution imputables à la mise en route de la nouvelle imprimerie d'Ivry. Autre indice, l'augmentation de la part des abonnements (11,7 % de plus en 1989), qui frôlent les 100 000 exemplaires. Rappelons que *le Monde* avait globalement augmenté ses ventes en France d'environ 20 % de 1986 à 1988.

La vente totale du quotidien en France et à l'étranger a pourtant légèrement décru (de 377 487 exemplaires en 1988 à 371 611 en 1989, soit 1,5 % de moins). Cette baisse est due à l'instauration de quotas en Algérie, le 1er janvier 1989, qui s'est traduite par un déficit à la vente d'environ 12 000 exemplaires. La diffusion totale du *Monde* (exemplaires payés en France et à l'étranger et exemplaires distribués gratuitement) subit le contrecoup de cette mesure : elle s'établit en 1989 à 381 549 exemplaires contre 387 449 l'année précédente, soit 1,5 % de moins.

Parmi les autres publications, *le Monde de l'éducation* manifeste particulièrement sa bonne santé. En 1989, sa diffusion totale approche des 100 000 exemplaires (97 248 exactement, soit 9,9 % de plus qu'en 1989, année pendant laquelle il avait déjà augmenté sa diffusion de 23,9 %). *Le Monde des philatélistes*, quant à lui, a accru sa diffusion de 4,9 % (37 725 exemplaires), après plusieurs années difficiles. Cette hausse est notamment due au succès de sa nouvelle formule lancée en 1989. *Le Monde diplomatique* reste dans des eaux relativement stables avec une diffusion totale de 118 489 exemplaires (1,5 % de moins qu'en 1988). *La Sélection hebdomadaire*, l'édition internationale du quotidien, voit sa diffusion 1989 décroître légèrement (23 523 exemplaires, soit 2,1 % de moins qu'en 1988), tandis que les *Dossiers et documents du Monde* ont été diffusés à 79 985 exemplaires, soit une baisse de 13,6 % par rapport à 1988.

□ **Bernard Pivot reste à Antenne 2.** – Après la dernière émission d'« Apostrophes », le 22 juin, Bernard Pivot ne quittera pas la télévision publique. Il vient en effet de signer un nouveau contrat de trois ans avec Antenne 2. *« Cela fait quinze ans que je suis sur cette chaîne. Je lui dois beaucoup. Ce n'est pas le moment de l'abandonner »*, a précisé Bernard Pivot à l'AFP en rendant un hommage appuyé à M. Jean-Michel Gaillard, directeur général de la chaîne.

Le nouveau contrat de Bernard Pivot prendra effet à partir du mois de juillet, mais le journaliste s'accorde quelques mois de repos avant de revenir à l'antenne en janvier 1991 avec une nouvelle émission. Une émission qui, selon ses proches, ne serait plus littéraire mais resterait dans le domaine de la culture.